Document de référence et rapport financier annuel **2012**



AMF

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) le 17 avril 2013 sous le numéro D.13-0371 conformément à l'article 212-13-II du Règlement général de l'AMF. Ce document

ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce Document de Référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



Sommaire

		PAGE			PAGE	
	▼ Personne responsable du Document de Référence	3	7. 7.1.	Organigramme Organigramme juridique simplifié	55	
1.1.	Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence	3	7.2.	du Groupe au 31 décembre 2012 Information sur les filiales et participations	55 57	
1.2.	Attestation de la personne responsable du Document de Référence	3	8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	61	
4.1. 4.2. 4.3. 4.4. 4.5. 4.6.	Contrôleurs légaux des comptes Commissaires aux comptes titulaires Commissaires aux comptes suppléants Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés Informations financières sélectionnées Présentation synthétique du Groupe Données chiffrées Vacteurs de risques Risques liés aux activités du Groupe Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe Risques juridiques Risques de marché Risques liés à la Société Gestion des risques	4 4 5 5 5 6 6 8 8 12 14 16 16 19 19	9.3. 10. \ 10.1. 10.2. 10.3. 10.4. 11. \ 12. \	et équipements Propriétés immobilières et équipements Politique environnementale Examen de la situation financière et du résultat Présentation générale Comparaison des résultats des exercices 2012 et 2011 Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010 Trésorerie et capitaux Capitaux Flux de trésorerie Endettement Analyse des engagements hors bilan donnés Recherche et développement, brevets et licences Informations sur les tendances	61 63 64 64 69 77 88 88 91 97	
5. 5.1.	Informations concernant l'émetteur Histoire et évolution de la Société	21 21	12.1. 12.2.	Événements récents Tendances et objectifs	99 99	
5.2. 6. 6.1.	Investissements Aperçu des activités Présentation générale des activités	23 27	13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	102	
6.2. 6.3. 6.4. 6.5.	du Groupe Atouts et stratégie du Groupe Description des métiers et présentation des marchés Facteurs de dépendance Environnement législatif et réglementaire	27 29 31 54 54	14.1. 14.2. 14.3. 14.4.	Organes d'administration et de direction générale Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction Générale	103 103 108 108	
						ĺ

		PAGE			PAGE
15. 15.1.	Rémunération et avantages Rémunérations versées et avantages en nature	109	20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	128
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages	112	20.1.	Principes comptables	128
	_		20.2. 🔻	Informations financières historiques	128
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	113	20.3. 🔻	Comptes sociaux au 31 décembre 2012	172
16.1.	Fonctionnement du Conseil d'Administration	113	20.4. 🔻	Honoraires des commissaires aux comptes	185
16.2.	Fonctionnement des organes de direction	115	20.5. ▼ 20.6.	Politique de distribution de dividendes Procédures judiciaires et d'arbitrage	185 185
16.3.	Limitation de pouvoirs	115	20.7.	Changements significatifs de la situation	
16.4.	Contrôle interne	115		financière ou commerciale	186
16.5.	Date d'expiration du mandat des administrateurs	116	21. 21.1. ▼	Informations complémentaires Capital social	187 187
16.6.	Informations sur les contrats de services liant les membres des organes		21.2.	Actes constitutifs et statuts	190
	d'administration et de direction de la Société	116	22.	Contrats importants	195
16.7.	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	116	23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	196
17.	▼ Salariés	118	24.	Documents accessibles au public	197
17.1.	Données générales	118		_	
17.2.	Options de souscription et d'achat d'actions	120	25.	Informations sur les participations	198
17.3.	Intéressement du personnel	120	Y	' Annexe 1 - Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise	
17.4.	Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société	121	•	et le contrôle interne Annexe 2 - Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	199 208
18.	▼ Principaux actionnaires	124	▼	Annexe 3 - Responsabilité sociétale des	210
18.1.	Répartition du capital social			entreprises Annexe 4 - Éléments constitutifs	210
	et des droits de vote	124		du rapport financier et du rapport	
18.2.	Droits de vote	125		de gestion annuel 2012	234
18.3.	Contrôle de la Société	125		Glossaire	236
18.4.	Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	125			
19. 19.1.	Opérations avec des apparentés Contrats et opérations avec des parties liées	126 126			
19.2.	Opérations intra-groupe	126			
19.3.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	127			

▼ Éléments du Rapport Financier Annuel

Remarque générale

La société Vicat, société anonyme de droit français au capital social de 179 600 000 euros, dont le siège social est situé Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 057 505 539 est dénommée la «Société» dans le présent Document de Référence. Le «Groupe» désigne, sauf précision contraire expresse, la Société et ses filiales et participations telles que figurant dans l'organigramme qui figure à la section 7. « Organigramme» du présent Document de Référence

Sauf indication contraire, les données chiffrées utilisées dans le présent Document de Référence, notamment à la section 6. « Aperçu des activités » du présent Document de Référence, sont extraites des comptes consolidés du Groupe, établis en normes IFRS. Les données chiffrées ayant fait l'objet d'arrondis, les montants indiqués comme étant des totaux dans les tableaux et dans les diverses sections du présent Document de Référence peuvent ne pas correspondre à la somme arithmétique de ces chiffres et nombres.

Le présent Document de Référence contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectifs tels que «considérer», «envisager», «penser», «avoir pour objectif», «s'attendre à», «entend», «devrait», «ambitionner», «estimer», «croire», «souhaite», «pourrait», ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre

variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réalementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits à la section 4. « Facteurs de risques » du présent Document de Référence est susceptible d'avoir un impact sur les activités. la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent Document de Référence visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés à la section 4. «Facteurs de risques » du présent Document de Référence.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques, décrits par ordre d'importance décroissant à la section 4. «Facteurs de risques» du présent Document de Référence, avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir

un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Le présent Document de Référence contient des informations relatives aux marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Compte tenu des changements qui peuvent marquer le secteur d'activité du Groupe en France et dans le monde, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celles décrites dans le présent Document de Référence pourraient se révéler erronées.

Le présent Document de Référence tient lieu de rapport financier annuel et comporte les informations requises au titre de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF. Pour en faciliter la lecture, une table de concordance figure à l'Annexe 4 du présent Document de Référence.

Personne responsable du Document de Référence

Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence

1.2. Attestation de la personne responsable du Document de Référence

1.1. Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence

Monsieur Guy Sidos, Directeur Général.

1.2. Attestation de la personne responsable du Document de Référence

« J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion (figurant aux sections 4, 8, 9, 10, 11, 12, 17, 18, 20, 21 et aux annexes 1 et 3 du présent Document de Référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant à la section 20.2.3. du présent Document de Référence et incluses par référence à la section 20.2. Je rappelle que les contrôleurs légaux ont précisé dans leur rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2010 l'existence de nouvelles normes et interprétations que la Société applique depuis le 1er janvier 2010, conformément à la réglementation comptable en vigueur.»

Le 17 avril 2013

Guy Sidos

Directeur Général

Contrôleurs légaux des comptes

- 2.1. Commissaires aux comptes titulaires
 - 4
- 2.2. Commissaires aux comptes suppléants 5
- 2.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

5

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

KPMG Audit

Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris-La Défense Cedex

Représenté par Monsieur Bertrand Desbarrières.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 1983.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Wolff & Associés SAS

Centre Beaulieu, 19 boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Représenté par Monsieur Grégory Wolff.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 24 février 2013, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2013, de renouveler le mandat du Cabinet Wolff & Associés SAS, représenté par Monsieur Patrick Wolff, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

2.2. Commissaires aux comptes suppléants

Constantin Associés

185 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Monsieur Jean-Marc Bastier.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1995.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 24 février 2013, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2013, de renouveler le mandat du Cabinet Constantin Associés SAS, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

Exponens Conseil et Expertise

11 avenue d'Eprémesnil, 78401 Chatou

Représenté par Monsieur Frédéric Lafay.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Mixte statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

2.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Néant.

Informations financières selectionnées

3.1.	Présentation synthétique du Groupe	6	Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires	
7,	Données chiffrées	0	et de l'EBITDA	9
3.2.	Données chiffrées	8	Bilan synthétique	10
	Les chiffres clés du Groupe	8	Évolution de la répartition par activité	
	Compte de résultat synthétique	8	des actifs employés et	
	Évolution de la répartition par activité		des investissements	10
	du chiffre d'affaires et de l'EBITDA	9	Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)	11
			Ratios financiers consolidés	11

Les investisseurs sont invités à lire les informations financières sélectionnées suivantes avec les sections 9. « Examen de la situation financière et du résultat », et 10. « Trésorerie et capitaux », les comptes consolidés annuels audités pour les trois exercices couverts par le présent Document de Référence et les notes relatives à ces comptes consolidés figurant à la section 20. « Informations financières » du présent Document de Référence ainsi que toute autre information financière contenue dans le présent Document de Référence.

3.1. Présentation synthétique du groupe

La société Vicat SA (la « Société ») ainsi que l'ensemble des filiales qu'elle contrôle directement et indirectement, ces filiales et la Société appelées ensemble le Groupe (le « Groupe ») ont développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi et des granulats qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le ciment constitue son « cœur de métier », sur lequel il axe son développement et qui représente plus de 50 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2012. Chaque fois que la situation du marché le justifie, le Groupe développe une stratégie d'intégration verticale dans le béton prêt à l'emploi et les granulats ; cette activité représente 36 % du chiffre d'affaires consolidé en 2012. Le Groupe bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires (préfabrication de produits en béton, chimie du bâtiment, transport, activité papier et sacherie), exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional.

Les expéditions totales du Groupe dans les trois principaux métiers ont représenté, en 2012, 17,9 millions de tonnes de produits cimentiers, 7,9 millions de m³ de béton et 21,5 millions de tonnes de granulats.

Avec une présence couvrant onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient, le Groupe dispose d'une implantation diversifiée qui lui permet de poursuivre une stratégie de développement international tout en atténuant d'ores et déjà sa sensibilité aux fluctuations économiques pouvant affecter l'un des marchés où il opère.

	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	•	•	•
États-Unis			
Suisse			
Turquie			
Sénégal			
Égypte			
Italie			
Kazakhstan			
Mali			
Inde			
Mauritanie			

La part du chiffre d'affaires réalisé en France est en légère baisse et représente en 2012 plus de 38 % du chiffre d'affaires consolidé, contre plus de 41 % en 2011. Le chiffre d'affaire de la zone Turquie - Kazakhstan - Inde représente à présent plus de 19 % et devient ainsi la seconde zone en terme de contribution au chiffre d'affaires du Groupe. La proportion du chiffre d'affaires générée par le reste de l'Europe est stable à 18 % ; la part de l'Afrique et du Moyen-Orient se réduit à un peu plus de 16 %. Enfin, la part des États-Unis progresse sur l'exercice, représentant près de 9 % du chiffre d'affaires consolidé.

En 2012, les ratios d'EBITDA et de résultat net consolidé sur le chiffre d'affaires consolidé ressortent à respectivement 19,1 % et 6,4 %.

La structure financière du Groupe est caractérisée par des fonds propres importants (2 465 millions d'euros) et un niveau d'endettement financier net faible (46,4 % des fonds propres), ce qui donne au Groupe une bonne flexibilité et les moyens de financer sa croissance.

Le Groupe entend poursuivre son développement en conjuguant croissance et rentabilité. Il a démontré sa capacité au cours des années passées à tirer profit de ses fortes positions régionales, de la qualité de ses outils industriels et de l'expertise de ses collaborateurs pour dégager des niveaux de rentabilité élevés.

Deux axes de développement sont privilégiés par le Groupe :

- un développement par croissance organique, en augmentant significativement ses capacités de production et en se donnant les moyens de répondre à la demande des marchés où il est présent. Le Groupe a ainsi engagé en 2006 un programme d'investissements industriels pluriannuels, le plan Performance 2010, destiné à la fois à augmenter de 50% ses capacités de production de ciment à fin 2010 avec la mise en service d'un nouveau four chaque année au cours de cette période, à réduire ses coûts de production et conforter ses positions concurrentielles. Ce plan Performance 2010 a été achevé par la mise en service de la nouvelle ligne de cuisson au Sénégal en octobre 2009. Il a permis au Groupe d'augmenter ses ventes de ciment dans un contexte macro-économique défavorable.
- le Groupe a également pour objectif de poursuivre sa politique de croissance externe de façon sélective comme auparavant, par des acquisitions ou des usines greenfield qui lui permettront de se positionner comme un acteur important sur de nouveaux marchés régionaux ou qui viendront compléter son dispositif existant ou son offre produits. Le Groupe a acquis en 2010 une participation majoritaire de 51 % dans la société indienne Bharathi Cement Company. Une nouvelle usine au Kazakhstan a été mise en production en 2011 et le démarrage de la cimenterie greenfield Vicat Sagar dans l'état du Karnataka en Inde est intervenu au second semestre 2012.

Pour atteindre ses objectifs, le Groupe peut s'appuyer sur son expertise industrielle et commerciale dans ses métiers cœur et sur la pérennité de son modèle stratégique assuré par un actionnariat et une direction familiale présente dans la Société depuis sa fondation et possédant une expérience approfondie de ces métiers.

Informations financières selectionnées 3.2. Données chiffrées

3.2. Données chiffrées

Les informations financières sélectionnées sont issues des comptes consolidés du Groupe, établis selon les normes IFRS sur les trois années de référence 2010, 2011 et 2012.

Les comptes consolidés du Groupe, pour chacune des trois années couvertes par le présent Document de Référence, ont été audités par KPMG Audit et le cabinet Wolff & Associés SAS, commissaires aux comptes titulaires et indépendants, et dont les rapports sont inclus à la section 20 « Informations financières » du présent Document de Référence.

Les chiffres clés du Groupe

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires consolidé	2 292	2 265	2 014
EBITDA ⁽¹⁾	437	491	504
Résultat net	148	193	264
Capitaux propres totaux	2 465	2 461	2 557
Endettement net/capitaux propres (en %)	46,4 %	43,8 %	38,6 %
Résultat net par action - part du Groupe (euros/action)	2,87	3,64	4,52
Dividende par action (euros/action)	1,50 ⁽²⁾	1,50	1,50

⁽¹⁾ Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization: se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Compte de résultat synthétique

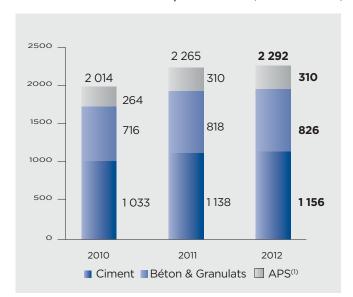
			Variation 2012/2011		Variation 2011/2010
(en millions d'euros)	2012	2011	(en %)	2010	(en %)
		1			
Chiffre d'affaires consolidé	2 292	2 265	+ 1,2 %	2 014	+ 12,5 %
EBITDA	437	491	- 10,9 %	504	- 2,6 %
EBIT (1)	245	309	- 20,8 %	337	- 8,1 %
Résultat financier	(40)	(44)	- 7,9 %	(27)	+ 60,5 %
Résultat net consolidé	148	193	- 23,4 %	264	- 26,9 %
Résultat net part du Groupe	129	164	- 21,1 %	203	- 19,3 %
CAF (2)	329	363	- 9,4 %	409	- 11,2 %
]			

⁽¹⁾ Earnings Before Interest and Taxes: se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires. L'EBIT n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBIT étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBIT du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBIT communiquées par d'autres sociétés.

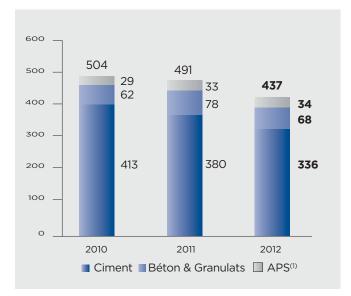
⁽²⁾ Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2013.

⁽²⁾ CAF: capacité d'autofinancement.

Chiffre d'affaires consolidé par activité⁽²⁾ (en millions d'euros)

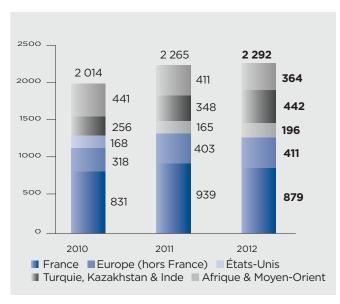


EBITDA par activité⁽³⁾ (en millions d'euros)

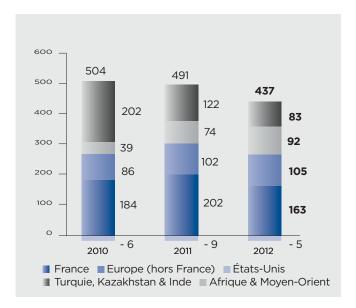


- (1) APS: Autres Produits et Services.
- (2) Sauf mention contraire, les chiffres s'entendent après éliminations intra-groupe.
- (3) Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization: se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique d'implantation (en millions d'euros)



EBITDA par zone géographique par zone géographique d'implantation (en millions d'euros)

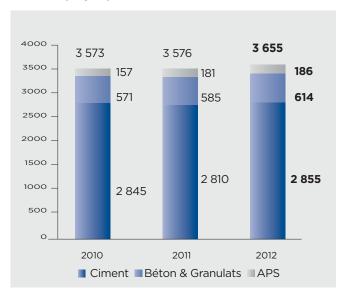


Informations financières selectionnées 3.2. Données chiffrées

Bilan synthétique

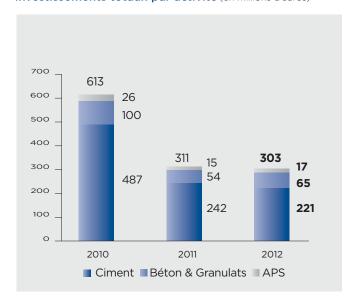
(en millions d'euros)	2012	2011	2010
ACTIF			
Actifs non courants	3 622	3 495	3 455
Actifs courants	1 150	1 231	1 112
Total Actif	4 772	4 727	4 566
PASSIF			
Capitaux propres part du Groupe	2 131	2 112	2 141
Intérêts minoritaires	334	349	416
Capitaux propres totaux	2 465	2 461	2 557
Passifs non courants	1 604	1 709	1 510
Passifs courants	703	557	499
Total Passif	4 772	4 727	4 566

Actifs employés par activité (en millions d'euros)



(1) APS: Autres Produits et Services.

Investissements totaux par activité (en millions d'euros)



Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Capitaux propres au 1er janvier	2 461	2 557	2 082
Résultat de l'exercice	148	193	264
Dividendes	(88)	(122)	(84)
Effets de change	(48)	(124)	116
Variation de périmètre	(1)	(33)	150
Autres variations	(7)	(10)	29
Capitaux propres au 31 décembre	2 465	2 461	2 557

Ratios financiers consolidés

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Endettement net/capitaux propres totaux (en %)	46,4	43,8	38,6
Endettement net/EBITDA (1)	2,61	2,19	1,96
Endettement net/CAF (2)	3,48	2,97	2,42
Couverture de frais financiers nets			
par l'EBITDA	12,7	12,1	20,0
par l'EBIT	7,1	7,7	13,3

⁽¹⁾ Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization: se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

⁽²⁾ CAF: capacité d'autofinancement.

Facteurs de risques

		10		Biomes de mandé	10
4.1.	Risques liés aux activités du Groupe	12	4.4.	Risques de marché	16
4.1.1.	Risques liés à l'environnement		4.4.1.	Risques de change	16
	concurrentiel	12	4.4.2.	Risques de conversion	17
4.1.2.		4.5	4.4.3.	Risques de taux d'intérêt	17
	et coûts énergétiques	13	4.4.4.	Risques « actions »	18
4.1.3.	Risques pays	13			
4.1.4.	Risques industriels et liés		4.4.5.	Risques de liquidité	18
	à l'environnement	13	4.5.	Risques liés à la Société	19
4.2.	Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe	14	4.5.1.	Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés	19
4.2.1.	Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché		4.5.2.	Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe	19
	de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel),		4.5.3.	Risques de dépendance vis-à-vis des clients	18
	de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation	14	4.6.	Gestion des risques	19
4.2.2.	Risques liés à la réglementation	15	4.6.1.	Politique de prévention des risques	19
4.2.3.	Risques climatiques	15	4.6.2.	Politique de couverture des risques et assurance	20
4.3.	Risques juridiques	16			

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent Document de Référence, y compris les risques ci-dessous. Ces risques sont, à la date de dépôt du présent Document de Référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée à la section 4 « Facteurs de risques » n'est pas exhaustive, et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date de dépôt du présent Document de Référence, comme susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats, pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1. Risques liés aux activités du Groupe

4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe opère ses différents métiers sur des marchés concurrentiels. Pour les principaux métiers du Groupe, le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats, la concurrence s'exerce principalement à une échelle régionale compte tenu de l'importance relative des frais de transport (surtout en cas de transport routier). L'intensité concurrentielle de chaque marché régional dépend des capacités de production présentes et disponibles. L'aptitude du Groupe à maintenir son chiffre d'affaires et sa marge sur chaque marché dépend donc de sa capacité à répondre au marché avec son outil de production local. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de matériaux (ciment et granulats) sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes (par exemple terminal maritime ou ferroviaire) sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

L'établissement d'une situation de concurrence très intense sur l'un ou plusieurs des marchés où le Groupe est présent est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs, notamment dans un contexte de crise économique et de forte instabilité financière

mondiale. C'est particulièrement le cas de l'activité cimentière, compte tenu du caractère très capitalistique de ce métier et de l'incidence importante d'un écart de volume sur le résultat de cette activité (voir la section 6.2. « Atouts et stratégie du Groupe » et les sections 6.3.1.5. et 6.3.2.5. « Positionnement concurrentiel » du présent Document de Référence).

4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques

Les activités de production du Groupe, et en particulier l'activité cimentière, consomment une grande quantité d'énergie thermique et électrique, qui représente une part importante des prix de revient.

En ce qui concerne l'énergie électrique, le Groupe s'approvisionne dans chaque pays auprès de producteurs locaux et ne dispose pas toujours de solution de fourniture alternative. Cette situation peut entraîner des ruptures de fourniture d'électricité ou des augmentations de prix. Lorsque le Groupe a considéré que ce risque est significatif, il a mis ou mettra en place des solutions de production autonome.

Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus et à la section 4.1.4.5. « Disponibilités de certaines matières premières » du présent Document de Référence, le Groupe estime ne pas se trouver en situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs.

Pour son approvisionnement en énergie thermique, le Groupe achète des combustibles fossiles sur les marchés internationaux et est ainsi exposé aux variations de cours de ces matières. Afin de limiter cette exposition, le Groupe a d'une part adapté son outil industriel pour disposer, dans la mesure du possible, d'une faculté de choix du combustible et, procède d'autre part à des achats à terme permettant de lisser les effets des variations des cours des combustibles. Par ailleurs, il développe une politique visant à favoriser l'utilisation de combustibles de substitution qui sont une valorisation de déchets comme développé à la section 1.2.3. « Choix optimisé des sources d'énergie » de l'annexe 3 du présent Document de Référence.

Toutefois, des hausses ou des variations significatives du prix des ressources énergétiques peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.3. Risques pays

La stratégie de croissance du Groupe l'amène à saisir des opportunités de développement sur des marchés en croissance. Ainsi, en 2012 environ 35 % du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé sur ces marchés, qualifiés de « pays émergents ». Cette situation expose le Groupe à des risques tels que l'instabilité politique, économique et financière ou sociale, la sécurité du personnel, les difficultés à recouvrer les créances clients, la fluctuation des taux de change, des taux d'inflation élevés, l'existence de procédures de contrôle des changes, les contrôles à l'exportation, la fiscalité et les différences d'environnements réglementaires susceptibles d'affecter les marchés sur lesquels le Groupe opère ou encore les nationalisations et expropriations de biens privés qui pourraient affecter les sociétés intervenant sur ces marchés.

Ainsi, les résultats du Groupe en Égypte ont continué d'être affectés par les conséquences des évènements politiques et sociaux survenus en début d'année 2011 (voir à ce sujet la section 9.2.2. « Évolution du résultat d'exploitation » du présent Document de Référence. Concernant les perspectives voir aussi à la section 12.2.1.1. du présent Document de Référence).

Bien que le Groupe sélectionne ses pays d'implantation avec attention, la réalisation de certains de ces risques pourrait affecter la continuité de ses activités dans les pays concernés et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement

4.1.4.1. Risques liés aux équipements industriels

Les usines du Groupe ont été construites en respectant les normes en vigueur et ont été conçues de façon à offrir un degré très important de résistance aux risques naturels tels que le vent, la neige et les risques sismiques. Par ailleurs, le choix des sites des usines tient compte des risques naturels d'inondation.

Les installations industrielles du Groupe sont équipées de systèmes de pilotage et de surveillance incorporant des automatismes et des logiciels dont le dysfonctionnement pourrait affecter la marche des usines.

Les équipements industriels lourds sont préservés des risques de casse et de bris de machine par des programmes d'entretien permanents et par la gestion d'un stock de pièces de rechange (moteurs, réducteurs, paliers, roulements, etc.) pour les équipements les plus importants et dont le délai de réapprovisionnement est long. Du fait de leur éloignement, qui rallonge ce délai, le Groupe veille à ce que ses usines situées dans des pays émergents appliquent avec beaucoup de rigueur cette politique de constitution d'un stock de pièces de rechange.

Facteurs de risques 4.1. Risques liés aux activités du Groupe

Le Groupe ne peut pour autant exclure la survenance de tels événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.2. Risques liés à la réalisation des investissements industriels

Le développement du Groupe s'appuie notamment sur la réalisation d'investissements industriels destinés à moderniser l'outil existant, à augmenter les capacités de production existantes ou à créer de nouvelles capacités de production (usines greenfield en Inde). Indépendamment de la qualité des prestataires retenus, tout retard ou difficulté à répondre aux performances attendues sont de nature à avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.3. Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux du Groupe résultent de ses activités, lesquelles sont encadrées par des lois et règlements imposant de nombreuses obligations, restrictions et mesures de protection rigoureuses. Le Groupe mène de façon permanente des actions afin de prévenir et limiter ces risques et notamment autour des axes suivants: l'insertion des carrières dans leur environnement, le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets, le contrôle des émissions, dont les gaz à effet de serre, la gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production. Ces différentes mesures sont développées à la section 1 La stratégie "construction durable" à l'annexe 3.

4.1.4.4. Risques liés à des défauts de qualité des produits

Les produits fabriqués par le Groupe font l'objet de contrôles tout au long du processus de production. Par ailleurs, le Groupe procède à la vérification de la conformité des produits aux normes applicables sur les marchés où ils sont commercialisés. Néanmoins, il ne peut exclure que malgré ces contrôles, des dysfonctionnements ou accidents de nature à entraîner un défaut de qualité du produit surviennent.

De tels défauts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation du Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.5. Disponibilités de certaines matières premières

Le Groupe dispose de réserves propres de calcaires, de marnes et de granulats qui sont utilisées dans le cadre de ses activités industrielles. Il achète également sur certains marchés, auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe, certaines de ces matières premières ainsi que des compléments tels que le laitier de hauts fourneaux (issu des aciéries), les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou le gypse synthétique.

La garantie des approvisionnements en matériaux des usines du Groupe passe par une gestion rigoureuse des réserves et exploitations des carrières. Une organisation spécifique internalisée et dédiée à ces besoins permet la maîtrise des matières premières en toute confidentialité par le concours des spécialistes et experts géologues, mineurs et environnementalistes.

De la reconnaissance géologique ou géochimique à la détermination des qualités intrinsèques des matériaux, de la modélisation informatique du gisement à la simulation des exploitations et à la réalisation des extractions et réaménagements, Vicat fait appel aux meilleures techniques existantes. Ainsi, l'étude et le suivi des gisements permettent d'en suivre les équilibres chimiques et de vérifier en permanence la pérennité à long terme des approvisionnements des usines.

Selon les pays, la maîtrise des terrains passe par l'acquisition ou le contrat d'usage avec les propriétaires qui peuvent être l'État lui-même. Cette étape intervient après la parfaite connaissance du sous-sol réalisée par sondages géophysiques ou destructifs.

Néanmoins, si les carrières exploitées directement par le Groupe ou si les fournisseurs concernés venaient à cesser leurs activités ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, le Groupe serait alors contraint d'assurer son approvisionnement à un coût qui pourrait s'avérer plus élevé et pourrait ne pas être en mesure de répercuter la totalité de cette hausse des coûts sur les prix ou de rechercher des matières premières de substitution, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2. Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe

4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation

Les produits et services vendus par le Groupe, et principalement le ciment, le béton et les granulats, sont utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que pour des bâtiments industriels

ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le dynamisme de la demande des produits et services vendus par le Groupe dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché et leurs évolutions et d'éléments économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant) et les taux de croissance respectifs de ces paramètres, mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Un indicateur du degré d'intensité de la consommation fréquemment utilisé est la consommation de ciment par habitant.

Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de la construction, et particulièrement dans le contexte actuel de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Pour limiter le risque de cyclicité sur un marché donné, le Groupe a adopté une stratégie de développement géographique (détaillée en section 6.2.3) visant à conjuguer les investissements dans des pays développés et dans des pays émergents contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique.

Néanmoins, des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sur un marché important du Groupe sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.2. Risques liés à la réglementation

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. Il doit se conformer à de nombreuses dispositions législatives et réglementaires, qui diffèrent selon le pays d'implantation. En particulier, le Groupe est soumis à des réglementations internationales, nationales et locales strictes relatives à l'exploitation de carrières ou de cimenteries (voir section 6.5. « Environnement législatif et réglementaire » du présent Document de Référence). La pérennité de toute exploitation dépend du respect de ces contraintes législatives et réglementaires. À cet égard, le Groupe a développé, dans toutes ses zones d'implantation, un dialogue permanent avec les collectivités locales et les associations de riverains et de protection de l'environnement et mis en place des mesures visant à diminuer les nuisances liées à l'exploitation des carrières afin de limiter les risques de conflit. Toutefois, si le Groupe ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, il pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamné au paiement d'amendes.

La détérioration de la conjoncture économique dans un certain nombre de pays où le Groupe opère est un facteur d'augmentation de la pression fiscale. Cette dernière vise à accroître les recettes des États en remettant éventuellement en cause les avantages fiscaux accordés par des conventions minières, et être ainsi source de contentieux potentiels.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir, que ce soit à l'initiative des autorités compétentes, ou par suite d'une action intentée par un tiers ou par des associations locales s'opposant au développement des activités du Groupe. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses dépenses d'investissement (liées par exemple à l'adaptation des modalités d'exploitation de ses carrières ou cimenteries), ou ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités.

Le Groupe ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.3. Risques climatiques

L'activité matériaux de construction exercée par le Groupe sur les différents marchés connaît des fluctuations saisonnières qui dépendent à la fois des conditions climatiques et des habitudes de chaque marché. Au-delà de l'incidence habituelle de ces variations saisonnières, qui est décrite à la section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent Document de Référence, l'activité du Groupe est susceptible d'être affectée par des aléas climatiques pouvant toucher ses principaux marchés. En effet, la demande de matériaux de construction est directement influencée par les conditions climatiques exceptionnelles (grands froids, pluie ou neige abondante, etc.) qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre normale des matériaux sur les chantiers, particulièrement au cours des périodes d'activité intense du secteur de la construction.

Facteurs de risques 4.3. Risques juridiques

Ainsi, la survenance d'une telle situation sur un marché important du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.3. Risques juridiques

Les sociétés du Groupe sont ou sont susceptibles d'être impliquées dans un certain nombre de procédures de nature judiciaire, administrative ou arbitrale dans le cours normal de leurs activités. À titre d'exemple, l'évolution des lois et réglementations, ainsi que le développement croissant d'associations locales s'opposant au développement de l'industrie cimentière, sont susceptibles de générer des recours et, le cas échéant, des contentieux administratifs.

Des dommages et intérêts sont ou peuvent être réclamés au Groupe dans le cadre de certaines de ces procédures (voir la section 6.5. « Environnement législatif et réglementaire » et la section 20.6. « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent Document de Référence). La politique de dotation aux provisions est développée ci-après à la note 1.17. de la section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2012 » du présent Document de Référence.

4.4. Risques de marché

Le Groupe opère dans un cadre international au travers de filiales implantées localement qui comptabilisent à ce titre leurs opérations dans différentes devises étrangères. Le Groupe est en conséquence exposé à des risques de change et à des risques de conversion.

4.4.1. Risques de change

L'activité des filiales consistant, pour l'essentiel, à produire et à vendre localement dans leur devise fonctionnelle, le Groupe considère que son exposition actuelle et future au risque de change est globalement faible à ce titre.

Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont le plus souvent couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises.

L'endettement financier brut du Groupe est, pour une part significative, porté par la Société et libellé en euros après transformation dans cette devise des dettes libellées en US Dollar par recours à des instruments financiers de couverture (cross currency swap ou forex). Les financements intragroupes font l'objet de couvertures par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le Groupe reste exposé dans certains pays où il n'y a pas de marché de couverture (devise non convertible) ou de marché suffisamment liquide. Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises au 31 décembre 2012, lorsque la devise de transaction est différente de la devise fonctionnelle de la filiale. Le risque principal porte sur le US Dollar comme le fait apparaître le tableau qui suit :

(en millions)	US Dollar	Euro	Franc Suisse
Actifs	242,3	6,3	0,0
Passifs et commandes engagées	(1 002,0)	(190,1)	(8,0)
Position nette avant gestion	(759,7)	(183,9)	(8,0)
Couverture	615,1	177,7	8,0
Position nette après gestion	(144,6)	(6,2)	0,0

La position nette « après gestion » en US Dollar correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe non swappé dans la devise fonctionnelle. Le risque de change de cette dette a été en partie couvert en 2013 par des achats à terme de dollars pour un montant s'élevant, au 31 mars, à 83,6 millions de US dollars.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre l'US Dollar s'élève, en contre-valeur Euro, à 1,08 million d'euros (dont 1,11 million d'euros pour la dette kazakh).

Le Groupe ne peut néanmoins exclure qu'une évolution défavorable des taux de change puisse avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.2. Risques de conversion

Les comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) exprimés dans leur devise fonctionnelle sont convertis en Euro, « la monnaie de présentation », pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe. La fluctuation du cours de change de ces devises contre l'euro se traduit par une variation positive ou négative en contre-valeur Euro des comptes de résultat et des bilans des filiales dans les comptes consolidés. L'incidence de la fluctuation des cours de change sur la conversion des comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) sur le bilan et le compte de résultat est développée ci-après aux sections 9 « Examen de la situation financière et du résultat » et 10 « Trésorerie et capitaux » du présent Document de Référence.

4.4.3. Risques de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition au risque de taux d'intérêt correspond à deux catégories de risques.

4.4.3.1. Risques de cours, pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe

Lorsque le Groupe contracte une dette à taux fixe, il s'expose à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé.

4.4.3.2. Risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont en effet peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais influent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée, d'une part en combinant dettes à taux fixe et dettes à taux variable, et d'autre part en limitant le risque de fluctuation des taux variables par recours à des instruments de couverture (caps : plafonds de taux) ainsi que par des excédents de trésorerie à court terme également rémunérés à taux variable. Le Groupe s'abstient de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers. Ce type d'instruments est exclusivement dédié à la réalisation de couvertures économiques.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition entre taux fixe et variable par devises de l'exposition nette au risque de taux du Groupe après couverture au 31 décembre 2012.

	Euro	US Dollar	Autres devises	Total
Dette brute totale	854 697	203 735	323 183	1 381 615
Dette à taux fixe (incluant <i>swaps</i> et CCS)	671 293	12 064	292 272	974 629
Dette à taux variable	183 404	191 671	31 911	406 986
Couverture (<i>Caps</i>)	360 000	26 527	0	386 527
Endettement brut à taux variable couvert	(176 596)	165 144	31 911	20 459
Cash et équivalent cash	(19 440)	(14 868)	(203 036)	(237 344)
Position nette après couverture	(196 036)	150 176	(171 028)	(216 888)

La position résiduelle significative, hors cash, correspond à l'endettement de la filiale kazakh, libellé en US Dollars et portant intérêt à Libor\$ 6 mois. Après réalisation en 2013 des opérations de couverture de change précédemment évoquées, cette dette sera, pour la partie couverte, soit 83,6 millions US Dollar, libellée en taux variable Tengué.

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et sur la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt
Impact d'une variation de + 100 bps de taux d'intérêt	213	10 339
Impact d'une variation de - 100 bps de taux d'intérêt	(89)	(7 662)

Facteurs de risques 4.4. Risques de marché

4.4.4. Risques "actions"

Le Groupe ne possède pas de portefeuille actions, à l'exception d'actions propres, pour l'essentiel acquises en juin 2007 dans le cadre de l'opération de placement par Heidelberg Cement de sa participation dans la Société. La situation de ce portefeuille d'actions propres au 31 décembre 2012 s'établit comme suit :

- Nombre d'actions Vicat détenues en portefeuille : 937 060
- Pourcentage de capital détenu par la Société : 2,09 %
- Valeur comptable du portefeuille au coût historique (cours d'achat) : 75 338 milliers d'euros
- Valeur nette comptable du portefeuille : 42 815 milliers d'euros
- Valeur de marché du portefeuille : 44 023 milliers d'euros

Les variations du cours de l'action Vicat en-dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat social de la Société, qui a fait l'objet au 31 décembre 2012 d'une provision pour dépréciation de titres de 32 535 milliers d'euros, après une reprise de 5 265 milliers d'euros avant effet d'impôt en 2012.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe n'a investi que dans des supports monétaires à court terme (inférieur à trois mois) ne présentant pas de risque de variation de valeur du montant principal investi. Ces placements ont été effectués auprès d'un ensemble diversifié de banques de premier plan. Ces excédents sont libellés en Roupie, en Livres turque, en Livres égyptienne, en Franc suisse, en Euro et en US Dollar.

Certains régimes de retraite à prestations définies, aux États-Unis et en Suisse, sont couverts en tout ou partie par des actifs financiers dédiés, composés pour partie d'actions. La sensibilité de la valeur de ces actifs de couverture à fin 2012 correspondant à une variation de ± 100 points de base du taux de rendement attendu des actifs est de respectivement + 3 et (3) millions d'euros. Les actifs de couverture étant constitués, pour une part prépondérante, par d'autres types d'actifs financiers que des actions, le risque actions est, à ce titre, considéré comme non significatif.

Une évolution négative des marchés financiers pourrait se traduire, le cas échéant, par la nécessité de compléter le financement, ou le provisionnement de ces régimes, pour répondre aux obligations des sociétés concernées du Groupe.

Une augmentation significative des cotisations versées par le Groupe ou l'augmentation de la provision passée en application de la norme IAS 19 pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.5. Risques de liquidité

À ce jour, le Groupe est exposé à un risque limité de liquidité, qui est présenté à la section 10.3.1. « Politique financière du Groupe » du présent Document de Référence et dans la note 17. « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2012 est présenté ci-dessous.

		N+1		N+2	N+3	N+4	N+5 et +	
(en milliers d'euros)		Nominal	Intérêts*	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	
Placement privé US	611 128	105 956	28 115		105 937		399 235	
Emprunts obligataires								
Emprunts bancaires	715 079	78 926	26 589	73 456		370 766	140 555	
Dettes en location financement	8 837	3 108	442	2 794	1 643	959	333	
Dettes diverses	20 410	13 437	1 770	5 706	638	84	545	
Banques créditrices	23 395	23 395	619	***************************************	***************************************	•		
Instruments dérivés	2 766	(844)	(1 200)	369	(201)	6 465	(3 023)	
Total passif financier	1 381 615	223 978	56 334	82 325	159 393	378 274	537 645	

^{*} Les intérêts de la dette de N+1 sont calculés sur la base de l'échéancier connu de la dette au 31 décembre 2012 et des taux d'intérêts à cette date. Le Groupe ne publiant pas de prévisions de résultats ni de cash flow, aucun calcul n'est présenté sur les années ultérieures.

Le risque de liquidité est ainsi couvert par des excédents de trésorerie et par la disponibilité de lignes de crédit confirmées pour la Société, sur des durées de 1 à 3 ans et non utilisées. L'existence de covenants dans certaines de ces lignes de crédit, compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau d'endettement net (au 31 décembre 2012 le gearing et le leverage du Groupe sont respectivement de 46.4 % et x2,6), et de la liquidité du bilan du Groupe, ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2012, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

4.5. Risques liés à la Société

4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Les succès futurs du Groupe reposent notamment sur l'implication totale de ses principaux dirigeants. L'équipe dirigeante, dont la stabilité peut être constatée sur une longue période (présence, dans la majorité des cas, au sein du Groupe depuis plus de quinze ans), bénéficie d'une grande expérience des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Par ailleurs, la croissance continue du Groupe nécessitera le recrutement de personnel d'encadrement qualifié et mobile à l'international. Si le Groupe venait à perdre plusieurs de ses dirigeants ou s'il n'était pas en mesure d'attirer ses collaborateurs clés, il pourrait rencontrer des difficultés affectant sa compétitivité et sa rentabilité. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe

Certaines filiales du Groupe sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes ou de fiscalité, restreignant ou rendant plus coûteuse la distribution de dividendes hors de ces pays. Bien que le Groupe estime que le risque soit limité dans ces pays, il ne peut exclure qu'il se réalise à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients

Le Groupe exerce à ce jour ses trois activités dans onze pays auprès d'une clientèle variée. En effet, les clients des activités Ciment, Béton & Granulats et Autres Produits & Services sont, sur chacun des marchés où le Groupe opère, des acteurs économiques distincts : principalement des distributeurs et bétonniers pour l'activité Ciment, entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) pour l'activité Béton & Granulats, et variables selon les métiers composant l'activité Autres Produits & Services. Le Groupe n'a par ailleurs pas de clients globaux présents sur plusieurs de ces marchés.

Au demeurant, certains des premiers clients du Groupe sont des contreparties commerciales importantes, notamment pour l'activité cimentière, dont la perte serait préjudiciable aux positions du Groupe sur les marchés considérés. Bien que le Groupe estime qu'un tel risque est limité, il ne peut exclure qu'une telle perte se produise sur l'un ou plusieurs de ses marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité dans le pays concerné, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.6. Gestion des risques

Les risques énoncés ci-dessous sont pris en compte dans la gestion de l'entreprise. Par ailleurs, la politique du Groupe en matière de contrôle interne est décrite à l'Annexe 1 « Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne » du présent Document de Référence.

4.6.1. Politique de prévention des risques

La politique de prévention des risques fait partie intégrante de la politique industrielle du Groupe. Elle est du ressort de chacun des responsables opérationnels, par pays ou type de métiers, et repose notamment sur le choix de fournisseurs de premier rang pour les investissements industriels, sur la constitution de stocks de sécurité, sur la mise en place de procédures de suivi et de prévention des risques, et sur une politique de formation. Par ailleurs, le Groupe a mis en place une direction de l'Audit Interne qui est rattachée à la Direction Générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction Générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

D'autre part, une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis,

Facteurs de risques 4.6. Gestion des risques

au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction Générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe.

4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance

Le Groupe dispose de « polices Groupe », souscrites auprès d'assureurs de premier rang. Ces polices ont vocation à couvrir les filiales étrangères, sous réserve du respect des législations locales.

Pour améliorer la protection de ses actifs, le Groupe a procédé, avec l'assistance d'assureurs et d'experts, à une analyse des risques et des moyens de prévention. Le Groupe a engagé une politique identique pour les risques liés à la responsabilité civile.

4.6.2.1. Dommages aux biens

Les actifs du Groupe sont assurés contre les risques d'incendie, d'explosion, d'événements naturels et de bris de machines. La garantie des risques liés aux pertes d'exploitation est souscrite pour l'activité cimentière et papetière. Cette assurance est en ligne avec les pratiques de l'industrie cimentière.

La souscription d'une garantie de 150 millions d'euros par sinistre incluant les pertes d'exploitation, avec les souslimitations et exclusions traditionnelles du marché, résulte d'une étude des sinistres possibles.

Les grands sites industriels sont soumis à des visites régulières, conduites par des ingénieurs préventionnistes. Cette prévention intervient dès les phases de conception pour la réalisation des nouveaux ateliers stratégiques.

La mise en œuvre de leurs recommandations fait l'objet d'un suivi visant à limiter la probabilité de survenance de sinistres.

L'ensemble du Groupe dispose également de polices d'assurances classiques pour ses parcs de véhicules automoteurs ainsi que pour les transports privés ou publics par voies terrestres, maritimes ou fluviales de ses marchandises ou d'autres biens.

4.6.2.2. Responsabilité civile

Le plafond de garantie de la police d'assurance de responsabilité civile est de 100 millions d'euros. Toutes les filiales étrangères sont assurées par la « police Groupe » après épuisement en garantie et en capitaux des polices locales obligatoires.

Les garanties des polices d'assurances de responsabilité civile générale sont souscrites, tant en France qu'à l'étranger, pour des montants en rapport avec les activités et les considérations économiques locales.

Le risque de responsabilité civile environnementale est pris en compte dans chaque pays.

Les dirigeants et mandataires sociaux du Groupe ainsi que les bénéficiaires de délégations de pouvoirs sont assurés dans le cadre d'une police responsabilité civile « mandataires sociaux », dont l'objet est de prendre en charge les conséquences pécuniaires des réclamations présentées par un tiers pour des fautes engageant leur responsabilité civile personnelle, individuellement ou collectivement.

En 2012, le coût total des assurances sur les principaux risques gérés via les polices Groupe est de l'ordre de 3,7 pour mille du chiffre d'affaires.

Les éléments précisés ci-dessus sont donnés à titre d'illustration à une période donnée. La politique d'assurance Groupe est susceptible de modification en fonction des conditions du marché de l'assurance, des opportunités ponctuelles et de l'appréciation par la Direction Générale des risques encourus et de l'adéquation de leur couverture.

Informations concernant l'émetteur

5.1.	Histoire et évolution de la Société	21	5.1.5.	Forme juridique, législation applicable	21
5.1.1.	Dénomination sociale	21	5.1.6.	Exercice social	21
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	21	5.1.7.		22
5.1.3.	Date de constitution et durée		5.2.	Investissements	23
5.1.3.	Date de constitution et durée de la Société	21		Investissements Investissements réalisés	23 23

5.1. Histoire et évolution de la Société

5.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Vicat SA.

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

5.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée en 1853 et immatriculée au Registre du Commerce le 1er janvier 1919 pour une durée de 99 ans laquelle a été prorogée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2009 pour une durée de 80 ans jusqu'au 31 décembre 2098.

5.1.4. Siège social

Le siège social de la Société est sis Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex (téléphone : +33 (0)1 58 86 86 86).

5.1.5. Forme juridique, législation applicable

La Société est une société anonyme à Conseil d'Administration, régie pour son fonctionnement notamment par les dispositions du livre II du Code de commerce et les articles R. 210-1 et suivants du Code de commerce.

5.1.6. Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Informations concernant l'émetteur 5.1. Histoire et évolution de la Société

5.1.7. Historique

- 1817: Invention du ciment artificiel par Louis Vicat.
- 1853 : Création de la Société et construction de la première cimenterie (Genevrey de Vif, par Joseph Vicat, fils de Louis Vicat); mise en œuvre dans cette usine de la méthode de fabrication par voie sèche dite de « double cuisson » permettant la fabrication d'un ciment très homogène et très régulier.
- 1875 : Construction de l'usine de La Pérelle en France, fabriquant du ciment prompt.
- 1922 1929 : Construction des cimenteries françaises de Montalieu et de La Grave-de-Peille par Joseph Merceron-Vicat, petit-fils de Joseph Vicat.
- 1950 : André Merceron-Vicat engage les usines Vicat dans un programme de modernisation et d'accroissement des capacités de production.
- 1960 1972 : Concentration de l'industrie française du ciment. Construction de l'usine de Créchy et acquisition d'usines (Saint-Égrève, Chambéry, Voreppe, Bouvesse, Pont-à-Vendin).
- 1974 : Premier investissement du Groupe à l'étranger, avec l'acquisition de la cimenterie de Ragland en Alabama (États-Unis).
- 1984 : Jacques Merceron-Vicat est nommé Président Directeur Général du Groupe. Le Groupe engage à partir de cette date une intégration verticale de son activité en France par acquisition de nombreuses sociétés de béton prêt à l'emploi et granulats de manière à constituer progressivement un réseau dans les régions Île-de-France, Centre, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), ainsi que par l'acquisition de SATM (transport) et de VPI (regroupant deux sociétés spécialisées dans les enduits, mortiers, colles et mastics).
- 1987 : Le Groupe poursuit son développement aux États-Unis par l'acquisition de la cimenterie de Lebec en Californie.
- 1991 1994 : Jacques Merceron-Vicat poursuit le développement du Groupe à l'international par l'acquisition de Konya Cimento et de Bastas Baskent en Turquie.
- 1999 : Acquisition de Sococim Industries au Sénégal et de United Ready Mix en Californie.
- 2001 : Acquisition du groupe Vigier en Suisse, qui produit du ciment, du béton, des granulats et des produits préfabriqués.
- 2003 2006 : Acquisition de la société Cementi Centro Sud, sur la côte ouest de la Sardaigne et prise de contrôle de Sinaï Cement Company en Égypte par des acquisitions successives de blocs d'actions (la Société détenant 48,25 % du capital de Sinaï Cement Company à fin 2006).
- 2007 : Cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans le Groupe. Lancement du plan Performance 2010 visant à augmenter les capacités de production ciment de 50 % et à réduire les prix de revient à l'horizon 2010, notamment par une augmentation significative de la part des combustibles de substitution consommés par le Groupe. Acquisition de 60 % du capital de la société Mynaral Tas Company LLP au Kazakhstan permettant d'associer le Groupe à un projet de construction d'une cimenterie d'une capacité de 1,1 million de tonnes à Mynaral.
- 2008 : Guy Sidos est nommé le 7 mars 2008 Directeur Général du Groupe, en remplacement de Jacques Merceron-Vicat qui conserve la fonction de Président du Conseil d'Administration. Acquisition du groupe Walker aux États-Unis, spécialiste du béton prêt à l'emploi. En Inde création d'une société commune, Vicat Sagar Cement, détenue majoritairement par le Groupe, qui vise la construction en deux phases d'une cimenterie d'une capacité de 5,5 millions de tonnes dans l'État du Karnataka, dont l'achèvement de la première ligne de cuisson est prévu en 2012. En Mauritanie, acquisition de 65 % du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite un centre de broyage ciment.
- 2009 : Le Groupe a achevé le plan Performance 2010 avec l'augmentation de capacité du four de Reuchenette, en Suisse, au premier semestre et la mise en service de la nouvelle ligne de cuisson de Sococim, au Sénégal, au mois d'octobre. Par ailleurs le plan Performance Plus, lancé en complément du plan Performance 2010, a permis d'économiser 61 millions d'euros.
- 2010 : Augmentation de la capacité de l'usine de Sinaï Cement Company en Égypte avec le démarrage d'un nouveau broyeur ciment d'une capacité de 400 000 tonnes. Acquisition en avril 2010 de 51 % de la société Bharathi Cement située dans le sud de l'Inde (État de l'Andra Pradesh) et disposant d'une cimenterie dont la capacité a été portée à 5 millions de tonnes. Finalisation du financement du projet greenfield Vicat Sagar Cement situé également dans le sud de l'Inde, province de Gulbarga (État du Karnataka), permettant la mise en construction d'une cimenterie qui disposera à terme d'une capacité de 5,5 millions de tonnes. Démarrage de la cimenterie de Jambyl Cement située

à Mynaral, au Kazakhstan, d'une capacité de 1,1 million de tonnes. Acquisition fin décembre 2010 de la société L. Thiriet & Cie, société basée en Meurthe-et-Moselle en France, spécialisée dans la production de béton et granulats.

- 2011 : Montée en puissance de la commercialisation de Jambyl Cement au Kazakhstan et de la société Bharathi Cement en Inde suite à la mise en service de sa deuxième ligne de production. Montée au capital de Mynaral Tas dont le Groupe détient désormais 84 % du capital.
- 2012 : Renforcement des positions du Groupe en Inde du Sud avec le démarrage de l'usine greenfield de Vicat Sagar Cement d'une capacité nominale de 2,8 millions de tonnes située à Chatrasala, dans l'État du Karnataka.

5.2. Investissements

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. La construction d'une cimenterie requiert généralement la mise en œuvre de dépenses d'investissement de 150 à 200 millions d'euros. Le Groupe a toujours veillé à maintenir son outil industriel à un très haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il investit de façon continue dans de nouveaux équipements qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues.

Le Groupe a réalisé entre 2006 et 2009 un programme d'investissements industriels destiné à augmenter d'environ 50% ses capacités de production de ciment en ayant pour objectif de mettre en service un nouveau four chaque année au cours de cette période.

Par ailleurs, le Groupe a conclu des partenariats au Kazakhstan et en Inde visant à construire des usines greenfield dans ces pays. La construction de l'usine de Jambyl Cement, située sur le site de Mynaral au Kazakhstan, s'est achevée et l'usine a été mise en service opérationnel début avril 2011. En 2012, le Groupe a procédé au démarrage industriel de l'usine de Vicat Sagar Cement, située à Chatrasala, dans l'état du Karnataka en Inde du Sud et dont la capacité nominale est de 2,8 millions de tonnes.

Enfin, le Groupe poursuit sa stratégie de croissance externe. Celle-ci s'est matérialisée en 2010 par l'acquisition de 51% de la société Bharathi Cement disposant d'une capacité de production de 2,5 millions de tonnes, qui a été portée à 5 millions de tonnes à fin 2010 avec la mise en service de la deuxième ligne de production.

Comme indiqué à la section 10.3.1. « Politique financière du Groupe » du présent Document de Référence, les besoins financiers liés aux investissements industriels sont couverts par les ressources propres du Groupe. Le choix des nouveaux équipements qui seront acquis dans le cadre de ce programme intègre la volonté du Groupe de continuer à améliorer la productivité énergétique de ses installations et d'augmenter substantiellement la part des combustibles secondaires utilisés. Les développements qui suivent présentent les principaux investissements réalisés au cours des dernières années et les projets majeurs en cours ou prévus pour les années à venir.

5.2.1. Investissements réalisés

Le tableau ci-dessous présente les principaux investissements réalisés par le Groupe ces trois dernières années par activité :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Ciment	220	242	487
Béton & Granulats	65	54	100
Autres Produits & Services	18	15	26
Total	303	311	612
Dont investissements financiers	16	35	277

Informations concernant l'émetteur 5.2. Investissements

5.2.1.1. Investissements réalisés en 2012

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2012 s'est élevé à 287 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 16 millions d'euros en 2012 et correspondent pour l'essentiel à l'acquisition de trois sociétés de Béton en France.

(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 220 millions d'euros, dont 217 millions d'euros au titre des investissements industriels

- France : Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2012 se sont focalisés sur l'aménagement de la carrière de Mépieu qui alimentera en calcaire l'usine de Montalieu et d'une manière plus générale sur l'amélioration des coûts de revient.
- Sénégal: Les investissements de l'année concernent principalement le renouvellement de certaines installations.
- Turquie : Les investissements ont principalement porté sur la capacité de production et l'amélioration des coûts de revient, notamment au travers d'une nouvelle unité de broyage en cours de construction et sur l'acquisition de terrains contribuant à sécuriser les réserves de matières premières.
- Inde : Les travaux de construction de l'usine greenfield de Chatrasala et de la centrale électrique permettant son alimentation dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd se sont poursuivis en 2012 jusqu'au démarrage industriel de l'usine en décembre 2012.

(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 65 millions d'euros, dont 53 millions d'euros au titre des investissements industriels

Les investissements réalisés en France et à l'étranger ont principalement portés sur le maintien et le renouvellement de l'outil de production et de la flotte logistique.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 18 millions d'euros, correspondant essentiellement à des investissements industriels, consacrés principalement au renouvellement du matériel de transport en France et à l'activité de préfabrication en Suisse.

5.2.1.2. Investissements réalisés en 2011

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2011 s'est élevé à 276 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 35 millions d'euros en 2011 et correspondent pour l'essentiel à l'augmentation de capital de la filiale du Groupe au Kazakhstan.

(a) Ciment: des dépenses d'investissement d'un montant global de 242 millions d'euros, dont 211 millions d'euros au titre des investissements industriels

- France : Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2011 se sont focalisés sur l'amélioration des coûts de revient.
- Sénégal : Les investissements de l'année concernent principalement le renouvellement de certaines installations et l'acquisition d'un nouveau poste d'ensachage.
- Kazakhstan: La phase opérationnelle de commercialisation du ciment a débuté en 2011. Des travaux de finalisation de la construction de l'usine, d'aménagement du site et d'amélioration de la logistique ont été réalisés.
- Inde : La construction de la seconde ligne de production de clinker de Bharathi Cement, achevée fin décembre 2010 et permettant un doublement des capacités de production a donné lieu à quelques travaux de finalisation sur l'année 2011. La Société poursuit également la construction de son usine greenfield de Chatrasala dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd.
- Turquie : Les investissements ont principalement porté sur l'amélioration des coûts de revient, notamment au travers de l'utilisation de combustibles secondaires et sur l'acquisition de terrains contribuant à sécuriser les réserves de matières premières.

(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 54 millions d'euros, dont 52 millions d'euros au titre des investissements industriels

Les investissements réalisés en France et à l'étranger ont principalement portés sur le maintien et le renouvellement de l'outil de production.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 15 millions d'euros, dont 12 millions d'euros d'investissements industriels, consacrés principalement au renouvellement du matériel de transport en France et à l'activité de préfabrication en Suisse.

5.2.1.3. Investissements réalisés en 2010

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2010 s'est élevé à 335 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 277 millions d'euros en 2010 et correspondent pour l'essentiel à la part de l'acquisition des 51 % de la société Bharathi Cement en Inde faite à des tiers (le solde étant réalisé par augmentation de capital), à l'acquisition de la société de Béton & Granulats L. Thiriet & Cie au sud de la Lorraine, de la société de préfabrication Cewag en Suisse et de la société Mines & Rocks exploitant de carrières de granulats à proximité de Bangalore.

(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 487 millions d'euros, dont 259 millions d'euros au titre des investissements industriels

- France : La construction du broyeur de Fos-sur-mer s'est achevée en 2010. Cet équipement permet d'accroître les capacités de broyage du Groupe en France avec une technologie moderne et de se renforcer dans la région PACA. Les autres investissements industriels ont principalement porté sur l'amélioration des coûts de revient.
- Sénégal : Les travaux de finalisation du four mis en service en octobre 2009 et du broyeur associé ont été achevés en 2010.
- Égypte : La construction du quatrième broyeur à ciment s'est achevée en 2010, permettant au Groupe de tirer pleinement partie de la croissance du marché égyptien.
- Kazakhstan: L'usine de Mynaral d'une capacité de 1,1 million de tonnes, est entrée en phase de production en décembre 2010.
- Inde : La construction de la seconde ligne de production de clinker de Bharathi Cement s'est achevée fin décembre 2010, permettant un doublement des capacités de production. La Société poursuit également la construction de son usine greenfield de Chatrasala dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd.
- Turquie : Les investissements ont principalement porté sur l'amélioration des coûts de revient, notamment au travers de l'utilisation de combustibles secondaires, et de mise en conformité aux futures normes environnementales.
- Suisse : Les investissements de l'année ont principalement eu pour but de finaliser l'augmentation de capacité de l'usine de Reuchenette au niveau des différents ateliers.

(b) Béton & Granulats: des dépenses d'investissement d'un montant global de 100 millions d'euros, dont 57 millions d'euros au titre des investissements industriels

- France : Le Groupe a acquis la société L. Thiriet & Cie opérant trois centrales à béton et quatre carrières de granulats dans le sud de la Lorraine. Les autres investissements se sont focalisés sur le maintien de l'outil de production ainsi que l'amélioration des conditions environnementales et de sécurité.
- Sénégal : Le Groupe a sécurisé ses réserves de granulats basaltiques par l'acquisition d'une parcelle contiguë à celles qu'il exploitait sur le site de Diack.
- Suisse : Des acquisitions de terrains pour l'exploitation du granulat ont été effectuées, ainsi que le renouvellement d'une partie du matériel d'exploitation.

Informations concernant l'émetteur 5.2. Investissements

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 26 millions d'euros, dont 18 millions d'euros d'investissements industriels.

- France : Les investissements se sont principalement axés sur le renouvellement du matériel de transport.
- Suisse : Dans le cadre de l'acquisition de Cewag, la Société a acquis un terrain situé sur l'axe stratégique Berne-Fribourg. Des investissements ont également été faits pour étendre les capacités de l'activité Préfabrication.

5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet

Après avoir achevé un programme d'investissements conséquent avec notamment la réalisation de deux projets greenfield au Kazakhstan en 2010 et en Inde en 2012, le Groupe entend tirer parti de la qualité de son outil industriel afin notamment de réduire son niveau d'endettement. Par ailleurs, le Groupe poursuivra activement sa politique d'investissement visant à maintenir et renouveler son outil industriel et à réduire continuellement ses coûts de revient.

Dans ce cadre, le montant global des investissements devrait se situer dans une fourchette de 130 à 160 millions d'euros pour l'année 2013, les principaux projets étant les suivants :

- France: Les investissements industriels porteront principalement sur la poursuite de l'ouverture et de l'aménagement de la carrière de Mépieu, qui alimentera en calcaire l'usine de Montalieu, et sur l'augmentation du taux de combustibles secondaires.
- Turquie : Les investissements industriels seront consacrés à la fin de la construction de l'unité de broyage et d'une manière plus générale à l'amélioration des coûts de revient.
- Inde : La construction de la première ligne de production de l'usine de Chatrasala, dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd donnera lieu à quelques travaux de finalisation en 2013. Par ailleurs, le Groupe débutera en 2013 la construction d'une centrale électrique permettant d'alimenter l'usine de Bharathi Cement.

Aperçu des activités

6.1.	Présentation générale des activités du Groupe	27	6.3.	Description des métiers et présentation des marchés	31
6.2.	Atouts et stratégie du Groupe	29	6.3.1.	Ciment	33
6.2.1.	Les atouts du Groupe	29	6.3.2.	Béton prêt à l'emploi & Granulats	45
	La stratégie de développement		6.3.3.	Autres Produits & Services (APS)	52
	par métier	29	6.4.	Facteurs de dépendance	54
6.2.3.	La stratégie de développement	31	6.5.	Environnement législatif	
	géographique	31	0.5.	et réglementaire	54

Les trois activités du Groupe sont :

- le Ciment ;
- le Béton prêt à l'emploi & les Granulats ;
- les Autres Produits & Services.

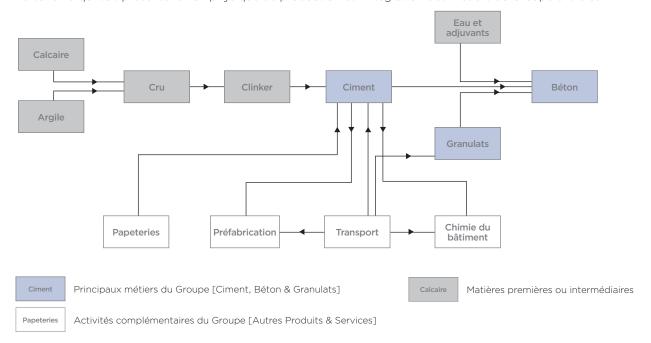
Le Groupe se développe autour de la fabrication et la vente de ciment, métier qu'il exerce dans tous ses pays d'implantation. Le Groupe s'intègre ensuite verticalement par des métiers en aval de l'industrie cimentière que sont le Béton prêt à l'emploi & les Granulats. Ensemble, ces trois métiers industriels constituent le « cœur de métier » du Groupe, sur lequel il axe son développement.

Par ailleurs, le Groupe exerce des activités complémentaires dans certains pays, telles que le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier ou encore la préfabrication de produits en béton.

Le Groupe opère dans onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

6.1. Présentation générale des activités du Groupe

Le schéma qui suit présente le flux physique de production et l'intégration des métiers du Groupe entre eux.



Apercu des activités 6.1. Présentation générale des activités du Groupe

Le ciment : le ciment est un liant hydraulique qui entre dans la composition du béton et dont les matières premières constitutives sont le calcaire et l'argile. Au contact de l'eau, les silicates et aluminates du ciment se réorganisent et forment une structure cristalline, qui confère au béton toute sa résistance.

Le béton prêt à l'emploi (BPE) : le béton est obtenu par un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants. Selon l'ouvrage auquel il est destiné et l'environnement auquel il sera exposé, le béton est assemblé, dosé et mis en œuvre de façon spécifique, afin de répondre à des exigences très précises de qualité et de performance.

Les granulats : les granulats sont des sables et des graviers naturels utilisés dans la construction d'ouvrages de génie civil, de travaux publics et de bâtiments. Une grande partie de ces granulats est utilisée dans la fabrication de béton, le reste étant destiné à la construction de voiries.

Autres produits & services : le Groupe est par ailleurs présent dans des activités complémentaires à ses trois métiers principaux, qui lui permettent de développer des synergies, d'optimiser ses coûts et d'améliorer le service clients. Ces activités sont le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier et de sacs en papier, et la préfabrication de produits en béton.

Au 31 décembre 2012, le Groupe employait 7 685 personnes à travers le monde, et réalisait 61,6 % de son chiffre d'affaires hors de France.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par activité

	2012		Variation 2012/2011	2011	2010		
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
Ciment	1 156	50,4	+ 1,6 %	1 138	50,2	1 033	51,3
Béton & Granulats	826	36,0	+ 1,0 %	818	36,1	716	35,6
Autres Produits & Services	310	13,5	+ 0,2 %	310	13,7	264	13,1
Total	2 292	100,0	+ 1,2%	2 265	100,0	2 014	100,0

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton & Granulats est sensiblement restée stable en 2012, à plus de 86 % du chiffre d'affaires consolidé.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de destination

	2012		Variation 2012 2011 2011		2011	2010		
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%	
France	849	37,1	- 5,8 %	902	39,8	785	39,0	
Europe (hors France)	437	19,1	+ 1,2 %	432	19,1	352	17,5	
Amériques	196	8,6	+ 19,0%	165	7,3	168	8,3	
Turquie & Asie	439	19,2	+ 27,3%	345	15,2	241	12,0	
Afrique & Moyen-Orient	370	16,1	- 12,1%	421	18,6	468	23,2	
Total	2 292	100,0	+ 1,2 %	2 265	100,0	2 014	100,0	

La part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en repli en raison de conditions climatiques défavorables, du ralentissement macro-économique et sectoriel, de même que celle réalisée en Afrique et au Moyen-Orient essentiellement affectée par les pressions sur les prix en Afrique et un environnement sécuritaire toujours dégradé en Égypte. Les volumes aux États-Unis ont connus un redressement sensible tandis que la part du chiffre d'affaires réalisé Turquie, en Inde et au Kazakhstan bénéficie de la montée en puissance industrielle et commerciale des investissements du Groupe dans ces pays.

Ventilation de l'EBITDA par activité

	2012		Variation 2012/2011	2011	2010		
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
Ciment	336	76,8	- 11,6 %	380	77,3	413	81,8
Béton & Granulats	68	15,4	- 13,4%	78	15,9	62	12,4
Autres Produits & Services	34	7,8	+ 3,0%	33	6,8	29	5,8
Total	437	100,0	- 10,9%	491	100,0	504	100,0

6.2. Atouts et stratégie du Groupe

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du Ciment, du Béton & Granulats, qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le Groupe occupe, à côté d'autres entreprises multinationales de plus grande taille, un positionnement spécifique, parmi les leaders des acteurs multirégionaux.

Le Groupe se concentre de façon prioritaire sur son métier d'expertise historique, le Ciment, puis se développe par intégration verticale sur les marchés du Béton prêt à l'emploi & Granulats afin de sécuriser son accès aux marchés de consommation du ciment. Il bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires, exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional (par exemple le métier de la Préfabrication en Suisse ou du Transport en France).

Le Groupe privilégie un développement maîtrisé dans ses différents métiers, associant de manière équilibrée une croissance interne dynamique, soutenue par l'investissement industriel pour répondre aux besoins des marchés, et une politique de croissance externe sélective pour aborder de nouveaux marchés présentant un potentiel de croissance attractif ou accélérer son intégration verticale.

6.2.1. Les atouts du Groupe

Le Groupe a développé au fil des années une expertise reconnue dans ses principaux métiers, avec une approche multi-locale ayant conduit à construire des positions régionales fortes et à répartir ses activités de manière équilibrée.

Les principaux atouts du Groupe peuvent être résumés de la manière suivante :

- expertise industrielle et commerciale dans les métiers cœur du Groupe ;
- stratégie pérenne, assurée par un actionnariat et un management familial présent depuis plus 150 ans à la tête de la Société et possédant une expérience approfondie des métiers ;
- présence géographique diversifiée avec des positions régionales fortes ;
- politique industrielle constante privilégiant la maîtrise foncière à long terme des réserves géologiques, ainsi que le maintien d'un dispositif industriel moderne et performant;
- structure financière solide et niveau de rentabilité élevé sur les derniers exercices, permettant au Groupe de financer ses projets de croissance par ses ressources propres, comme cela a été fait dans le passé, et favorisant ainsi la création de valeur pour l'actionnaire.

Ces atouts permettent au Groupe de répondre de façon très compétitive à une pression concurrentielle forte sur certains de ses marchés et de se positionner efficacement sur les marchés en croissance soutenue, et ce par une augmentation rapide de ses capacités industrielles de production ou par des opérations de croissance externe, tout en poursuivant le double objectif de générer des niveaux de marges opérationnelles élevés et de s'inscrire dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

6.2.2. La stratégie de développement par métier

6.2.2.1. Le Ciment

Le Ciment est le métier principal du Groupe, sur lequel il fonde son développement et sa rentabilité. Le développement de cette activité s'appuie sur trois axes :

- une croissance interne dynamique ;
- une croissance externe ciblée sur des marchés à fort potentiel de développement
- et sur la construction de greenfields.

L'outil industriel du Groupe est décrit à la section 8.1. du présent Document de Référence.

Apercu des activités 6.2. Atouts et stratégie du Groupe

(a) Croissance interne soutenue par l'investissement industriel

Sur les marchés où il est présent, le Groupe maintient un effort constant d'investissement industriel visant :

- d'une part, à moderniser son outil de production pour améliorer l'efficacité et la performance économique de ses usines et avoir ainsi la capacité industrielle pour répondre à une situation de concurrence intense ;
- d'autre part, à augmenter ses capacités de production pour accompagner le développement de ses marchés et conforter ou accroître ses positions de leader régional.

L'année 2012 voit ainsi la fin du programme d'investissements industriels majeur (pour un total de 2,7 milliards d'euros), entamé depuis six ans, ayant permis de repositionner les deux tiers des capacités de production du Groupe sur les pays émergents (les investissements du Groupe sont présentés en détail à la section 5.2. « Investissements » du présent Document de Référence).

La volonté du Groupe est, en outre, d'inscrire le développement industriel de ses activités en général, et de son activité Ciment en particulier, dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

(b) Croissance externe

Acquisitions ciblées sur de nouveaux marchés à fort potentiel

La stratégie du Groupe est de pénétrer de nouveaux marchés par le métier du Ciment et ce, de manière très sélective. Dans sa démarche de croissance externe, le Groupe vise ainsi à satisfaire l'ensemble des critères suivants :

- une localisation à proximité d'un marché important et disposant d'un potentiel de croissance attractif ;
- une maîtrise foncière des réserves géologiques à long terme (objectif de 100 ans pour le ciment) et une sécurisation des autorisations d'exploitation;
- une contribution nette du projet aux résultats du Groupe à court terme.

L'historique de croissance du Groupe au cours des 30 dernières années illustre la réussite de cette politique.

Construction de greenfields

Le Groupe peut par ailleurs saisir des opportunités d'entrée sur de nouveaux marchés en développement, par la construction d'usines nouvelles dites greenfields. De tels projets sont examinés de manière très sélective dans le respect des critères de croissance externe du Groupe énoncés précédemment.

A ce titre, le Groupe a mis en service en avril 2011 l'usine de Jambyl Cement sur le site de Mynaral au Kazakhstan et a finalisé la construction de l'usine de Vicat Sagar en Inde dans l'État de Gulbarga en fin d'année 2012.

6.2.2.2. Le Béton prêt à l'emploi (BPE)

Le Groupe se développe dans le métier du BPE pour renforcer son fonds de commerce cimentier. Ce développement s'opère en fonction de la maturité des marchés et de leur intégration dans cette filière de production industrielle du béton.

L'objectif est de constituer un maillage autour des cimenteries et à proximité des marchés de consommation, soit par la création d'installations industrielles, soit par l'acquisition de certains acteurs de ce marché.

Le Groupe investit dans ce métier avec un objectif d'intégration verticale tout en privilégiant la souplesse et la mobilité de l'outil industriel et en imposant à cette activité de générer une rentabilité propre.

Le développement du Groupe en France, en Suisse, en Turquie et aux États-Unis illustre cette stratégie. Le Groupe est attentif à l'évolution d'autres marchés comme l'Inde, l'Égypte ou le Sénégal pour se développer, le moment venu, sur ce métier lorsque la demande de BPE y sera suffisamment importante.

6.2.2.3. Les Granulats

La présence du Groupe dans le métier des Granulats vise à apporter une réponse globale aux besoins de ses clients en matériaux de construction et à sécuriser les ressources de granulats nécessaires au développement du BPE. Le développement dans ce métier repose sur des acquisitions et des investissements industriels visant à augmenter la capacité des installations existantes, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles carrières et installations.

Les investissements dans ce métier prennent en compte les critères suivants :

- proximité des marchés finaux et des centrales à béton du Groupe ;
- maîtrise foncière de réserves géologiques importantes (objectif de plus de 30 ans);
- rentabilité propre à ce métier.

Ce schéma de développement a déjà été mis en œuvre avec succès en France, en Suisse, en Turquie, en Inde et au Sénégal.

6.2.3. La stratégie de développement géographique

Le Groupe opère dans 11 pays. Il réalise 38,4 % de son chiffre d'affaires en France, 17,9 % en Europe hors France, 8,6 % aux États-Unis et 35,2 % dans des pays émergents (Inde, Kazakhstan, Égypte, Mali, Mauritanie, Sénégal et Turquie).

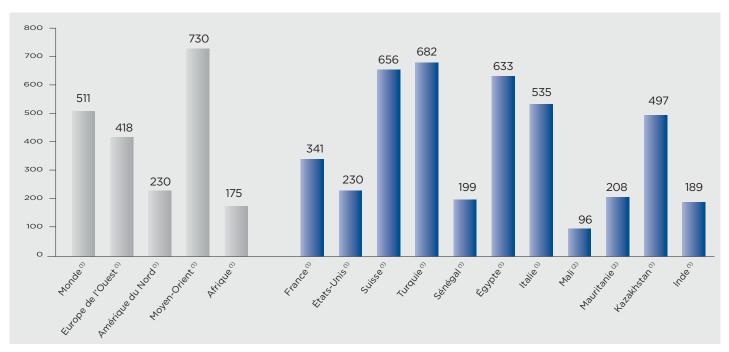
La stratégie du Groupe vise à conjuguer les investissements dans des pays développés, générateurs de cash-flows plus réguliers, et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à plus long terme mais pouvant connaître des fluctuations de marché plus marquées, contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique. Dans ce cadre, le Groupe porte un intérêt particulier à des projets de développement dans les pays émergents. En 2012, le Groupe a poursuivi la montée en puissance de son usine au Kazakhstan, a complété son implantation en Inde par la finalisation de l'usine de Vicat Sagar dont le démarrage des ateliers a eu lieu à partir de la fin de l'année 2012.

Sur les marchés où il est présent, le Groupe vise à développer des positions régionales fortes autour de son dispositif industriel Ciment en les confortant par une présence dans les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats. Dans les pays où le Groupe est entré par croissance externe, il met en avant sa capacité financière ainsi que son expertise industrielle et commerciale pour optimiser la performance économique des positions acquises tout en capitalisant sur l'identité locale des marques rachetées.

6.3. Description des métiers et présentation des marchés

D'un point de vue général, le dynamisme de l'industrie des matériaux de construction sur un marché donné dépend essentiellement de l'évolution démographique de la population considérée, de la croissance économique et de l'évolution de son taux d'urbanisation. Par ailleurs, la culture architecturale et les habitudes de construction locales ont également une grande influence sur le choix des matériaux de construction, parmi lesquels on trouve principalement le béton, le bois et l'acier. Ce choix est aussi guidé par la disponibilité et le niveau de prix de chacun de ces matériaux au niveau local.

Consommation annuelle de ciment par habitant en 2011 (kg/habitant)



(1) Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).

(2) Source interne (consommations) et CIA World Factbook (populations).

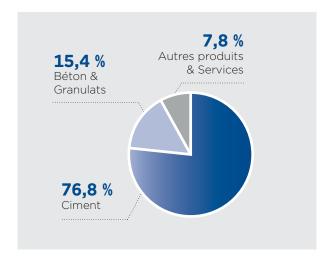
S'agissant du ciment, qui est au cœur des activités du Groupe, son prix de vente sur un marché est essentiellement déterminé par la disponibilité et la facilité d'extraction des matières premières, par le coût de l'énergie thermique et électrique, ainsi que par la disponibilité de personnels qualifiés pour assurer l'entretien de l'outil industriel. Enfin, l'existence éventuelle de capacités de production excédentaires augmente l'intensité concurrentielle et influe également sur le niveau de prix.

Les répartitions du chiffre d'affaires consolidé et de l'EBITDA⁽¹⁾ du Groupe par activité en 2012 ont été les suivantes :

Chiffre d'affaires consolidé par activité

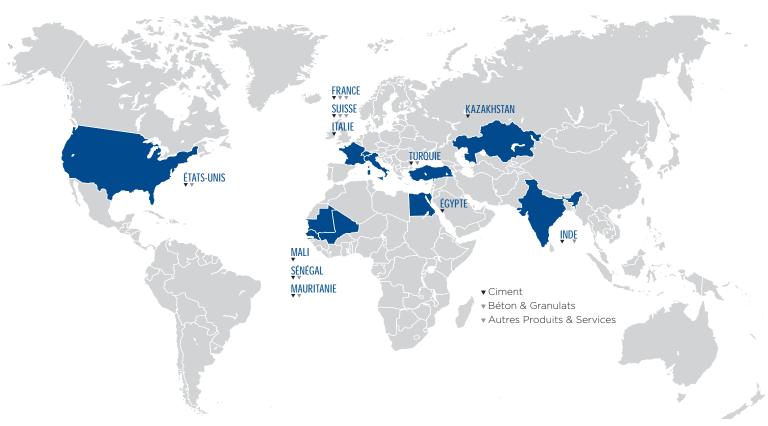
13,5 % Autres produits & Services 36,0 % Béton & Granulats

EBITDA par activité



(1) Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization: se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent Document de Référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités, au plus près des opérations, en s'appuyant sur des collaborateurs locaux possédant une expérience approfondie de leur domaine d'activité. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton & Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ce mode d'organisation privilégie réactivité et spécificité des réponses apportées aux changements dans les conditions d'exploitation ou de marché. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficience globale de son organisation.



6.3.1. Ciment

La fabrication du ciment a toujours été le principal métier du Groupe depuis la création de la Société en 1853. Le ciment est une poudre minérale fine, principal composant du béton, auquel il confère un certain nombre de propriétés, et notamment sa résistance. Il s'agit d'un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier.

Au 31 décembre 2012, l'activité Ciment du Groupe à travers le monde comporte quinze cimenteries et cinq stations de broyage de clinker. En outre, le Groupe exploite en France deux usines spécialisées dans le ciment naturel à prise rapide. Les volumes de ventes de ciment du Groupe en 2012 (avant éliminations intra-groupe) se sont élevés à 17,9 millions de tonnes (contre 18 millions de tonnes en 2011 et 16,2 millions de tonnes en 2010). Ainsi en 2012, ce segment représente 50,4 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (50,2 % en 2011 et 51,3 % en 2010), et 76,8 % de l'EBITDA du Groupe (77,3 % en 2011 et 81,8 % en 2010).

6.3.1.1. Les produits

Le Groupe fabrique et commercialise différentes catégories de ciment, selon la composition chimique des matières premières, les ajouts éventuels de constituants complémentaires au moment du broyage et la finesse du produit. Chaque gamme de ciment correspond à des applications spécifiques telles que la construction résidentielle, la construction d'ouvrages d'arts, les travaux souterrains ou encore la réalisation de bétons soumis à des milieux agressifs.

La répartition entre chaque type d'application sur un marché donné dépend de la maturité et des habitudes de construction du pays. Les cimenteries du Groupe fabriquent des ciments usuels ainsi que des ciments à usage spécifique. Dans les deux cas, ces ciments sont certifiés conformes aux normes actuellement en vigueur dans les différents pays d'implantation, tant en termes de composition que de désignation. Les principales catégories de ciments produites par le Groupe sont présentées et classées ci-dessous selon les normes françaises :

- CEM I (ciments Portland) et CEM II (ciments Portland composés) : ciments les plus couramment utilisés dans la construction résidentielle, pour réaliser des ouvrages classiques en béton armé ;
- CEM III (ciments de haut-fourneau) et CEM V (ciments au laitier) : ciments usuels à faible dégagement de chaleur durant l'hydration et à faible teneur en sulfates, utilisés dans les travaux souterrains en milieux agressifs ou dans les travaux à la mer ;
- CEM IV (ciments pouzzolaniques) : ciments usuels utilisant des produits minéraux d'origine volcanique ayant des propriétés hydrauliques. Le Groupe fabrique et vend ce type de ciment uniquement en Italie ;
- ciment prompt naturel : ciment spécifique à prise et durcissement rapides, dont la résistance, immédiatement supérieure, augmente progressivement au fil du temps. Le Groupe produit depuis 150 ans son ciment prompt à partir d'une pierre alpine naturelle, d'une performance exceptionnelle offrant une résistance immédiate et élevée ainsi qu'un faible retrait. Ce ciment est utilisé pour les travaux de scellement de blocs ou de voies d'eau, ainsi que pour les travaux de réhabilitation de façade.

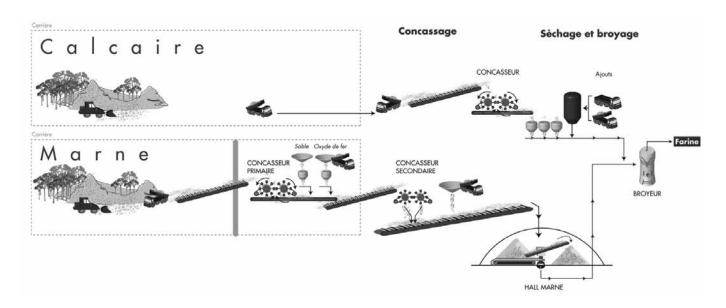
Tous ces ciments font l'objet de contrôles réguliers et approfondis à chaque étape du processus de fabrication, garantissant ainsi la conformité du produit fini aux normes en vigueur. Par ailleurs, le Groupe mène des programmes de recherche et développement sur les produits et leurs applications, permettant de faire avancer les connaissances de ces produits et d'optimiser leur utilisation (ce point est développé à la section 11. « Recherche et développement, brevets et licences » du présent Document de Référence).

6.3.1.2. Les procédés de fabrication

La fabrication du ciment se déroule principalement en quatre étapes :

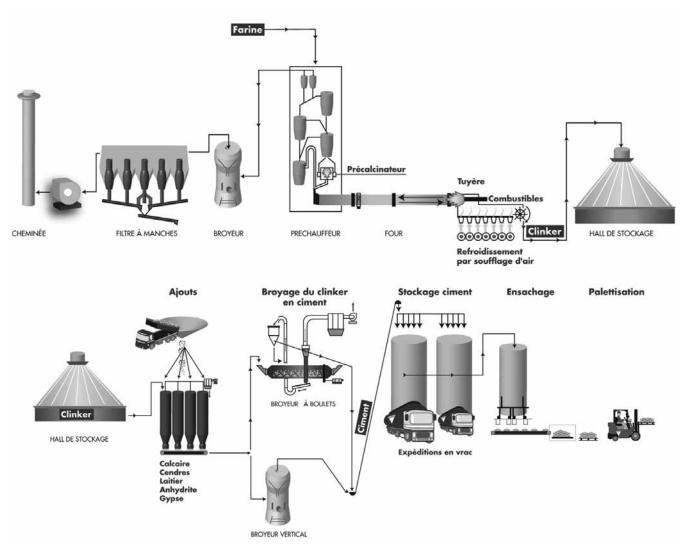
- L'extraction des matières premières : le calcaire et l'argile sont extraits de carrières situées généralement à proximité de la cimenterie. La roche est abattue à l'explosif. Les rochers et blocs obtenus sont ensuite transportés vers des concasseurs, afin de réduire leur taille et obtenir des cailloux de moins de 6 cm de diamètre.
- La préparation du cru : les matières extraites des carrières et concassées (calcaire et argile) sont finement broyées jusqu'à l'obtention de farines de roche. Ces farines sont ensuite mélangées dans des proportions définies (environ 80% de calcaire et 20 % d'argile) avant d'être introduites dans le four. La composition chimique et l'homogénéité de la matière en entrée du four, ainsi que sa régularité dans le temps, sont des éléments fondamentaux dans la conduite du processus de production.

Apercu des activités 6.3. Description des métiers et présentation des marchés



- Le système du four comprend une tour en cyclones échangeurs de chaleur, où la farine sèche est préalablement chauffée par les gaz d'échappement du four rotatif avant d'y être introduite (phase de précalcination). La farine subit au cours de cette cuisson des réactions chimiques complexes : tout d'abord, le calcaire se décarbonate sous l'action de la chaleur à une température avoisinant les 900°C et se transforme en chaux, tandis que les argiles se décomposent en silicates et en aluminates. L'ensemble se recombine ensuite à une température d'environ 1 450°C en silicates et aluminates de chaux. Ce processus chimique conduit ainsi à l'obtention d'un produit semi-fini appelé clinker, qui possède des propriétés de liant hydraulique. Cette cuisson s'effectue dans des fours rotatifs inclinés garnis de briques réfractaires.

Il existe un commerce mondial important pour le produit semi-fini qu'est le clinker. En effet, ce produit étant plus aisément transportable et stockable, des transferts de clinker des zones sur-capacitaires vers les zones sous-capacitaires ou vers les zones ne disposant pas des ressources minérales nécessaires à la fabrication du ciment, se sont développés au cours des années passées. Ceci permet de diminuer le volume du produit transporté par rapport au ciment et ainsi d'abaisser les coûts logistiques. Une fois arrivé sur le marché de consommation, le clinker est livré à des centres de broyage qui réalisent la fin du processus de fabrication du ciment, jusqu'au conditionnement et en assurent la distribution. Cette méthode est notamment utilisée par le Groupe en Italie et en Mauritanie, comme indiqué ci-contre.



- Le clinker est enfin broyé très finement; on lui ajoute du filler de calcaire et du gypse afin d'obtenir le ciment artificiel qui pourra être ensuite vendu en sac ou en vrac. Le rajout de filler de calcaire et de gypse sert à réguler le temps de prise du ciment. Par ailleurs, dans les pays concernés par la réglementation européenne, le Groupe réduit la teneur en chrome VI par des ajouts de sulfate ferreux, et a mis en œuvre une procédure de contrôle qualité qui garantit la conformité des produits livrés à cette réglementation. Selon la qualité de ciment produit, d'autres ajouts peuvent être effectués, tels que des cendres volantes, du laitier de haut-fourneau ou des pouzzolanes naturels ou artificiels.

Il existe trois types de processus de fabrication du ciment, selon le traitement des matières premières avant leur enfournage : la voie sèche, la voie semi-sèche / semi-humide et la voie humide. La technologie utilisée dépend de l'origine des matières premières. L'origine et la nature de l'argile ou du calcaire ainsi que la teneur en eau sont particulièrement importantes. Au cours des dernières décennies, l'industrie européenne du ciment a beaucoup investi dans le passage planifié de la voie humide à la voie sèche, moins consommatrice d'énergie, lorsque les ressources en matières premières l'autorisent. Sur les 21 fours du Groupe actuellement en service, 20 sont des fours à voie sèche.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines, pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie thermique est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40 % du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie⁽¹⁾ et constitue le premier poste de dépense, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. En 2012, les dépenses énergétiques ont ainsi représenté pour l'ensemble du Groupe environ 300 millions d'euros. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe optimise ses besoins énergétiques en utilisant des déchets comme combustibles de substitution aux combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole). Leur combustion dans un four de cimenterie permet de récupérer et de valoriser l'énergie dégagée. L'ensemble des usines françaises du Groupe ont obtenu l'accord des autorités de contrôle pour utiliser comme combustibles des déchets non dangereux d'entreprises ou de déchetteries (pneumatiques, farines (1) Source : CEMBUREAU.

Apercu des activités 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

animales, huiles industrielles, etc.). Le Groupe privilégie des usines multi-combustibles, permettant ainsi de passer d'un combustible à un autre selon leurs niveaux de prix. En 2012, la part des combustibles secondaires au niveau de l'activité cimentière du Groupe s'est élevée en moyenne à 17,3 %, avec des disparités importantes (de 0 % à 68 %) selon la disponibilité des combustibles dans les pays d'implantation.

Le Groupe utilise également des matières de substitution au clinker, issues d'autres procédés industriels, comme les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou les laitiers de hauts-fourneaux (qui sont un sous-produit des aciéries). Leur utilisation dans des proportions définies permet d'améliorer certaines propriétés du ciment mais également de diminuer la quantité de clinker et donc la quantité de combustible fossile nécessaire à sa fabrication.

6.3.1.3. L'outil de production

Les cimenteries du Groupe, les équipements industriels qui les composent ainsi que les carrières immobilisées sont détenues en pleine propriété. Les carrières de calcaire et de marnes exploitées par le Groupe pour son activité cimentière sont en règle générale situées sur des terrains dont il est propriétaire. Dans le cas contraire, le Groupe bénéficie de contrats de fortage, l'autorisant à exploiter les carrières à long terme (sur plusieurs décennies).

Le tableau ci-dessous présente le dispositif industriel et logistique du Groupe pour son activité cimentière :

	Cimenteries	Centres de broyage	Fours	Dépôts et terminaux
France	5	3	5	4
États-Unis	2	•	2	5
Suisse	1	•	1	1
Turquie	2		4	
Sénégal	1		3	2
Égypte	1		2	
Italie		1		2
Mali	•	•		1
Kazakhstan	1		1	5
Inde	2		3	103(1)
Mauritanie		1		12 ⁽²⁾
Total	15	5	21	106

- (1) Dépôts de distribution de Bharathi Cement, majoritairement loués, pour la distribution de proximité.
- (2) Dépôts de distribution de BSA Ciment en Mauritanie pour la vente de ciment au détail.

La description de l'outil industriel ainsi que la politique industrielle du Groupe sont détaillées ci-après à la section 8. «Propriétés immobilières, usines et équipements » du présent Document de Référence.

6.3.1.4. Implantations

Le Groupe exerce son activité cimentière dans tous les pays où le Groupe opère, soit dans onze pays. Le Groupe est le 3e cimentier en France⁽¹⁾, avec des positions fortes dans la moitié est de la France et tout particulièrement dans le quart sud-est.

À partir de 1974, le Groupe a entrepris son développement à l'international de manière sélective, en choisissant ses nouvelles implantations géographiques alternativement sur des marchés matures et émergents. Le Groupe s'est ainsi implanté sur quatre continents et y a développé ses positions pour devenir dans chaque pays un acteur régional important.

Le Groupe a ainsi développé de solides positions aux États-Unis dans les États de l'Alabama et de la Californie, en Suisse dans la moitié ouest du pays, en Turquie en Anatolie centrale, en Égypte, dans la région du Sinaï et du Caire. Par ailleurs, le Groupe estime qu'il se trouve en position de leader au Sénégal et dans les pays limitrophes. Le Groupe dispose également d'un centre de broyage et de terminaux maritimes en Italie. Enfin, les récentes implantations au Kazakhstan et en Inde dans les États du Karnataka et de l'Andra Pradesh confirment la diversification géographique du Groupe, sa dimension internationale ainsi que sa stratégie d'intégration.

(1) Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012.

6.3.1.5. Positionnement concurrentiel

Bien que l'industrie mondiale cimentière soit encore très fragmentée, le leader mondial ne détenait en 2010 qu'environ 5 % de part de marché à l'échelle mondiale⁽¹⁾, un mouvement de concentration s'est opéré depuis quelques dizaines d'années d'abord en Europe, puis aux États-Unis et enfin dans le reste du monde conduisant à l'émergence d'acteurs puissants et globaux.

Les marchés sont donc soumis à une forte concurrence et le Groupe se trouve ainsi en compétition à la fois avec des cimentiers nationaux tels qu'Oyak en Turquie ou Ciments du Sahel au Sénégal mais également avec des cimentiers multinationaux tels que Lafarge (France), Cemex (Mexique), Holcim (Suisse), HeidelbergCement (Allemagne) ou Italcementi (Italie), présents sur plusieurs des marchés du Groupe.

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport étant coûteux, le rayon d'action de la plupart des cimenteries ne dépasse généralement pas 300 km par voie terrestre. L'intensité concurrentielle se joue donc principalement au plan régional, avec des cimentiers disposant d'usines dans les zones de chalandise du Groupe. Hormis le cas de cimenteries qui bénéficient d'un accès maritime ou fluvial et qui peuvent expédier leur ciment à faible coût sur de grandes distances par bateau ou par chemin de fer dans certains pays, le marché du ciment reste local.

L'activité est en outre, comme mentionné aux paragraphes 5.2. et 8.1.1., très capitalistique et la construction de nouvelles capacités doit donc nécessairement s'appuyer sur la maîtrise foncière de réserves de carrières importantes et de qualité, sur l'obtention d'autorisation d'exploitation, sur l'existence de sources d'énergie accessibles ainsi que sur la présence d'un marché de proximité important et en croissance.

Par ailleurs, les acteurs présents sur un marché doivent être en mesure de fournir à leurs clients un service continu, en toutes circonstances, et un produit de qualité constante répondant à leurs attentes ainsi qu'aux normes en vigueur.

6.3.1.6. Les clients

La typologie des clients est similaire dans la plupart des régions du monde où le Groupe est implanté. Le Groupe vend, soit à des entreprises chargées de la mise en œuvre telles que des bétonniers, des préfabricants d'éléments en béton, des entrepreneurs dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), des autorités locales, des constructeurs de logements ou encore des artisans maçons, soit à des intermédiaires tels que des grossistes en matériaux de construction ou la grande distribution. Le poids relatif d'un type de clientèle peut cependant fortement varier d'une implantation à l'autre en fonction de la maturité du marché et des habitudes de mise en œuvre.

Par ailleurs, la commercialisation du ciment se fait en vrac ou en sac. Selon le niveau de développement du pays d'implantation, le mix du type de conditionnement (vrac/sac) ainsi que le mix du type de clientèle peuvent énormément varier. Ainsi, la filière du béton prêt à l'emploi étant extrêmement développée aux États-Unis, le Groupe vend essentiellement son ciment en vrac et en grande majorité à des bétonniers. A contrario, le Sénégal ne dispose pas encore d'une filière du béton prêt à l'emploi, et le Groupe y vend son ciment essentiellement en sac à des grossistes et à des détaillants.

6.3.1.7. Présentation des marchés du ciment

Le Groupe possède 15 cimenteries réparties dans huit pays, ainsi que cinq broyeurs à ciment implantés dans trois pays. Le tableau ci-dessous récapitule les volumes de ciment vendus par pays :

Volumes de ciment vendus

(en milliers de tonnes) (2)	2012	2011	2010
France	3 071	3 537	3 257
États-Unis	1 458	1 249	1 212
Suisse	893	888	845
Turquie	3 461	3 397	3 406
Sénégal/Mali/Mauritanie	2 896	2 851	2 399
Égypte	2 283	3 192	3 753
Italie	319	365	279
Inde	2 534	2 056	1 028
Kazakhstan	981	500	0
Total	17 894	18 035	16 179

⁽¹⁾ Source interne.

Les ventes de ciment intra-groupe ont représenté en valeur 17,2 % de l'activité du Groupe, avec une disparité importante allant de 0 % à 36 % selon les pays d'implantation.

Les différents marchés du ciment sont présentés ci-dessous, en détaillant leur taille et leur évolution sur les cinq dernières années. Les évolutions de prix sont traitées ci-après à la section 9. « Examen de la situation financière et du résultat » du présent Document de Référence.

(a) La France

Après une embellie en 2011, le marché de la construction est à nouveau mal orienté. Les mises en chantier sont en baisse significative de plus de 13 % pour le logement individuel et plus 9 % pour le logement collectif. Le ralentissement à été particulièrement sensible à partir du mois de septembre, avec de fortes disparités géographique cependant.

La tendance est similaire pour les travaux publics qui enregistrent un recul de 1,8 % sur l'année, plus particulièrement prononcé sur le dernier trimestre.

Berceau historique du Groupe, le marché français du ciment est mature, avec une consommation de 20,0 millions de tonnes en 2012⁽¹⁾. La consommation par habitant est d'environ 341 kg de ciment en 2011⁽²⁾.

Depuis 2007, le marché a reculé en volume de près de 20 %(3), soit une décroissance annuelle moyenne de 4,2 % sur la période. De 2009 à 2012, la consommation française de ciment a connu une décroissance moyenne annuelle de 0,7 %. Selon les organismes professionnels, en particulier le SFIC, la consommation de ciment devrait à nouveau diminuer en 2013.

Le ciment est commercialisé en France en vrac ou en sac :

- le vrac, qui représente environ 79 %⁽⁴⁾ de la consommation, est utilisé par les fabricants de béton prêt à l'emploi (57 %) et de pièces préfabriquées en béton (15 %) et par les entreprises du BTP, qui se fournissent en direct pour seulement 7 % de la consommation⁽⁵⁾.
- le sac, qui représente environ 21 % de la consommation en France, est distribué majoritairement via le négoce professionnel et, plus marginalement, via les grandes surfaces de bricolage aux utilisateurs, artisans, entreprises et particuliers(6).

L'industrie française du ciment est concentrée. Quatre groupes détiennent environ 94 % du marché⁽⁷⁾: il s'agit de Lafarge, Ciments Français (groupe Italcementi), Vicat et Holcim. Le Groupe est le 3e cimentier français (8), avec une production de ciment de 3,1 millions de tonnes en 2012.

Le Groupe exploite ainsi cinq usines de ciment artificiel, ainsi que deux autres usines où sont fabriqués divers produits à base de ciment prompt naturel. Du fait du positionnement géographique de ses sites, le Groupe est leader dans le Sud-Est (trois usines : Montalieu, Saint-Égrève et La Grave-de-Peille, et trois dépôts : Lyon port Édouard-Herriot, Décines et Chambéry). Ses deux autres usines en Auvergne (Créchy) et en Lorraine (Xeuilley), le broyeur de Fos-sur-mer et le dépôt de Chelles en Île-de-France permettent au Groupe de livrer le reste du territoire. En outre, les usines du Groupe présentent l'avantage d'être situées à proximité de grandes villes : Marseille, Nancy, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Nice.

Le Groupe exporte également une partie de sa production de ciment artificiel :

(en milliers de tonnes)	2012	2011	Variation
Domestique	2 780	3 154	- 11,8 %
Export	245	276	- 11,4 %
Total	3 025	3 430	- 11,8 %

La direction commerciale France basée à L'Isle-d'Abeau regroupe l'administration des ventes, le marketing, la logistique et la direction promotion-prescription en charge de la promotion des applications innovantes du bâtiment auprès du segment résidentiel et du secteur des travaux publics. Une cinquantaine de personnes réparties sur six directions régionales maillent le territoire économiquement accessible depuis les usines du Groupe. Le personnel technique des divisions commerciales des régions est chargé de répondre au quotidien aux questions des clients et prospects.

⁽¹⁾ Source: SFIC, 2011.

⁽²⁾ Source : Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).

⁽³⁾ Source: SFIC, 2011.

⁽⁴⁾ Source: SFIC, 2011.

⁽⁵⁾ Source: SFIC, 2011

⁽⁶⁾ Source: SFIC, 2011.

⁽⁷⁾ Source : Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012.

⁽⁸⁾ Source : Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012.

L'une des forces de l'activité cimentière du Groupe en France est son outil industriel. En effet, le Groupe maintient ses usines à un haut niveau de performance en investissant régulièrement dans son outil industriel. Ainsi, les travaux de modernisation de l'usine de Montalieu réalisés au cours des années précédentes, permettent de produire à un prix de revient compétitif.

Les prix de revient ont pu être contenus à un niveau satisfaisant grâce à :

- l'utilisation prioritaire des moyens de production les plus économiques, les ateliers les moins performants étant provisoirement mis en sommeil;
- un arbitrage continu des sources énergétiques en fonction de l'impact économique global ;
- un contrôle rigoureux des frais de fonctionnement.

(b) Les États-Unis

Au plan national, les dépenses de construction sont en hausse sensible de 7,7 % par rapport à 2011. Le secteur de la construction résidentielle a retrouvé une dynamique ; les mises en chantier affichant une hausse de 28 % par rapport à l'année précédente, dans un contexte d'accès au crédit toujours difficile. Le secteur non résidentiel est également bien orienté avec une hausse de 8,2 %.

En revanche, les dépenses de construction dans le secteur public sont en baisse de 2,6 % du fait, notamment, des restrictions dans un contexte d'incertitudes budgétaires liées au Fiscal Cliff.

Le marché américain du ciment, qui a culminé à plus de 128 millions de tonnes en 2005 et 2006, a connu une baisse moyenne annuelle d'environ 7,5 % depuis 2007 mais reprend depuis 2009 à un rythme moyen annuel de 3,4 %(1). La consommation domestique est estimée à 79,1 millions de tonnes en 2012⁽²⁾. La consommation par habitant est restée très basse en 2011 à 230 kg de ciment par an⁽³⁾.

Le tableau ci-dessous indique la consommation de ciment dans les deux régions des États-Unis dans lesquelles le Groupe est implanté⁽⁴⁾:

(en millions de tonnes)	2012	2011	Variation
Sud-Est	7,9	7,4	+ 6,0 %
Californie	7,4	6,9	+ 6,9 %
Total États-Unis	79,1	72,2	+ 9,6 %

Avec une production de ciment en 2012 d'environ 73,0 millions de tonnes, l'industrie cimentière américaine fournit environ 93 % de la consommation nationale, le solde étant importé, principalement du Canada, d'Asie et du Mexique⁽⁵⁾.

Après une année 2011 ayant vu la stabilisation de la consommation de ciment à un niveau historiquement bas, cette dernière est reparti à la hausse en augmentation de 9,6 % en 2012, bien loin néanmoins des sommets atteints au milieu de la décennie précédente. La part des importations est restée stable à environ 7 % par rapport à l'année précédente, les capacités installées s'étant à nouveau, mais plus modestement, ajustées à la baisse.

Les deux régions sur lesquelles le Groupe opère sont en croissance de 6 % pour le Sud-Est et de 6,9 % pour la Californie.

Le ciment est très largement commercialisé en vrac sur le marché américain :

- le vrac représente environ 96 % de la consommation : la première destination est le secteur public, suivie par le secteur résidentiel et enfin par le secteur privé non résidentiel⁽⁶⁾;
- le sac représente les 4 % restants de la consommation : ce faible pourcentage révèle le développement important de la filière béton prêt à l'emploi aux États-Unis⁽⁷⁾.

Le Groupe est implanté aux États-Unis depuis 1974 et exerce son activité cimentière par l'intermédiaire de sa filiale National Cement Company (NCC) dans deux régions différentes :

- région Sud-Est : la cimenterie de Ragland située dans l'Alabama près de la ville de Birmingham dessert le marché du Sud-Est des États-Unis : Alabama, Géorgie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Tennessee et Mississippi ;
- Californie : la cimenterie de Lebec située au nord de Los Angeles dessert le marché central et sud-californien.
- (1) Source: United States Geological Survey (USGS), 2013.
- (2) Source: United States Geological Survey (USGS), 2013.
- (3) Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).
- (4) Source: United States Geological Survey (USGS), 2013.
- (5) Source: United States Geological Survey (USGS), 2013.
- (6) Source: Portland Cement Association, 2012.
- (7) Source: Portland Cement Association, 2012.

Apercu des activités 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

Avec une production globale de ses deux usines de 1,46 million de tonnes de ciment en 2012 (soit 0,75 million de tonnes pour Ragland et 0,71 million de tonnes pour Lebec), NCC est le 14e producteur américain (1). Cependant, ces deux usines américaines sont distantes de plus de 3 000 km et opèrent donc sur deux marchés indépendants.

Les cinq premiers États producteurs ont été, par ordre décroissant, le Texas, la Californie, le Missouri, la Floride et le Michigan (2). Ensemble, ces cinq États ont représenté environ 42 % de la production aux États-Unis. De la même manière, les principaux États consommateurs⁽³⁾ sont le Texas, la Californie, l'Ohio, la Floride et l'Illinois. Les concurrents, du Groupe sur ses deux marchés d'implantation aux États-Unis sont HeidelbergCement, Holcim, Argos, Cemex, Vulcan et Buzzi Unicem dans la région Sud-Est, et Cemex, HeidelbergCement, CPC, Mitsubishi et TXI en Californie.

Les volumes de vente du Groupe en 2012 sont inscrits en hausse, de plus de 17 % par rapport à 2011, reflétant des spécificités régionales et les liens commerciaux durables que le Groupe a su lier avec ses clients.

La structure commerciale compte un responsable pour chaque cimenterie. Cette organisation permet un contact direct avec la clientèle locale, ainsi que de tenir compte des différences régionales (entre la Californie et la région Sud-Est) en termes de besoins et de cycles de consommation. Pour augmenter ses capacités de distribution, NCC dispose d'un réseau de points de distribution dans le Sud-Est, desservis par voie ferroviaire, qui lui permet d'atteindre le marché d'Atlanta et d'élargir sa zone de chalandise aux marchés de la Géorgie et de la Caroline du Sud en limitant

Fidèle à sa politique industrielle, le Groupe a régulièrement investi dans ses deux usines américaines pour améliorer leurs performances. Ainsi, l'usine de Lebec a bénéficié d'investissements importants ces dernières années qui lui ont permis de diminuer significativement ses coûts de production.

(c) La Suisse

Bien qu'un peu moins dynamique qu'en 2011, la croissance du secteur de la construction a été soutenue sur l'exercice 2012. La croissance de la population a maintenu la demande de logement à un niveau élevé. Des finances publiques saines et le besoin de rénovation des ouvrages d'infrastructures ont permis de maintenir le secteur des travaux publics à un niveau très élevé, avec par exemple le contournement de Bienne-marias Brugg, de Viège, le tunnel de Rosshaüsern ou l'autoroute transjurane.

Le marché suisse du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 1,7 % depuis 2007 et de 3,9 % depuis 2009⁽⁴⁾. En 2012, la consommation suisse de ciment est estimée à 4,9 millions de tonnes⁽⁵⁾ en hausse d'environ 4,2%, soit une consommation par habitant de 656 kg par an en 2011⁽⁶⁾, en hausse de 3% par rapport à 2010, un niveau élevé qui s'explique autant par la richesse du pays que par ses besoins importants en ouvrages de génie civil, du fait de son relief alpin.

Le marché suisse du ciment a la particularité d'être un marché essentiellement de vrac (à 95 %)(7). Ceci s'explique à la fois par la part importante des ouvrages de génie civil dans la consommation nationale et par une filière béton prêt à l'emploi très développée.

Les principaux producteurs sur ce marché sont Holcim, qui détient près des deux tiers du marché suisse, JuraCim (groupe CRH) et Vigier, filiale du Groupe⁽⁸⁾. Holcim est très présent dans l'est du pays, tandis que JuraCim et Vigier sont implantés dans la partie ouest du pays.

Le Groupe a fait l'acquisition en 2001 de Vigier Holding AG, maison mère de 35 sociétés opérant dans le Ciment, le Béton prêt à l'emploi, les Granulats et la Préfabrication de produits en béton en Suisse.

Le Groupe est, au travers de sa filiale Vigier, le 3e cimentier en Suisse⁽⁹⁾. En 2012, Ciments Vigier a consolidé ses parts de marché.

Vigier possède une cimenterie implantée à Reuchenette, à proximité de Bienne. Son marché naturel est donc la région des plateaux avec l'axe Bienne - Soleure, la région de Fribourg à Lausanne, Berne - Egenkingen et, plus au sud, l'Oberland bernois.

Les pouvoirs publics suisses se sont engagés dans plusieurs grands projets d'infrastructure, auxquels Vigier a apporté toute son expertise. Ainsi, dans le cadre du développement de la nouvelle ligne ferroviaire alpine suisse, Vigier a fourni du ciment, ainsi que des granulats et du béton au chantier du tunnel du Lötschberg (34,6 km) de 2003 à 2006. Vigier fournit également des matériaux pour la construction et l'équipement du tunnel du Gothard.

- (2) Source: United States Geological Survey (USGS), 2013.
- (3) Source: United States Geological Survey (USGS), 2013.
- (4) Source: CEMSUISSE, 2012.
- (5) Source: CEMSUISSE, 2012.

- (6) Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).
- Source: CEMSUISSE, 2008.
- (8) Source interne.
- (9) Source interne.



Le Groupe dispose d'une structure d'administration des ventes réduite sur cette activité Ciment en Suisse, du fait de l'existence d'un système de distribution via un intermédiaire. Ce type de distribution est une spécificité du marché suisse.

La cimenterie de Reuchenette dispose de réserves en carrières abondantes. Cette usine fonctionne majoritairement avec des combustibles secondaires, ce qui lui confère un avantage concurrentiel significatif en termes de coûts de production.

(d) La Turquie

Depuis vingt ans, l'urbanisation de la Turquie, la croissance démographique et l'importante migration de la population rurale ont soutenu la demande de construction résidentielle et industrielle ainsi que le développement des infrastructures. Les secteurs de la construction et des matériaux de construction sont tous deux corrélés à la croissance du produit intérieur brut. Après un redressement significatif en 2011, favorisé par la réallocation des investissements consécutivement aux « printemps arabes », ce dernier n'affiche qu'une croissance modeste d'environ 3 % pour l'année 2012, également marqué par la guerre civile syrienne qui pèse sur l'économie du pays et le budget de l'État turc.

Parallèlement, la croissance du secteur de la construction devrait afficher une croissance modeste en 2012 ; les neuf premiers mois ayant vu une croissance de 1 % qu'aucun changement de tendance n'est venu contredire au quatrième trimestre.

Après une croissance forte et continue, le marché du ciment en Turquie, a connu un ralentissement drastique en 2007 suivi de deux années de baisse consécutives. Il est reparti à un rythme soutenu, affichant une croissance à deux chiffres en 2010 et 2011 ; la croissance moyenne annuelle sur les trois dernières années s'élevant à 10 %. La croissance depuis 2007 est de plus de 27,5 %, soit une moyenne annuelle de 5 %⁽¹⁾. La consommation annuelle est estimée à 56,5 millions de tonnes en 2012⁽²⁾. La consommation de ciment a atteint 682 kg par an et par habitant en 2011⁽²⁾, traduisant les besoins d'infrastructure du pays. L'évolution de la consommation est assez disparate géographiquement : Le sud et l'est de l'Anatolie progressent de plus de 10 % sur l'année, les autres régions marquant le pas ; la région de la mer de Marmara affichant même un recul de près de 6 %.

Si le secteur cimentier turc demeure largement fragmenté, une concentration semble toutefois se dégager avec l'émergence d'acteurs multinationaux tels que Vicat, HeidelbergCement, Italcementi et Cementir (Italie) et de groupes turcs d'envergure nationale (comme Oyak, Sabanci et Nuh). Les principales zones de consommation de ciment en Turquie sont les zones urbaines de Marmara (Istanbul), d'Anatolie centrale (Ankara) ainsi que les régions touristiques de la Méditerranée (Antalya) et de la mer Égée. L'augmentation de l'offre générée par l'accroissement régulier des capacités de productions combinée au retournement de la tendance de consommation crée une situation de vive concurrence sur le marché. De ce fait, les producteurs turcs sont très actifs sur le marché export. Cette année encore, les événements dans les pays arabes ont pénalisé les exportations des producteurs turcs.

Le tremblement de terre de 1999 a conduit les autorités turques à renforcer la réglementation en matière de construction, ce qui a favorisé le développement de la filière BPE et par conséquent les ventes de ciment en vrac, qui représente environ les deux tiers des volumes vendus.

Le Groupe est présent en Turquie depuis 1991 avec l'acquisition de Konya Cimento et y est devenu, notamment avec l'acquisition de Bastas Baskent Cimento en 1994, un acteur significatif. Le Groupe possède deux cimenteries situées respectivement à Bastas (près d'Ankara) et à Konya (7e ville la plus importante du pays). L'usine de Bastas fournit le marché d'Ankara et de l'Anatolie centrale tandis que celle de Konya dessert le sud de l'Anatolie, ainsi que la côte méditerranéenne.

Ces deux cimenteries disposent d'une force commerciale propre, dédiée à leur zone de chalandise, afin d'être en contact direct avec la clientèle régionale. Le Groupe saisit par ailleurs des opportunités de développement à l'export, mais accorde la priorité au marché domestique.

La performance de l'activité Ciment du Groupe en Turquie a été favorisée, ces dernières années, par des réductions de coûts de production importantes et par des investissements significatifs sur les deux cimenteries. C'est ainsi qu'un second four Polysius a été implanté à Konya en 2002. De la même manière, le site de Bastas a bénéficié en 2007 du démarrage d'un second four Polysius d'une capacité de 5 000 tonnes/jour de clinker.

Source: TCMB, 2012 et estimation interne pour les sociétés non-membres.

⁽²⁾ Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).

(e) Le Sénégal et le Mali

En l'absence de statistiques officielles, le Groupe estime que le marché du ciment au Sénégal connaît une croissance moyenne annuelle d'environ 2,6 % depuis 2007 et de 4,5 % depuis 2009⁽¹⁾. La taille du marché a pratiquement doublé au cours des dix dernières années pour atteindre une consommation annuelle de 2,6 millions de tonnes en 2012⁽²⁾. La consommation par habitant est néanmoins limitée à environ 199 kg par an en 2011⁽³⁾.

Le marché des travaux publics, qui avait bénéficié en 2011 de projets d'infrastructures financés par l'État sénégalais, les aides d'états étrangers ainsi que par des organismes internationaux, s'est brutalement tari en mars 2012, à la suite des élections présidentielles et des difficultés budgétaires apparues alors. Le secteur résidentiel est néanmoins soutenu par la hausse du taux d'urbanisation et de la construction individuelle, financée majoritairement par le rapatriement de devises par la diaspora sénégalaise.

L'industrie cimentière sénégalaise, qui bénéficie d'un accès à des ressources de calcaire rares en Afrique de l'Ouest, alimente également les pays limitrophes qui ne possèdent pas de producteur domestique de clinker, formant la sousrégion suivante : Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, et plus particulièrement Mali et Gambie (la sous-région).

Ces exportations se font par route, rail et voie maritime. La première destination est le Mali, dont la consommation domestique est estimée à près de 1,5 million de tonnes/an⁽⁴⁾. Ces exportations vers le Mali ont représenté respectivement environ 0,9 million de tonnes en 2010 et 1,5 million de tonnes en 2011 et 2012⁽⁵⁾ ; les importations en provenance de pays tiers ayant pratiquement disparues. En revanche, un nouvel entrant a construit une usine et a commencé à opérer fin 2012.

Le ciment est très largement commercialisé en sac sur le marché sénégalais (à près de 97 %)⁽⁶⁾, le pays ne disposant pas encore de filière de béton prêt à l'emploi. Le Groupe estime gu'environ 82 % des ventes de ciment sont réalisées par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants, tandis que les 18 % restants sont destinées aux entreprises de BTP pour la réalisation de grands chantiers routiers et d'infrastructures, ainsi que, par exception, aux institutionnels qui financent ces grands travaux.

Le Groupe est présent au Sénégal depuis 1999. Sococim a maintenu ses parts de marché en 2012 dans un contexte de pression importante sur les prix.

Sococim a ouvert deux dépôts afin de mieux couvrir le territoire sénégalais et développer une relation de proximité avec ses clients. L'organisation commerciale est structurée selon un axe géographique, avec un service dédié à l'export et un autre au marché domestique. Les commerciaux se répartissent le territoire en six zones distinctes.

Par ailleurs, le Groupe est présent au Mali au travers de sa filiale Ciment et Matériaux du Mali (CMM). Son dépôt est approvisionné en ciment depuis l'usine de Rufisque par voie routière. Cette implantation permet au Groupe une meilleure pénétration du marché malien. La consommation de ciment au Mali est stable par rapport à 2011 à environ 1,5 million de tonnes ⁽⁷⁾, en croissance annuelle de 9,5 % par rapport à 2009 et de près de 7 % par rapport à 2007. Les ventes totales du Groupe y ont représenté en 2012 plus de 570 000 tonnes, en légère hausse par rapport à l'année précédente, dont 89 000 tonnes réalisées par CMM.

Dans le cadre de la politique industrielle du Groupe, Sococim a investi dans de nouveaux équipements destinés à réduire ses coûts d'exploitation et à accroître la capacité d'utilisation de l'usine dans son ensemble. Ainsi, un broyeur à charbon a été mis en service en 2004 et une nouvelle centrale électrique a été démarrée début 2007. Cette nouvelle centrale assure l'indépendance de la cimenterie vis-à-vis du distributeur sénégalais d'électricité. Cette politique s'est poursuivie en 2008 avec la mise en service d'un nouveau broyeur à ciment vertical et des ensacheuses associées, permettant une augmentation de la capacité de production ciment de l'usine tout en améliorant la performance énergétique. Enfin, la mise en service d'une nouvelle ligne de cuisson portant la capacité de production du Groupe au Sénégal à plus de 3,5 millions de tonnes de ciment, permet au Groupe de tirer profit du potentiel de croissance de l'Afrique de l'Ouest en bénéficiant de prix de revient compétitifs.

(f) L'Égypte

Le marché égyptien du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 8,3 % depuis 2007 et de 2,3 % depuis 2009⁽⁸⁾. Ce marché a été affecté par la guerre en Irak en 2003 et 2004, puis a retrouvé une croissance soutenue entre 2005 et 2010. En 2011, les évènements politiques ont fortement perturbé l'activité économique du pays, et en particulier du marché de la construction. En 2012, la stabilisation de la situation politique a permis un retour de la croissance économique. La consommation de ciment en Égypte a été d'environ 51,2 millions de tonnes⁽⁹⁾, soit une hausse d'environ 5,1 % par rapport à 2011. La consommation par habitant était en retrait en 2011 à environ 633 kg par an⁽¹⁰⁾.

- (1) Source interne.
- Source interne.
- (3) Source interne (consommations) et CIA, World Factbook (populations).
- (4) Source interne.
- (5) Source interne.

- (6) Source interne.
- Source interne.
- Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2012.
- Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2012.
- (10) Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).

L'Égypte compte, à ce jour, 19 sociétés actives de ciment réparties à travers le pays, avec néanmoins une concentration dans un rayon de 200 km autour de la capitale. Ces sociétés ont réalisé, en 2012, une production domestique estimée à environ 53,1 millions de tonnes(1).

L'industrie cimentière égyptienne présente l'avantage de disposer de faibles coûts de production, en dépit de hausses régulières du coût de l'énergie, et d'une situation géographique lui permettant d'exporter aisément, par voie maritime, ses excédents de production éventuels vers différentes régions du monde. Avec ses ports sur la Méditerranée, elle possède des voies d'accès principalement aux marchés européens et à celui de la Syrie, tandis que les ports de la mer Rouge permettent d'atteindre les pays du Golf et certains pays africains comme la Somalie, Djibouti, l'Érythrée et le Soudan.

En 2003, le Groupe a pris une participation stratégique de 25 % dans Sinaï Cement Company (SCC), de manière à se positionner sur ce marché émergent. Cette participation a été augmentée à partir de 2005 pour en prendre le contrôle. La cimenterie, ayant été implantée en 2001, détient un outil moderne et dispose de réserves abondantes de calcaire d'excellente qualité. Le Groupe a engagé en 2006 un projet de doublement des capacités de l'usine. La seconde ligne de cuisson a démarré en juin 2008. SCC a été la seule cimenterie à mettre en service une nouvelle ligne complète en 2008, lui permettant ainsi de répondre à la forte croissance du marché local. Ce dispositif a été complété en 2010 par le démarrage d'un quatrième broyeur à ciment et par l'optimisation des trois broyeurs existants.

Selon les estimations du Groupe, SCC est le 9e producteur égyptien⁽²⁾, avec une production vendue d'environ 2,3 millions de tonnes de ciment en 2012, en recul de près de 28,5 % par rapport à 2011. Le repli s'explique essentiellement par des difficultés d'approvisionnement en énergie et par un environnement sécuritaire très dégradé dans la région où opère le Groupe ainsi que par l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché égyptien.

Deux nouveaux projets ont été initiés en 2012 pour une capacité totale théorique ciment de 3,4 millions de tonnes.

(g) L'Italie

Le marché du BTP en Italie reste en forte récession, en particulier dans le secteur public, où les mises en chantier ont été une nouvelle fois fortement réduites.

Le marché du ciment en Italie s'était maintenu entre 46 et 47 millions de tonnes entre 2004 et 2007. Depuis cette date, la consommation de ciment s'est repliée à un rythme annuel de plus de 11 %, pour s'établir en 2012 à environ 24,5 millions de tonnes⁽³⁾, en baisse de 22,6 % par rapport à l'année 2011. Cependant, la consommation par habitant reste l'une des plus fortes d'Europe à 535 kg par an en 2011⁽⁴⁾, comparable aux autres pays d'Europe du Sud du fait des habitudes locales de construction et de rénovation et de la poursuite de l'effort de construction d'infrastructures.

En mai 2003, dans le but de renforcer sa présence en Europe et de poursuivre la progression géographique naturelle de ses investissements, le Groupe a racheté 100 % de Cementi Centro Sud (CCS), société propriétaire d'un site de broyage de ciment dans le port d'Oristano, sur la côte occidentale de la Sardaigne, ainsi que d'un terminal cimentier dans le port de Tarente. CCS exploite également un second terminal sur le port d'Imperia. Si CCS n'occupe pas une place significative sur le marché italien du ciment avec 0,32 million de tonnes vendues, cette implantation constitue, pour le Groupe, une position stratégique d'observation, dans la mesure où ce pays dispose d'une industrie cimentière encore fragmentée, avec une vingtaine de producteurs présents sur le marché.

Les installations de ces trois unités permettent la fabrication et la manutention de ciment à moindre coût. Elles permettent également d'importer du clinker à faible coût de plusieurs pays du bassin méditerranéen.

(h) Le Kazakhstan

Après un fort ralentissement en 2008 consécutif à l'impact de la crise financière mondiale sur le système bancaire local et la stabilisation des années 2009 et 2010, le secteur de la construction a retrouvé une dynamique de croissance en 2011, tant dans le secteur du bâtiment que des travaux publics qui s'est confirmée en 2012. La consommation de ciment, a progressé de plus de 10 % en 2012⁽⁵⁾ par rapport à l'année précédente, sous l'impulsion de grands projets d'infrastructures, comme le corridor routier Europe de l'Ouest / Chine de L'Ouest. Les importations, principalement en provenance de Russie, d'Iran et d'Ouzbékistan, sont restées stables à environ 0,9 million de tonnes, soit environ 13% de la consommation, l'augmentation des capacités de production nationales ayant permis d'absorber la hausse de la demande. Les prix ont été orientés à la hausse en raison de la forte demande, en particulier durant la saison haute.

⁽¹⁾ Source interne.

Source interne.

⁽³⁾ Source AITEC, 2012.

⁽⁴⁾ Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd. Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).

⁽⁵⁾ Source interne.

La consommation de ciment qui a atteint près de 7,0 millions de tonnes en 2012⁽¹⁾ devrait atteindre à moyen terme 9 à 10 millions de tonnes soutenue par la croissance de la population urbaine et par la hausse continue du revenu par habitant, liée aux importants revenus du secteur des matières premières. Un ambitieux programme de construction («Logement 2020 ») résidentiel a par ailleurs été annoncé. En 2011, la consommation par habitant est d'environ 497 kg par an⁽²⁾.

Le Groupe s'est implanté au Kazakhstan en 2007 par la prise de contrôle de la société portant le projet de construction d'une usine greenfield, en partenariat avec la société Homebrocker et la Société Financière Internationale (SFI) qui a mis en place le financement du projet. A l'issu des différentes augmentations de capital, la structure juridique des opérations au Kazakhstan est la suivante :

- Mynaral TAS, société commune détenue à 86 % par Vigier, filiale du Groupe, à 10 % par la SFI et à 4 % par Homebrocker, détient les titres miniers et les droits fonciers y afférents ;
- Jambyl Cement Production Company, filiale à 100 % de Mynaral Tas, produit et commercialise le ciment.

L'usine de Jambyl Cement est située à proximité du lac Balkach, à environ 400 kilomètres d'Almaty et 900 kilomètres d'Astana. D'une capacité ciment de 1,2 million de tonnes, elle a poursuivi en 2012 sa montée en puissance avec une production de près de 1 million de tonnes, soit près du double de l'année précédente. Placée le long de l'axe routier et ferroviaire Almaty / Karaganda / Astana, l'usine approvisionne, essentiellement par le rail, la zone d'Almaty et de ses environs, la région sud (Taraz, Chymkent) ainsi que le centre et la région d'Astana.

(i) Mauritanie

Au cours du deuxième semestre 2008, le Groupe a consolidé sa position en Afrique de l'Ouest en acquérant 65 % de la société BSA Ciment qui opère, depuis début 2008, un broyeur à ciment à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Cette acquisition a permis au Groupe :

- de prendre pied sur le marché mauritanien et d'être en position d'en appréhender la croissance ;
- de consolider sa position stratégique au Mali en se positionnant sur les voies d'accès au nord-ouest du pays ;
- de disposer d'un débouché pour les capacités clinker supplémentaires de Sococim au Sénégal, consécutivement à la mise en service du nouveau four en octobre 2009.

BSA Ciment possède un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication. Le broyeur, de marque Polysius, dispose d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes. Ces installations sont situées à proximité de la principale zone portuaire du pays.

Si la construction résidentielle reste dynamique, le secteur des travaux publics souffre d'un manque de financement engendré par les difficultés budgétaires de l'état mauritanien. Dans ce contexte, la consommation de ciment en 2012 est estimée à environ 0,7 million de tonnes⁽³⁾, en hausse de plus de 7 % par rapport à l'année précédente.

BSA Ciment, avec 0,2 million de tonnes de ciment vendues, continue de développer son activité commerciale en privilégiant une démarche « qualité ».

(j) Inde

Au cours des dix dernières années, l'Inde a connu une progression annuelle moyenne de son PIB de plus de 7 %. Sa croissance pour 2012 est ainsi estimée à 5,3 %, soit un plus bas sur les dix dernières années. Le pays profite d'une main d'œuvre qualifiée abondante qui lui permet de se développer notamment dans le secteur des services.

Le marché du ciment en Inde a connu une hausse moyenne annuelle de 8,8 % depuis 2007 et de 7,5 % depuis 2009, s'inscrivant dans un historique de constante progression depuis 2004. La consommation annuelle, en hausse de 8,7% par rapport à l'année 2011, est estimée à 254 millions de tonnes en 2012⁽⁴⁾, faisant de l'Inde le deuxième marché mondial du ciment. Au demeurant, la consommation de ciment par habitant reste assez faible à $189 \, \mathrm{kg}$ par an en $2011^{(5)}$.

La population de l'Inde s'élève à 1,21 milliard d'habitants, dont 30 % d'urbains, et l'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé de la planète aux environs de 2030. Bien que la crise économique mondiale ralentisse la croissance indienne, la progression de la consommation annuelle de ciment devrait rester soutenue, alimentée par la croissance de la population (1,3 % estimée en 2012) et sa nucléarisation, conjuguée aux importants programmes d'infrastructures prévus (routes, rails, barrages, irrigation, ports et aéroports, etc.).

La consommation de ciment dans les États de l'Inde du sud où le Groupe opère (Andhra Pradesh, Tamil Nadu, Karnataka, Kerala et Goa) ainsi que dans l'État du Maharashtra est estimée sur l'année 2012 à 96,1 millions de tonnes, en hausse de 3,8 %⁽⁶⁾par rapport à 2011.

- Source interne.
- (2) Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).
- (3) Source interne.

- (5) Source: Etude « Building Materials » de Jefferies International Ltd, Août 2012 (consommations) et CIA, World Factbook (populations).
- (6) Source interne.

Le 28 juin 2008, le Groupe a annoncé la création d'une société commune avec le cimentier indien Sagar Cements implanté dans l'État de l'Andhra Pradesh, présent depuis 25 ans sur le marché indien et doté d'une capacité de 2,5 millions de tonnes avec le démarrage de sa nouvelle ligne en juillet 2008.

Vicat Sagar Cement a entrepris en 2010 la construction d'une cimenterie greenfield dans le sud de l'Inde, à 700 kilomètres de Mumbai et à 170 kilomètres d'Hyderabad, dont les ateliers ont été progressivement démarrés à la finde l'année 2012. Cette nouvelle usine se situe dans le cluster de Gulbarga, situé dans l'État du Karnataka. La commercialisation de sa production a débuté à la fin du premier trimestre 2013 (voir également sections 5.2.2. « Principaux investissements en cours et en projet », et 12.2.3. « Investissements industriels »). Au 31 décembre 2012, le Groupe détient 53 % de cette société commune.

La nouvelle usine met en œuvre des techniques cimentières de dernière génération (broyeur à cru à rouleaux, tour de préchauffage à six étages, filtres à manche, stockages clinker, charbon et matières premières couverts....) et aura sa propre centrale électrique. Elle sera raccordée au réseau ferré et pourra fournir les États du Karnataka, Maharashtra, Andhra Pradesh et les principales métropoles que sont Mumbai, Pune, Bangalore et Hyderabad.

Par ailleurs, le Groupe a fait l'acquisition en avril 2010 de 51 % de la société Bharathi Cement (BCCPL) essentiellement par le biais d'une augmentation de capital réservée. BCCPL possède une cimenterie moderne située dans le sud de l'Andhra Pradesh, composé de deux lignes de production qui représentent fin 2012 une capacité annuelle totale de 5 millions de tonnes de ciment. Par cette acquisition, Vicat est devenu un acteur majeur du sud de l'Inde. Des synergies entre les deux entités contrôlées par le Groupe sont en cours de mise en place.

Bharathi Cement, dont la production a débuté en octobre 2009, est parvenu à s'implanter sur le marché du Sud de l'Inde et dans le Maharashstra où la société a vendu plus de 2,5 millions de tonnes au cours de l'année 2012.

Le Groupe dispose avec Bharathi Cement d'une capacité de 5 millions de tonnes à fin 2012, et d'une capacité de 2,8 millions de tonnes avec la mise en service de l'usine de Vicat Sagar Cement, soit un total de 7,8 millions de tonnes, qui lui permettront d'accompagner la forte croissance du marché du Sud de l'Inde et de s'y affirmer comme un acteur significatif.

6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats

L'activité Béton & Granulats représente 36 % du chiffre d'affaires du Groupe, soit plus de 826 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2012 (818 millions d'euros en 2011 et 716 millions d'euros en 2010), et 15,4 % de l'EBITDA du Groupe pour cette même période (15,9 % en 2011 et 12,4 % en 2010).

Les métiers du Béton prêt à l'emploi & Granulats sont gérés au sein de la même activité, du fait de la similarité de leurs clientèles et de la logique d'intégration verticale mise en œuvre par le Groupe. Le béton et les granulats constituent, tout comme le ciment, des composants essentiels des projets de construction dans le monde entier. L'intégration des métiers du Béton prêt à l'emploi & Granulats s'est faite dans chacun de ces pays par l'acquisition et la création de nombreuses sociétés. Fin 2012, les sociétés du Groupe exploitaient 72 carrières de granulats ainsi que 246 centrales à béton réparties dans sept pays, et avaient vendu 21,5 millions de tonnes de granulats et plus de 7,9 millions de m³ de béton.

Le Groupe a d'abord développé son activité dans le béton prêt à l'emploi et les granulats en France par des investissements au cours des années 1980. Puis le Groupe a poursuivi son objectif d'intégration verticale par des acquisitions sélectives, prioritairement dans les zones de chalandise de son activité Ciment, ainsi que par le développement de son outil industriel dans les implantations existantes.

6.3.2.1. Les produits

(a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'adjuvants et d'eau, qui durcit pour former un matériau de construction dont les principales qualités sont la résistance à la traction et à la pression, la durabilité, les temps de prise, la facilité de pose et la maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction. Les qualités et performances d'un béton ne peuvent être obtenues et garanties que si la formulation physico-chimique du béton, ainsi que son cycle de production sont rigoureusement respectés. Pour qu'un béton soit parfaitement formulé, les différents composants doivent être précisément dosés, dans un ordre et à un rythme déterminés. Ensuite, le malaxage doit être continu et homogène. Ces contraintes de production sont les raisons pour lesquelles un béton fabriqué en centrale est d'une qualité et d'une régularité supérieures à tout béton fabriqué manuellement ou en bétonnière. C'est la raison essentielle du développement du BPE, qui permet de garantir le respect des normes inscrites dans les cahiers des charges des travaux de construction.

Apercu des activités 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

Le Groupe offre un très large éventail de bétons, allant du béton ordinaire aux bétons spéciaux, développés pour des applications spécifiques par son laboratoire de recherche et développement, répondant ainsi aux besoins et contraintes de ses clients :

- Béton ordinaire, pour lequel le producteur garantit le type de ciment ainsi que la force de compression au bout de 28 jours (gamme de résistance 20 à 40 MPa);
- Béton Haute Performance (BHP), dont la composition est élaborée sur mesure, notamment pour la teneur en ciment (gamme de résistance de plus 50 MPa);
- Béton de fibres, pour la réalisation de structures plus fines, ayant une meilleure tenue à la fissuration. Le Béton Composite Vicat fait partie de cette catégorie ;
- Bétons spéciaux, développés et perfectionnés dans les laboratoires du Groupe pour répondre au cas par cas aux besoins précis des clients.

Les laboratoires de recherche et développement du Groupe conçoivent des bétons innovants offrant des perspectives d'applications nouvelles ou permettant une mise en œuvre facilitée. Ce point est développé à la section 11. « Recherche et développement, brevets et licences » du présent Document de Référence.

(b) Granulats

Principale matière première consommée dans le monde après l'eau, les granulats (sables et graviers) sont des matériaux naturels utilisés dans la fabrication du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte. Ce sont également les matériaux de base pour la construction des routes, des remblais et des constructions. La plupart de ces granulats proviennent de roches concassées (habituellement du calcaire ou du granite), ou d'extraction de sables et de graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Il existe plusieurs types de granulats, qui se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier la granulométrie et la dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné.

En 2012, le Groupe a produit et vendu 21,5 millions de tonnes de granulats dans cinq pays (France, Suisse, Turquie, Sénégal et Inde).

6.3.2.2. Les procédés de fabrication

(a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau en différentes proportions, dans les centrales à béton. Le mélange obtenu est ensuite chargé dans les « toupies » et camions spéciaux, où il est, généralement, à nouveau malaxé avant d'être livré aux clients. La majeure partie des matières premières constitutives du béton (notamment le ciment et les granulats) est approvisionnée auprès du Groupe. Le béton est produit dans des dispositifs industriels faiblement capitalistiques, qui comportent des zones de stockage et des équipements destinés à mélanger les matières premières dans les proportions voulues et à charger le mélange, devenu du béton, dans les camions malaxeurs. La plupart des installations de production de béton sont fixes, mais le Groupe exploite également un certain nombre de dispositifs mobiles, installés sur les sites de construction (généralement les plus importants) de ses clients, en fonction de leurs besoins.

On peut faire varier les proportions de ciment et de granulats, ajouter des adjuvants chimiques (tels que des retardateurs ou des accélérateurs de prise), ainsi que remplacer une partie du ciment par des dérivés comme les cendres volantes ou le laitier, en vue d'obtenir les propriétés voulues par le client. Il faut par conséquent une grande expertise technique et un contrôle qualité sans faille pour traiter les nombreux aspects de la construction auxquels les clients du Groupe ont à faire face, tels que le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle.

Par ailleurs, lors de la commercialisation du béton, la logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité.

Les prix des matières premières varient considérablement en fonction des marchés nationaux sur lesquels le Groupe opère. En général, les matières premières représentent environ 70 % du total des coûts de production et de livraison du béton. Le ciment représente globalement plus de la moitié de ce coût. La livraison constitue la deuxième composante du coût, aux environs de 20 % du coût total.

(b) Granulats

Les granulats peuvent provenir de roches massives ou de roches meubles :

- roches massives : la roche est abattue à l'explosif, avant d'être concassée, criblée puis lavée. Ces granulats sont ensuite principalement destinés au terrassement, à la fabrication d'enrobés, de blocs ou de parpaings, mais aussi de plus en plus à l'élaboration du béton ;
- roches meubles : ces roches proviennent de la sédimentation de dépôts fluviaux ou glaciaires. Elles peuvent être exploitées hors d'eau, en gradins de 5 à 8 mètres de hauteur, ou alors en eau en utilisant des dragues. Ces granulats nécessitent moins de concassage mais doivent être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées.

6.3.2.3. Les outils de production

(a) Béton prêt à l'emploi

Le Groupe exploitait, dans l'ensemble des pays où il est présent, 246 centrales à béton au 31 décembre 2012. Ces centrales sont situées à proximité des lieux de consommation du béton dans la mesure où, compte tenu des temps de prise, le béton préparé en centrale doit être livré sur le lieu de mise en œuvre dans un délai maximum d'une heure et demie. Le rayon d'action d'une centrale est généralement compris entre 20 et 30 km, dépendant également des conditions de circulation de la zone.

Une centrale de fabrication de béton prêt à l'emploi est composée de silos (ciment, sables et gravillons), de cuves de stockage des différents adjuvants (tels que les plastifiants) et d'une cuve de préparation du béton. Les composants du béton, que sont le ciment, le sable et les gravillons, sont introduits dans la cuve de préparation par gravité. Les qualités et les performances d'un béton ne peuvent être garanties que si la formulation est très précise et son cycle de production rigoureusement respecté. Le dosage de l'eau en particulier doit être très précis et le malaxage doit être continu et homogène. Pour répondre à toutes ces contraintes, les centrales à béton du Groupe ont été fortement automatisées, afin d'assurer la précision du processus.

Enfin, le béton préparé en centrale est chargé par gravité dans un camion malaxeur, également appelé camion toupie, qui livre le béton sur le chantier. Le Groupe possède ainsi une flotte de camions malaxeurs, tout en ayant également recours à des locatiers auxquels il sous-traite la livraison du BPE.

(b) Granulats

La production de granulats nécessite des équipements lourds en carrière, tant pour l'exploitation de roches massives que pour celle de roches alluvionnaires. L'abattage et le concassage de roches massives nécessitent l'utilisation de chargeuses, d'engins de transport et de concasseurs. L'extraction de roches alluvionnaires est réalisée à l'aide de dragues. Dans les deux cas, le transport des granulats sur site de traitement se fait le plus souvent par bandes transporteuses.

Les extractions se font sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. Celui-ci maintient le niveau de ses réserves par acquisitions et par l'obtention et le renouvellement de permis d'extraction.

6.3.2.4. Les implantations

Le Groupe a mis en place en France, en Suisse et en Turquie, une intégration verticale complète et exerce donc, dans ces pays, ses trois métiers de base que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

Aux États-Unis, le Groupe a développé un réseau de centrales à béton dans chacune des deux régions où il est implanté. La filiale américaine s'approvisionne en granulats auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe.

Au Sénégal, le Groupe a investi dans une activité Granulats, au travers de deux acquisitions en 2001 et 2004, complétées en 2010 par l'acquisition d'un terrain contiguë afin d'augmenter ses réserves de basalte. Au-delà des utilisations routières de ces matériaux, le Groupe s'est positionné en amont du marché du BPE afin d'anticiper son émergence.

En Mauritanie, le Groupe a investi en 2008 dans un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication lui permettant de renforcer son maillage en Afrique de l'Ouest.

En Inde, consécutivement à son acquisition par le Groupe, Bharathi Cement a fait l'acquisition d'une carrière de granulats dans la proche banlieue de Bangalore.

Apercu des activités 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

6.3.2.5. Positionnement concurrentiel

Le Groupe a produit, en 2012, plus de 7,9 millions de m³ de béton, dont 39,0 % en France, 20,9 % aux États-Unis, 30,9 % en Turquie et 9,2 % en Suisse. Les 246 centrales du Groupe sont situées à proximité des principales cimenteries du Groupe et maillent les territoires afin de pouvoir alimenter les chantiers régionaux ainsi que les centres urbains.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de béton commercialisés ces trois dernières années :

Volumes vendus

(en milliers de m³)	2012	2011	2010
		1	
France	3 093	3 165	2 867
États-Unis	1 658	1 600	1 429
Turquie	2 447	2 444	2 971
Suisse	729	757	481
Mauritanie	1	3	1
Total	7 928	7 969	7 749

Les barrières à l'entrée étant peu élevées, le marché du BPE est très atomisé, avec un nombre important d'acteurs, comprenant à la fois des cimentiers et des groupes industriels internationaux, ainsi que des opérateurs indépendants.

L'activité Granulats du Groupe exploite 42 carrières en France, 20 en Suisse, 7 en Turquie, 2 au Sénégal et 1 en Inde, avec une production de 21,5 millions de tonnes de granulats en 2012. Les granulats produits par les sites français du Groupe représentent environ 47,3 % de la production totale de granulats du Groupe.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de granulats commercialisés ces trois dernières années :

Volumes vendus

(en milliers de m³)	2012	2011	2010
France	10 185	11 251	10 346
Turquie	5 428	4 794	5 555
Suisse	2 854	2 930	2 469
Sénégal	2 623	2 968	2 396
Inde	426	276	-
Total	21 516	22 219	20 766
		<u> </u>	·

Le marché des granulats est dans son ensemble assez atomisé et fragmenté en de nombreux marchés locaux. Les différents acteurs sont des carriers nationaux voire régionaux, des entreprises du secteur du BTP qui se sont intégrées en amont, ainsi que les groupes industriels internationaux de fourniture de matériaux de construction.

Le Groupe privilégie l'exploitation de carrières situées à proximité des marchés de consommation, de manière à disposer de meilleurs coûts de production. L'accès à la clientèle s'en trouve facilité, les frais de transport réduits, et la distribution est suffisamment souple pour satisfaire divers types de commande, qu'il s'agisse de la livraison de quelques tonnes de sable ou de milliers de tonnes destinées à combler un important chantier d'autoroute, ou encore de fournir des habitations individuelles.

6.3.2.6. Les clients

Les granulats, majoritairement transportés par voie terrestre, sont vendus principalement sur les marchés locaux, en raison des coûts de transport élevés. Cependant, les carrières bénéficient parfois d'accès à des voies de transport fluvial ou de chemin de fer, ce qui permet d'expédier des granulats à des distances importantes, pour distribution sur des marchés locaux plus éloignés.

Le Groupe vend principalement ses granulats à des producteurs de BPE et prioritairement aux centrales à béton du Groupe, à des fabricants de produits préfabriqués (parpaings, pavés, etc.), à des producteurs d'asphalte, à des entrepreneurs de travaux publics, à des maçons ainsi qu'à des entreprises du bâtiment de toutes tailles. Sur certains marchés, il vend des volumes substantiels de granulats destinés à différents procédés industriels tels que celui de la fabrication de l'acier.

Le béton prêt à l'emploi est vendu principalement à des entrepreneurs de BTP, allant des grands groupes internationaux du bâtiment à des entreprises de construction de maisons individuelles, à des agriculteurs ou à des particuliers. Les centrales servent des commandes de marché de travaux planifiées, ainsi que des demandes de livraisons immédiates sous centrale.

6.3.2.7. Les marchés

(a) La France

Après une stabilisation en 2010 (+ 0,9 %) et une hausse significative en 2011 (+ 11 %), le marché du BPE s'est à nouveau affaibli, affichant une baisse de 6,5 %⁽¹⁾ par rapport à 2011.

Le marché du BPE en France a connu une baisse moyenne annuelle d'environ 2,9 % depuis 2007 et une hausse moyenne annuelle de 1,6 % depuis 2009 (2). En 2012, le marché du BPE a représenté près de 39 millions de m³ de béton, produit par 1 873 centrales réparties sur tout le territoire français⁽³⁾.

Production

(en milliers de m³)	2012	2011	Variation
Auvergne	710	800	- 11,3 %
Bourgogne	874	975	- 10,3 %
Centre	1 276	1 461	- 12,7 %
Franche-Comté	621	637	- 2,5 %
Île-de-France	5 429	5 757	- 5,7 %
Lorraine	1 094	1 188	- 7,9 %
Midi-Pyrénées	2 292	2 508	- 8,6 %
Nord-Pas-de-Calais	1 673	1 897	- 11,8 %
Provence	3 848	4 051	- 5,0 %
Rhône-Alpes	4 428	4 691	- 5,6 %
Total France	38 931	41 614	- 6,5 %

Le Groupe exploite 145 centrales à béton en France, qui ont réalisé une production de près de 3,1 millions de m³ en 2012, en baisse de 2,3 % par rapport à l'année précédente.

Le Groupe est présent dans les régions Rhône-Alpes, PACA, Midi-Pyrénées, Centre-Auvergne, Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France et dans le quart nord-est de la France. Le Groupe exploite une flotte d'environ 610 camions malaxeurs pour réaliser les livraisons sur chantier. En France, le Groupe fournit l'essentiel du ciment et environ un tiers des granulats consommés par l'activité BPE, ce qui témoigne d'une intégration verticale avancée de ses activités.

⁽¹⁾ Source: Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNRPE), 2012

⁽²⁾ Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2012.

⁽³⁾ Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2012.

Apercu des activités 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

En France, l'équipe technico-commerciale de la division BPE du Groupe bénéficie de la collaboration de Sigma Béton, unité essentielle du Centre Technique Louis Vicat (CTLV) spécialisée dans les secteurs du béton prêt à l'emploi, des granulats et des produits routiers, dotée de la certification ISO 9002 pour la formulation, l'analyse et le contrôle des granulats, du ciment et du béton. En outre, Sigma Béton exerce une activité de formation, de recherche et développement et des services d'analyse des bétons livrés à des producteurs, à des industriels du secteur des produits en béton et à des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.

Le marché français des granulats représentait 362 millions de tonnes en 2012⁽¹⁾ (hors matériaux recyclés), en baisse de 4,5 % par rapport à 2011, provenant de l'exploitation d'environ 3 500 carrières. Le Groupe dispose de 63 sites dont 42 carrières, qui lui ont permis de produire et de commercialiser 10,2 millions de tonnes de granulats en 2012, soit environ 2,8 % du marché national⁽²⁾. Le Groupe se positionne parmi les dix premiers producteurs de granulats en France.

La stratégie du Groupe pour son métier Granulats en France est de se concentrer sur les régions où il dispose déjà d'une présence dans le BPE. Le Groupe acquiert régulièrement des sociétés détenant des centrales à béton et des carrières de granulats. En 2012, le Groupe a ainsi acquis la société Béton Chatillonnais (2 centrales), 2 centrales de la société AM Béton et 3 centrales de la société FABEMI.

En 2012, l'activité Granulats du Groupe en France a reculé de 9,5 % (par rapport à une production en 2011 d'environ 11,3 millions de tonnes) avec une situation contrastée selon les régions.

(b) Les États-Unis

Le marché américain du béton prêt à l'emploi est estimé à environ 221 millions de m³ pour l'année 2012(3). Le BPE est très largement répandu aux États-Unis. Le marché, après une chute de 15 % en 2008 et de 27 % en 2009, s'est stabilisé en 2010 avant de se redresser en 2011 et en 2012 de respectivement 3,3 % et 8,8 %. Néanmoins, ce niveau reste inférieur de plus de 30 % aux plus hauts de la décennie passée. Cette moyenne synthétise cependant des situations régionales fort différentes. Le marché reste très concurrentiel, on y trouve à la fois des acteurs importants et fortement intégrés, tels que Cemex ou Lafarge, mais également encore beaucoup de petits producteurs indépendants actifs au plan local.

Le Groupe exploite 44 centrales sur le territoire américain, dans les deux régions où il est implanté, qui ont réalisé une production globale de 1,7 millions de m³ en 2012 (dont 70 % en Californie et 30 % en Alabama), en hausse de 3,6 % par rapport à la production globale en 2011. L'évolution des volumes de vente du Groupe varie en fonction des régions et est déterminée par l'activité résidentielle. Compte tenu de l'étendue du marché américain, ne sont présentés ci-dessous que les deux marchés régionaux sur lesquels le Groupe est implanté.

Le marché du BPE sur lequel le Groupe opère dans la région Sud-Est, soit l'Alabama et la Géorgie, a représenté, en 2012, une production de près de 8,1 millions de m³ en augmentation de 8,7 % par rapport à 2011⁽⁴⁾, l'amélioration étant particulièrement sensible en Géorgie.

Le marché du BPE en Californie a représenté, en 2012, une production de 20,9 millions de m³, en hausse de 8,0 % par rapport à l'année précédente⁽⁵⁾.

(c) La Suisse

Le marché du BPE en Suisse a connu une croissance moyenne annuelle de 1,5 % depuis 2007 avec une stabilité sur les années 2007 et 2008. Après un fléchissement en 2009, le marché est reparti à la hausse et a progressé en moyenne de 4,0% par an depuis 2009⁽⁶⁾. D'après les estimations du Groupe, le marché s'est contracté en 2012 de l'ordre de 4 à 5 %, avec de fortes disparités régionales, pour atteindre 11,9 millions de m³. Le marché du BPE y est très développé avec un maillage très dense.

Au travers de Vigier et de ses filiales, le Groupe possède 23 centrales à béton réparties sur la moitié ouest de la Suisse dans quatre régions. Ces centrales ont réalisé en 2012 une production de 0,73 million de m³, en baisse de 3,7 % par rapport à l'année précédente (la production ayant cru de 57 % en 2011).

Vigier exploite 20 sites de granulats, situés à proximité des centrales à béton. Ces carrières sont généralement de taille plus modeste qu'en France et sont essentiellement destinées à fournir les besoins des centrales à béton. La production de granulats de Vigier a diminué par rapport à l'année précédente de 2,5 %, elle s'est élevée à 2,8 millions de tonnes en 2012.

- (1) Source: Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (UNICEM), 2012.
- (2) Source : Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (UNICEM), 2012.
- (3) Source: National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2011 et estimation interne pour 2012.
- (4) Source: National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2011 et estimation interne pour 2012.
- (5) Source: National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2011 et estimation interne pour 2012.
- (6) Source: European Ready Mix Concrete Organization (ERMCO), 2011 et estimation interne pour 2012.

(d) La Turquie

Le marché du BPE en Turquie a connu une croissance moyenne annuelle de 4,1 % depuis 2007 et de 11 % depuis 2009⁽¹⁾. Le BPE est apparu au début des années 1980 en Turquie et s'est très rapidement développé à partir du début des années 1990. À la suite du tremblement de terre de 1999, le gouvernement turc a imposé de nouvelles normes destinées à améliorer la qualité des constructions, ce qui a bénéficié à l'activité BPE dans son ensemble sur ces cinq dernières années, au détriment du béton préparé manuellement. Le marché turc du BPE est estimé à environ 91,5 millions de m³ en 2012⁽²⁾, en hausse d'environ 1 % par rapport à l'année précédente.

Le Groupe s'est implanté en Turquie à partir de 1991 et a développé une activité BPE dans la région de l'Anatolie centrale, autour des villes d'Ankara et de Konya. Fin 2012, le Groupe exploitait 33 centrales, dont 14 dans la région d'Ankara et 19 dans la région de Konya, leur production ayant atteint 2,4 millions de m³ stable par rapport à l'année 2011.

L'activité BPE en Turquie doit s'adapter aussi bien aux conditions climatiques très rigoureuses dans la partie centrale du pays, qu'aux contraintes liées à l'activité touristique du pays. Ainsi, le Groupe exerce son activité BPE de façon alternée: il fournit du printemps à l'automne principalement les régions d'Ankara et de Konya, et alimente, durant la période hivernale et de basse saison touristique, les chantiers de construction sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire.

Le marché des granulats en Turquie est estimé à environ 300 millions de tonnes en 2012⁽³⁾, en hausse par rapport à 2011. Le Groupe exploite en Turquie sept carrières, dont la production totale de granulats a été de 5,4 millions de tonnes en 2012 (en hausse de 13,2 % par rapport à 2011) : cinq carrières sont situées près d'Ankara, une près de Konya et une dernière est située à proximité de la côte méditerranéenne. Il s'agit de carrières de roches massives, hormis celle située sur la côte méditerranéenne qui est une carrière de roche alluvionnaire. La position du Groupe en Turquie sur cette activité Granulats est orientée vers la couverture de la zone de chalandise de son activité BPE.

(e) Le Sénégal

L'année 2012 a été marquée par un marché dynamique an premier trimestre, dans la continuité de l'année 2011, porté par les chantiers d'infrastructures aéroportuaires et routières. Un fort ralentissement a été ressenti à partir du mois d'avril, à l'issue des élections présidentielles, les principaux chantiers programmés étant retardés ou remis en cause par le nouveau gouvernement.

Le Groupe est présent sur le marché des granulats du Sénégal et des pays limitrophes. En l'absence de statistiques officielles sur ce marché, le Groupe l'estime à approximativement 4,7 millions de tonnes en 2012⁽⁴⁾, soit une baisse d'environ 8 % par rapport à 2011. Ce marché se caractérisait depuis 1994 par une demande supérieure à la capacité de production cumulée des différents exploitants de carrières du pays. Cette tendance s'est atténuée sur le second semestre 2012 pour le basalte avec le ralentissement de l'activité. Produits dans la partie occidentale du Sénégal (Dakar et Thiès), les granulats concassés sont utilisés dans les onze régions du pays et en Gambie voisine.

En 2012, le Groupe a produit 2,6 millions de tonnes de granulats, en recul de 11,6 % par rapport à 2011. Ces granulats proviennent de l'exploitation de deux carrières par deux sociétés du Groupe : Sodevit (acquise en 2001) et Gécamines (acquise en 2004 et détenue à hauteur de 70 %). En outre, le Groupe a réalisé en 2010 l'acquisition d'une société détenant une parcelle contiguë à celle exploitée par Gécamines dans le but d'accroître ses réserves de roche basaltique.

Sodevit exploite un gisement de calcaire et possède un réseau de points de vente qui alimente des chantiers diffus. Elle couvre à elle seule environ 35 % des besoins du marché en granulats concassés destinés aux bétons hydrauliques⁽⁵⁾. Gécamines produit et commercialise des granulats de basalte concassé dont environ 70 % du volume mis sur le marché est destiné à la construction d'infrastructures routières.

(f) L'Inde

Le secteur du granulat dans le Sud de l'Inde est très fragmenté et peu réglementé, bien que les autorités promeuvent le respect des règles de gestion environnementales. Dans le domaine spécifique du sable alluvionnaire, des restrictions réglementaires apparaissent, et génère une pénurie, plus particulièrement dans les grands centres urbains des états du sud.

La société Mines & Rocks (filiale à 100 % de Bharathi Cement) exploite une carrière de granulats située à environ 50 km de Bangalore, dans l'état du Karnataka. Elle commercialise sa production dans la zone périurbaine du Nord de Bangalore. L'outil de production permet de produire 80% de sable, et permet au Groupe de se positionner efficacement sur un marché en forte croissance. En 2012, sa production a atteint 0,4 million de tonnes, en progression de 54 % par rapport à l'exercice précédent.

⁽¹⁾ Source : European Ready Mix Concrete Organization (ERMCO), 2011 et estimation interne pour 2012.

⁽²⁾ Source interne.

⁽³⁾ Source interne.

⁽⁴⁾ Source interne.

⁽⁵⁾ Source interne.

Apercu des activités 6.3. Description des métiers et présentation des marchés

6.3.3. Autres Produits & Services (APS)

Le Groupe dispose, en France et en Suisse, d'activités complémentaires à ses principaux métiers, dont il est devenu propriétaire à la suite de diverses restructurations ou acquisitions. Chaque fois qu'il a été en mesure de développer des synergies avec ses principaux métiers, le Groupe a poursuivi le maintien et le développement de ces activités complémentaires. Ainsi, l'acquisition en 1984 des Papeteries de Vizille a apporté au Groupe la capacité de produire des sacs en papier utilisés dans le secteur du ciment. De la même manière, le Groupe a développé, depuis l'acquisition de Vigier en 2001, l'activité de Préfabrication qui bénéficie d'une position forte en Suisse romande, consolidant ainsi le fonds de commerce de ciment de Vigier. En revanche, les activités acquises et ne répondant pas à ses critères d'intégration ou de synergies sont cédées, ce qui fut le cas, à titre d'exemple, de l'activité Négoce du groupe Vigier ou des activités Négoce et Tuyaux en France.

L'activité Autres Produits & Services regroupe les métiers du Transport, Chimie du bâtiment, Papier et Préfabrication de produits en béton. Elle représentait, en 2012, 13,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, soit 310 millions d'euros (310 millions d'euros en 2011 et 264 millions d'euros en 2010) et 7,8 % de l'EBITDA du Groupe pour la même période, soit 34 millions d'euros (6,8 % en 2011 et 5,8 % en 2010).

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel par activité

(en millions d'euros)	Produits et Services	2012	2012 (hors Groupe)	2011	2010
France	Transport & Grands Travaux	99,6	58,4	119,5	88,0
	Vicat Produits Industriels	67,8	67,7	65,3	60,4
	Papier	39,8	35,0	41,3	40,0
Suisse	Préfabrication	127,9	127,2	122,8	105,7

6.3.3.1. Activité Transport et Grands Travaux (France)

La Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM) a été créée en 1958 et est devenue spécialiste du transport de matériaux liés aux grands chantiers tels que barrages, autoroutes, stations de ski, aéroports, lignes ferroviaires et équipements portuaires. SATM, à travers ses 15 agences en France, met en œuvre trois modes de transport, par benne, par citerne et par plateau.

Le transport routier a été marqué ces dernières années par l'adoption par l'État de mesures visant à soutenir ce secteur en difficulté (notamment via l'indexation du prix du carburant).

SATM réalise environ 87 % du chiffre d'affaires de son activité Transport en tant que commissionnaire de transport et est un acteur de premier plan dans ce domaine pour les activités vrac, benne et citerne, ce qui lui confère une très grande flexibilité et adaptabilité au marché. Ainsi, SATM exploite une flotte d'environ 1 000 véhicules, dont la majeure partie appartient à des sous-traitants travaillant régulièrement avec le Groupe. La politique commerciale de SATM consiste à renforcer sa position dans le service logistique spécialisé auprès d'une clientèle industrielle.

Environ 50 % du chiffre d'affaires de l'activité Transport de SATM est réalisé avec des sociétés du Groupe dans la mesure où, en France, une grande partie du transport du ciment et de granulats vers les centrales de BPE est assurée par SATM. La complémentarité de cette activité Transport avec les métiers du Groupe lui permet ainsi d'optimiser la qualité du service fourni à ses clients. Le chiffre d'affaires de cette activité, en 2012, est en baisse de 10,6 %, en cohérence avec les volumes de ciment vendu.

L'activité Grands Travaux de SATM résulte principalement d'appels d'offres concernant les grands chantiers de construction d'infrastructures telles que les lignes TGV, les projets autoroutiers et les constructions de centrales électriques. SATM intervient sur ces chantiers afin de fournir le BPE au moyen de centrales mobiles destinées aux grands ouvrages. SATM est un véritable partenaire dans le domaine des grands travaux, en France ou à l'étranger. Il fournit une prestation de transport, de production et de fourniture de matériaux et permet ainsi au Groupe d'offrir une réponse globale aux besoins de ses clients.

6.3.3.2. Vicat Produits Industriels (France)

Vicat Produits Industriels (VPI) est un acteur important sur le marché des mortiers industriels pour le bâtiment et le génie civil. Sa politique qualité a été récompensée par les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 obtenues simultanément pour l'ensemble des sites et activités et notamment les quatre usines.

VPI apporte au Groupe une capacité d'observation du marché des matériaux de construction et donc une connaissance fine des besoins des utilisateurs finaux.

VPI propose une large gamme qui comprend environ 200 produits répondant à un grand nombre de besoins : les enduits de façade, les mortiers et bétons traditionnels, les produits servant à réparer les sols et les murs, les colles pour carrelages, les produits d'isolation thermique. L'évolution et le développement de ces produits et leur adaptation aux besoins des clients est assurée par l'équipe du laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau.

Le chiffre d'affaires hors Groupe de l'activité VPI est en hausse en 2012 de 4,1 %, à 67,7 millions d'euros, dans un marché en repli d'environ 2,4 %⁽¹⁾.

La société VPI comporte les trois pôles d'activité suivants, structurés par type de clientèle :

- Pôle bâtiment : s'adresse au négoce en matériaux, généraliste ou multispécialiste. Ce pôle représente environ 66 % du chiffre d'affaires de VPI, les clients sont des groupements, des négociants intégrés ou indépendants.
- Pôle bricolage: s'adresse aux grandes surfaces de bricolages. Ce pôle représente environ 30 % du chiffre d'affaires
- Pôle génie civil : s'adresse à des entreprises spécialisées dans le secteur du génie civil. Ce pôle représente environ 4 % du chiffre d'affaires de VPI.

6.3.3.3. Activité Papier et Sacherie (France)

Situées dans la région de Grenoble, les Papeteries de Vizille sont présentes sur deux segments.

a) La production de papier impression-écriture

Les Papeteries de Vizille ont vendu 21 961 tonnes de papier en 2012, en baisse de 5,5 % par rapport à 2011, principalement due au recul de la demande nationale. La production française du papier impression-écriture a connu une baisse de 12,4 % en 2012⁽²⁾. La taille de cette société et la flexibilité de son outil de production ont conduit le Groupe à privilégier une stratégie de niches visant à fournir à sa clientèle une gamme diversifiée de produits à forte valeur ajoutée : les papiers bouffants, les papiers chèques, les papiers sécurisés et les papiers filigranés. Le Groupe a également a continué de développer de nouveaux produits comme les papiers ingraissables ou encore les papiers de haute sécurité.

Malgré sa dimension modeste, avec environ 1 % de la production française, Vizille est le partenaire d'éditeurs de renom, de grandes banques françaises, et poursuit son développement dans différents pays du monde où son savoir-faire, la qualité de ses produits et son service sont reconnus.

b) La production de sacs de grande contenance en papier

Le marché français affiche une baisse marquée de 6,6 %⁽³⁾ au cours de l'année 2012, en particulier dans les secteurs de la construction, de la chimie et de l'alimentation humaine et animale.

La sacherie fournit des sacs en papier de grande contenance aux secteurs agroalimentaire, chimique et de la construction. Cette unité permet de produire des sacs techniques, à valves scellées, ainsi que des sacs plus petits. Cette usine a une capacité de production annuelle d'environ 75 millions de sacs, ce qui représente approximativement 15 % du marché national⁽⁴⁾. Par ailleurs, 28 % des sacs vendus par les Papeteries de Vizille sont destinés au Groupe, sans que les Papeteries de Vizille soient pour autant le fournisseur exclusif du Groupe.

⁽¹⁾ Source: Syndicat National des Mortiers Industriels, 2012.

⁽²⁾ Source : Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (Copacel), 2012.

⁽³⁾ Source : Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (Eurosac), 2012.

⁽⁴⁾ Source : Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (Eurosac), 2012.

Apercu des activités 6.4. Facteurs de dépendance

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des volumes de ventes des Papeteries de Vizille :

	2012	2011	Variation
Impression écriture (en tonnes)	21 961	23 224	- 5,5 %
Sacs (en milliers d'unités)	60 442	66 113	- 8,6 %
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	39,8	41,3	- 3,6 %

6.3.3.4. Activité Préfabrication de produits en béton (Suisse)

La société Creabéton Matériaux, qui est une filiale suisse de Vigier, regroupe les quatre sites de production de l'activité Préfabrication. Ces quatre usines sont approvisionnées en ciment et granulats par les autres sociétés du Groupe. Creabeton Matériaux fabrique et commercialise une gamme complète de produits en béton, notamment des produits de jardin (pavés, dalles), des produits d'infrastructures (Deltabloc, cunettes) et des produits sur mesures (éléments architecturaux). Vigier fabrique et commercialise également des traverses de chemin de fer et des bordures de quai en béton, sous la marque TriBÉTON et a acquis récemment un prestataire de solutions techniques détenteur des licences du système de voies sans ballast « Low Vibration Tracks ».

En 2012, les usines suisses ont réalisé une production globale de 415 136 tonnes de produits préfabriqués en béton. Cette production est en hausse de 0,8 % par rapport à 2011, dans un marché soutenu mais soumis à une forte pression des importations. Les livraisons de traverses ferroviaires pour le chantier du Gothard ont permis une légère croissance de l'activité.

6.4. Facteurs de dépendance

Les informations concernant les facteurs de dépendance du Groupe figurent à la section 4. « Facteurs de risques » du présent Document de Référence.

6.5. Environnement législatif et réglementaire

Les informations concernant l'environnement législatif et réglementaire dans lequel le Groupe opère figurent dans le rapport sur la Responsabilité Sociale et Environnementale reproduit en annexe 3 du présent Document de Référence.

Organigramme

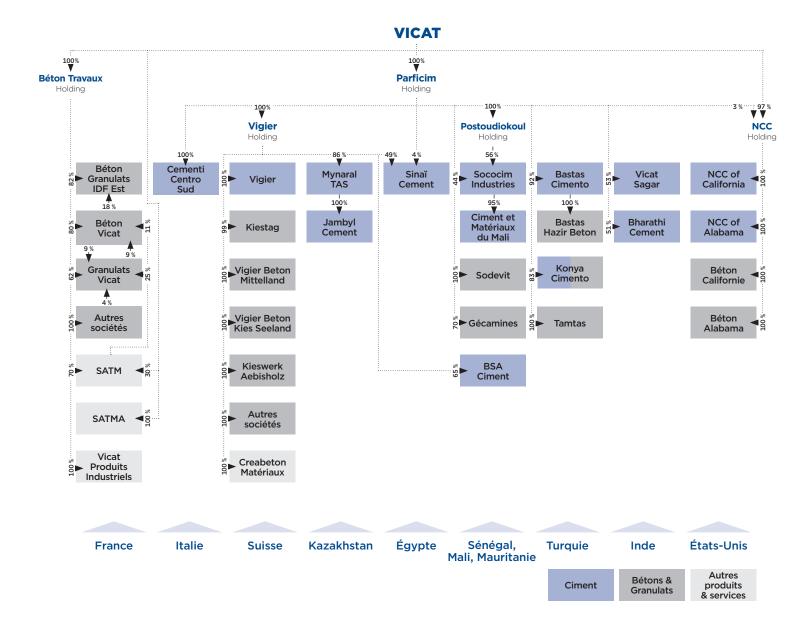
7.1. Organigramme juridique simplifié 7.2. Information sur les filiales du Groupe au 31 décembre 2012 55 et participations 57

7.1. Organigramme juridique simplifié du groupe au 31 décembre 2012

Certaines filiales contrôlées directement et indirectement par la Société comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels ou financiers, ou des actionnaires historiques de la société en question avant son acquisition par le Groupe. La présence de ces minoritaires peut donner lieu à la signature de pactes d'actionnaires qui contiennent des clauses concernant la participation aux organes d'administration, les modalités d'information des actionnaires ainsi que l'évolution de l'actionnariat de la filiale en question. Toutefois, et sauf exception mentionnée ci-dessous, ces pactes ne prévoient pas d'options d'achat ou de vente, de modifications dans les remontées financières ou plus généralement de dispositions qui seraient de nature à présenter un impact significatif sur la structure financière du Groupe.

Des accords ont été conclus entre le groupe Vicat, la Société Financière Internationale et le groupe Homebroker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest), afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre desquels le Groupe a consenti des options de vente à ses partenaires sur leur participation dans Mynaral Tas. Ces options sont exerçables respectivement au plus tôt en décembre 2013 et en décembre 2015. Début 2013, le groupe Homebroker JSC a sollicité le Groupe afin de céder de manière anticipée sa participation dans Mynaral Tas. Cette proposition a été acceptée par le Groupe qui a donc porté sa participation dans Mynaral Tas à 90 %.

Au 31 décembre 2012, les options accordées à Homebroker JSC et à la Société Financière Internationale ont donné lieu à la constatation d'une dette correspondant respectivement à la valeur d'acquisition négociée et à la valeur actualisée du prix d'exercice.



^{*} L'organigramme ci-dessus représente de manière résumée les principaux liens entre les sociétés du Groupe. Les pourcentages mentionnés correspondent à la part de détention du capital. Par simplification, certaines participations intra-groupe ont été regroupées.

Vicat SA est la société de tête du Groupe et exerce en France des activités industrielles et commerciales dans les métiers du ciment et du papier.

Les fonctions exercées par les dirigeants de la Société et des principales filiales du Groupe figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne figurant en annexe 1 du Document de Référence.

7.2. Information sur les filiales et participations

Les principales filiales du Groupe ont été déterminées sur la base de leur contribution à des agrégats financiers (chiffre d'affaires de chaque entité, part dans l'EBITDA consolidé, valeur des immobilisations incorporelles et corporelles pour chaque entité, capitaux propres consolidés - part du Groupe) de telle manière que le cumul des indicateurs retenus pour ces filiales représente près de 90 % du total consolidé du Groupe. À cette liste, ont été rajoutées les principales holdings du Groupe.

Les filiales consolidées du Groupe sont réparties dans les différents pays de la manière suivante au 31 décembre 2012 :

Pays	Nombre de filiales
France	44
États-Unis	17
Suisse	36
Turquie	7
Sénégal	5
Égypte	13
Italie	1
Mali	1
Mauritanie	2
Inde	6
Kazakhstan	2
Total	134

Ces principales filiales sont décrites ci-dessous.

Parficim

Constituée le 7 juin 1974, Parficim est une Société par Actions Simplifiée au capital de 67 728 368 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 304828379. Parficim, société holding, a pour objet l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et immobiliers.

Au 31 décembre 2012, la Société détient 100 % du capital social de Parficim.

Béton Travaux

Constituée le 27 mars 1965, Béton Travaux est une société anonyme au capital de 27 996 544 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 070503198. Béton Travaux a pour objet la détention de participations et la gestion de sociétés de production, de transport et de commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à leur fabrication.

Au 31 décembre 2012, la Société détient 99,98 % du capital social de Béton Travaux (autres : 0,02 %).

National Cement Company, Inc.

Constituée le 17 avril 1974, National Cement Company, Inc. est une société à responsabilité limitée de droit américain au capital de 280 520 000 dollars US, dont le siège social est situé 15821 Ventura Blvd, Suite 475, Encino, CA 91436-4778 (États-Unis), immatriculée dans l'État du Delaware sous le numéro 63-0664316 et a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises et en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2012, la Société détient 96,84 % du capital social de National Cement Company, Inc, et la société Parficim en détient 3.16 %.

Organigramme 7.2. Information sur les filiales et participations

Vigier Holding

Constituée le 25 août 1884, Vigier Holding est une société anonyme de droit suisse au capital de 1 452 000 CHF dont le siège social est situé à Wylihof 1, Deitingen, 4542 Luterbach (Suisse), immatriculée à Soleure sous le numéro CH-251.3.000.003. Vigier Holding a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises, actes de commerce et secteurs des services industriels de tous types, en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi. La Société peut prendre des participations dans d'autres entreprises, acquérir, tenir et céder des terrains.

Au 31 décembre 2012, la société Parficim détient 100 % du capital social de Vigier Holding.

Béton Granulats Ile-de-France/Est (B.G.I.E.)

Constituée le 15 avril 1988, B.G.I.E. est une Société par Actions Simplifiée au capital de 4 455 536 euros dont le siège social est situé à Lagny-sur-Marne (77400), 52-56 rue Jacquard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 344933338 et a pour objet la production, le traitement, le stockage, le transport et le négoce de granulats et de tous matériaux de construction ainsi que l'exploitation de toutes carrières.

Au 31 décembre 2012, la société Béton Travaux détient 82,39 % du capital social de B.G.I.E. et la société Béton Vicat en détient 17.61 %.

Béton Vicat

Constituée le 7 janvier 1977, Béton Vicat anciennement dénommée Béton Rhône-Alpes est une société anonyme au capital de 4 168 336 euros dont le siège social est situé à L'Isle d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4 rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 309918464. Béton Vicat a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à sa fabrication.

Au 31 décembre 2012, la société Béton Travaux détient 79,40 % du capital social de Béton Vicat, la société SATM détient 11,33 %, la société Granulats Vicat détient 9,21 % (autres : 0,06 %).

Granulats Vicat

Constituée le 1er janvier 1942, Granulats Vicat, anciennement dénommée Granulats Rhône-Alpes, est une société par actions simplifiée au capital de 5 601 488 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4 rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 768200255. Granulats Vicat a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce concernant la vente de matériaux de constructions, le transport public de marchandises et la location de véhicules par voie terrestre, aérienne, maritime ou fluviale.

Au 31 décembre 2012, la société Béton Travaux détient 62,11 % du capital social de Granulats Vicat, la société SATM détient 24,58 %, la société B.C.C.A. détient 3,75 % et la société Béton Vicat détient 9,56 %.

Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)

Constituée le 1er février 1958, SATM est une Société par Actions Simplifiée au capital de 1 600 000 euros dont le siège social est situé à Chambéry (73000), 1327 avenue de la Houille-Blanche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 745820126. SATM a pour objet l'achat, la vente, l'usage, la location et l'exploitation de tout matériel à usage de transport ou à tous autres usages et toutes opérations de transport et de commission de transport notamment : transports routiers, services de transports publics, de marchandises en toutes zones et tous pays, groupage de marchandises, affrètement de camions, et toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Au 31 décembre 2012, la société Béton Travaux détient 70,12 % du capital social de SATM, la Société détient 22,02 % et la société Parficim détient 7,86 %.

Vicat Produits Industriels - VPI

Constituée le 1er mai 1957, VPI est une Société par Actions Simplifiée au capital de 3 221 776 euros dont le siège social est situé à L'Isle d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 655780559. VPI a pour objet la fabrication et la mise en œuvre de tous produits et articles de revêtement, d'étanchéité, d'isolation et de tous adjuvants et autres, ainsi que toutes opérations de représentation ou de courtage à l'occasion de ces produits et travaux.

Au 31 décembre 2012, la société Béton Travaux détient 100 % du capital social de VPI.

Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 26 juillet 1967, Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 131 559 120 YTL dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce d'Ankara sous le numéro 16577 et a pour objet la production et la vente de ciment et de chaux.

Au 31 décembre 2012, la société Parficim détient 87,90 % du capital social de Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S., la société Tamtas Yapi Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 3,7 % (autres : 8,4 %).

Konya Cimento Sanayii A.S. (Konya)

Constituée le 11 décembre 1954, Konya est une société anonyme de droit turc au capital de 4 873 440 YTL dont le siège social est situé à Horozluhan Mahallesi Ankara Caddesi nº 195, 42 300 Selçuklu, Konya (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce de Konya sous le numéro 2317 et a pour objet la production et la commercialisation de différents types de ciments et bétons. Les titres de la société sont admis à la Bourse des valeurs mobilières d'Istanbul (IMBK). Au 31 décembre 2012, la société Parficim détient 77,92 % du capital social de Konya, la société Béton Travaux détient 0,99 %, la société SATM détient 0,99 %, la société SATMA détient 0,99 %, la société Noramco détient 0,99 %, la société Konya Cimento Ticaret détient 1,46 %. Le reste des actions, représentant 16,66 % du capital, est détenu par environ 2500 actionnaires, aucun ne détenant plus de 1 % du capital de la société.

Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 20 décembre 1990, Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 19 425 000 YTL, dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35.km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce d'Elmadag sous le numéro 488 et a pour objet la production et la commercialisation de béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2012, la société Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 99,99 % du capital social de Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S. (autres: 0,01%).

Sococim Industries

Constituée le 7 août 1978, Sococim Industries est une société anonyme de droit sénégalais au capital de 4 666 552 110 FCFA, dont le siège social est situé km 33, Ancienne Route de Thiès, Dakar (Sénégal), immatriculée à Dakar sous le numéro 78 B 104 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et généralement, de tous produits, matières, biens, objets et services concernant le bâtiment.

Au 31 décembre 2012, la société Postoudiokoul détient 55,56 % du capital social de Sococim Industries et la société Parficim détient 44,32 % du capital social de Sococim Industries (autres : 0,12 %). Par ailleurs, la société Parficim détient 100 % de la société Postoudiokoul.

Sinaï Cement Company

Constituée le 27 décembre 1997, Sinaï Cement Company est une société anonyme de droit égyptien au capital de 700 millions EGP, dont le siège social est situé 29A, Sama Tower, Ring Road Katameya, 11439 Le Caire (Égypte), immatriculée à Giza sous le numéro 118456 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation de ciments, de sacs et de matériaux de construction.

Cementi Centro Sud

Constituée le 5 septembre 2001, Cementi Centro Sud S.p.a. est une société de droit italien au capital de 3 434 013 euros, dont le siège social est situé Corte Lambruschini - Torre A, Piazza Borgo Pila, 40/57 F-G - 16129 Gênes (Italie), immatriculée à Gênes sous le numéro 02154090985 et a pour objet l'activité de gestion de terminaux portuaires, de production, d'importation et d'exportation de matériaux de construction. Au 31 décembre 2012, la société Parficim détient 100 % du capital social de Cementi Centro Sud S.p.a.

Bharathi Cement Corporation Private Limited

Constituée le 12 mai 1999, Bharathi Cement Corporation Private Limited est une société de droit indien, au capital de 791 968 790 Roupies, dont le siège social est situé Reliance Majestic Building, door n° 8-2-626, road n°10, Banjara Hills, Hyderabad 500034, Andhra Pradesh, Inde, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Andhra Pradesh sous le numéro U26942AP1999PTC031682, a pour objet l'exploitation de carrières et la fabrication de ciment. Au 31 décembre 2012, la société Parficim détient 51,02 % du capital.

Organigramme 7.2. Information sur les filiales et participations

Mynaral Tas Company LLP

Constituée le 27 mars 2007, Mynaral Tas Company LLP est une société de droit de la République du Kazakhstan, au capital de 20 258 454 800 Tenge, dont le siège social est situé à 38 Dostyk ave, Almaty, 050010 Republic of Kazakhstan immatriculée au Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan sous le numéro 84559-1919-TOO, et a pour objet l'exploitation d'une carrière.

Au 31 décembre 2012, la Société (via Parcifim et Vigier Holding) détient 86,25 % du capital.

Jambyl Cement Production Company LLP

Constituée le 5 août 2008, Jambyl Cement Production Company LLP est une société de droit de la République du Kazakhstan, au capital de 16 729 195 512 Tenge, dont le siège social est situé Cement plant, Reserved lands «Betpakdala», Moyinkum District, Zhambyl Oblast, 080618 Republic of Kazakhstan, immatriculée au Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan sous le numéro 10544-1919-TOO. Elle a pour objet l'exploitation d'une cimenterie. Au 31 décembre 2012, la Société (via Parcifim, Vigier Holding et Mynaral Tas) détient 86,25 % du capital.

Vicat Sagar cement Private Limited

Constituée le 22 juillet 2008, Vicat Sagar Cement Private Limited est une société de droit indien, au capital de 138,80 crores, dont le siège social est situé Reliance Majestic Building, door n° 8-2-626, road n°10, Banjara Hills, Hyderabad 500034, Andhra Pradesh, Inde, immatriculée dans l'état de l'Andhra Pradesh sous le numéro U26941AP2008FTC060595 et a pour objet l'exploitation de carrières et la fabrication de ciment. Au 31 décembre 2012, la société Parficim détient 53,00 % du capital.

Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1.1. C			0 0	Politique environnementale	63
	Ciment	62			
e	et équipements	61	8.1.3.	Granulats	63
	Propriétés immobilières		8.1.2.	Béton prêt à l'emploi	63

8.1. Propriétés immobilières et équipements

Le tableau ci-dessous présente les principales propriétés immobilières et équipements du Groupe au 31 décembre 2012, pour ses activités Ciment, Béton prêt à l'emploi et Granulats :

Pays		Ciment				Granulats
	Cimenteries	Centres de broyage	Dépôts et terminaux	Capacité ⁽¹⁾ (millions de tonnes)	Centrales à béton	Carrières
France	5	3	4	4,6	145	42
États-Unis	2 (2)		5	2,6	44	
Turquie	2			4,6	33	7
Sénégal	1		3	3,5		2
Mali			1			
Suisse	1		1	0,9	23	20
Égypte	1		•	3,6		
Italie		1	2	0,5		
Mauritanie		1	12	0,5	1	
Kazakhstan	1		5	1,2		
Inde	2		103 ⁽³⁾	7,8		1
Total	15	5	106	29,8	246	72

(1) Capacité équivalent ciment de la capacité clinker de chaque usine.

(2) Étant précisé que, pour la cimenterie Lebec, le Groupe bénéficie en ce qui concerne le terrain, d'un bail accordé pour 99 ans (voir 8.1.1.).

(3) Dépôts de distribution de Bharathi Cement, nécessaires à une distribution de proximité sur le marché indien.

Propriétés immobilières, usines et équipements 8.1. Propriétés immobilières et équipements

8.1.1. Ciment

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. Le coût de construction d'une cimenterie se chiffre entre 150 et 200 millions d'euros en fonction de la nature des travaux, de la capacité de production envisagée et du pays de localisation. Le Groupe veille à maintenir son outil industriel à un haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il a investi de façon continue dans de nouveaux équipements, qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues, permettant notamment une amélioration constante du bilan énergétique des installations. Le choix de fournisseurs internationaux de premier plan s'inscrit également dans cette démarche d'excellence industrielle visant à privilégier la qualité, la durabilité et la performance des équipements.

Le tableau ci-dessous présente les différents sites de production de ciment du Groupe en France et à l'étranger :

Sites	Pays	Dates clés
Montalieu	France	Principale cimenterie du Groupe en France, sa construction date de 1922.
La Grave-de-Peille	France	Construite en 1929, la cimenterie de La Grave-de-Peille est la deuxième du Groupe en France.
Créchy	France	Construite en 1968. Cette cimenterie est située près de Vichy.
Xeuilley	France	Acquise en 1969, pendant la période de restructuration de l'industrie cimentière.
Saint-Égrève	France	Acquise en 1970. Cette usine est située dans le Sud-Est, dans la région Rhône-Alpes.
Ragland	États-Unis	En 1974, l'acquisition de la cimenterie de Ragland, dans l'Alabama fut l'investissement phare du Groupe à l'international.
Lebec	États-Unis	En 1987, le Groupe a renforcé sa présence aux États-Unis avec l'acquisition de l'usine de Lebec, en Californie, située à proximité de Los Angeles.
Konya	Turquie	La cimenterie de Konya, acquise en 1991, est située au sud du plateau anatolien.
Bastas	Turquie	La cimenterie de Bastas, acquise en 1994, est située au centre de la Turquie, près d'Ankara, la capitale.
Rufisque	Sénégal	En 1999, le Groupe a racheté la société Sococim Industries qui exploite une cimenterie, à proximité de la capitale, Dakar.
Reuchenette	Suisse	L'acquisition de Vigier en 2001, a permis au Groupe de compléter ses activités avec la cimenterie de Reuchenette.
El Arish	Égypte	Début 2003, le Groupe a pris une participation stratégique dans Sinaï Cement Company, propriétaire d'une cimenterie construite en 2001 à 40 km du port de El Arish.
Oristano (station de broyage)	Italie	Acquis en mai 2003, Cementi Centro Sud est propriétaire d'une station de broyage en Sardaigne et dispose de deux terminaux maritimes à Tarente (sud de la péninsule italienne) et Imperia (près de Gênes).
Bamako	Mali	Inauguration en mars 2006 d'un terminal ferroviaire et d'une unité d'ensachage, opérés par la filiale Ciments et Matériaux du Mali.
Mynaral	Kazakhstan	Le Groupe a acquis en décembre 2007 une société de projet ayant pour but la construction d'une cimenterie de 1,2 million de tonnes à Mynaral à 400 km d'Almaty. L'usine a été mise en service opérationnel début avril 2011 .
Nouakchott	Mauritanie	En octobre 2008, le Groupe a pris le contrôle, à hauteur de 65 %, du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite une installation de broyage ciment à proximité de la capitale.
Chatrasala	Inde	Vicat Sagar Cement, société commune mise en place par le Groupe avec son partenaire indien, a construit la 1ère ligne d'une usine <i>greenfield</i> dans le Karnataka. Cette usine, d'une capacité de 2,8 millions de tonnes a commencé sa production en fin d'année 2012
		et son activité commerciale au 1er trimestre 2013. En avril 2010, le Groupe a acquis 51 % de la société Bharathi Cement. Cette société
Kadapa	Inde	disposait d'une usine de 2,5 millions de tonnes de capacité, qui a été portée à 5 millions de tonnes en fin d'année 2010.

Le Groupe est, dans la plupart des cas, propriétaire des terrains sur lesquels sont construites ses cimenteries. La cimenterie de Lebec bénéficie quant à elle d'un bail accordé en 1966 pour une durée de 99 ans, soit une durée restante de 52 ans. Par ailleurs, à l'exception de certains matériels roulants (chargeuses, camions, etc.), les équipements industriels sont détenus en pleine propriété.

Concernant l'exploitation des carrières de calcaire et d'argile, le Groupe assure sa maîtrise foncière en étant soit propriétaire des terrains qu'il exploite, soit en ayant conclu des contrats de fortage renouvelables, pour des durées allant de 10 à 30 ans selon les pays, ou enfin en bénéficiant de concessions accordées par les États, qui offrent à la fois la jouissance des terrains et le droit de les exploiter. Ces concessions sont également périodiquement renouvelables.

Le Groupe intègre, dès le début de la phase d'exploitation des carrières, les contraintes de remise en état des sites. Cet aspect est détaillé dans le rapport sur la responsabilité sociétale de l'entreprise présenté en Annexe 3 du présent Document de Référence.

8.1.2. Béton prêt à l'emploi

L'activité Béton prêt à l'emploi comprenait 246 centrales au 31 décembre 2012. Ces centrales sont composées d'installations de stockage de matières premières et de cuves de préparation du béton. Ces équipements sont fortement automatisés afin d'assurer une qualité constante du béton fabriqué. À l'exception de deux centrales louées en Turquie, les centrales du Groupe sont détenues en pleine propriété.

Par ailleurs, cette activité Béton prêt à l'emploi exploite une flotte de camions malaxeurs et de camions pompes pour livrer le béton sur les chantiers. Le Groupe exploite directement une partie de cette flotte, dont il est propriétaire ou dont il dispose dans le cadre de contrats de location-financement, ou sous-traite la livraison du béton à des locatiers qui disposent de leurs propres matériels.

8.1.3. Granulats

Les extractions sont réalisées sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. De surcroît, le Groupe maintient le niveau de ses réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Enfin, la gestion des carrières intègre les impératifs de réhabilitation des sites, cette politique étant détaillée dans le rapport sur la responsabilité sociétale de l'entreprise présenté en Annexe 3 du présent Document de Référence.

Les équipements industriels sont des équipements lourds tels que des chargeuses, des engins de transport, des concasseurs et d'autres matériels comme des dragues. À l'exception de certains matériels roulants faisant l'objet de contrats de location-financement, ces équipements sont détenus en pleine propriété.

8.2. Politique environnementale

Les grands axes de la politique environnementale du Groupe sont présentés dans le rapport sur la responsabilité sociétale de l'entreprise présenté en Annexe 3 du présent Document de Référence. Les investissements ont représenté un montant total de 6,0 millions d'euros en 2012 ; 8,8 millions d'euros en 2011; 5,9 millions d'euros en 2010.

Examen de la situation financière et du résultat

9.1.	Présentation générale	64	9.2.5.	Évolution du résultat net	77
9.1.1. 9.1.2.	Synthèse des résultats 2012 du Groupe Éléments ayant un impact	65	9.3.	Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010	77
	sur les résultats	66	9.3.1.	Synthèse des résultats 2011 du Groupe	77
9.1.3.	Principales politiques comptables	67	9.3.2.	Évolution du chiffre d'affaires consolidé	78
9.1.4.	Éléments du compte de résultat	68	9.3.3.	Évolution du résultat d'exploitation	81
9.1.5.	Incidence des modifications de périmètre et des variations de change	68	9.3.4.	Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique	81
9.2.	Comparaison des résultats des exercices 2012 et 2011	69	9.3.5.	Évolution du résultat d'exploitation par métilers	85
9.2.1.	Évolution du chiffre d'affaires consolidé	69	9.3.6.	Évolution du résultat financie	86
9.2.2.	Évolution du résultat d'exploitation	71	9.3.7.	Évolution des impôts	87
9.2.3.	Évolution du résultat financier	77	9.3.8.	Évolution du résultat net	87
9.2.4.	Évolution des impôts	77			

La présentation et l'analyse qui suivent doivent être lues avec l'ensemble du Document de Référence, notamment les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012, établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou « IFRS », voir la section 20.1. « Principes comptables » du présent Document de Référence) et sur la base desquels cette analyse a été effectuée.

9.1. Présentation générale

À la date du présent Document de Référence, le Groupe opère dans 11 pays et y exerce ses principaux métiers que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton prêt à l'emploi et Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficience globale de son organisation.

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	-	•	•
États-Unis		•	
Suisse	=	-	=
Turquie	■	•	
Sénégal	■	•	
Égypte	■		
Italie			
Mali			
Kazakhstan			
Inde			=
Mauritanie			-

Les expéditions totales du Groupe dans ces principaux métiers ont représenté, en 2012, 17,9 millions de tonnes de ciment, 7,9 millions de m³ de béton et 21,5 millions de tonnes de granulats. Le Groupe opère, par ailleurs, dans des activités complémentaires aux métiers principaux en France et en Suisse.

9.1.1. Synthèse des résultats 2012 du Groupe

Au titre de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 292 millions d'euros, en hausse de 1,2 % par rapport à 2011 et quasiment stable à périmètre et taux de change constants (- 0,2 %).

L'activité du Groupe a été affectée par une baisse sensible de l'activité en France (- 6,8 % à périmètre constant), affectée par un environnement macro-économique et une météorologie défavorables, mais aussi en Égypte (- 27,0 % à périmètre et taux de change constants) compte tenu de la pénurie de fuels et des conditions sécuritaires dégradées, et enfin en Afrique de l'Ouest (- 5,2 % à périmètre et taux de change constants) essentiellement en raison d'une pression concurrentielle accrue. Sur le reste de l'Europe, hors France, l'activité est restée stable en Suisse (-0,2 % à périmètre et taux de change constants) en dépit de conditions météorologiques adverses en début d'exercice, et en légère baisse en Italie (- 1,2 %). La contraction de l'activité enregistrée dans ces régions a été en grande partie compensée par la poursuite de la montée en puissance des activités du Groupe en Inde (+ 30,5 % à périmètre et taux de change constants) et au Kazakhstan (+ 129,4 % à périmètre et taux de change constants), la forte reprise de l'activité aux États-Unis (+ 9,6 % à périmètre et taux de change constants) et enfin par le dynamisme du Groupe en Turquie (+ 12,3 % à périmètre et taux de change constants) en dépit d'une météorologie particulièrement défavorable en début d'année.

Variation du chiffre d'affaires 2012/2011 par métier et zone géographique d'implantation

	France		Hors de	France	Total	
	En millions d'euros	Variation 2012/2011	En millions d'euros	Variation 2012/2011	En millions d'euros	Variation 2012/2011
Ciment	- 36	- 11,6 %	+ 54	+ 6,6 %	+ 18	+ 1,6 %
Béton & Granulats	- 14	- 3,3 %	+ 23	+ 5,9 %	+ 8	+ 1,0 %
Autres Produits & Services	- 9	- 4,7 %	+ 9	+ 7 ,8 %	+ 1	+ 0,2 %
Total	- 60	- 6,3 %	+ 86	+ 6,5 %	+ 27	+ 1,2 %

L'EBITDA consolidé du Groupe affiche une baisse de 10,9 % par rapport à l'exercice 2011, à 437 millions d'euros et une baisse de 11,4 % à périmètre et taux de change constants. Ce recul résulte pour l'essentiel :

- d'un effet de volume négatif dans les deux activités Ciment et Béton Granulats dû à la baisse d'activité enregistrée en France, en Égypte et d'un effet prix défavorable en Afrique de l'Ouest,
- des conditions de production particulièrement difficiles en Égypte résultant de la pénurie de combustibles,
- du renchérissement des coûts énergétiques en Inde, en Égypte et au Sénégal et de ceux du fret en Inde.

Ces facteurs négatifs ont été en partie compensés par :

- la forte progression de l'EBITDA au Kazakhstan et en Turquie,
- l'amélioration de la performance aux États-Unis qui réduit sensiblement sa perte opérationnelle,
- et une légère amélioration de l'EBITDA généré en Suisse et en Italie.

Le résultat d'exploitation pâtit de la baisse de la rentabilité opérationnelle et d'une charge d'amortissement accrue du fait de la mise en service des nouvelles installations, notamment au Kazakhstan.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 148 millions d'euros, en baisse de 23,4 % par rapport à celui de l'année 2011 (193 millions d'euros), incluant une part Groupe de 129 millions d'euros, en baisse de 21,1 % par rapport à celle de l'année 2011 (164 millions d'euros).

La capacité d'autofinancement consolidée est en retrait à 329 millions d'euros contre 363 millions d'euros en 2011. La trésorerie générée par les opérations (307 millions d'euros) a largement financé les 287 millions d'euros d'investissements industriels réalisés sur l'année. Avec un endettement financier net de 1 144 millions d'euros, le Groupe affiche au 31 décembre 2012 une structure financière solide, le ratio dette financière nette / capitaux propres (gearing) ressortant à cette date à 46,4 % contre 43,8 % à fin 2011.

9 Examen de la situation financière et du résultat **9.1. Présentation générale**

9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le Groupe considère que les principaux facteurs ayant une influence significative sur sa performance financière sont les suivants.

9.1.2.1. Éléments ayant un impact sur le chiffre d'affaires

(a) Conditions économiques des pays d'implantation du Groupe

Les matériaux produits par le Groupe, que sont le ciment, le béton et les granulats, constituent les composants majeurs des constructions et infrastructures en général.

La demande de ces produits est fonction des conditions économiques spécifiques à chaque pays et marché, qui sont déterminées par le rythme de croissance démographique, le niveau de croissance économique et le niveau d'urbanisation propres à chacun d'eux. Ce sont ces facteurs qui conditionnent le niveau des investissements publics et privés locaux dans les logements et les infrastructures de toutes natures, et dont dépend le volume des ventes réalisées par le Groupe sur chacun des marchés où il opère. Plus généralement, le niveau d'investissements publics et privés dans les logements et les infrastructures est influencé par la situation politique et économique générale de chaque pays.

Les niveaux de prix appliqués sur chaque marché sont déterminés par le coût des facteurs de production des acteurs présents et l'intensité concurrentielle de l'offre disponible sur chacun d'eux.

(b) Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Le graphique qui suit présente l'évolution du coefficient de saisonnalité mensuel moyen au cours de l'année, calculé à partir de la saisonnalité du chiffre d'affaires constatée au cours des cinq derniers exercices. Ainsi, pour une moyenne mensuelle égale à 1, l'amplitude de saisonnalité varie de 0,74 en moyenne en janvier à près de 1,20 en moyenne en juin.

Saisonnalité du chiffre d'affaires Vicat



Les saisonnalités observées sont différentes selon les pays d'implantation. Ainsi, les activités du Groupe au Sénégal, malgré une activité réduite d'août à octobre du fait de l'hivernage, ainsi qu'aux États-Unis, subissent une saisonnalité moins forte que celle constatée en Europe occidentale. Par ailleurs, la Turquie ne connaît pas de baisse de son activité au mois d'août, contrairement à la France et l'Italie. Enfin, en Inde, en raison de la période de mousson, et au Kazakhstan, compte tenu de températures extrêmement basses entre les mois de novembre et février, l'activité du Groupe dans ces régions subit une très forte saisonnalité.

9.1.2.2. Éléments ayant un impact sur les coûts de production

Les principales composantes du coût de production sont l'énergie, les matières premières, l'entretien, les dotations aux amortissements de l'outil industriel, les frais de transport et les frais de personnel.

C'est dans l'activité Ciment que le poids de l'énergie est le plus important ; il représente globalement plus du tiers du prix de revient du ciment. Le coût de l'énergie comprend, d'une part l'électricité dont le prix dépend notamment des capacités de production disponibles sur chaque marché et, d'autre part les combustibles, dont les prix dépendent des conditions globales de marché pour chaque matière. L'incidence de l'évolution du prix des combustibles varie notamment en fonction du mix des combustibles utilisés, de la performance énergétique de chaque usine, et de la capacité à mettre en œuvre des combustibles de substitution. L'incidence des variations des cours de l'énergie ne se traduit qu'avec retard et de façon amortie dans le compte de résultat, compte tenu des stocks et des contrats d'approvisionnement à terme existants.

Les produits du Groupe étant pondéreux, la part relative au transport peut s'avérer importante. La localisation des usines et leur proximité par rapport aux marchés sont donc déterminantes sur la position concurrentielle et ont une incidence directe sur le niveau des prix de vente net de transport perçus par les sociétés (voir aussi la section 9.1.4. «Éléments du compte de résultat » du présent Document de Référence).

9.1.2.3. Éléments ayant un impact sur le résultat financier

Le niveau du résultat financier consolidé dépend principalement du niveau d'endettement du Groupe, ainsi que des taux d'intérêt pratiqués et de l'évolution des taux de change des monnaies dans lesquelles le Groupe supporte un endettement ou dispose d'un excédent de trésorerie. La sensibilité à ces variations de taux et de change est limitée par les instruments financiers de couverture utilisés.

Les activités du Groupe sont réalisées par des entités qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie, aussi bien pour les ventes que pour les achats. L'exposition du Groupe au risque de change est de ce fait limitée.

Néanmoins, les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupes font le plus souvent l'objet de couvertures de change par les sociétés du Groupe lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

9.1.2.4. Éléments ayant un impact sur l'impôt sur les bénéfices du Groupe

La charge fiscale du Groupe dépend des lois fiscales en vigueur dans chacun des pays où le Groupe est implanté ainsi que des accords dérogatoires dont bénéficient certaines filiales (Kazakhstan, Sénégal).

Au Sénégal, l'État a signé en février 2006, avec effet rétroactif au 1er janvier 2006, une convention minière avec Sococim Industries lui accordant un statut fiscal dérogatoire du fait de son important programme d'investissements, dont les points principaux sont la suppression de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement de la patente et de la taxe foncière pour une durée de 15 ans et la détaxe à l'importation pendant la période d'investissement de quatre ans.

Au Kazakhstan, Jambyl Cement a bénéficié fin 2008 d'un accord d'exemption d'impôts sur les bénéfices, pour une durée de 10 ans, à compter du démarrage de l'usine, soit décembre 2010.

9.1.3. Principales politiques comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe sont établis, à compter du 1er janvier 2005, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date de clôture. Aucune des normes et interprétations publiées mais non entrées en vigueur au 31 décembre 2012 n'est appliquée par anticipation.

Les options suivantes ont été retenues dans le cadre de la première application des normes IFRS :

- pas de retraitement des regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition ;
- non-utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation antérieure comme nouveau coût historique ;
- mise à zéro des écarts actuariels liés aux avantages du personnel non encore reconnus par imputation sur les capitaux propres;
- mise à zéro des écarts de conversion accumulés par imputation sur les réserves consolidées.

Examen de la situation financière et du résultat 9.1. Présentation générale

La présentation des états financiers est effectuée :

- par nature pour le compte de résultat ;
- selon la classification courant / non courant pour le bilan ;
- selon la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie.

La note 1 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe, elle est présentée à la section 20.2.2. «Annexe aux comptes consolidés 2012 » du présent Document de Référence.

9.1.4. Éléments du compte de résultat

Dans le cadre des comptes consolidés du Groupe établis conformément aux normes IFRS, les principaux postes du compte de résultat, qui feront l'objet de commentaires ci-après et qui nécessitent des précisions, sont les suivants :

- le chiffre d'affaires, qui comprend principalement les facturations des produits livrés au cours de la période ainsi que celles des services rendus au cours de la période, notamment les transports sur vente refacturés ; les achats consommés, qui regroupent principalement les achats et variations de stocks de matières premières et combustibles, les fournitures d'électricité et autres prestations reçues (notamment les frais d'entretien et les frais de transport);
- les charges de personnel, qui incorporent le coût des salaires et charges sociales afférentes au personnel employé directement par l'entreprise, ainsi que la participation et l'intéressement aux résultats pour les sociétés dans lesquelles ces dispositifs existent et les charges afférentes aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- les impôts et taxes, qui correspondent aux impôts restant à la charge de l'entreprise autres que ceux assis sur le résultat.

Au-delà des agrégats comptables figurant au compte de résultat, les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour la mesure de la performance financière et industrielle sont l'EBITDA et l'EBIT, qui sont présentés au pied du compte de résultat publié. Ces agrégats sont définis dans la note 1.21. de l'annexe aux comptes consolidés et la rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'Exploitation est présentée dans la note 23 (Voir également la section 3. «Informations financières sélectionnées» du présent Document de Référence).

9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change

Modifications de périmètre

Le Groupe a acquis en 2012 un certain nombre de sociétés spécialisées dans la production de béton en France représentant une capacité totale de production de 161 000 m³, et ayant généré pour le Groupe un chiffre d'affaires de 4,3 millions d'euros sur l'exercice 2012.

Variation de change

Compte tenu de l'implantation internationale des entités du Groupe, celui-ci est tributaire des fluctuations des devises de chacun des pays dans lequel il est implanté par rapport à l'euro (i), ainsi que de celles utilisées par ses filiales pour leurs transactions d'exploitation par rapport aux monnaies fonctionnelles de chacune d'entre elles (ii).

- i. À la clôture, les comptes de résultat des filiales sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les variations d'une période à l'autre des différentes monnaies dans lesquelles le Groupe opère par rapport à l'euro, sont source de variation du chiffre d'affaires et plus généralement des produits et charges exprimées en euros, sans que cette variation ait pour origine une évolution de la performance du Groupe. À des fins de comparaison, le Groupe présente dans la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés le chiffre d'affaires 2012 recalculé à périmètre et change constants par rapport à 2011. Par ailleurs, les bilans des filiales sont convertis en euros au cours de clôture. Les variations de ces mêmes monnaies se traduisent par des écarts de conversion inscrits en capitaux propres (voir la note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés).
- ii. Les gains ou pertes constatés par les sociétés du Groupe lorsqu'elles effectuent des transactions dans des devises différentes de leurs monnaies de fonctionnement sont enregistrées en différences de change dans le résultat financier.

9.2. Comparaison des résultats des exercices 2012 et 2011

9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Vicat 2012 atteint 2 292 millions d'euros, en progression de 1,2 % par rapport à 2011.

Cette évolution résulte :

- d'une inflexion de 0,2 % du niveau d'activité à périmètre et change constants, soit une baisse de 4,8 millions d'euros, liée à :
- des évolutions d'activités contrastées entre zones affectées par des événements sociaux et politiques comme l'Égypte et le Mali, et d'autres qui ont tiré parti de dynamiques commerciales favorables comme l'Inde, le Kazakhstan, la Turquie et les États-Unis,
- une météorologie défavorable par rapport à l'exercice 2011, notamment en France et en Suisse.
- d'un effet change positif de 1,2 %, soit 27,2 millions d'euros, résultant essentiellement de l'évolution positive du franc suisse, du dollar américain et de la livre égyptienne qui a permis de pleinement compenser la dépréciation de la roupie indienne,
- · d'un très léger effet de périmètre positif de 0,2 %, soit 4,3 millions d'euros, lié à des acquisitions réalisées dans l'activité béton en France.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé par activité pour l'exercice 2012, par rapport à 2011, se présente comme suit :

						Dont	
(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	Variation	Variation (%)	effet de change	variation de périmètre	croissance interne
Ciment	1 156	1 138	18	1,6 %	10	0	8
Béton & Granulats	826	818	8	1,0 %	14	4	(11)
Autres Produits & Services	310	310	1	0,2 %	3	0	(2)
Total	2 292	2 265	27	1,2 %	27	4	(4)
	•						

Comme indiqué plus haut, le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe est en hausse à périmètre et taux de change constants. L'analyse globale des différentes composantes de cette évolution est présentée ci-après :

	Variation 2012/2011
Effet volume	- 2,1 %
Effet prix et mix	+ 1,9 %
Variations de périmètre	+ 0,2 %
Variations de change et autres	+ 1,2 %
Total	+ 1,2 %

La hausse des volumes concerne principalement l'Inde, le Kazakhstan, les États-Unis, la Turquie, l'Afrique de l'Ouest et la Suisse pour l'activité ciment et les États-Unis, la Turquie et l'Inde pour l'activité Béton & Granulats. L'évolution des prix moyens de ventes est contrastée selon les activités et les marchés, avec une baisse marquée en Afrique de l'Ouest et légère aux États-Unis, et une progression significative en Turquie, au Kazakhstan et en Italie tandis que les autres territoires de vente du Groupe enregistrent des tendances en légère progression ou quasi stables.

Examen de la situation financière et du résultat 9.2. Comparaison des résultats des exercices 2012 et 2011

L'évolution des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

			Variation
	2012	2011	2012/2011
		1	
Ciment (milliers t)	17 894	18 035	- 0,8 %
Béton (milliers m³)	7 928	7 969	- 0,5 %
Granulats (milliers t)	21 516	22 219	- 3,2 %

La répartition du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations inter-secteurs) se présente comme suit :

(En pourcentage)	2012	2011
Ciment	52,3	52,1
Béton & Granulats	32,5	32,8
Autres Produits & Services	15,2	15,0
Total	100,0	100,0

La part des métiers principaux du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est quasi stable à près de 85% du chiffre d'affaires opérationnel avant élimination.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de vente est la suivante :

(en millions d'euros)	2012	%	2011	%
France	849	37,1	902	39,8
Amériques	196	8,6	165	7,3
Turquie, Kazakhstan, Inde	439	19,2	345	15,2
Afrique, Moyen-Orient et autres	370	16,1	421	18,6
Europe (hors France)	437	19,1	432	19,1
Total	2 292	100,0	2 265	100,0

Par zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en recul, compte tenu des conditions météorologiques défavorables enregistrées en début et en fin d'exercice, de même que celle réalisée en Afrique et Moyen-Orient, essentiellement affectée par les pressions sur les prix en Afrique et un environnement sécuritaire toujours dégradé en Égypte. En revanche, la proportion du chiffre d'affaires réalisé en Turquie, Inde et Kazakhstan progresse sensiblement compte tenu de la poursuite de la montée en puissance opérationnelle et commerciale des actifs du Groupe en Inde et au Kazakhstan.

La part de l'activité réalisée dans les pays émergents progresse légèrement, passant de 33,5 % en 2011 à 35,2 % en 2012. La forte contraction de l'activité en Égypte, compte tenu de l'environnement sécuritaire, et de l'Afrique de l'Ouest marquée par une pression concurrentielle accrue, a été compensée par la progression soutenue de l'activité en Inde et au Kazakhstan.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2012 par zone géographique et par activité

Zone géographique	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations inter-secteurs	CA consolidé
France	391,5	434,8	238,8	(185,9)	879,1
États-Unis	91,2	135,9	-	(30,9)	196,1
Turquie, Kazakhstan, Inde	376,6	102,5	34,5	(71,4)	442,1
Afrique, Moyen-Orient	342,2	23,8	-	(1,7)	364,3
Europe (hors France)	175,6	158,2	127,5	(50,8)	410,5
CA opérationnel secteurs (avant éliminations inter-secteurs)	1 377,1	855,1	400,7	(340,8)	2 292,2
Éliminations inter-secteurs	(221,4)	(29,1)	(90,2)	340,8	
CA consolidé	1 155,7	826,1	310,5		2 292,2

9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation

		1	Variation
(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	2012/2011
Chiffre d'affaires	2 292	2 265	+ 1,2 %
EBITDA	437	491	- 10,9 %
EBIT	245	309	- 20,8 %
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	245	302	- 18,8 %

⁽¹⁾ Le résultat d'exploitation se calcule en sommant l'EBIT, les autres produits et charges non ordinaires et les dotations nettes aux amortissements et provisions non ordinaires.

L'EBITDA consolidé du Groupe affiche une baisse de 10,9 % par rapport à l'exercice 2011, à 437 millions d'euros et une baisse de 11,4 % à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA en 2012 s'établit donc à 19,1 % contre 21,7 % en 2011. Ce recul résulte pour l'essentiel :

- d'un effet de volume négatif dans les deux activités Ciment et Béton Granulats dû à la baisse d'activité enregistrée en France, en Égypte et d'un effet prix défavorable en Afrique de l'Ouest,
- des conditions de production particulièrement difficiles en Égypte résultant de la pénurie de combustibles,
- du renchérissement des coûts énergétiques en Inde, en Égypte et au Sénégal et de ceux du fret en Inde.

Ces facteurs négatifs ont été en partie compensés par :

- la forte progression de l'EBITDA au Kazakhstan et en Turquie,
- l'amélioration de la performance aux États-Unis qui réduit sensiblement sa perte opérationnelle,
- et une légère amélioration de l'EBITDA généré en Suisse et en Italie.

Le résultat d'exploitation pâtit de la baisse de la rentabilité opérationnelle et d'une charge d'amortissement accrue du fait de la mise en service des nouvelles installations, notamment au Kazakhstan.

9.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique

9.2.2.1.1. Compte de résultat France

١	/a	ria	ti	۸ı	1	20	1	2	1:	2	۱1	1	

(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	Publiée	À périmètre et taux de change constants
				_
CA consolidé	879	939	- 6,3 %	- 6,8 %
EBITDA	163	202	- 19,1 %	- 19,0 %
EBIT	104	147	- 29,5 %	- 29,1 %

Le chiffre d'affaires consolidé en France affiche une baisse de 6,8 %. La baisse de l'activité sur cette zone résulte pour l'essentiel de la baisse des volumes affectés par des conditions météorologiques très mauvaises en début d'année en comparaison à un exercice 2011 qui avait bénéficié de conditions climatiques exceptionnellement bonnes, mais aussi d'un ralentissement du marché de la construction sur l'ensemble de l'exercice lié à la crise économique et financière que traverse plus généralement l'ensemble de la zone européenne. Dans cet environnement défavorable, l'EBITDA généré par le Groupe dans cette zone est en net recul de 19 %.

Néanmoins, il est à noter que le rythme de baisse de l'activité du Groupe en France s'est ralenti sur l'ensemble du second semestre en dépit de la fin de grands chantiers et de conditions météorologiques sensiblement moins favorables qu'en fin d'année 2011. Ainsi, l'activité du Groupe en France et son niveau de profitabilité se sont sensiblement améliorés au second semestre 2012 par rapport au premier semestre 2012.

- Dans l'activité Ciment, le chiffre d'affaires est en baisse de 11,6 %. Ce recul résulte d'une baisse des volumes sur l'ensemble de l'année de plus de 13 %, compte tenu de conditions météorologiques en début et en fin d'année sensiblement plus défavorables qu'en 2011, de la fin d'un certain nombre de grands chantiers et d'un environnement sectoriel plus difficile. En dépit de cet environnement, le prix moyen de vente enregistre néanmoins une légère progression par rapport à 2011. Dans ce contexte, le Groupe enregistre dans cette activité une baisse marquée de son EBITDA sur l'année, résultat pour l'essentiel de la baisse des volumes vendus.
- Dans l'activité Béton & Granulats, le chiffre d'affaires baisse de 4,3 %. Cette activité a également été impactée par les très mauvaises conditions météorologiques et par la fin de grands travaux d'infrastructures qui avaient soutenu l'activité notamment au cours du premier semestre 2011. Ainsi, à périmètre constant, les volumes se contractent sur l'exercice d'environ 2 % dans le béton et de près de 10 % dans les granulats. Quant aux prix moyens de vente, ceux-ci sont en légère progression sur l'ensemble de l'exercice. Il est à noter que l'activité s'est redressée au cours du second semestre par rapport au premier semestre 2012. Sur l'ensemble de l'exercice, l'EBITDA généré par cette activité en France est en net recul.
- Dans l'activité Autres Produits & Services, le chiffre d'affaires est en baisse de 4,7 %. La baisse de l'activité Transport, impactée par les très mauvaises conditions météorologiques du début et de la fin de l'année, n'a pu être que partiellement compensée par la hausse de l'activité Chimie du bâtiment. Dans ce contexte, l'EBITDA généré par cette activité recule légèrement.

9.2.2.1.2. Compte de résultat Europe (hors France)

Variation 2012/2011

(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	411	403	+ 2,0 %	- 0,3 %
EBITDA	105	102	+ 2,4 %	+ 0,0 %
EBIT	76	72	+ 5,6 %	+ 3,2 %



Le chiffre d'affaires en Europe, hors France, est en progression de 2,0 % et est resté quasiment stable à périmètre et taux de change constants. Cette évolution reflète un fort contraste entre un premier semestre lourdement impacté par les mauvaises conditions météorologiques, et un second semestre marqué par un solide rebond de l'activité.

Dans ce contexte, l'EBITDA généré par le Groupe dans cette zone géographique est stable par rapport à 2011 à périmètre et taux de change constants.

En Suisse, le chiffre d'affaires du Groupe est stable (- 0,2 %) sur l'exercice à périmètre et taux de change constants :

- Dans le ciment, le chiffre d'affaires est en progression de 5,0 % sur l'ensemble de l'année à périmètre et taux de change constants, soutenu par une progression des volumes de près de 2 %. Après une contraction marquée des volumes de 7 % au cours du premier semestre en raison des mauvaises conditions climatiques, les volumes ont enregistré un solide rebond au cours du second semestre. Les prix de vente moyens enregistrent une croissance solide sur l'exercice, accentuée par un mix produits favorable. Dans ce contexte, l'EBITDA généré par cette activité en Suisse est très légère progression par rapport à 2011.
- Dans l'activité Béton & Granulats, le chiffre d'affaires recule de 5,3 % sur l'ensemble de l'exercice à périmètre et taux de change constants. Cette activité a elle aussi été particulièrement affectée par les très mauvaises conditions météorologiques du premier semestre et l'amélioration enregistrée au cours du second semestre n'a pas été suffisante pour compenser le fort recul du début d'année. Ainsi, les volumes de béton s'inscrivent en repli sur l'exercice de près de 4 %, les volumes de granulats reculant quant à eux de près de 3 %. Quant aux prix moyens de vente, ils enregistrent une légère progression sur l'exercice dans l'activité béton, et restent quasi stables dans les granulats. Sur ces bases, l'EBITDA généré par cette activité en Suisse est stable sur la période.
- L'activité Préfabrication enregistre une progression de son chiffre d'affaires de 1,9 % à périmètre et taux de change constants par rapport à 2011, reflétant un retour à une solide croissance au cours du second semestre, après un premier semestre fortement impacté par les mauvaises conditions climatiques. L'EBITDA généré par cette activité est resté stable par rapport à 2011.

En Italie, le chiffre d'affaires fléchit de 1,2 % par rapport à l'exercice 2011. La hausse sensible des prix de vente qui résulte de la politique commerciale ciblée et du développement des ventes à l'export a permis de compenser la forte baisse des volumes sur un marché domestique qui reste particulièrement difficile. Dans ce contexte, l'EBITDA généré dans cette région en 2012 est en croissance par rapport à 2011.

9.2.2.1.3. Compte de résultat États-Unis

		Variation 2012/2011		
(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	196	165	+ 18,7 %	+ 9,6 %
EBITDA	(5)	(9)	+ 41,7 %	+ 46,1 %
EBIT	(34)	(39)	+ 13,1 %	+ 19,7 %

En 2012, le chiffre d'affaires aux États-Unis enregistre une progression marquée de 9,6 % à périmètre et taux de change constants. La performance sur l'ensemble de l'exercice reflète le fort rebond des volumes qui s'est traduit par un taux d'utilisation des outils industriels en nette amélioration. Par ailleurs, il est constaté un frémissement sur les prix de vente, plus particulièrement dans le béton.

Dans ce contexte, le Groupe a enregistré une amélioration de ses performances, notamment au cours du second semestre 2012, avec un EBITDA négatif réduit à - 5 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice, contre - 9 millions

- L'activité Ciment enregistre un rebond sensible de son chiffre d'affaires de 18,7 % à périmètre et taux de change constants, soutenue par une croissance annuelle de plus de 17 % des volumes en 2012. Si les prix se sont inscrits en très légère progression en base séquentielle au cours de l'exercice, ils restent néanmoins en moyenne inférieurs à ceux de l'exercice 2011. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA du Groupe dans cette activité est resté négatif l'ensemble de l'année, marquant néanmoins une amélioration par rapport à 2011. Il est important de noter que les performances du Groupe se sont sensiblement améliorées au cours du second semestre 2012, le Groupe enregistrant un EBITDA positif sur cette période.

Examen de la situation financière et du résultat 9.2. Comparaison des résultats des exercices 2012 et 2011

- Dans l'activité Béton, le chiffre d'affaires progresse de 6,0 % à périmètre et taux de change constants. La performance sur l'année résulte d'une solide progression des volumes, plus particulièrement en Californie. Quant aux prix de vente, ceux-ci enregistrent, et ce pour la première fois depuis plusieurs exercices, une progression en base annuelle. De ce fait, le Groupe a sensiblement réduit sa perte d'EBITDA par rapport à 2011, reflétant l'amélioration de la profitabilité de cette activité au cours du second semestre 2012.

9.2.2.1.4. Compte de résultat Turquie, Kazakhstan et Inde

2011	Publiée	À périmètre et taux de change constants
348	+ 27,0 %	+ 27,9 %

Variation 2012/2011

(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	Publiée	de change constants
				_
CA consolidé	442	348	+ 27,0 %	+ 27,9 %
EBITDA	92	74	+ 23,9 %	+ 24,6 %
EBIT	54	44	+ 22,6 %	+ 24,2 %

En Turquie, le chiffre d'affaires s'établit à 221 millions d'euros, en hausse de 12,3 % à périmètre et taux de change constants sur l'exercice. Après un premier trimestre marqué par des conditions météorologiques très défavorables, l'activité s'est fortement redressée dès le deuxième trimestre. Cette augmentation s'est poursuivie sur le second semestre, portée par le dynamisme de l'activité Ciment du Groupe et un environnement prix plus favorable. Sur ces bases, l'EBITDA progresse dans ce pays s'établissant à près de 48 millions d'euros, contre 41 millions d'euros en 2011.

- Dans le ciment, le chiffre d'affaires est en progression de 10,9 % à périmètre et taux de change constants sur l'ensemble de l'exercice. Après un premier semestre marqué par des conditions météorologiques particulièrement difficiles ayant entraîné une forte baisse des volumes, le second semestre a été marqué par une solide reprise de l'activité dans un marché domestique favorablement orienté. Ainsi sur l'ensemble de l'année, et en dépit de volumes à l'export sensiblement réduits, les volumes enregistrent une progression de près de 2 %. Quant aux prix moyen de vente, ceux-ci s'inscrivent en hausse sur l'ensemble de la période dans un environnement concurrentiel qui reste tendu, notamment en fin d'exercice. Dans ce contexte favorable, l'EBITDA généré par cette activité est de nouveau en progression.
- L'activité Béton & Granulats est en hausse de 14,2 % en 2012 à périmètre et taux de change constants. Après une très forte baisse des volumes dans le béton au cours du premier semestre, le rebond enregistré au second semestre a permis de revenir aux niveaux de 2011. Dans les granulats, les volumes de vente sont restés bien orientés sur l'ensemble de l'année, affichant une progression annuelle de plus de 13 %. Sur l'ensemble de l'exercice, le Groupe a poursuivi sa stratégie favorisant une approche commerciale sélective et un rétablissement de ses prix de vente. Dans ce contexte, et compte tenu des efforts de réduction de coûts entrepris, l'EBITDA est en forte amélioration par rapport à 2011.

En Inde, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 156 millions d'euros en 2012, en progression de 30,5 % à périmètre et taux de change constants. La bonne performance du Groupe en Inde se confirme, avec la poursuite de la montée en puissance de l'outil industriel moderne de Bharathi Cement. Cette progression est le fruit d'une solide croissance des volumes vendus et d'une légère progression des prix de vente.

Sur l'ensemble de l'exercice le volume des ventes s'est établi à plus de 2,5 millions de tonnes de ciment. Ce succès valide le bien fondé de la stratégie du Groupe basée sur la commercialisation d'un ciment haut de gamme, en s'appuyant sur une marque bénéficiant d'une forte notoriété et sur un réseau de distribution solide couvrant l'ensemble du sud de l'Inde. Il est à noter qu'en fin d'année, le Groupe a procédé au démarrage industriel de l'usine de Vicat Sagar, d'une capacité nominale de 2,75 millions de tonnes, avec une commercialisation de ses produits amorcée début 2013 sous la marque Bharathi Cement. L'EBITDA est quasiment stable par rapport à 2011, avec néanmoins une baisse de la marge d'EBITDA s'expliquant essentiellement par la forte hausse des coûts de transport et de l'électricité ainsi que par l'augmentation des coûts du projet Vicat Sagar Cement passés en charges.

Au Kazakhstan, la montée en puissance de l'usine de Jambyl Cement s'est poursuivie, avec un chiffre d'affaires généré sur l'ensemble de l'année de 66 millions d'euros contre 27 millions d'euros sur la même période en 2011. Cette performance résulte d'une très forte progression des volumes, avec près d'un million de tonnes vendus, dans un contexte de prix de vente favorable. Le niveau d'EBITDA progresse très sensiblement dans le cadre de la montée en puissance des installations industrielles et de l'amélioration des performances opérationnelles de l'usine, notamment au second semestre.

9.2.2.1.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

Variation	2012/	2011
-----------	-------	------

(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	Publiée	À périmètre et taux de change constants
				_
CA consolidé	364	411	- 11 ,3 %	- 12,9 %
EBITDA	83	122	- 31 ,9 %	- 33,0 %
EBIT	46	86	- 46,7 %	- 47,4 %

Dans la région Afrique et Moyen-Orient, le chiffre d'affaires consolidé recule de 12,9 % à périmètre et taux de change constants.

L'EBITDA s'établit à 83 millions d'euros en 2012 contre 122 millions d'euros en 2011.

En Égypte, le chiffre d'affaires a diminué sur l'année de 27 % à périmètre et taux de change constants. Ce repli s'explique par une contraction des volumes du même ordre. Les prix moyens de vente sont en très légère progression sur l'ensemble de l'exercice. Les performances opérationnelles dans cette région ont été particulièrement affectées en 2012 par le manque de combustibles sur ce marché (livraison du gaz interrompue suite aux multiples attentats sur le pipeline approvisionnant l'usine au cours du premier semestre, couplée à une forte pénurie de fuel sur l'ensemble du marché égyptien) et des conditions sécuritaires fortement dégradées. Compte tenu de ces événements, le Groupe n'a pu faire fonctionner pleinement ses deux fours. Sur ces bases, l'EBITDA du Groupe recule de nouveau sensiblement par rapport à une année 2011 qui n'avait été réellement affectée par les évènements politiques que sur la seconde partie de l'exercice. Il est néanmoins important de noter que suite au rétablissement de l'approvisionnement en gaz depuis le début du mois d'octobre 2012, la performance opérationnelle s'est progressivement améliorée, dans un contexte sécuritaire qui reste néanmoins particulièrement tendu et contraignant.

En Afrique de l'Ouest, le chiffre d'affaires recule de 5,2 % sur 2012. Ce recul s'explique par la baisse du prix de vente moyen dans la région, en raison d'un contexte concurrentiel plus tendu au Sénégal, et d'un mix géographique marqué par une augmentation des ventes à l'export. Au cours d'une année contrastée, marquée par un premier semestre affecté par les évènements politiques intervenus au Mali et un hivernage particulièrement pluvieux au cours du troisième trimestre sur l'ensemble de la zone, les volumes de ciment sont en croissance de près de 2 % sur l'exercice. Au Sénégal, l'activité Granulats du Groupe a quant à elle été marquée par les arrêts et les retards encourus d'un certain nombre de grands chantiers entrainant une inflexion des volumes de 12 % sur l'exercice. Dans ce contexte, l'EBITDA généré par le Groupe dans cette région s'affiche en baisse sensible en 2012.

9.2.2.2. Évolution du résultat d'exploitation par métier

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métier, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2011 et 2012.

9.2.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

		-	Variation	
(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	2012/2011	
CA opérationnel	1 377	1 356	+ 1,6 %	
Éliminations inter-secteurs	(221)	(218)		
Contribution au CA consolidé	1 156	1 138	+ 1,6 %	
EBITDA	336	380	- 11,5 %	
EBITDA/CA opérationnel (%)	24,4 %	28,0 %		
Résultat d'exploitation	204	257	- 20,8 %	

Examen de la situation financière et du résultat 9.2. Comparaison des résultats des exercices 2012 et 2011

En 2012, le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Ciment est progression de 1,6 % et stable à périmètre et à taux de change constants. Les prix moyens de vente sont en progression, l'augmentation enregistrée en France, en Suisse, en Turquie, et au Kazakhstan permettant de compenser la baisse enregistrée en Afrique de l'Ouest, et aux États-Unis. Ils sont restés globalement stables en Inde et en Égypte. Cette progression globale des prix de vente a permis de compenser une légère baisse des volumes de ciment vendus de 0,8 %.

L'EBITDA s'établit à 336 millions d'euros, en baisse de 12,0% à périmètre et taux de change constants. Cette contraction résulte pour l'essentiel de la baisse de l'EBITDA généré en France, en Égypte et en Afrique de l'Ouest.

La performance du Groupe dans cette activité s'est très sensiblement améliorée au cours du deuxième semestre 2012 générant une progression sensible du niveau de marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires opérationnel par rapport au premier semestre 2012.

9.2.2.2.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	Variation 2012/2011
CA opérationnel	855	854	+ 0,1%
Éliminations inter-secteurs	(29)	(36)	
Contribution au CA consolidé	826	818	+ 1,0%
EBITDA	68	78	- 13,4 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	7,9 %	9,1 %	
Résultat d'exploitation	20	26	- 24,3 %

L'activité Béton & Granulats affiche une très légère augmentation de son chiffre d'affaires opérationnel en 2012 de 0,1 %, mais un recul de 2,1 % à périmètre et taux de change constants par rapport à 2011. Cette évolution résulte pour l'essentiel d'un ralentissement observé en France et en Suisse compte tenu des conditions météorologiques très défavorables observées en début d'année par rapport à 2011. La baisse constatée dans ces deux régions n'a pu être que partiellement compensée par une activité soutenue aux États-Unis, en Turquie et en Inde. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA recule, s'affichant à 68 millions d'euros, contre 78 millions d'euros en 2011.

A l'instar de l'activité Ciment, cette activité a vu sa performance s'améliorer très sensiblement au cours du second semestre 2012, avec une marge d'EBITDA en nette progression par rapport au premier semestre 2012.

9.2.2.2.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services

		7	Variation
(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	2012/2011
]	
CA opérationnel	401	391	+ 2,5 %
Éliminations inter-secteurs	(91)	(81)	
Contribution au CA consolidé	310	310	+ 0,2 %
EBITDA	34	33	+ 1,8 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	8,5 %	8,5 %	
Résultat d'exploitation	21	18	+ 17,0 %

Le chiffre d'affaires opérationnel est croissance de 2,5 % et de 1,8 % à périmètre et taux de change constants.

L'EBITDA s'établit à 34 millions d'euros, en très légère progression par rapport à 2011.

9.2.3. Évolution du résultat financier

(en millions d'euros sauf %)	2012	2011	Variation 2012/2011
Coût de l'endettement financier net	(34,4)	(40,4)	- 14,8 %
Autres produits et charges financiers	(6,0)	(3,5)	+ 71,4 %
Résultat financier	(40,4)	(43,9)	- 8,0 %
			•

L'amélioration en 2012 de 3,4 millions d'euros du résultat financier à 40,4 millions d'euros provient :

- D'une augmentation de 5 millions d'euros des frais financiers encourus à 52 millions d'euros, compensée par une capitalisation plus importante (+ 11 millions d'euros) sur le projet de Vicat Sagar Cement et de centrale électrique de Gulbarga en Inde pour un total de 18 millions d'euros du fait d'une augmentation de l'encours de dette,
- D'autres produits et charges financiers en augmentation de 2,6 millions d'euros.

9.2.4. Évolution des impôts

(72,3)	(67,6)	+ 6,9 %
12,7	1,3	ns
(59,6)	(66,3)	- 10,1 %
	(72,3) 12,7 (59,6)	12,7 1,3

La diminution de la charge d'impôt limitée à 10 % malgré un résultat courant avant impôts en baisse de 21 % résulte d'une augmentation de près de 340 points du taux moyen d'imposition du Groupe à 29,1 % et de 580 points en excluant la charge non récurrente supportée en Turquie en 2011 pour 6,3 millions d'euros.

Cette augmentation du taux moyen d'imposition provient :

- d'une part, de la fin de la période d'exonération en Égypte à compter du 1^{er} janvier 2012,
- de la limitation à 85 % de la déductibilité des frais financiers en France,
- de retenues à la source plus importantes résultant de distributions de dividendes accrues en provenance de Turquie,
- d'une réintégration plus importante de quote-part de frais et charges dans le résultat fiscal en France, conséquence de l'accroissement des dividendes perçus par Vicat SA.

9.2.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 148,0 millions d'euros, en diminution de 23,4 % par rapport à celui de l'année 2011 (193,1 millions d'euros), incluant une part Groupe à hauteur de 129,1 millions d'euros en diminution de 21,1 % par rapport à celle de l'année 2011 (163,6 millions d'euros).

Ainsi, la marge nette s'établie à 6,5 % du chiffre d'affaires consolidé 2012 contre 8,5 % en 2011.

Le résultat net par action s'établi à 2,87 euros / action en 2012, contre 3,64 euros / action en 2011 du fait de l'évolution du résultat net part du Groupe.

9.3. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010

9.3.1. Synthèse des résultats 2011 du Groupe

Au titre de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 265 millions d'euros, en hausse de 12,5% par rapport à 2010 et de 9,6 % à périmètre et taux de change constants.

Dans un contexte économique contrasté, l'activité du Groupe est en croissance sur l'ensemble des zones dans lesquelles il est présent, à l'exception de l'Afrique et Moyen-Orient. Dans cette dernière région, l'activité du Groupe a été affectée par la situation en Égypte (- 26,4 % à périmètre et change constants) qui n'a été qu'en partie compensée par le dynamisme enregistré en Afrique de l'Ouest (+ 19,6 % à périmètre et change constants). Dans les pays matures,

Examen de la situation financière et du résultat 9.3. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010

la légère amélioration de la situation économique et sectorielle ainsi que l'impact de conditions météorologiques plus favorables au premier et au dernier trimestre, ont permis au Groupe d'enregistrer une solide croissance de son activité en France (+ 10,7% à périmètre et change constants), dans le reste de l'Europe (+ 6,8 % à périmètre et change constants), mais aussi aux États-Unis, qui renoue avec la croissance (+ 3,3 % à périmètre et change constants). L'activité en Turquie poursuit sa croissance à un rythme soutenu (+ 9,3 % à périmètre et change constants). Enfin, le Groupe a bénéficié d'un effet périmètre de consolidation favorable, avec principalement l'intégration en année pleine de Bharathi Cement en Inde (pour rappel à compter du 1er mai 2010), et la montée en puissance de Jambyl Cement au Kazakhstan.

Variation du chiffre d'affaires 2011/2010 par métier et zone géographique d'implantation

	France		Hors de	France	Total		
	En millions d'euros	Variation 2011/2010	En millions d'euros	Variation 2011/2010	En millions d'euros	Variation 2011/2010	
Ciment	27	+ 9,4 %	77	+ 10,3 %	104	+ 10,1 %	
Béton & Granulats	51	+ 13,1 %	51	+ 15,5 %	102	+ 14,2 %	
Autres Produits & Services	29	+ 18,6 %	16	+ 15,6 %	46	+ 17,4 %	
Total	107	+ 12,9 %	145	+ 12,3 %	252	+ 12,5 %	

L'EBITDA consolidé du Groupe en 2011 s'affiche en légère contraction de 2,6 % par rapport à l'exercice 2010, à 491 millions d'euros, et de 4,8 % à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé s'établit ainsi à 21,7 % contre 25,0 % en 2010. Cette réalisation est le résultat d'évolutions contrastées selon les pays :

- forte dégradation en Égypte suite aux évènements politiques intervenus en début d'année ;
- poursuite de la baisse aux États-Unis dans un contexte d'activité en voie de stabilisation mais dans un contexte de prix encore défavorable ;
- redressement en Turquie grâce au rebond des volumes ciment sur le marché domestique et des prix ;
- très forte amélioration en Inde avec la montée en puissance de Bharathi Cement et un environnement prix favorable ;
- nette progression de l'EBITDA en France et en Europe.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 193 millions d'euros, en baisse de 26,9 % par rapport à celui de l'année 2010 (264 millions d'euros), incluant une part Groupe de 164 millions d'euros, en baisse de 19,3 % par rapport à celle de l'année 2010 (203 millions d'euros).

La capacité d'autofinancement consolidée est en retrait à 363 millions d'euros contre 409 millions d'euros en 2010. La trésorerie générée par les opérations (352 millions d'euros) a largement financé les 276 millions d'euros d'investissements industriels réalisés sur l'année. Avec un endettement financier net de 1 077 millions d'euros, le Groupe affiche au 31 décembre 2011 une structure financière solide, le ratio dette financière nette / capitaux propres (gearing) ressortant à cette date à 43,8 % contre 38,6 % à fin 2010.

9.3.2. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2011 atteint 2 265 millions d'euros, en hausse de 12,5 % par rapport à celui de l'année précédente, résultant :

- d'une hausse organique de l'activité de près de 193 millions d'euros et résultant principalement d'une progression marquée en France, en Europe, en Afrique de l'Ouest, en Inde et au Kazakhstan, compensant pleinement la baisse des ventes en Égypte ;
- d'une baisse de plus de 24 millions d'euros, imputable à l'évolution défavorable des cours de change en 2011 par rapport à 2010;
- et d'une hausse de plus de 83 millions d'euros, liée aux variations du périmètre de consolidation, avec principalement l'acquisition de Bharathi Cement au 1er mai 2010, de Thiriet & Cie en France en décembre 2010 et de Frischbeton Thun en Suisse.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé par activité pour l'exercice 2011, par rapport à 2010, se présente comme suit :

						Dont	
(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation	Évolution 2011/2010	effet de change	variation de périmètre	croissance interne
Ciment	1 138	1 033	104	+ 10,1 %	- 35	40	99
Béton & Granulats	818	716	102	,	- 3	43	61
Autres Produits & Services	310	264	46	+ 17,4 %	13		33
Total	2 265	2 014	252	+ 12,5 %	- 24	83	193
		1					

Comme indiqué plus haut, le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe est en hausse à périmètre et taux de change constants. L'analyse globale des différentes composantes de cette évolution est présentée ci-après :

	Variation 2011/2010
Effet volume	+ 7,7 %
Effet prix et mix	+ 2,5 %
Variations de périmètre	+ 3,6 %
Variations de change et autres	- 1,2 %
Total	+ 12,6 %

La hausse des volumes concerne principalement l'Inde, le Kazakhstan, l'Afrique de l'Ouest, la France, l'Italie, la Suisse et les États-Unis pour l'activité ciment et la France, la Suisse, le Sénégal et l'Inde pour l'activité Béton & Granulats. L'évolution des prix moyens de ventes est contrastée selon les activités et les marchés, avec une baisse marquée en Égypte, suite aux événements politiques intervenus en début d'exercice, aux États-Unis du fait des conditions de marchés encore difficiles, en Afrique de l'Ouest en raison d'un mix géographique défavorable, et une progression significative en Inde et en Turquie tandis que les autres territoires de vente du Groupe enregistrent des tendances quasi stables.

L'évolution des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

		1	Variation
	2011	2010	2011/2010
Ciment (milliers t)	18 035	16 179	+ 11,5 %
Béton (milliers m³)	7 969	7 749	+ 2.8 %
Detoil (Illillers III)	7 303	, , , , ,	2,0 %
Granulats (milliers t)	22 219	20 766	+ 7,0 %

La répartition du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations inter-secteurs) se présente comme suit:

(En pourcentage)	2011	2010
Ciment	52,1	53,0
Béton & Granulats	32,8	32,6
Autres Produits & Services	15,C	14,4
Total	100,0	100,0

Examen de la situation financière et du résultat 9.3. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010

La part des métiers principaux du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est quasi stable à près de 85 % du chiffre d'affaires consolidé avant élimination, avec toutefois une contribution moins importante du Ciment du fait de la baisse significative d'activité enregistrée en Égypte.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de vente est la suivante :

(en millions d'euros)	2011	%	2010	%
France	902	39,8	785	38,9
Amériques	165	7,3	168	8,4
Turquie, Kazakhstan, Inde	345	15,2	241	12,0
Afrique, Moyen-Orient et autres	421	18,6	468	23,2
Europe (hors France)	432	19,1	352	17,5
Total	2 265	100,0	2 014	100,0

Par zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en progression de même que celle réalisée en Europe du fait du rebond de l'activité observé sur ces marchés et des bonnes conditions climatiques enregistrées au premier et au dernier trimestre de l'exercice.

La part de l'activité réalisée dans les pays émergents baisse légèrement, passant de 35,2 % en 2010 à 33,8 % en 2011. La forte contraction de l'activité en Égypte, compte tenu des événements politiques intervenus en début d'année, n'a été que partiellement compensée par la progression soutenue de l'activité en Afrique de l'ouest et en Inde ainsi que par la première contribution du Kazakhstan.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2011 par zone géographique et par activité

Zone géographique	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations inter-secteurs	CA consolidé
France	431,2	450,0	266,0	(208,6)	938,6
États-Unis	74,2	118,4	-	(27,3)	165,3
Turquie, Kazakhstan, Inde	296,8	97,0	2,9	(48,6)	348,1
Afrique, Moyen-Orient	385,0	26,4	-	(0,5)	410,9
Europe (hors France)	168,5	162,2	122,1	(50,3)	402,6
CA opérationnel secteurs (avant éliminations inter-secteurs)	1 355,7	854,0	391,0	-	2 265,5
Éliminations inter-secteurs	(218,1)	(36,1)	(81,1)	-	-
CA consolidé	1 137,6	818,0	309,9	(335,3)	2 265,5

9.3.3. Évolution du résultat d'exploitation

L'EBITDA consolidé du Groupe en 2011 s'affiche en légère contraction de 2,6 % par rapport à l'exercice 2010, à 491 millions d'euros, et de 4,8 % à périmètre et taux de change constants.

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010
Chiffre d'affaires	2 265	2 014	+ 12,5 %
EBITDA	491	504	- 2,6 %
EBIT	309	337	- 8,1 %
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	302	334	- 9,5 %

⁽¹⁾ Le résultat d'exploitation se calcule en sommant l'EBIT, les autres produits et charges non ordinaires et les dotations nettes aux amortissements et provisions non ordinaires.

La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé s'établit ainsi à 21,7 % contre 25,0 % en 2010. Néanmoins, il est à noter que le Groupe avait enregistré au quatrième trimestre en 2010 un élément non récurrent significatif en Égypte pour un montant de 18 millions d'euros correspondant à la révision rétroactive du montant à la tonne de la taxe sur le ciment. Hors cet élément, l'EBITDA du Groupe est en légère progression en 2011 par rapport à 2010. Sur ces bases, la marge d'EBITDA enregistrée au cours de l'année 2011 marque la résistance et la solidité financière du Groupe compte tenu des événements récents intervenus en Égypte, de la situation macro économique aux États-Unis, des coûts de démarrage de l'usine greenfield de Jambyl Cement au Kazakhstan et enfin de la montée en puissance progressive de l'usine de Bharathi Cement en Inde. Cette performance reflète les effets bénéfiques de la diversification géographique des activités du Groupe, les effets du plan Performance 2010 et enfin, la poursuite des efforts de gains de productivité et de contrôle des frais fixes.

9.3.4. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique

9.3.4.1. Compte de résultat France

		Variation 2011/2010		
(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	939	832	+ 12,9 %	+ 10,7 %
EBITDA	202	184	+ 9,6 %	+ 7,9 %
EBIT	147	131	+ 11,8 %	+ 10,1 %

Le chiffre d'affaires consolidé en France au 31 décembre 2011 affiche une forte progression de 10,7 % à périmètre et taux de change constants. L'EBITDA s'établit à 202 millions d'euros, en hausse de 7,9 %. La marge d'EBITDA ressort à 20,9 % contre 21,9 % en 2010. Cette légère érosion de la marge opérationnelle du Groupe résulte essentiellement de la baisse observée de la marge d'EBITDA dans l'activité Ciment liée à l'augmentation du coût de l'énergie.

- Dans l'activité Ciment, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une croissance solide de 9,4 % qui reflète l'amélioration de l'environnement au cours de l'exercice. Le Groupe profite d'une amélioration sensible des volumes de 8,6 % et d'un prix de vente en légère amélioration soutenu par un mix produit et géographique favorables. Cette dynamique a été soutenue par l'amélioration des conditions de marché et par l'impact des conditions météorologiques favorables observées au premier trimestre ainsi qu'en fin d'année. Dans ce contexte, l'EBITDA généré par cette activité est en solide progression.
- Dans l'activité Béton & Granulats, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une progression de 8,4 % à périmètre constant. Les volumes de Béton & Granulats affichent de solides hausses, respectivement de plus de 10 % et de près de 9 %. Quant aux prix moyens de vente, ceux-ci sont restés stables dans le Béton et affichent une légère progression dans les Granulats. L'ensemble de cette activité a bénéficié au cours de l'année du rebond de l'activité économique en France et des conditions climatiques clémentes de début et de fin d'année. Sur ces bases, l'EBITDA est en progression.

Examen de la situation financière et du résultat 9.3. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010

- Dans l'activité Autres Produits & Services, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 18,6 %. L'ensemble des activités est en croissance, avec notamment une hausse sensible de l'activité Transport à 40,5 %, sous les effets conjugués de l'amélioration du contexte macro-économique et de conditions climatiques favorables ayant marqué le premier et le dernier trimestre. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA progresse dans cette activité par rapport à 2011.

9.3.4.2. Compte de résultat Europe (hors France)

		Variation 2011/2010		
(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Publiée	À périmètre et taux de change constants
				_
CA consolidé	403	318	+ 26,8 %	+ 6,8 %
EBITDA	102	86	+ 18,6 %	+ 5,5 %
EBIT	72	59	+ 21,9 %	+ 9,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2011 en Europe, hors France, est en forte hausse de 26,8 % et de 6,8 % à périmètre et taux de change constants.

L'EBITDA est également en forte hausse à 102 millions d'euros. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel enregistre une baisse compte tenu de la contraction sensible de la marge en Italie, et de la légère baisse enregistrée en Suisse.

En Suisse, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe augmente de 26,8 % et de 5,6 % à périmètre et taux de change constants, soutenu par un marché très dynamique et tiré par les conditions climatiques favorables enregistrées au premier trimestre et au quatrième trimestre.

- Dans l'activité Ciment, le chiffre d'affaires consolidé affiche une hausse solide de 12,4 % et est stable (+0,4 %) à périmètre et taux de change constants. Il est à noter que le chiffre d'affaires opérationnel (avant éliminations intragroupe) est en progression de près de 11 % à périmètre et change constants. Les volumes de vente enregistrent une progression de plus de 5%, le Groupe ayant su pleinement tirer profit du dynamisme du marché Suisse, soutenu par un secteur de la construction resté solide au cours de l'année, et par les conditions météorologiques clémentes du premier et du quatrième trimestre. Quant aux prix de vente, ceux-ci sont restés bien orientés sur l'ensemble de la période. Dans ce contexte, l'EBITDA généré par cette activité en Suisse affiche une solide progression malgré une marge d'EBITDA qui se contracte.
- Dans l'activité Béton & Granulats, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 51,0 % et de 12,7 % à périmètre et taux de change constants. Les volumes de béton et de granulats sont en forte progression. Ils ont bénéficié du dynamisme du marché Suisse, tant dans les infrastructures que dans le résidentiel, mais aussi de conditions météorologiques très favorables, et d'un effet périmètre favorable dans le béton. Les prix de vente sont en progression dans le Béton et en léger recul dans les Granulats. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA de cette activité en Suisse est en progression sensible.
- L'activité Préfabrication enregistre un chiffre d'affaires en progression de 15,6 % et de 3,2 % à périmètre et change constants, soutenu par la croissance des volumes. L'EBITDA est en progression.

En Italie, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 26,0 %, soutenu par une progression des volumes vendus dans un contexte de marché encore déprimé, et reflète l'impact de conditions climatiques clémentes au premier et au dernier trimestre. Si les prix de vente enregistrent une hausse en rythme séquentiel, celle-ci n'a pas été suffisante pour compenser la forte contraction observée au cours de l'année 2010. Le chiffre d'affaires sur le quatrième trimestre affiche une progression de 45,3 %, soutenu par une hausse toujours sensible des volumes vendus. Sur ces bases, le Groupe affiche un EBITDA positif de près de 2 millions d'euros sur l'ensemble de l'année. Il est à noter que l'EBITDA s'est inscrit en forte amélioration au cours du second semestre par rapport au premier semestre 2011.

9.3.4.3. Compte de résultat États-Unis

Variation	2011	/2010
-----------	------	-------

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Publiée	À périmètre et taux de change constants
				_
CA consolidé	165	168	- 1,5 %	+ 3,3 %
EBITDA	(9)	(6)	- 55,7 %	- 63,3 %
EBIT	(39)	(37)	- 6,0 %	- 11,2 %
				<u> </u>

Le chiffre d'affaires consolidé aux États-Unis enregistre un repli de 1,5 % en données publiées mais une croissance de 3,3 % à périmètre et taux de change constants. Cette performance résulte d'un second semestre qui a bénéficié d'une légère amélioration du marché de la construction après un premier semestre affecté par un contexte économique dégradé et par des conditions météorologiques défavorables tant en Alabama qu'en Californie.

Dans ce contexte difficile, le Groupe a enregistré un EBITDA de - 9 millions d'euros en 2011, contre - 6 millions d'euros en 2010.

- Dans l'activité Ciment, le chiffre d'affaires consolidé recule de 8,5 %, et de 4,0 % à périmètre et change constants, affecté par un niveau de prix en baisse par rapport à celui affiché au cours de 2010, et plus particulièrement en Alabama. Toutefois les prix sont globalement stables en base séquentielle en Californie. Quant aux volumes vendus, ceux-ci affichent une hausse de plus de 3 %, soutenus par une solide progression en Californie et des volumes stables dans le Sud-Est. Il est à noter que le chiffre d'affaires opérationnel est quant à lui quasi-stable (-0,6 %) à périmètre et change constants. Cette performance résulte d'un second semestre 2011 qui a bénéficié d'une légère amélioration du marché de la construction après un premier semestre difficile tant en Alabama qu'en Californie. Dans un contexte marqué par trois années de crise économique, l'EBITDA du Groupe dans cette activité est resté négatif.
- Dans l'activité Béton, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 1,5 % et de 6,5 % à taux de change constant. Cette performance s'explique par une solide hausse des volumes vendus, tant dans le Sud-Est qu'en Californie, qui a permis de pleinement compenser des prix de vente en baisse par rapport à 2010. Néanmoins, avec des niveaux de volumes et de prix de vente qui restent particulièrement bas, le Groupe a enregistré dans cette activité aux États-Unis un EBITDA négatif.

9.3.4.4. Compte de résultat Turquie, Kazakhstan et Inde

Variation 2011/2010

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Publiée	À périmètre et taux de change constants
				_
CA consolidé	348	256	+ 36,2 %	+ 35,3 %
EBITDA	74	39	+ 91,5 %	+ 89,5 %
EBIT	44	18	+ 140,0 %	+ 134,8 %

En Turquie, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 195 millions d'euros sur 2011, en baisse de 6,5 % mais en progression de 9,3 % à périmètre et taux de change constants. Malgré un léger ralentissement du marché de la construction entamé au printemps 2011, les volumes de vente restent bien orientés, portés par le dynamisme de l'activité Ciment, particulièrement pour les projets d'infrastructures et commerciaux. Dans ce contexte, les prix de vente enregistrent une solide progression. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA est en hausse sensible sur la période par rapport à 2010.

- Dans l'activité Ciment, malgré le léger ralentissement du marché de la construction précédemment évoqué, les volumes de vente sont restés bien orientés, portés par le dynamisme des marchés d'infrastructures et commerciaux. Ainsi le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 1,0 % et de 18,1 % à périmètre et taux de change constants. Le chiffre d'affaires opérationnel est quant à lui en progression de plus de 13 % à périmètre et taux de change constants. Cette bonne performance est le fruit d'une solide progression du prix moyen de vente sur l'ensemble de cette période, soutenu par un mix géographique favorable. Les volumes sont quasiment stables en 2011 par rapport à 2010, avec

Examen de la situation financière et du résultat 9.3. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010

une légère hausse des volumes vendus sur le marché domestique, compensant la baisse sensible enregistrée à l'export. Cette évolution est en ligne avec la stratégie du Groupe visant à tirer pleinement profit du dynamisme de ses marchés locaux. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA poursuit sa forte amélioration.

- Dans l'activité Béton & Granulats le chiffre d'affaires consolidé est en baisse de 15,8 % et de 1,5 % à périmètre et change constants. Les volumes vendus sont en forte baisse tant dans le béton que dans les granulats en raison d'un effet de base de comparaison défavorable, le Groupe ayant bénéficié en 2010 de travaux d'infrastructure exceptionnels. Conformément à la stratégie du Groupe visant une amélioration de ses prix de vente, ces derniers enregistrent une forte progression et ont presque permis de compenser la baisse des volumes. Dans ce contexte, et compte tenu des efforts de réduction de coûts entrepris, l'EBITDA généré par cette activité en Turquie est en légère progression par rapport à 2010.

En Inde, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 126,4 millions d'euros en 2011, comparé à 47,3 millions d'euros pour la période du 1er mai 2010 (date d'intégration de Bharathi Cement) au 31 décembre 2010. La croissance organique s'élève à 90 %. Dans un contexte de marché qui reste marqué par une situation de surcapacité temporaire et une progression de la demande moins soutenue que celle anticipée par le marché, Bharathi Cement poursuit son plan de déploiement conformément aux attentes du Groupe. Avec plus de 2 millions de tonnes de ciment vendues, Vicat a enregistré sur la période une excellente performance. Quant aux prix de vente, ceux-ci affichent une solide hausse de près de + 40 % sur l'exercice 2011. Ce succès valide le bien fondé de la stratégie du Groupe qui s'appuie sur une marque bénéficiant d'une forte notoriété et sur un réseau de distribution solide couvrant l'ensemble du sud de l'Inde, et notamment les zones rurales.

Dans ce contexte, l'EBITDA généré par le groupe dans ce pays s'affiche en forte progression, soutenue par la montée en puissance rapide de la production, par la hausse des prix de vente et par les excellentes performances techniques de l'usine de Bharathi Cement.

Au Kazakhstan, Vicat poursuit sa montée en puissance industrielle et commerciale démarrée au 1er avril 2011 à un rythme soutenu en ligne avec les attentes du Groupe. Les volumes de ciment vendus sur cette période se portent à plus de 500 000 tonnes, et ce dans un environnement prix favorable. Sur ces bases, le chiffre d'affaires s'est établi à 26,9 millions d'euros sur la période.

Dans ce contexte, le Groupe a généré un EBITDA positif légèrement supérieur à 1 million d'euros sur l'exercice.

9.3.4.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

		Variation 2011/2010		
(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Publiée	À périmètre et taux de change constants
				_
CA consolidé	411	441	- 6,8 %	- 3,1 %
EBITDA	122	202	- 39,2 %	- 36,9 %
EBIT	86	165	- 48,0 %	- 46,0 %

Dans la région Afrique et Moyen-Orient, le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2011 s'établit à 411 millions d'euros en recul de 6,8 % et de 3,1 % à périmètre et taux de change constants. Le dynamisme de l'activité du Groupe en Afrique de l'Ouest a permis de compenser en partie la baisse sensible du marché égyptien affecté par les événements intervenus en début d'année et par la situation complexe qui en a découlé.

La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 29,8 % en 2011 contre 45,7 % en 2010. Cette dégradation traduit pour l'essentiel la très forte baisse de marge enregistrée en Égypte, sous les effets conjugués de la baisse d'activité (volumes et prix de vente), de l'augmentation sensible des coûts de production, et enfin de l'impact d'un élément non récurrent positif de 18 millions d'euros perçu en 2010 et correspondant à la révision rétroactive de la taxe sur le ciment en Égypte.

- En Égypte, le chiffre d'affaires consolidé affiche un recul de 33,3 % et de 26,4 % à périmètre et taux de change constants. Ce repli résulte d'une contraction d'environ 15 % des volumes et des prix de vente. Cette évolution s'explique essentiellement par les évènements politiques du début d'année qui ont impacté les conditions de marché et d'exploitation. En effet, la situation actuelle, et en particulier les problèmes de sécurité associés, a engendré un certain nombre de surcoûts, notamment énergétiques et d'exploitation des carrières.

Sur ces bases, l'EBITDA généré en Égypte en 2011 est en retrait des deux tiers par rapport à 2010, incluant l'impact de l'élément non récurrent.

- Sur la zone Afrique de l'Ouest le chiffre d'affaires progresse de 19,0 % et de 19,6 % à périmètre et taux de change constants. Cette progression résulte d'une croissance sensible des volumes de ciment vendus. Le prix de vente moyen sur l'ensemble de la région est en légère baisse essentiellement en raison d'un mix défavorable mais conforme à la stratégie de diversification géographique menée par le Groupe et de la forte progression des ventes à l'export qui en découle. L'EBITDA affiche une solide progression, malgré une marge d'EBITDA en retrait essentiellement en raison de l'augmentation des coûts de transports et du coût de l'électricité affecté par des problèmes d'approvisionnement en gaz, contraignant le Groupe à utiliser temporairement des sources de production électrique alternatives plus coûteuses.

9.3.5. Évolution du résultat d'exploitation par métiers

9.3.5.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010
CA opérationnel	1 356	1 224	+ 10,7 %
Éliminations inter-secteurs	(218)	(191)	+ 14,1 %
Contribution au CA consolidé	1 138	1 033	+ 10,1 %
EBITDA	380	413	- 8,0 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	28,0 %	33,7 %	
Résultat d'exploitation	257	302	- 14,7 %

Au cours de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Ciment est en hausse de 10,7 % et 10,4 % à périmètre et à taux de change constants.

Cette solide performance, en dépit d'un contexte difficile sur certains marchés, résulte d'une augmentation de 11,5 % des volumes de ciment vendus, d'une évolution des prix moyens de vente globalement favorable sur chaque marché, à l'exception des États-Unis et de l'Égypte.

L'EBITDA s'établit à 380 millions d'euros, en baisse de 8,5 % à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en baisse à 28,0 % contre 33,7 % en 2010. Cette contraction résulte pour l'essentiel de la baisse sensible de la profitabilité dégagée par le Groupe en Égypte. Les charges de personnel progressent compte tenu notamment de l'intégration de Bharathi Cement en année pleine. Enfin, les impôts et taxes, sont en légère progression par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à près de 30 millions d'euros.

9.3.5.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

		٦	Variation
(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	2011/2010
		_	
CA opérationnel	854	752	+ 13,5 %
Éliminations inter-secteurs	(36)	(36)	+ 0,0 %
Contribution au CA consolidé	818	716	+ 14,2 %
EBITDA	78	62	+ 24,9 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	9,1 %	8,3%	
Résultat d'exploitation	26,4	16,2	+ 62,0 %

Examen de la situation financière et du résultat 9.3. Comparaison des résultats des exercices 2011 et 2010

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Béton & Granulats est en hausse de 14,2 % et de 8,5 % à périmètre et change constants. Les volumes de béton livrés ont augmenté de 2,8 % sur la période et les volumes de granulats de 7 %.

Cette progression résulte d'une amélioration de l'activité sur l'ensemble des zones dans lesquelles le Groupe est présent, à l'exception de la Turquie qui enregistre une très légère baisse de son activité sur l'ensemble de l'année à périmètre et taux de change constants. Compte tenu de l'amélioration de l'environnement observé dans cette activité, d'une évolution des prix plus favorable et des efforts de réduction de coûts consentis par le Groupe au cours des exercices précédents, l'EBITDA s'inscrit en hausse de 24,9 % et de 13,8 % à périmètre et taux de change constants. Ainsi, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en progression, s'élevant à 9,1 % contre 8,3 % en 2010.

9.3.5.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services

		٦	Variation
(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	2011/2010
CA opérationnel	391	333	+ 17,3 %
Éliminations inter-secteurs	(81)	(69)	+ 16,8 %
Contribution au CA consolidé	310	264	+ 17,4 %
EBITDA	33	29	+ 14,8 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	8,5 %	8,7 %	
Résultat d'exploitation	18	16	+ 16,6 %

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Autres Produits & Services enregistre une hausse de 17,4 % et de 12,4 % à périmètre et change constants.

L'EBITDA s'établit à 33,4 millions d'euros, en progression de 14,8 % par rapport à 2010, et de 8,1 % à périmètre et taux de change constants.

9.3.6. Évolution du résultat financier

]	
Résultat financier	(43,9)	(27,4)	+ 60,5 %
Autres produits et charges financiers	(3,5)	(2,1)	+ 66,2 %
Coût de l'endettement financier net	(40,4)	(25,3)	+ 60,0 %
(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	2011/2010
		-	Variation

La diminution sensible du résultat financier du Groupe découle essentiellement de la hausse du coût de l'endettement financier net. Cette évolution résulte des effets combinés de la hausse des taux d'intérêt et d'une augmentation de l'encours moyen d'endettement du Groupe du fait principalement de l'acquisition de Bharathi Cement en Inde et d'une part accrue de l'endettement à taux fixe à maturité longue.

9.3.7. Évolution des impôts

(en millions d'euros sauf %)	2011	2010	Variation 2011/2010
			_
Impôts exigibles	(67,6)	(57,0)	+ 18,6 %
Impôts différés	1,3	12,4	- 89,5 %
Total impôts	(66,3)	(44,6)	+ 48,7 %

Le Groupe a enregistré un résultat avant impôt de 259,4 millions d'euros sur l'exercice 2011, en diminution de 16,0 % par rapport à celui de 2010, qui s'élevait à 308,8 millions d'euros. Malgré cette baisse, la charge d'impôt s'accroit de près de 22 millions d'euros. Dans ce contexte, le résultat après impôt s'élève quant à lui à 193,1 millions d'euros sur l'exercice 2011, en diminution de 26,9 % par rapport à celui de 2010, qui s'élevait à 264,2 millions d'euros.

L'augmentation sensible du taux d'impôt apparent (de 15 % en 2010 à 26 % en 2011) découle principalement :

- en France, de la taxe spéciale de 5 % et de la taxation accrue des dividendes reçus des filiales du fait du déplafonnement de la quote-part de frais et charges ;
- d'une évolution défavorable du mix «pays» avec, d'une part, la baisse sensible de la contribution Égypte où le Groupe bénéficie de régimes fiscaux dérogatoires, et d'autre part, l'augmentation de la contribution des pays ayant un taux d'imposition plus élevé, notamment l'Inde ;
- et de l'impact du coût non récurrent de l'adhésion des filiales à la procédure d'amnistie fiscale en Turquie, et enfin de la taxation accrue en France des dividendes du fait du déplafonnement de la guote-part des frais et charges.

9.3.8. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 193,1 millions d'euros, en diminution de 26,9 % par rapport à celui de l'année 2010 (264,2 millions d'euros), incluant une part Groupe à hauteur de 163,6 millions d'euros en diminution de 19,3 % par rapport à celle de l'année 2010 (202,7 millions d'euros).

Ainsi, la marge nette s'établit à 8,5 % du chiffre d'affaires consolidé 2011 contre 13,1 % en 2010.

Le résultat net par action s'établit à 3,64 euros / action en 2011, en baisse de 19,3 % par rapport à celui de 2010 (4,52 euros / action) du fait de l'évolution du résultat net part du Groupe.

Trésorerie et capitaux

10.1.	Capitaux	88	10.3. Endettement	91
10.2.	Flux de trésorerie	88	10.3.1. Politique financière du Groupe	91
10.2.1.	Flux nets de trésorerie générés		10.3.2. Endettement brut	94
10.2.1.	par les activités opérationnelles	89	10.3.3. Excédents de trésorerie	95
10.2.2.	Flux nets de trésorerie liés		10.3.4. Endettement net	96
	aux opérations d'investissement	90	10.4. Analyse des engagements	
10.2.3.	Flux nets de trésorerie liés		hors bilan donnés	97
	aux opérations de financement	91		

10.1. Capitaux

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 2 465 millions d'euros au 31 décembre 2012 incluant une part Groupe de 2 131 millions d'euros et des intérêts minoritaires de 334 millions d'euros, qui concernent principalement les filiales cimentières en Inde, en Egypte et en Turquie.

Les capitaux propres - part du Groupe - intègrent au 31 décembre 2012 :

- le capital social de la Société pour 180 millions d'euros ;
- les primes liées au capital pour 11 millions d'euros ;
- les réserves de conversion pour (108) millions d'euros ;
- les réserves consolidées totalisant 1 919 millions d'euros nets des actions propres pour 79 millions d'euros ;
- le résultat net part du Groupe de l'exercice 2012, soit 129 millions d'euros.

Pour une description détaillée des capitaux propres de la Société, il convient de se référer au tableau de variation de la situation nette et à la note 13 des états financiers consolidés figurant à la section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2012 » du présent Document de Référence.

10.2. Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie sont analysés pour chaque exercice par nature :

- activité opérationnelle ;
- activité d'investissement ;
- activité de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont essentiellement générés par le résultat de la période (à l'exclusion des produits et charges sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité) ainsi que par la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement sont issus principalement des décaissements effectués pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et d'autres actifs à long terme, mais aussi pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres d'autres entités et de participations dans des coentreprises. Ils incluent également les prêts consentis à des tiers. Les encaissements liés aux cessions et/ou aux remboursements de ces actifs viennent en déduction de ces décaissements.

Les flux de trésorerie liés à l'activité de financement sont issus des encaissements et décaissements ayant un impact sur le montant des capitaux propres et des capitaux empruntés.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

Historique des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Capacité d'autofinancement	329	363	409
Variation (hors effets change et périmètre) du BFR ⁽¹⁾	(22)	(11)	(6)
Flux nets opérationnels	307	352	403
Flux nets d'investissement	(273)	(301)	(542)
Flux nets de financement	(149)	33	205
Incidence des variations de change sur la trésorerie	(4)	(27)	8
Variation de la trésorerie	(119)	57	74

(1) Besoin en fonds de roulement

Analyse de la variation du cash flow libre et de l'endettement brut et net

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
		1	
Cash provenant des flux opérationnels	307	352	403
Investissements industriels nets de cessions	(261)	(269)	(304)
Cash flow libre	46	83	99

En 2012, le Groupe a généré un cash flow libre (46 millions d'euros) en recul par rapport à celui de l'exercice 2011 (83 millions). La capacité d'autofinancement nette de la variation du BFR a ainsi permis, malgré le niveau encore élevé des investissements industriels de limiter l'augmentation de l'endettement net du Groupe à 67 millions d'euros en 2012. À 1 144 millions d'euros, l'endettement net, hors options de vente, représente 46,4 % des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012 et 2,6 fois l'EBITDA consolidé 2012.

10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2012 par le Groupe se sont élevés à 307 millions d'euros contre 352 millions d'euros en 2011.

Cette diminution des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2011 et 2012 provient d'une baisse de la capacité d'autofinancement de 34 millions d'euros et d'une augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement de 11 millions d'euros.

Trésorerie et capitaux 10.2. Flux de trésorerie

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

BFR au 31 décembre 2010	Variation du BFR Année 2011	Autres variations	BFR au 31 décembre 2011	Variation du BFR Année 2012	Autres variations	BFR au 31 décembre 2012
356	9	(5)	360	25	(3)	382
303	48	(1)	350	1	4	355
(211)	(12)		(223)	(13)	(3)	(239)
(10)	(34)	18	(26)	9	(5)	(22)
438	11	12	461	22	(7)	476
	31 décembre 2010 356	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 356 9	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 variations (1) 356 9 (5) 303 48 (1) (211) (12) (10) (34) 18	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 variations (1) 31 décembre 2011 356 9 (5) 360 303 48 (1) 350 (211) (12) (223) (10) (34) 18 (26)	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 variations 10 31 décembre 2011 du BFR Année 2012 356 9 (5) 360 25 303 48 (1) 350 1 (211) (12) (223) (13) (10) (34) 18 (26) 9	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 variations (1) 31 décembre 2011 du BFR Année 2012 variations (1) 356 9 (5) 360 25 (3) 303 48 (1) 350 1 4 (211) (12) (223) (13) (3) (10) (34) 18 (26) 9 (5)

⁽¹⁾ Change, périmètre et divers.

10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2012	2011
Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles	(269)	(281)
Désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles	8	12
Investissements nets en titres de sociétés consolidées	(11)	(24)
Autres investissements financiers nets	(1)	(8)
Flux de trésorerie totaux liés aux opérations d'investissement	(273)	(301)

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2012 par le Groupe se sont élevés à (273) millions d'euros contre (301) millions d'euros en 2011.

10.2.2.1. Investissements et désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels (269 millions d'euros en 2012 et 281 millions d'euros en 2011) correspondant pour l'essentiel :

- en 2012 à la poursuite des investissements réalisés en Inde dans le cadre du projet de greenfield Vicat Sagar Cement et dans une moindre mesure à des investissements de maintenance et d'amélioration répartis sur l'ensemble des pays.
- en 2011, à la montée en puissance des investissements réalisés en Inde notamment dans le cadre de la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement, et dans une moindre mesure à ceux réalisés en France, en Suisse, et au Kazakhstan.

Pour plus de détail voir la section 5.2. « Investissements » du présent Document de Référence.

Ces investissements ont été réalisés en 2012 à 76 % dans l'activité Ciment (77 % en 2011), à 18 % dans l'activité Béton & Granulats (19 % en 2011) et les 6 % restants concernent l'activité Autres Produits & Services (4 % en 2011).

Les cessions d'actifs corporels et incorporels ont généré un encaissement global de 8 millions d'euros en 2012 (12 millions d'euros en 2011).

10.2.2.2. Investissements nets en titres de sociétés consolidées

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2012 se sont traduites par un décaissement global de (11) millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice l'ont été pour l'acquisition de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées et de nouvelles sociétés en France, dans le secteur du béton.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2011 se sont traduites par un décaissement global de (24) millions d'euros. Le principal décaissement effectué par le Groupe au cours de cet exercice l'a été pour l'acquisition auprès de notre partenaire kazakh de 21 % complémentaires du capital de Mynaral Tas Company LLP.

10.2.2.3. Autres investissements financiers nets

Les autres investissements financiers nets (décaissement net de 1 millions d'euros en 2012 et de 8 millions d'euros en 2011) consistent principalement en des prêts et des créances immobilisées consentis à des tiers.

10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement réalisées en 2012 par le Groupe se sont élevés à (149) millions d'euros, contre 33 millions d'euros en 2011.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement intègrent principalement :

- les décaissements effectués pour le versement des dividendes aux actionnaires de la Société et aux minoritaires des sociétés intégrées (88 millions d'euros en 2012 contre 122 millions d'euros en 2011);
- le tirage, net des remboursements, des lignes de crédit ou d'emprunts souscrits par le Groupe pour un montant de (69) millions d'euros en 2012 (149 millions d'euros en 2011), incluant le paiement des échéances annuelles relatives aux contrats de location financement ;
- l'encaissement net lié à la cession par la Société de ses propres actions (4 millions d'euros en 2012 et 0 million d'euros en 2011).

10.3. Endettement

10.3.1. Politique financière du Groupe

La politique financière du Groupe est déterminée par la Direction Générale.

Cette politique vise à maintenir une structure financière équilibrée caractérisée par :

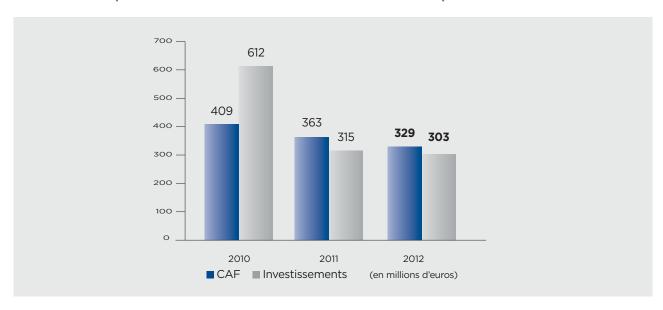
- un ratio endettement financier net/capitaux propres (gearing) maîtrisé (voir la section 10.3.4. « Endettement net » du présent Document de Référence);
- une bonne liquidité du bilan caractérisée par la disposition d'excédents de trésorerie et de lignes de financement à moyen terme confirmées et disponibles.

Cette politique vise à financer les investissements industriels par la capacité d'autofinancement (CAF), le surplus de ressources financières disponible étant utilisé par le Groupe pour se désendetter ou pour financer en tout ou en partie des opérations de croissance externe.

Pour disposer de ressources supérieures à sa seule capacité d'autofinancement, le Groupe a mis en place des lignes de financement confirmées et des prêts à moyen et à long terme.

Ces financements garantissent au Groupe, outre la liquidité de son bilan, de disposer, même en cas de situations de marchés perturbées, des moyens immédiatement nécessaires à la réalisation d'opérations plus importantes tels que des investissements industriels exceptionnels, des opérations significatives de croissance externe ou d'acquisition de titres Vicat.

Évolution de la capacité d'autofinancement et des investissements du Groupe entre 2010 et 2012



Ces lignes sont pour l'essentiel portées par la Société (70 %), mais certaines des filiales étrangères du Groupe disposent également de lignes ou de prêts à moyen et long terme, tirés ou non, pour financer leur programme d'investissements. C'est le cas notamment en Inde, au Kazakhstan, en Suisse et au Sénégal.

Trésorerie et capitaux 10.3. Endettement

Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose des lignes de financements confirmées, utilisées et/ou disponibles suivantes :

		Année de mise		Autoris	ation en m	illions Utilisation		Taux Fixe (TF) / Taux variable
Type de ligne	Emprunteur	en place	Devise	En devises	en €	(M€)	Échéance	(TV)
Placement Privé US	Vicat SA	2003	\$	240,0	211,9	211,9	2013 à 2015	TV/TF
	Vicat SA	2011	\$	450,0	339,2	339,2	2017 à 2022	TF
	Vicat SA	2011	€	60,0	60,0	60,0	2017	TF
Crédit Syndiqué	Vicat SA	2011	€	480,0	480,0		2016	TV
Lignes bilatérales bancaires	Vicat SA	2009	€	240,0	240,0		2014	TV
	Vicat SA	Sans	€	11,0	11,0		Sans	TV
Total lignes bancaires (1)	Vicat SA		€	731,0	731,0	335,0	2014 à 2016	TV
	Parficin	2012	€	17,0	17,0	17,0	2022	TV
	Sococim	2009	FCFA	45 000,0	68,6	48,8	2013 et 2014	TF
	Vîgier	2009	CHF	19,0	15,7	15,7	2012 à 2019	TF
	Vîgier	2011	CHF	45,0	37,3	37,3	2012 à 2014	TF
	Jambyl	2008	\$	42,9	32,4	32,4	2012 à 2018	TV
	Jambyl	2008	\$	66,0	50,0	50,0	2012 à 2015	TV
	VSCL	2011	\$	70,0	44,6	44,6	2014 à 2021	TF
	VSCL	2011	€	83,8	73,0	73,0	2014 à 2021	TF
	VSCL	2011	€	55,0	47,7	47,7	2014 à 2018	TF
	Gulbarga	2012	€	12,0	11,7	11,7	2016 à 2025	TV
Total prêts ou lignes bilatéra	ales filiales		1		398,0	378,2		
Juste valeur des dérivés		_	_			2,8		
Total moyen terme					1 740,1	1 327,1		
Autres dettes						54,5		
Total endettement brut (2)					1 740,1	1 381,6		

⁽¹⁾ La ligne « Total ligne bancaires » correspond à l'ensemble des lignes de crédit confirmées, pour l'essentiel sur une durée de un ou cinq ans à l'origine, dont bénéficie la Société et dont le montant autorisé s'élève à 731 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en fonction des besoins de financement de la Société, par tirage de billets et en couverture du risque de liquidité du programme de billets de trésorerie, sachant que le montant total des tirages et des billets émis ne doit pas excéder le total autorisé. Au 31 décembre 2012, les lignes bilatérales bancaires de 240 millions d'euros sont utilisées pour 12 millions d'euros. La ligne de crédit syndiqué est utilisée à hauteur de 323 millions d'euros dont une partie (283 millions d'euros) en couverture des billets de trésorerie. Compte tenu de la capacité de substitution de ces lignes de crédit entre elles et de la possible réaffectation des tirages sur la ligne la plus longue, cette information est présentée globalement.

(2) Le montant de l'endettement brut utilisé n'inclut pas la dette relative aux options de vente (19,7 millions d'euros).

10.3.1.1. Placement privé US

L'emprunt d'un montant de 240 millions de US dollar qui s'élevait à l'origine à 400 millions de US dollar a été souscrit par des investisseurs américains dans le cadre d'un placement privé (PPUS) en 2003. Après remboursement en août 2010 de la première tranche à 7 ans de 160 millions de US dollar, il est désormais composé de deux tranches de 120 millions de US dollar à respectivement 10 ans et 12 ans. Pour éliminer le risque de change sur le principal et les intérêts, cet emprunt a été transformé par un cross currency swap en une dette synthétique euro, à taux fixe pour la moitié de son montant et à taux variable pour l'autre moitié (base Euribor 3 mois). Les montants restants résultant de cette transformation sont à ce jour de 106 millions d'euros à taux fixe et de 106 millions d'euros à taux variable.

Un emprunt de même nature a été mis en place en décembre 2010 pour des montants totaux de 450 millions de US dollar et de 60 millions d'euros. Les maturités sont à 7 ans pour 100 millions de US dollar et 60 millions d'euros, à 10 ans pour 230 millions de US dollar et 12 ans pour 120 millions de US dollar.

Comme effectué pour le premier PPUS, cette dette en dollars a été transformée par le biais de cross currency swaps en une dette euro à taux fixe afin d'éliminer le risque de change. Les montants en US dollar convertis correspondent à 339 millions d'euros. La partie de la dette en Euro (60 millions d'euros) est également à taux fixe.

10.3.1.2. Lignes bancaires Vicat SA

Crédit syndiqué :

Cette ligne de crédit d'une durée de cinq ans, à taux variable, a été placée par la Société auprès d'un syndicat de 8 banques internationales à échéance mai 2016. Les intérêts sont payables au taux Euribor de la période de tirage. Au 31 décembre 2012, elle est tirée pour un montant de 40 millions d'euros et utilisée à hauteur de 283 millions d'euros en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie.

Lignes bilatérales bancaires

Les lignes bilatérales de Vicat SA, d'un montant de 240 millions d'euros et d'une durée de cinq ans, ont été renouvelées en 2009 par la Société auprès de six banques. Les intérêts sont payables au taux Euribor de la période de tirage. Au 31 décembre 2012, 12 millions d'euros sont utilisées.

Billets de trésorerie

La Société dispose d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, le montant des billets émis s'élève à 283 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés aux lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

10.3.1.3. Lignes bilatérales bancaires filiales

Parficim a mis en place en 2012 une ligne bancaire de 17 millions d'euros à taux variable sur une durée de 10 ans qui au 31 décembre de cette année est tirée en totalité.

Sococim Industries dispose de trois lignes de 15 milliards de Francs CFA dont deux d'une durée à l'origine de 12 mois et une de 18 mois. Au 31 décembre 2012, elles sont tirées pour un montant total de 32 milliards de Francs CFA. Le taux d'intérêt applicable à chaque tirage est déterminé en commun avec la banque dans la limite d'un plafond maximum fixé pour la durée de validité de la ligne.

Kazakhstan

Jambyl Cement a souscrit en 2008 deux lignes de prêt auprès de la Société Financière Internationale, filiale du groupe Banque Mondiale, à taux variable dollar, respectivement de 50 millions de US dollar amortissable sur sept ans à partir de 2012 et de 110 millions de US dollar amortissable sur cinq ans à partir de 2011.

Au 31 décembre 2012 les montants résiduels sont de 43 millions de US dollar pour la première et de 66 millions de US dollar pour la seconde, suite aux remboursements effectués.

Suisse

Vigier a souscrit en fin d'année 2009 un emprunt de 25 millions de Francs Suisses à taux fixe, amortissable sur 10 ans à partir de 2010. Au 31 décembre 2012, le montant résiduel s'élève à 19 millions de Francs Suisses.

Un second emprunt a été souscrit par Vigier Holding en 2011 d'un montant de 55 millions de Francs Suisses à taux fixe, amortissable sur 3 ans (10 millions de Francs Suisses en 2012, 15 millions de Francs Suisses en 2013 et de 30 millions de Francs Suisses en 2014). Au 31 décembre, le montant non amorti s'élève à 45 millions de francs suisses.

Inde

Vicat Sagar Cement Private Limited a mis en place en 2010 des lignes de prêt d'un montant de 70 millions de US dollar et de 138.7 millions d'Euros amortissables sur des durées de 8 et 10 ans auprès d'institutions financières de financement (IFC, DEG, FMO). Au 31 décembre 2012 la totalité des lignes est utilisée.

Ces dettes (en dollars et en euros) ont été transformées par le biais de cross currency swaps en une dette Roupie à taux fixe afin d'éliminer le risque de change. Le montant total du prêt s'élève ainsi à 11 993 millions de roupies.

Gulbarga a mis en place en 2012 un emprunt de 12 millions d'euros à taux variable amortissable auprès de Proparco sur une durée de 12 ans. Au 31 décembre 2012 la totalité de la ligne est utilisée.

10.3.1.4. Couverture par le Groupe du risque de crédit

Au total, le Groupe dispose au 31 décembre 2012 de 416 millions d'euros de lignes confirmées non utilisées.

Le Groupe est exposé de façon générale à un risque de crédit, en cas de défaillance de l'une ou de plusieurs de ses contreparties. Le risque lié aux opérations de financement proprement dites est toutefois limité par leur dispersion et leur répartition sur plusieurs établissements bancaires ou financiers, soit dans le cadre d'une syndication ou d'un

Trésorerie et capitaux 10.3. Endettement

placement privé, soit par la mise en place de plusieurs lignes bilatérales. Ce risque est, en outre, réduit par une sélection rigoureuse des contreparties qui sont systématiquement des banques ou établissements financiers de premier plan, choisis en fonction de leur pays d'établissement, de leur notation par les agences spécialisées, de la nature et de l'échéance des opérations effectuées.

Au 31 décembre 2012, au-delà des clauses de défaut croisé prévues dans la plupart des contrats de financement, le PPUS, le crédit syndiqué ainsi que certaines lignes de financement dont bénéficient les filiales contiennent des clauses particulières (covenants) pouvant imposer un remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Ces covenants portent sur des ratios relatifs à la rentabilité et à la structure financière du Groupe ou des filiales concernées. Compte tenu du nombre réduit de sociétés du Groupe concernées, pour l'essentiel la Société, et du faible niveau de l'endettement net du Groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la liquidité du bilan et sur la situation financière du Groupe (voir également la note 17 de la section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2012 » du présent Document de Référence).

10.3.2. Endettement brut

Au 31 décembre 2012, l'endettement brut du Groupe, hors options de vente, s'élève à 1 382 millions d'euros contre 1 436 millions d'euros au 31 décembre 2011. Il se décompose de la manière suivante par nature :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011	Variation
Emprunts auprès d'investisseurs US	611	611	0 %
Emprunts auprès des établissements de crédit	718	762	- 5,7 %
Dette résiduelle sur contrat de location financement	9	8	+ 12,5 %
Autres emprunts et dettes financières	21	21	0 %
Concours bancaires courants et découverts bancaires	23	34	- 32,4 %
Endettement brut	1 382	1 436	- 3,8 %
Dont à moins d'un an	224	106	
Dont à plus d'un an	1 158	1 330	

L'endettement à moins d'un an correspond au remboursement de la deuxième tranche du PPUS, aux lignes bilatérales de la filiale Sococim au Sénégal, à l'échéance du prêt de Jambyl au Kazakhstan et de Vigier en Suisse ainsi qu'au financement à court terme.

L'endettement financier brut est constitué pour 44 % de son montant par le PPUS, émis en US dollar et à taux fixe. Après transformation de cet emprunt dollar en un emprunt synthétique en euro, l'endettement financier brut est libellé à près de 62 % en euros.

La structure de l'endettement brut du Groupe au 31 décembre 2012, par nature de taux et échéance se présente comme suit:

Taux

Comme présenté à la section 4.4.3. « Risque de taux d'intérêt » du présent Document de Référence, l'endettement financier brut à taux variable représente, au 31 décembre 2012, 407 millions d'euros soit 29 % du total de l'endettement financier brut du Groupe, après transformation du taux fixe du premier PPUS en taux variable pour 50 % de son montant et après prise en compte des opérations de swap taux variable - taux fixe de la dette de VICAT (150 millions d'euros à échéance 2016) et de celle de NCC (15 millions de dollars à échéance 2014) ainsi que de la transformation en taux fixe de la dette à taux variable de VICAT Sagar Cement.

L'endettement à taux variable est couvert en partie, soit par des excédents de trésorerie libellés dans la même devise, soit par des instruments de dérivés de taux.

Le risque de taux sur la dette à taux variable a été limité par la mise en place de contrats de caps, pour Vicat SA à hauteur de 100 millions d'euros sur dix et douze ans (PPUS), de 260 millions d'euros d'une durée de cinq ans à échéance fin 2013 et début 2014 et pour Ncc à hauteur de 35 millions de dollars échus en 2013 et 2014.

Échéance

La maturité moyenne au 31 décembre 2012 est légèrement supérieure à quatre ans.

L'échéance 2014 correspond aux échéances de remboursement des emprunts de Vigier Holding (27 millions d'euros), de Sococim (6 millions d'euros), de Vicat Sagar Cement Limited (17 millions d'euros) et de Jambyl Cement (22 millions d'euros).

Les remboursements des emprunts de Jambyl Cement (22 millions d'euros), de Vicat Sagar Cement Private Limited (25 millions d'euros), de la dernière tranche du premier PPUS (106 millions d'euros) ainsi que le premier remboursement de l'emprunt de Parficim (2 millions d'euros) représentent la quasi-totalité de l'échéance de 2015.

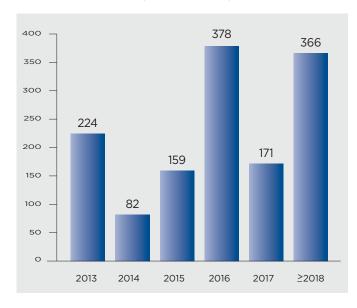
Les remboursements 2016 correspondent à l'échéance du Crédit Syndiqué de Vicat SA (335 millions d'euros), et aux remboursements des emprunts de Parficim (2 millions d'euros), de Jambyl Cement (5 millions d'euros) et de Vicat Sagar Cement Private Limited (26 millions d'euros).

En 2017, les tombées correspondent pour l'essentiel à la première échéance du deuxième PPUS de Vicat SA (135 millions d'euros), de Parficim (2 millions d'euros), de Vicat Sagar Cement Private Limited (26 millions d'euros) et de Jambyl Cement (5 millions d'euros).

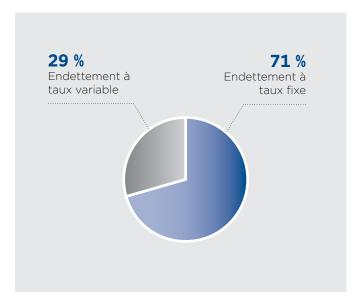
Après 2017, les 366 millions d'euros nets de l'impact IAS 39 (- 3 millions d'euros) se répartissent pour l'essentiel de la facon suivante:

- pour Vicat des tombées du deuxième PPUS (2020 et 2022), soit 264 millions d'euros,
- pour Parficim, 11 millions d'euros répartis de 2018 à 2022,
- pour Vigier Holding, 7 millions d'euros répartis entre 2018 et 2019,
- 5 millions d'euros représentant la dernière échéance de la dette de Jambyl Cement,
- et des échéances allant de 2018 à 2025 pour Vicat Sagar Cement Private Limited (81 millions d'euros).

Échéancier de l'endettement brut au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)



Endettement taux fixe/taux variable au 31 décembre 2012



10.3.3. Excédents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités (46 millions d'euros au 31 décembre 2012) et les placements à court terme ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur du principal (191 millions d'euros au 31 décembre 2012).

La trésorerie est gérée pays par pays, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, avec des systèmes de centralisation (cash pooling) en France, aux États-Unis et en Suisse. L'éventuel excédent est soit placé localement soit le cas échéant replacé auprès du Groupe. Lorsque l'excédent de trésorerie est destiné à être utilisé, à un horizon limité, pour les besoins de financement du pays, cet excédent est placé localement.

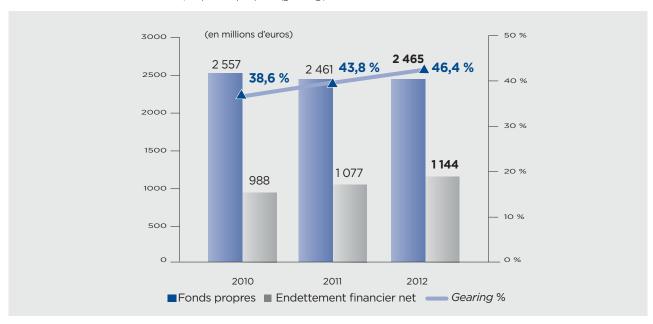
Trésorerie et capitaux 10.3. Endettement

10.3.4. Endettement net (hors option de vente)

L'endettement net du Groupe s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011	Variation
Endettement brut	1 382	1 436	- 3.8 %
Trésorerie et équivalent de trésorerie	237	359	- 34.0 %
Endettement net	1 145	1 077	+ 6.3 %

Le ratio endettement financier net/capitaux propres (gearing) s'élève à 46.4 % à fin 2012, contre 43.8 % au 31 décembre 2011.



Le ratio endettement financier net / EBITDA s'élève à 2.62 à fin 2012 contre 2.19 à fin 2011.

Au total, le Groupe dispose d'un montant total de 653 millions d'euros correspondant aux lignes de financement non utilisées (416 millions d'euros) et à la trésorerie disponible (237 millions d'euros) pour financer, au-delà de sa capacité d'autofinancement, sa croissance.

Les ratios de gearing et de leverage atteints au 31 décembre 2012, après une période d'investissements industriels et financiers soutenus restent très équilibrés donnant ainsi au Groupe une structure financière solide et une flexibilité satisfaisante.

De 1999 à 2003, période active d'acquisitions pour le Groupe, le ratio de gearing a été compris entre 50 % et 70 %. Sa moyenne est par ailleurs ressortie, sur les cinq dernières années, à 39 %. L'année 2012, bien que légèrement supérieure, s'inscrit donc dans la continuité de la ligne stratégique fixée. L'objectif du Groupe est, de réduire son endettement et d'améliorer ces ratios en bénéficiant de la génération du cash flow libre du fait de la fin du programme d'investissement industriel de capacité. Ces ratios pourraient néanmoins, remonter, à l'avenir en fonction des opportunités de croissance externe. Ainsi, dans l'hypothèse où une acquisition de taille importante présentant un intérêt stratégique majeur pour le Groupe se présentait, celui-ci pourrait accepter une augmentation significative de ce ratio, tout en se fixant pour objectif de le réduire ensuite à des niveaux voisins de ceux constatés sur la période précédemment évoquée. Dans le contexte actuel de liquidité et de coûts des marchés de financement, une attention toute particulière sera portée à l'utilisation de la trésorerie du Groupe et à l'impact sur son niveau d'endettement.

10.4. Analyse des engagements hors bilan donnés

Les engagements hors bilan comprennent essentiellement les engagements contractuels concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le tableau ci-dessous présente les engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2012 et 2011 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations	67,2	126,0
Avals et cautions donnés	-	6,1
Total	67,2	132,1

Au 31 décembre 2012, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élèvent à 67,2 millions d'euros et concernent exclusivement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondent principalement à la réalisation d'investissements en Suisse et en France ainsi qu'en Inde dans le cadre de la finalisation de la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement.

Au 31 décembre 2011, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élèvaient à 132,1 millions d'euros et concernaient principalement à hauteur de 126,0 millions d'euros les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondaient principalement à la montée en puissance des investissements en Inde dans le cadre de la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement, et dans une moindre mesure à ceux en cours en France et en Suisse.

Recherche et développement, brevets et licences

Le Groupe a réuni l'ensemble de ses moyens de recherche pour la conception, le développement et le suivi qualité des produits à L'Isle d'Abeau près de Lyon, au Centre Technique Louis Vicat (CTLV). Organisé autour de trois pôles de compétence : liants hydrauliques, bétons & granulats et chimie du bâtiment, le CTLV dispose d'une équipe dédiée d'une cinquantaine de chercheurs et techniciens dotés de matériels modernes. Des partenariats ont, en outre, été noués avec des centres de recherche ou des écoles d'ingénieurs, tels que le CEA, l'Institut Polytechnique de Grenoble (INPG) ou des grands groupes industriels.

Les activités de recherche et de développement ont principalement visé à anticiper ou à répondre aux demandes de nos clients concernant des produits plus faciles à mettre en œuvre ou leur permettant d'apporter des solutions techniques innovantes aux contraintes rencontrées sur leurs chantiers. Les produits mis au point ces dernières années dans nos laboratoires répondent à cette démarche : le Polycim, liant spécial pour les travaux de maconnerie et le BCV (Béton Composite Vicat), béton fibré à ultra-hautes performances qui permet de réaliser des éléments de structure sans armatures. Un autre axe de la recherche et du développement concerne la réduction des consommations électriques des broveurs.

Plus récemment, de nouveaux axes de recherche sont apparus. Ils concernent la mise au point de nouveaux ciments qui, à propriétés mécaniques équivalentes, conduiront à des émissions de CO2 réduites. Ce sujet, fondamental pour l'avenir de l'industrie et qui s'inscrit dans l'objectif du Groupe de participer à cet effort collectif en faveur de l'environnement, mobilise des moyens humains importants dans les domaines de la cristallographie, de la thermique de l'adjuvantation. Pour effectuer ces recherches, des équipements de dernières technologies sont mobilisés au laboratoire de recherche de L'Isle d'Abeau, notamment, diffractomètre, fluorescence X, microscope électronique à effet de champs. Les nouveaux produits issus de ces recherches fondamentales sont ensuite testés en étroite collaboration avec les équipes de recherche et de développement béton qui sont également présentes sur le site de L'Isle d'Abeau. Des partenariats avec des industriels fournisseurs de technologies ou utilisateurs potentiels de ces futurs produits ont été signés.

La politique de recherche du Groupe dans le domaine des bétons est orientée vers le développement de produits permettant une amélioration des conditions de travail et de la rentabilité sur les chantiers en facilitant la mise en œuvre. Les résultats d'ores et déjà obtenus permettent la fourniture soit de bétons à plasticité adaptée, soit de béton auto-plaçant.

De même, le développement de la chape Vicat en partenariat avec la société EDF est un axe de développement important qui permet aux carreleurs et chapistes des gains de productivité significatifs tout en apportant une réponse adaptée aux nouveaux besoins de chauffage alliant confort et économie d'énergie. De nouvelles familles de chapes sont en cours d'élaboration dans nos laboratoires et devraient être rapidement proposées à nos clients.

Les axes de développement engagés sont également orientés vers le développement durable et l'amélioration du comportement énergétique des futurs bétons qui seront proposés à nos clients et les systèmes constructifs pour des bâtiments très basse consommation en énergie.

Dans le cadre de ses activités de recherche et développement le Groupe procède à des dépôts de brevets pour protéger le développement des produits issus de celle-ci.

Informations sur les tendances

12.1.	Événements récents	99	12.2.2. Tendances jusqu'en 2014	100
12.2.	Tendances et objectifs	99	12.2.3. Investissements industriels	100
12.2.1.	Tendances 2013	99		

12.1. Événements récents

n / a.

12.2. Tendances et obiectifs

Les tendances présentées ci-dessous sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à la forte volatilité de l'environnement économique, financier et concurrentiel, ainsi qu'à la possible évolution des dispositions réglementaires dans chacun des pays où le Groupe opère.

En outre, la réalisation de certains risques décrits à la section 4. « Facteurs de risques » du présent Document de Référence pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des tendances mentionnées ci-dessous.

12.2.1. Tendances 2013

Pour l'exercice 2013, le Groupe considère que le manque de visibilité induit par les évolutions de l'environnement macro-économique et financier mondial d'une part et l'impossibilité, d'autre part, de pouvoir évaluer l'impact des événements politiques intervenus récemment au Moyen-Orient, ne lui permettent pas à ce stade de formuler des perspectives précises et documentées sur les performances financières qu'il est susceptible d'enregistrer sur l'ensemble de l'exercice en cours.

12.2.1.1. Perspectives d'activité sur les marchés du Groupe

Le Groupe rappelle les éléments d'appréciation sur ses différents marchés communiqués lors de la publication des résultats 2012.

Informations sur les tendances 12.2. Tendances et objectifs

Sur l'exercice 2013, le Groupe souhaite fournir des éléments d'appréciation sur ses différents marchés :

- En France, en 2013, le Groupe s'attend à un environnement économique et sectoriel encore difficile, notamment au premier semestre, qui devrait entraîner une nouvelle baisse des volumes dans un environnement de prix favorable.
- En Suisse, l'environnement devrait rester globalement favorable avec des volumes attendus en légère amélioration et des prix stables.
- En Italie, le Groupe anticipe une amélioration de la situation après une année 2012 difficile. Compte tenu des niveaux actuels de consommation de ciment, les volumes devraient progressivement se stabiliser et les prix de vente remonter.
- Aux États-Unis, le Groupe anticipe une poursuite de l'amélioration sur ses marchés, en terme de volumes mais aussi
- En Turquie, l'amélioration de l'environnement sectoriel enregistrée en 2012 devrait se poursuivre en 2013. Dans un contexte macro-économique et sectoriel qui reste néanmoins fortement concurrentiel, le Groupe devrait être en mesure de tirer pleinement profit de l'efficience de son outil industriel et de ses fortes positions de marché.
- En Égypte, dans un environnement sécuritaire qui restera probablement difficile et offrant peu de visibilité, le marché devrait néanmoins rester porteur en terme de volumes et évoluer dans un environnement prix plus favorable. Le Groupe est confiant quant à l'évolution positive du marché égyptien à moyen et long terme.
- En Afrique de l'Ouest, les volumes de vente devraient rester globalement bien orientés. Quant aux prix de vente, ceux-ci pourraient de nouveau être soumis à des tensions compte tenu d'une évolution de l'environnement concurrentiel qui reste incertaine. Dans ce contexte, le Groupe poursuivra son déploiement commercial sur l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest, fort d'un outil industriel moderne et performant.
- En Inde, le démarrage intervenu en fin d'année 2012 de l'usine greenfield de Vicat Sagar, et son déploiement commercial attendu au cours du 1er semestre de 2013, associé à la poursuite de la montée en puissance de Bharathi Cement, permettra de faire émerger progressivement un acteur majeur sur le sud de l'Inde. Fort d'une position de marché renforcée, d'un outil industriel moderne et efficient, le groupe Vicat devrait par ailleurs bénéficier en 2013 d'un marché de la construction dynamique dans un environnement prix qui devrait néanmoins rester volatile.
- Au Kazakhstan, fort d'un bon positionnement géographique et d'un outil industriel des plus performants, le Groupe devrait tirer pleinement profit d'un marché qui devrait bénéficier d'une solide croissance du secteur de la construction et des infrastructures, dans un environnement prix qui devrait rester bien orienté.

12.2.1.2. Objectifs du Groupe

Dans cet environnement, et avec le démarrage industriel en décembre 2012 de son usine greenfield de Vicat Sagar Cement en Inde, le Groupe Vicat a achevé son programme d'investissements ambitieux qui lui aura permis de considérablement renforcer sa diversification géographique tout en posant les jalons d'une croissance rentable pérenne.

Le Groupe entend désormais tirer parti de ses fortes positions de marché, de la qualité de son outil industriel et d'un strict contrôle des coûts afin de progressivement maximiser sa génération de cash-flows et réduire son niveau d'endettement et ce avant d'aborder une nouvelle étape dans sa stratégie de développement international.

12.2.2. Tendances jusqu'en 2014

La rupture des tendances économiques intervenue au cours de l'année 2008 et qui s'est poursuivie jusqu'en 2012 ne permet pas au Groupe de fournir des tendances précises jusqu'en 2014. Néanmoins, tenant compte des augmentations de capacité et des actions d'amélioration de la productivité, ainsi que de ses développements récents en Inde et au Kazakhstan, le Groupe est prêt à pleinement tirer parti de la reprise, dès qu'elle se matérialisera.

Le Groupe poursuit ses efforts de réduction de coûts suite à l'achèvement du plan Performance 2010 initié en 2006 et maintiendra les efforts complémentaires mis en place dans le cadre du plan Performance Plus.

Dans un contexte de forte volatilité des coûts énergétiques, le Groupe maintient son objectif d'augmenter la part de combustibles de substitution dans le total des thermies consommées.

Le Groupe poursuit également sa politique d'augmentation des prix de vente, destinée à compenser la hausse des coûts, notamment énergétiques et de frêt, dans la limite des contraintes commerciales imposées par certaines situations de marché.

12.2.3. Investissements industriels

Comme cela a été exposé à la section 5.2. « Investissements » du présent Document de Référence ainsi qu'au paragraphe précédent, le Groupe a achevé son programme d'investissements industriels dans le cadre du plan Performance 2010. La capacité additionnelle liée à la finalisation de ce programme s'élève donc à environ 6 millions de tonnes, à laquelle s'ajoutent 1,2 million de tonnes au Kazakhstan, et 7,8 millions de tonnes en Inde suite au démarrage de l'usine greenfield de Vicat Sagar Cement au cours du mois de décembre 2012 d'une capacité de 2,8 millions de tonnes et qui vient s'ajouter à celle de Bharathi Cement, d'une capacité de 5 millions de tonnes.

La majorité de ces augmentations de capacité a été réalisée dans les pays émergents portant la capacité dans ces pays à prés de 21 millions de tonnes, en incluant l'Inde et le Kazakhstan, sur un total de près de 30 millions de tonnes à fin 2012. Ainsi, entre 2006 et 2012, le plan Performance 2010, la construction de l'usine greenfield de Jambyl Cement au Kazakhstan, démarrée début 2011, l'acquisition de la majorité du capital de Bharathi Cement et le démarrage de l'usine greenfield de Vicat Sagar Cement en Inde, auront permis de recentrer le centre de gravité du Groupe vers les pays émergents qui représentent désormais près de 71 % de la capacité globale du Groupe contre 44 % en 2006.

Après cet effort important d'investissements dans des usines brownfield, et de la construction des usines greenfield de Jambyl Cement au Kazakhstan et de Vicat Sagar Cement en Inde, le montant global des investissements industriels devrait s'inscrire en baisse sensible en 2013 pour s'élever à un montant maximum de 160 millions d'euros.

Conformément à la politique financière mise en œuvre par le Groupe (voir la section 10.3.1. « Politique financière du Groupe » du présent Document de Référence), les investissements industriels sont financés par la capacité d'autofinancement du Groupe.

Les tendances présentées ci-dessus ne constituent pas des données prévisionnelles mais seulement des objectifs assignés aux plans d'actions du Groupe, notamment le programme d'investissements décrit ci-dessus, et tenant compte des tendances conjoncturelles attendues.

Il n'est pas possible d'extrapoler une prévision de résultat à partir des informations communiquées, compte tenu du fait que le Groupe exerce ses activités dans différents métiers.

Prévisions ou estimations du bénéfice

La Société ne présente pas de prévisions ou d'estimations de bénéfice.

Organes d'Administration et de Direction Générale

14.1.	Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale	103	14.2. Informations détaillées sur l'e et l'expérience en matière de gestion des membres		
14.1.1.	Conseil d'Administration	103		du Conseil d'Administration	108
14.1.2.	Présidence du Conseil d'Administration et Direction Générale	103	14.3.	Renseignements personnels concernant les membres	
14.1.3.	Membres du Conseil d'Administration	104		du Conseil d'Administration	108
			14.4.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration et de la Direction Générale	108

14.1. Composition du Conseil d'Administration. Présidence et Direction Générale

14.1.1. Conseil d'Administration

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou de six ans.

À la date de dépôt du présent Document de Référence, la Société comprend dix administrateurs, dont six administrateurs indépendants. Le mandat des administrateurs se proroge de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale qui suit l'expiration normale de leurs fonctions, et les membres sortants sont rééligibles. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur ne demeure en fonction que jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur.

14.1.2. Présidence du Conseil d'Administration et Direction Générale

Conformément aux statuts de la Société, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Monsieur Jacques Merceron-Vicat a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration par le Conseil d'Administration du 27 mars 1984 et a été renouvelé dans ses fonctions par décisions du Conseil d'Administration des 19 juin 1986, 11 juin 1992, 12 juin 1998, 4 juin 2004 et 28 avril 2010.

Le Conseil d'Administration, par décision du 7 mars 2008, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Le Conseil d'Administration a. à cette même date. confirmé Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'Administration et désigné Monsieur Guy Sidos en qualité de Directeur Général pour la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration. Monsieur Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions par décision du Conseil d'Administration du 28 avril 2010.

Le Conseil d'Administration, par décision du 31 juillet 2011, a décidé de nommer Monsieur Raoul de Parisot en qualité de Directeur Général Délégué.

Organes d'Administration et de Direction Générale

14.1. Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale

Le Conseil d'Administration, par décision du 2 août 2012, a décidé d'attribuer, à compter du 1er janvier 2013, à Monsieur Raoul de Parisot la responsabilité des activités opérationnelles de France (hors activité Papier et Sacs) ainsi que celles de l'Italie et de l'Espagne.

En application des statuts de la Société, le Conseil d'Administration peut, sur proposition du Directeur Général, nommer jusqu'à cinq Directeurs Généraux Délégués chargés d'assister le Directeur Général.

14.1.3. Membres du Conseil d'Administration

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes :

Président du Conseil et Administrateur

Jacques Merceron-Vicat

Diplômé de l'École Supérieure de Travaux Publics. Il a rejoint le Groupe en 1962.

Âge: 75 ans

Date de première nomination: 03/02/1968

Date de début du mandat actuel: - 28/04/2010 en qualité d'administrateur

- 28/04/2010 en qualité de Président du Conseil d'Administration

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années(1):

- Président du Conseil d'Administration de Béton Travaux*
- Président du Conseil d'Administration de National Cement Company*
- Administrateur d'Aktas*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir béton*
- Administrateur de Tamtas*
- Administrateur de Sococim Industries*
- Administrateur de Sinaï Cement Company*
- Président du Conseil d'Administration de Vicat Egypt for Cement Industry*
- Membre du Conseil de Surveillance de Mynaral Tas Company LLP*
- Membre du Conseil de Surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP*
- Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited*
- Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Limited*
- Administrateur de BSA Ciment SA*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années(1): Néant.

Administrateur et Directeur Général

Ingénieur de l'École navale. Il a servi dans la Marine nationale avant de rejoindre le Groupe en 1999.

Âge: 49 ans

Date de première nomination: 11/06/1999

Date de début du mandat actuel : - 15/05/2009 en qualité d'administrateur

- 28/04/2010 en qualité de Directeur Général

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années(1):

- Directeur Général de Béton Travaux*
- Président de Papeteries de Vizille*
- Président de Parficim*
- Administrateur de Vigier Holding*
- Administrateur de Vigier Management*
- Directeur Général de National Cement Company*
- Représentant permanent de Parficim, Administrateur de Sococim Industries*
- Vice-Président et administrateur de Sinaï Cement Company*
- Vice-Président et administrateur de Vicat Egypt for Cement Industry*

- Administrateur de Cementi Centro Sud*
- Administrateur d'Aktas*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir béton*
- Administrateur de Tamtas*
- Représentant permanent de Vicat. Administrateur de BCCA*
- Représentant permanent de Béton Travaux, Administrateur de Béton Rhône-Alpes*
- Membre du Conseil de Surveillance de Mynaral Tas Company LLP*
- Membre du Conseil de Surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP*
- Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited*
- Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Ltd*
- Administrateur de BSA Ciment SA*
- Administrateur unique de Ravlied Holding AG*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années(1): Néant.

Administrateurs

Raynald Dreyfus

Titulaire d'un CES de banque et diplômé de l'Université de Harvard. Il a exercé les fonctions de Directeur de la banque Société Générale jusqu'à son départ à la retraite en 1996.

Âge: 76 ans

Date de première nomination: 05/06/1985 Date de début du mandat actuel : 04/05/2012

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années(1) : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années(1): Néant.

Licencié en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Il est un ancien élève de l'ENA (Promotion Turgot). Il a été Préfet des Alpes-Maritimes de 2002 à 2006 et Inspecteur Général de l'Administration de 2006 à 2007.

Âge: 71 ans

Date de première nomination: 15/05/2009 Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années (1) : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾: Administrateur Groupe EMERA*

Bruno Salmon

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris. Il a exercé les fonctions de Secrétaire Général, Directeur Général Délégué et administrateur de CETELEM. Après avoir occupé le poste de Directeur Général Délégué et administrateur de BNP Paribas Personal Finance, il y a été nommé Président depuis septembre 2008.

Âge: 63 ans

Date de première nomination : 15/05/2009Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années(1) : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années $^{(1)}$:

- Représentant permanent de LEVAL 3 au conseil de COFIDIS (Groupe 3 Suisses)

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Organes d'Administration et de Direction Générale

14.1. Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale

- Représentant permanent de CETELEM au conseil de l'UCB
- Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas Personal Finance*
- Administrateur de LASER COFINOGA (Groupe Galeries Lafayette)*
- Représentant permanent de LEVAL 3 dans MONABANQ (Groupe 3 Suisses)
- Administrateur de CETELEM Brasil SA (Brésil)*
- Administrateur de Banco Cetelem (Espagne)*
- Administrateur de Findomestic Banca SPA (Italie)*
- Membre du Conseil de surveillance de Cetelem Bak Spolka Akcyjna (Pologne)
- Administrateur de Banco Cetelem (Portugal)*
- Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie)*
- Membre du Conseil de Surveillance de BNP Paribas Personal Finance (Bulgarie)*
- Administrateur d'UCB Suisse (Suisse)
- Président de l'Association Française des Sociétés Financières (ASF) (France)*
- Vice-Président de l'Association Française des Etablissements de Crédit et d'Investissement (AFECEI)*
- Président de la Fondation Cetelem*
- Président de l'Etoile (Association de gestion des œuvres sociales de la Compagnie Bancaire) (France)*
- Administrateur de Financière Primus*

Louis Merceron-Vicat

Diplômé de l'École des cadres et de l'EM Lyon. Il a rejoint le Groupe en 1996.

Âge: 43 ans

Date de première nomination : 11/06/1999

Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années(1):

- Représentant permanent de Vicat SA, administrateur de Béton Travaux*
- Président Directeur Général de BCCA*
- Administrateur de Aktas*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir Béton*
- Administrateur de Tamtas*
- Administrateur de Sococim Industries*
- Administrateur de Sinaï Cement Company*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾: Néant.

Sophie Sidos

Elle a exercé différentes fonctions au sein du Groupe jusqu'en 1997.

Âge: 44 ans

Date de première nomination : 29/08/2007

Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années(1) : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années $^{(1)}$: Néant.

P&E Management représentée par Paul Vanfrachem

Ingénieur civil spécialité chimie, diplômé de l'Université de Bruxelles. Il a rejoint la société CBR en 1985, qu'il a présidée jusqu'en 2004. Il a occupé le poste de Président de Cembureau de 2006 à juin 2008.

Âge: 69 ans

Date de première nomination : 02/06/2005

Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années(1) : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Gérant de P&E Management*
- Président de Cembureau
- Président honoraire de SA Cimenteries CBR*
- Administrateur de Indaver NV*

Jacques Le Mercier

Diplômé d'Études Supérieures ès Sciences Économiques de la faculté de Paris et titulaire d'un diplôme de l'IAE de l'Université Paris-Dauphine. Il a exercé des fonctions de direction et de présidence au sein d'institutions financières. Il a été Président du directoire de la Banque Rhône-Alpes de 1996 à 2006.

Âge: 68 ans

Date de première nomination : 29/08/2007 Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années(1) : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années(1):

Membre du Conseil de surveillance de l'Institut ASPEN-France.

Xavier Chalandon

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Lyon et titulaire d'une maîtrise de droit. Il a exercé des fonctions de direction au sein d'institutions financières. Il a été Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel de 1995 à 2003 et de Directeur Général Délégué de la Financière Martin Maurel jusqu'en 2009. Il exerce la fonction de membre du Comité de Stratégie et du Comité d'Éthique du Groupe Siparex.

Âge: 63 ans

Date de première nomination : 28/04/2010 Date de début du mandat actuel : 28/04/2010

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années (1) : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années(1):

- Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel
- Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel
- Président de la Financière Saint Albin
- Président de l'Immobilière Saint Albin
- Administrateur de la Compagnie Financière Martin Maurel*
- Représentant permanent de la Banque Martin Maurel chez SIPAREX Croissance*
- Administrateur de Mobilim Participations, Kalipac SA, Grignan Participations
- Représentant permanent de la Compagnie Financière Martin Maurel dans la Banque Martin Maurel
- Représentant permanent de Martin Maurel Gestion dans Lyon Gestion Privée
- Membre du Conseil de Surveillance de Martin Maurel Gestion
- Président du Conseil d'Administration de Grignan Capital Gestion
- Co-gérant de Mobilim International Sarl

Liens familiaux entre les administrateurs et dirigeants

Monsieur Jacques Merceron-Vicat, Président du Conseil d'Administration, est le père de Madame Sophie Sidos, administrateur, le père de Monsieur Louis Merceron-Vicat, administrateur, et le beau-père de Monsieur Guy Sidos, administrateur et Directeur Général de la Société.

14.2. Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique et / ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers. Chaque membre du Conseil d'Administration est sélectionné en fonction de sa disponibilité et de son intégrité.

Une biographie sommaire de chacun des administrateurs est fournie au chapitre 14.1.3.

14.3. Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration

À la date de dépôt du présent Document de Référence, aucun membre du Conseil d'Administration n'a au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude ;
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité judiciaire ou administrative ;
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction Générale

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent Document de Référence, de conflit d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration, du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué, à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont été sélectionnés en tant que tel.

Rémunérations et avantages

15.1.	15.1. Rémunérations versées et avantages en nature		15.1.2.	 Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires 	
15.1.1.	Rémunérations versées aux dirigeants			sociaux non dirigeants dans la Société	111
	mandataires sociaux	109	15.2.	Pensions, retraites et autres avantages	112

15.1. Rémunérations versées et avantages en nature

15.1.1 Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

	2012	2011
Jacques Merceron-Vicat		
Président du Conseil d'Administration		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	830 475	812 792
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n/a	n / a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Total	830 475	812 792
Guy Sidos		
Directeur Général		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	791 046	756 276
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Total	791 046	756 276
Raoul de Parisot		
Directeur Général Délégué		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	502 713	486 287
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	n/a
Total	502 713	486 287

Rémunérations et avantages 15.1. Rémunérations versées et avantages en nature

Les tableaux ci-dessous détaillent le montant de la rémunération versée et des avantages en nature octroyés par la Société, ses filiales ou les sociétés qui la contrôlent, aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, c'est-à-dire au Président du Conseil d'Administration, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué, au cours des exercices 2011 et 2012.

	20)12	20)11
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jacques Merceron-Vicat				
Président du Conseil d'Administration				
Rémunérations fixes	-	698 523	-	685 450
Rémunérations variables	n/a	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelles	n/a	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	-	54 200	-	53 250
Avantages en nature	-	77 752	-	74 092
Total	-	830 475	=	812 792
Guy Sidos				
Directeur Général				
Rémunérations fixes	-	718 520	-	685 439
Rémunérations variables	n/a	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelles	n/a	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	-	29 200	-	28 250
Avantages en nature	-	43 326	-	42 587
Total	-	791 046	=	756 276
Raoul de Parisot				
Directeur Général Délégué				
Rémunérations fixes	-	496 557	-	479 771
Rémunérations variables	-	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelles	-	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	6 156	-	6 456
Total	-	502 713	-	486 227

Les avantages en nature dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux correspondent aux avantages habituels pour ce type de fonction (voiture de fonction, etc.). Par ailleurs, leur rémunération ne comporte pas de part variable.

Aucun dirigeant mandataire social n'est lié à la Société par un contrat de travail excepté Raoul de Parisot Directeur Général Délégué.

15.1.2. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants dans la Société

	Montants versés au cours de l'exercice 2012	Montants versés au cours de l'exercice 2011
Pierre Breuil		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	7 000	3 500
Louis Merceron-Vicat		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	221 143	216 801
Bruno Salmon		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	-	-
Raynald Dreyfus		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	10 500	10 500
P&E Management représentée par Paul Vanfrachem		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	3 500	3 500
Sophie Sidos		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	33 888	33 205
Jacques le Mercier		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	7 000	7 000
Xavier Chalandon		
Administrateur		
Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	3 500	-
Total	486 531	474 506

Les administrateurs de la Société perçoivent chaque année des jetons de présence. En 2012, le total des jetons de présence s'est élevé à 275 000 euros répartis à parts égales entre les administrateurs (soit 25 000 euros), excepté en ce qui concerne le Président du Conseil d'Administration qui perçoit le double de la rémunération perçue par chacun des autres membres du Conseil d'Administration (soit 50 000 euros).

Par ailleurs, pour l'année 2012, la rémunération supplémentaire allouée à chacun des membres des comités du Conseil d'Administration s'est élevée à 7 000 euros pour les membres du Comité d'Audit, et à 3 500 euros pour les membres du comité des rémunérations.

Les mandataires ne bénéficient pas de disposition contractuelle particulière en cas de cessation d'activité, et ne perçoivent par ailleurs pas d'autres rémunérations ou avantages que ceux incorporés dans le tableau ci-dessus. Cette rémunération ne comporte pas de partie variable.

15.2. Pensions, retraites et autres avantages

Il n'existe pas, au sein de la Société, de plan d'attribution d'actions de performance ou d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au profit des dirigeants mandataires sociaux ou des mandataires sociaux, et aucune attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés à ce titre.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place pour les mandataires sociaux de la Société et d'autres cadres dirigeants du Groupe un régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires. Le bénéfice des prestations de ce régime surcomplémentaire est attribué, sur décision de la Direction Générale, aux cadres dirigeants dont la rémunération brute est supérieure à quatre fois le plafond de la sécurité sociale. Par ailleurs, pour percevoir ces prestations, les intéressés doivent avoir une ancienneté minimale de vingt ans au sein du Groupe et avoir 65 ans révolus à la date à laquelle ils font valider leurs droits aux régimes de retraite. Le montant de la retraite additionnelle est déterminé en fonction de l'ancienneté à la date de départ et du salaire de référence basé sur les dix meilleures années. Ce montant additionnel ne peut conduire le bénéficiaire à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence. Une provision est comptabilisée à hauteur de 5 426 milliers d'euros correspondant aux engagements liés au régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires des mandataires sociaux et des autres cadres dirigeants du Groupe susvisés.

Le tableau ci-dessous reprend certains éléments relatifs aux avantages dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux:

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat	de travail	•	de retraite émentaire		sceptibles us à raison tion ou du		é relative clause de currence
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jacques Merceron-Vicat								
Président du Conseil d'Administration								
Début du mandat actuel (i) en le 07/03/2008. Fin du mandat							de Directeur (Général
Guy Sidos		•	•			-	-	
Directeur Général								
Début du mandat actuel (i) en Fin du mandat actuel : Assemb						néral le 07/03/2	2008.	
Raoul de Parisot				•	•		***************************************	
Directeur Général Délégué								
Début du mandat actuel (i) en Fin du mandat actuel : Assemb			-		2014.			

Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1.	Fonctionnement du Conseil d'Administration	113	16.3.	Limitation de pouvoirs	115
16 1 1	Missions et attributions		16.4.	Contrôle interne	115
10.1.1.	du Conseil d'Administration	113	16.5.	Date d'expiration du mandat	
16.1.2.	Réunions du Conseil d'Administration	113		des administrateurs	116
16.1.3.	Rémunération des membres du Conseil d'Administration	114	16.6.	Informations sur les contrats de services liant les membres	
16.1.4.	Règlement intérieur du Conseil d'Administration	114		des organes d'administration et de direction de la Société	116
16.1.5.	Comités	114	16.7.	Déclaration relative	
16.2.	Fonctionnement des organes			au gouvernement d'entreprise	116
	de direction	115			

16.1. Fonctionnement du Conseil d'Administration

16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social de la Société, il se saisit de toute question concernant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Sa stratégie et son action s'inscrivent dans le cadre du développement durable de la Société. Le Conseil d'Administration a notamment pour mission d'examiner et d'approuver, dans le cadre de la politique générale du Groupe définie par la Société Parfininco, holding animatrice, et des décisions stratégiques prises par celle-ci, l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et de ses filiales et de veiller à leur mise en œuvre effective.

16.1.2. Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Toutefois, les administrateurs constituant au moins un tiers des membres du Conseil d'Administration peuvent convoquer le Conseil s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis, signés et conservés conformément aux dispositions réglementaires.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Fonctionnement des organes d'administration et de direction 16.1. Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2010, deux fois en 2011 et deux fois en 2012. Au cours de ces réunions, les points suivants ont systématiquement été examinés : situation de la profession, situation du Groupe et examen des comptes sociaux et consolidés. Le taux de présence aux séances du Conseil d'Administration a été de 100 %. Les délégués du comité central d'entreprise ont également assisté à toutes les réunions. Toutes les résolutions proposées au cours de ces trois années ont été adoptées à l'unanimité.

16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale et demeure maintenu sauf décision contraire. Le Conseil d'Administration répartit ensuite librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de règlement intérieur.

16.1.5. Comités

Le Conseil d'Administration est doté d'un Comité d'Audit et d'un comité des rémunérations. Ils exercent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Les comités sont composés de trois membres choisis parmi les administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leur compétence. Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Les comités sont composés des membres suivants :

■ Comité d'Audit:

- Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité ;
- Monsieur Pierre Breuil:
- Monsieur Jacques Le Mercier.

■ Comité des rémunérations:

- Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité;
- Monsieur Xavier Chalandon;
- Monsieur Raynald Dreyfus.

Les comités disposent des attributions suivantes :

■ Comité d'Audit:

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, d'évaluer l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Les attributions du Comité d'Audit consistent également à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, il porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations financières consolidées :
- examiner les candidatures des commissaires aux comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires :
- examiner chaque année les honoraires des commissaires aux comptes ainsi que leur indépendance.

■ Comité des rémunérations:

Le comité des rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications, etc.) et notamment leur montant et leur répartition ;
- d'étudier les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions des prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la Société en faveur des dirigeants et des salariés ;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, d'assurance invalidité, d'assurance décès, de rente éducation, d'assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

16.2. Fonctionnement des organes de direction

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur Général est assisté par un Directeur Général Délégué et par trois Directeurs Généraux Adjoints intervenant, sur délégation, dans les domaines suivants :

- France Italie : Monsieur Raoul de Parisot ;
- Secrétaire Général : Monsieur Bernard Titz ;
- États-Unis : Monsieur Éric Holard ;
- Directeur Juridique: Monsieur Philippe Chiorra.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Raoul de Parisot	64 ans	M. de Parisot est diplômé de l'École des Mines de Nancy et titulaire d'une licence en sciences économiques et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Stanford (États-Unis). Avant de rejoindre le Groupe en 1982, M. de Parisot travaillait chez British Petroleum.
Bernard Titz	61 ans	M. Titz est titulaire d'un Doctorat en droit. Il a rejoint le Groupe en 1982.
Éric Holard	53 ans	M. Holard est diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers et titulaire d'un MBA de HEC. Il a rejoint le Groupe en 1991 après avoir travaillé pour Arc International.
Philippe Chiorra	56 ans	M. Chiorra est titulaire d'un DESS de Conseil Juridique. Il a rejoint le Groupe en 2000, après avoir travaillé pour Chauvin Arnoux.

Les Directeurs Généraux Adjoints, ayant des missions opérationnelles, ont la responsabilité de la conduite des activités et des résultats.

16.3. Limitation de pouvoirs

Aucune limitation n'a été fixée concernant les pouvoirs du Président du Conseil d'Administration ou ceux du Directeur Général ou du Directeur Général Délégué.

16.4. Contrôle interne

Le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sont joints en annexe au présent Document de Référence. Ils décrivent le dispositif de contrôle interne mis en place par la Société et le Groupe.

Le Groupe porte une attention particulière aux questions de contrôle interne et de développement durable dans les pays où il est implanté.

Ainsi, en matière de contrôle interne, il met en place des procédures au niveau de chaque filiale opérationnelle pour prendre en compte les spécificités des marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces procédures font l'objet d'examens périodiques par les commissaires aux comptes des différentes sociétés du Groupe.

Par ailleurs, des contrôleurs financiers sont détachés par la Direction du Groupe dans chacune des filiales opérationnelles de façon à renforcer le système d'information financière et à permettre ainsi aux responsables du Groupe de contrôler le déroulement des opérations.

Le Groupe s'appuie aujourd'hui sur ces procédures afin d'assurer un niveau de contrôle anticorruption jugé satisfaisant.

S'agissant du développement durable, ce sujet est régulièrement examiné par la Direction Générale et, lorsque cela est jugé pertinent, répercuté auprès des dirigeants des filiales opérationnelles.

Le Groupe a développé depuis de longues années une politique intégrant les questions de respect de l'environnement et de développement durable, tant en termes d'investissements que de fonctionnement des sites industriels.

16.5. Date d'expiration du mandat des administrateurs

Nom	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Date d'échéance du mandat (Assemblée Générale)
Président du Cor	nseil d'Administ	ration et adminis	trateur
Jacques Merceron-Vicat	03/02/1968	28/04/2010	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015
Directeur Généra	ıl et administra	teur	
Guy Sidos	11/06/1999	15/05/2009 en qualité d'administrateur 28/04/2010 en qualité de Directeur Général	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 en qualité d'administrateur Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015 en qualité de Directeur Général
Administrateurs			
Raynald Dreyfus	05/06/1985	04/05/2012	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Louis Merceron-Vicat	11/06/1999	06/05/2011	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Sophie Sidos	29/08/2007	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
P&E Management (représentée par Paul Vanfrachem)	02/06/2005	06/05/2011	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013
Jacques Le Mercier	29/08/2007	06/05/2011	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013
Pierre Breuil	15/05/2009	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Bruno Salmon	15/05/2009	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Xavier Chalandon	28/04/2010	28/04/2010	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015

16.6. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'Administration, le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général ou le Directeur Général Délégué à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

16.7. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise

À la date de dépôt du présent Document de Référence, le Conseil d'Administration compte parmi ses membres six administrateurs indépendants représentant plus de la moitié des membres le composant : Monsieur Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par Monsieur Paul Vanfrachem), Monsieur Jacques Le Mercier, Monsieur Pierre Breuil, Monsieur Bruno Salmon et Monsieur Xavier Chalandon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par

une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

La Société s'inscrit dans une démarche de transparence et d'amélioration de l'information diffusée, notamment sur son activité et en matière financière et se réfère, depuis le 2 août 2012, aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise Middlenext pour respecter les principes de bonne gouvernance.

À la date du présent Document de Référence, Madame Sophie Sidos est membre du Conseil d'Administration. Il appartient au Conseil d'Administration de rechercher l'équilibre souhaitable de sa composition et de celle de ses comités notamment dans la représentation hommes/femmes et la diversité des compétences pour se conformer progressivement aux objectifs de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la Société mène de façon continue une réflexion sur ses règles de fonctionnement et leur adéquation avec les recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise Middlenext, ainsi qu'en vue de mettre en place en 2013 un règlement intérieur ayant notamment pour objet d'organiser les modalités de l'auto-évaluation du Conseil d'Administration et des débats internes, ou encore de prévoir les modalités d'exercice par les administrateurs de leur droit de communication ainsi que leurs obligations déontologiques et de confidentialité.

De la même manière, la Société adapte la mission et le fonctionnement de ses comités, notamment du Comité d'Audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008.

Compte tenu de son actionnariat majoritairement familial et de sa vision à long terme, la Société souhaite que les fonctions des administrateurs s'inscrivent dans la continuité, gage de pérennité. Toutefois, afin de permettre une rotation de ses membres, et notamment des administrateurs indépendants, la Société a prévu que la durée des fonctions des administrateurs puisse être de trois ans ou de six ans.

Salariés

17.1.	Données générales	118	17.2.	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
17.1.1.	Répartition des effectifs moyens			et d'achat d'actions	120
	du Groupe par activité	118	17.3.	Intéressement du personnel	120
717.1.2.	Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique	118	17.4.	Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par le	
17.1.3.	Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge	118		membres du Conseil d'Administratio sur les titres de la Société	n 121
17.1.4.	Évolution de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2012	118	1 7.4.1.	Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2012	121
17.1.5.	Évolution de l'effectif ponctuel en		17.4.2.	Opérations réalisées par les membres	
	fin d'année par type de mouvements	119		du Conseil d'Administration sur les titres de la Société pour les exercices 2011	5
17.1.6.	Évolution de la séniorité du Groupe	119		et 2012	121
17.1.7.	Politique de ressources humaines	120	17.4.3.	Engagements de conservation	
				portant sur les titres de la Société	122

17.1. Données générales

Cf Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique.

17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité.

17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique.

17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge.

17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2012

Evolution de l'effectif ponctuel par zone géographique

La croissance des effectifs en 2012 (+ 2,9 %, + 1,7 % hors effet périmètre) a été plus forte qu'en 2011 (+ 1,4 %, + 1,1 % hors effet périmètre). Les recrutements dans la zone Turquie/Kazakhstan/Inde en sont la raison dominante.

Evolution de l'effectif fin d'année par zone géographique

2012	2011	Ecart	Hors effet périmètre
2 544	2 587	- 1,7 %	- 3,3 %
1 167	1 138	+ 2,5 %	NA
1 000	1 003	- 0,3 %	NA
1 831	1 609	+13,8%	NA
1 143	1 134	+ 0,8 %	NA
7 685	7 471	+ 2,9 %	+ 1,7 %
	2 544 1 167 1 000 1 831 1 143	2 544 2 587 1 167 1 138 1 000 1 003 1 831 1 609 1 143 1 134	2 544 2 587 - 1,7 % 1 167 1 138 + 2,5 % 1 000 1 003 - 0,3 % 1 831 1 609 + 13,8% 1 143 1 134 + 0,8 %

La croissance des effectifs dans la zone Turquie/Kazakhstan/Inde s'explique principalement par le développement dans l'activité Béton en Turquie, le recrutement des équipes de la cimenterie de VICAT SAGAR, qui a démarré ses opérations en fin d'année 2012, et le renforcement des équipes commerciales de Bharathi en Inde.

L'augmentation des effectifs en Europe est principalement due à la Suisse en raison du développement de ses activités dans le béton et le transport associé.

La zone Sénégal/Mauritanie/Mali/Égypte reste stable en matière d'effectif avec une croissance inférieure à 1 % (+ 0,8 %). La progression générale de la zone s'explique par une démarche d'embauche de personnel employé précédemment de manière journalière dans l'activité Granulats au Sénégal (+ 7,4 % entre 2011 et 2012). La poursuite de l'optimisation de l'organisation de la Sococim a permis de diminuer le personnel de cette société de 4,6 % entre 2011 et 2012 (- 0,7 % entre 2010 et 2011).

La France continue sa démarche d'optimisation de ses organisations et diminue ses effectifs de 1,7 % (-3,3 % hors effet périmètre). Des acquisitions de centrales à béton en 2012 ont généré cet effet périmètre.

Aux États-Unis, la diminution des effectifs s'est poursuivie en 2012 (- 0,3 %) après une baisse de 4,3 % en 2011.

Analyse de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2012 par catégorie & métier

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.1. Analyse de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2012 par catégorie & métier.

Analyse de l'effectif au 31 décembre 2012 par sexe / ancienneté / catégorie

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.7.1. Analyse de l'effectif au 31 décembre 2012 par sexe / ancienneté / catégorie.

Analyse de l'effectif au 31/12/2012 par type de contrat / catégorie

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.3.2. Le travail à temps partiel.

17.1.5. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.1. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements.

17.1.6. Évolution de la séniorité du Groupe

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.1. Evolution de la séniorité et de l'âge moyen du Groupe.

Salariés 17.2. Options de souscription et d'achat d'actions

17.1.7. Politique de ressources humaines

Les valeurs du Groupe

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaborateurs est le facteur clé des succès qu'il a pu connaître tout au long de ses cent cinquante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont principalement au nombre de quatre :

- la réactivité et la capacité du management à prendre des décisions rapidement. Elles se sont révélées particulièrement utiles pour réussir les opérations de croissance externe ;
- le goût pour l'innovation, la recherche développement et le progrès, qui se nourrit des découvertes de Louis Vicat, génial inventeur du ciment au XIXe siècle ;
- la ténacité, qui a permis au Groupe de surmonter les épreuves qu'il a connues depuis sa création ;
- le sentiment commun d'appartenance au Groupe, qui donne une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte pour atteindre les objectifs.

Politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines doit mettre en adéquation avec la stratégie de développement du Groupe, les compétences individuelles des collaborateurs ou collectives des équipes, dans une vision à court, moyen ou long terme. Elle s'envisage dans le respect et la promotion des valeurs qui fondent sa culture. Elle cherche à maintenir et à développer l'attractivité du Groupe pour les salariés, ainsi qu'à les fidéliser. Dans cet esprit, la promotion interne est privilégiée autant que possible. Elle doit permettre d'offrir à chacun des perspectives d'évolution à la hauteur de ses capacités et de ses ambitions. La mobilité, tant fonctionnelle que géographique, est une des conditions de cette progression.

Formation

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.6. Formation.

Intégration de l'entreprise dans son environnement humain et social

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 3. Etre un acteur du développement économique et social de nos territoires d'implantation.

Sécurité

Cf. Rapport Responsabilité Sociétale des Entreprises, Annexe 3, Section 2.5. Santé, sécurité et prévention.

17.2. Options de souscription et d'achat d'actions

À la date de dépôt du présent Document de Référence, il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription au profit de salariés, membres ou anciens membres du Conseil d'Administration (voir la section 21.1.5. « Options de souscription et d'achat d'actions » du présent Document de Référence).

17.3. Intéressement du personnel

La Société et ses filiales françaises appliquent le régime légal de participation des salariés ou pour certaines un régime dérogatoire. Les sommes reçues sont placées en actions Vicat sur le Plan d'Épargne Groupe (PEG).

Par ailleurs, la Société a mis en place un accord d'intéressement conventionnel. Les sommes perçues à ce titre peuvent être, au choix du salarié, placées en actions de la Société sur le PEG ou sur d'autres supports proposés par un établissement financier de premier plan.

En 2012, la Société et ses filiales françaises ont conclu respectivement des accords pour la mise en place d'un Plan Epargne Retraite Collectif (PERCO) à compter de 2013.

17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la société

17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2012

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage en capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage en droits de vote
Jacques Merceron-Vicat	41 483	0,09	82 966	0,11
Soparfi (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	11 797 927	26,28	23 593 194	32,13
Parfininco (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	13 309 825	29,64	26 590 960	36,21
Guy Sidos	3 479	0,01	6 583	0,01
Louis Merceron-Vicat	6 094	0,01	11 843	0,02
Xavier Chalandon	100	_	100	-
Raynald Dreyfus	900	-	1 800	-
P&E Management (société dont le gérant est Paul Vanfrachem)	30	-	60	-
Sophie Sidos	1 913	-	3 826	0,01
Jacques Le Mercier	10	-	20	-
Bruno Salmon	61 667	0,14	123 334	0,17
Pierre Breuil	20	-	20	-
Raoul de Parisot	11 805	0,03	22 598	0,03

17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société pour les exercices 2011 et 2012

	Opérations réalisées en 2012	Opérations réalisées en 2011
Soparfi (société dont le Président Directeur		
Général est Jacques Merceron-Vicat)	-	-
Parfininco (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 7 067 actions	Achat de 15 141 actions

À la date du 31 décembre 2012, 5 348 354 actions de la Société, inscrites en compte nominatif pur, font l'objet de nantissements de comptes d'instruments financiers.

Par ailleurs, un certain nombre d'engagements de conservation ont été conclus dans le cadre de la « loi Dutreil » par certains mandataires sociaux.

17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société

Cinq engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social de la Société ont été conclus à compter de l'exercice 2005, et jusqu'à la date du présent Document de Référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 885 I bis du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

		Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 885-0 bis du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Socié				
22/11/2006	6 ans à compter du 28/11/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco				
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco				
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco				
20/12/2006	6 ans à compter du 21/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco				
11/12/2007	6 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco				

Huit engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social ont été conclus à compter de l'exercice 2005, et jusqu'à la date du présent Document de Référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés des droits de mutation à titre gratuit, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

		Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 787-B du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société
25/07/2005	5/07/2005 2 ans à compter Prorogation par du 29/07/2005 périodes de 3 mois		M. Jacques Merceron-Vicat Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
8/12/2006	du 13/12/2006 périodes de 3 mois M. Guy Sido		
8/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	2 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
25/05/2010 2 ans à compter Prorogation par M du 25/05/2010 périodes de 3 mois M M M Sc		M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco	
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
28/04/2011	2 ans à compter du 05/05/2011	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos Soparfi Parfininco

Principaux actionnaires

18.1.	Répartition du capital social		18.3.	Contrôle de la Société	125
	et des droits de vote	124	18.4.	Accords pouvant entraîner	
18.2.	Droits de vote	125		un changement de contrôle	125

18.1. Répartition du capital social et des droits de vote

Au 31 décembre 2012, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros chacune, entièrement libérées ; les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

L'évolution de la répartition de l'actionnariat au sein de la Société sur les trois derniers exercices a été la suivante :

	Au 31 décen	Au 31 décembre 2012		nbre 2011	Au 31 décembre 2010	
Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social
Famille + Soparfi + Parfininco	27 195 437	60,57	27 195 465	60,57	27 195 035	60,57
Salariés et anciens salariés	2 072 069	4,61	2 087 747	4,65	2 125 964	4,73
Public	14 695 434	32,73	14 607 362	32,53	14 572 137	32,46
Autocontrôle	937 060	2,09	1 009 426	2,25	1 006 864	2,24
Total	44 900 000	100,00	44 900 000	100,00	44 900 000	100,00

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire représentant plus de 5 % du capital et des droits de vote.

L'évolution de la répartition des droits de vote au sein de la Société sur les trois derniers exercices, après exclusion des droits de vote attachés aux actions détenues en propre par la Société, a été la suivante :

Au 31 décemb		nbre 2012	Au 31 décer	mbre 2011	Au 31 décembre 2010		
Actionnaires	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	
Famille + Soparfi (1) + Parfininco	54 213 303	73,83	54 180 503	74,13	52 173 159	73,39	
Salariés et Public ⁽²⁾	19 214 573	26,17	18 910 413	25,87	18 919 480	26,61	
Autocontrôle (3)	-	-	-	-	-	-	
Total	73 427 876	100,00	73 090 916	100,00	71 092 639	100,00	

- (1) La société Soparfi est contrôlée par la société Parfininco qui est elle-même contrôlée par la Famille Merceron-Vicat.
- (2) En ce qui concerne le suivi des droits de vote, il n'est pas opéré de distinction entre les salariés et le public.
- (3) Les actions détenues en propre sont privées de droit de vote.

18.2. Droits de vote

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-après, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

La conversion au porteur d'une action ou le transfert de sa propriété fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

18.3. Contrôle de la Société

La Société est directement et indirectement, au travers des sociétés holdings Parfininco et Soparfi, contrôlée par la famille Merceron-Vicat, qui détient la majorité du capital et des droits de vote.

La présence au Conseil d'Administration de la moitié d'administrateurs indépendants (six administrateurs indépendants pour un nombre total de dix administrateurs) en conformité avec les recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise Middlenext, permet l'exercice d'un contrôle sur la Société conforme au règlement (CE) n° 809 / 2004 de la Commission du 29 avril 2004.

18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure à l'enregistrement du présent Document de Référence, entraîner un changement de son contrôle.

Opération avec des apparentés

19.1. Contrats et opérations 19.3. Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions avec des parties liées 126 et engagements réglementés 127 19.2. Opérations intra-groupe 126

19.1. Contrats et opérations avec des parties liées

Les parties liées au Groupe comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales non consolidées, les entreprises sous contrôle conjoint (sociétés consolidées en intégration proportionnelle), les entreprises associées (sociétés mises en équivalence), et les entités sur lesquelles les différents dirigeants du Groupe exercent au moins

Les transactions avec les sociétés non consolidées ou mises en équivalence ne sont pas significatives sur les exercices considérés, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

		Exercice 2012			Exercice 2011			
(en milliers d'euros)	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	525	1 227	7 080	999	401	1 333	7 273	131
Coentreprises	942	771	101	575	1 141	941	140	551
Autres parties liées	69	2 503	37	240	44	2 304	-	174
Total	1 536	4 501	7 218	1 814	1 586	4 578	7 413	856

19.2. Opérations intra-groupe

La politique financière du Groupe conduit à une concentration des lignes de financement sur la société mère. Par ailleurs, les flux intra-groupe et les marges internes sont éliminés lors des opérations de consolidation du Groupe. Au titre de l'exercice 2012, les cessions de ciment intra-groupe se sont élevées à 237 millions d'euros, les cessions de granulats à 80 millions d'euros, les prestations de transports à 81 millions, celles liées aux services annexes (analyses, pompages, etc.) à 28 millions et celles liées aux produits et services divers mutualisés à 114 millions d'euros. Sur la même période, les produits financiers intra-groupe se sont élevés à 15 millions d'euros.

19.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du Réglement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les subventions et engagements réglementés pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, figurant respectivement page 121 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 26 avril 2012 sous le numéro D.12-0422 et page 125 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 18 mars 2011 sous le numéro D.11-0148 sont inclus par référence dans le présent Document de Référence.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Engagements pris en matière de retraite additionnelle :

Nature et objet : il s'agit du régime de retraite sur-complémentaire prévu dans le cadre de l'article 39 du CGI.

Modalités : les engagements pris auprès de CARDIF concernent les mandataires sociaux ainsi que les cadres dont le salaire dépasse 4 fois le plafond de la tranche A.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1.	Principes comptables	128	20.4.	Honoraires des commissaires aux comptes	185
20.2.	Informations financières historiques	128	20.5.	Politique de distribution	103
20.2.1.	Comptes consolidés			de dividendes	185
	au 31 décembre 2012	129	20.6.	Procédures judiciaires	
20.2.2.	Annexe aux comptes consolidés 2012	134		et d'arbitrage	185
20.2.3.	Rapport des commissaires aux		20.6.1.	Litige fiscal au Sénégal	185
	comptes sur les comptes consolidés	171	20.6.2.	Litige fiscal en Inde	185
20.3.	Comptes sociaux au 31 décembre 2012	172	20.6.3.	Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation	186
20.3.1.	Bilan au 31 décembre 2012	172	20.7.	Changements significatifs de la sit	uation
20.3.2.	Compte de résultat de l'exercice 2012	173		financière ou commerciale	186
20.3.3.	Annexe aux comptes sociaux 2012	174			
20.3.4.	Rapport des commissaires				
	aux comptes sur les comptes annuels	184			

20.1. Principes comptables

Les principes comptables sont présentés à la note 1 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2012 » du présent Document de Référence.

20.2. Informations financières historiques

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du règlement (CE) nº 809 / 2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010 (établis conformément aux normes IFRS comprenant les données comparatives respectivement des exercices 2010 et 2009) ainsi que les rapports des contrôleurs légaux y afférents, figurant respectivement aux pages 123 à 167 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 26 avril 2012 sous le numéro D.12-0422 et aux pages 127 à 171 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 18 mars 2011 sous le numéro D.11-0148, sont inclus par référence dans le présent Document de Référence.

20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2012

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	Notes	2012	2011
ACTIF			
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	3	995 320	1 000 195
Autres immobilisations incorporelles	4	100 417	100 789
Immobilisations corporelles	5	2 271 210	2 218 465
Immeubles de placement	7	19 557	19 089
Participations dans des entreprises associées	8	37 731	37 900
Actifs d'impôts différés	25	88 980	2 104
Créances et autres actifs financiers non courants	9	108 652	116 928
Total des actifs non courants		3 621 867	3 495 470
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	10	381 893	360 104
Clients et autres débiteurs	11	354 877	349 994
Actifs d'impôts exigibles		29 455	16 685
Autres créances	11	146 458	144 930
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	237 344	359 404
Total des actifs courants		1 150 027	1 231 117
Total de l'actif		4 771 894	4 726 587
Capital Primes	13	179 600 11 207	179 600 11 207
	13		
Réserves consolidées		1 939 991	1 920 957
Capitaux propres part du Groupe		2 130 798	2 111 764
Intérêts minoritaires		334 146	349 054
Total capitaux propres		2 464 944	2 460 818
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	55 039	52 631
Autres provisions	15	84 334	78 370
Dettes financières et options de vente	16	1 197 703	1 384 444
Impôts différés passifs	25	240 133	171 429
Autres passifs non courants		26 557	21 762
Total des passifs non courants		1 603 766	1 708 636
PASSIFS COURANTS			
Provisions	15	9 967	10 911
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16	232 352	106 165
Fournisseurs et autres créditeurs		260 189	241 862
Passifs d'impôts exigibles		27 751	16 088
Autres dettes	18	172 925	182 107
Total des passifs courants		703 184	557 133
Total des passifs		2 306 950	2 265 769



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2012	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	19	2 292 219	2 265 472
Achats consommés		(1 461 292)	(1 395 552)
VALEUR AJOUTÉE	1.22	830 927	869 920
Charges de personnel	20	(366 653)	(353 022)
Impôts, taxes et versements assimilés		(43 866)	(45 679)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1.22 & 23	420 408	471 219
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	21	(191 587)	(167 142)
Autres produits et charges	22	16 162	(2 329)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23	244 983	301 748
Coût de l'endettement financier net	24	(34 443)	(40 419)
Autres produits financiers	24	7 869	9 480
Autres charges financières	24	(13 873)	(12 956)
RÉSULTAT FINANCIER	24	(40 447)	(43 895)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	8	3 050	1 572
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		207 586	259 425
Impôts sur les résultats	25	(59 621)	(66 297)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		147 965	193 128
Part attribuable aux intérêts minoritaires		18 878	29 521
PART ATTRIBUABLE AU GROUPE		129 087	163 607
EBITDA	1.22 & 23	437 382	490 938
EBIT	1.22 & 23	245 228	309 490
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		328 871	363 030
Résultat par action (en euros)			
Résultat net part du groupe de base et dilué par action	13	2,87	3,64

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2012	2011
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	147 965	193 128
Ecarts de conversion	(48 185)	(123 653)
Couverture des flux de trésorerie	(22 972)	8 892
Impôts sur les autres éléments du résultat global	8 897	(4 191)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (APRÈS IMPÔT)	(62 260)	(118 952)
RÉSULTAT GLOBAL	85 705	74 176
Part attribuable aux intérêts minoritaires	3 737	(3 410)
PART ATTRIBUABLE AU GROUPE	81 968	77 586

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

		2012			2011	
(en milliers d'euros)	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Ecarts de conversion	(48 185)	-	(48 185)	(123 653)	-	(123 653)
Couverture des flux de trésorerie	(22 972)	8 897	(14 075)	8 892	(4 191)	4 701
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (APRÈS IMPÔT)	(71 157)	8 897	(62 260)	(114 761)	(4 191)	(118 952)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Notes	2012	2011
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net consolidé		147 965	193 128
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(3 051)	(1 572)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		1 582	2 586
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activit	té :		
- amortissements et provisions		199 689	173 457
- impôts différés		(12 743)	(1 296)
- plus ou moins values de cession	*	(2 918)	(1 980)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		(1 619)	(1 116)
- autres		(34)	(177)
Capacité d'autofinancement		328 871	363 030
Variation du besoin en fonds de roulement		(21 412)	(11 186)
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles (1)	27	307 459	351 844
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		(268 963)	(280 878)
- immobilisations financières		(4 203)	(10 695)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		7 625	11 703
- immobilisations financières		3 429	2 954
Incidence des variations de périmètre		(10 646)	(23 725)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	28	(272 758)	(300 641)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(87 993)	(122 031)
Augmentations de capital		3 870	6 556
Emissions d'emprunts		108 334	212 860
Remboursements d'emprunts		(177 197)	(64 089)
Acquisitions d'actions propres		(10 472)	(17 307)
Cessions - attributions d'actions propres		14 165	17 348
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(149 293)	33 337
Incidence des variations de cours des devises		(4 342)	(27 233)
Variation de la trésorerie		(118 934)	57 307
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	29	344 013	286 706
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	29	225 079	344 013

⁽¹⁾ Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (59 982) milliers d'euros en 2012 et (64 837) milliers d'euros en 2011. Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (30 434) milliers d'euros en 2012 et (33 510) milliers d'euros en 2011.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Auto - contrôle	Réserves conso- lidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minori- taires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2010	179 600	11 207	(85 297)	2 019 257	16 212	2 140 979	416 123	2 557 102
Résultat annuel				163 607		163 607	29 521	193 128
Autres éléments du résultat global	•			6 243	(92 264)	(86 021)	(32 931)	(118 952)
Résultat global				169 850	(92 264)	77 586	(3 410)	74 176
Dividendes distribués				(65 946)		(65 946)	(56 323)	(122 269)
Variation nette des actions propres			1 407	(896)		511	***************************************	511
Variations de périmètre				(24 182)	•	(24 182)	(9 040)	(33 222)
Augmentations de capital				(6 560)	***************************************	(6 560)	11 774	5 214
Autres variations			-	(10 624)	-	(10 624)	(10 070)	(20 694)
Au 31 décembre 2011	179 600	11 207	(83 890)	2 080 899	(76 052)	2 111 764	349 054	2 460 818
Résultat annuel				129 087		129 087	18 878	147 965
Autres éléments du résultat global				(14 798)	(32 321)	(47 119)	(15 141)	(62 260)
Résultat global				114 289	(32 321)	81 968	3 737	85 705
Dividendes distribués				(66 039)		(66 039)	(22 124)	(88 163)
Variation nette des actions propres			5 209	(994)		4 215	•	4 215
Variations de périmètre				(749)	-	(749)	(154)	(903)
Augmentations de capital				(666)	-	(666)	4 239	3 573
Autres variations				305		305	(606)	(301)
Au 31 décembre 2012	179 600	11 207	(78 681)	2 127 045	(108 373)	2 130 798	334 146	2 464 944

Les réserves de conversion groupe au 31 décembre 2012 se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) :

Dollar américain	(5 117)
Franc suisse	135 370
Livre turque	(77 173)
Livre égyptienne	(39 427)
Tengué kazakh	(31 741)
Ouguiya mauritanien	(4 333)
Roupie indienne	(85 952)
	(108 373)



20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2012

Note 1	Principes comptables et méthodes d'évaluation	135
Note 2	Variations de périmètre et autres faits marquants	143
Note 3	Goodwill	144
Note 4	Autres immobilisations incorporelles	145
Note 5	Immobilisations corporelles	145
Note 6	Contrats de location financement et crédit bail	146
Note 7	Immeubles de placement	147
Note 8	Participations dans les entreprises associées	147
Note 9	Créances et autres actifs non courants	148
Note 10	Stocks et encours	148
Note 11	Créances	149
Note 12	Trésorerie et équivalents de trésorerie	149
Note 13	Capital social	150
Note 14	Avantages au personnel	150
Note 15	Autres provisions	153
Note 16	Dettes financières et options de vente	154
Note 17	Instruments financiers	156
Note 18	Autres dettes	158
Note 19	Chiffre d'affaires	158
Note 20	Charges de personnel et effectifs	158
Note 21	Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	158
Note 22	Autres produits et charges	159
Note 23	Indicateurs de performance	159
Note 24	Résultat financier	159
Note 25	Impôts sur les résultats	160
Note 26	Information sectorielle	162
Note 27	Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles	164
Note 28	Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	164
Note 29	Composition de la trésorerie nette	165
Note 30	Rémunération des dirigeants	165
Note 31	Transactions avec les entreprises liées	165
Note 32	Honoraires versés aux commissaires aux comptes	166
Note 33	Evènements postérieurs à la clôture	166
Note 34	Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2012	167

Note 1 ▼ Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606 / 2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1er janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2012.

Les normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur au 31 décembre 2012 n'ont pas été appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture. Il s'agit principalement des amendements IAS 19 relatifs aux avantages au personnel et des amendements IAS1 concernant la présentation des autres éléments du résultat global.

Les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes sont en cours d'analyse. Concernant les amendements IAS 19, les principaux impacts attendus concernent la suppression du corridor, la reconnaissance immédiate du coût des services passés et l'estimation du rendement des actifs de régimes sur la base du taux d'actualisation de l'obligation.

Les nouvelles dispositions apportées par la norme IAS 19 révisée seront appliquées de manière rétrospective au 1er janvier 2013. A ce stade, les principaux impacts sur le bilan et le compte de résultat consolidés 2012 ont été estimés, pro-forma, comme suit (montants avant impôt):

- L'impact de transition à constater en diminution des réserves consolidées, soit la reconnaissance au bilan des éléments non reconnus au 1er janvier 2012, essentiellement des écarts actuariels, est évalué à (48,1) millions d'euros ;
- L'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2012, correspondant à la non reconnaissance en résultat des pertes actuarielles au titre du corridor, sous déduction de l'impact des produits financiers sur actifs de régimes recalculés avec le taux d'actualisation, serait un produit de 1,2 millions d'euros ;
- Et l'impact correspondant aux écarts actuariels générés sur l'exercice 2012 à constater dans les autres éléments du résultat global est estimé à (28,1) millions d'euros.

Les comptes consolidés du 31 décembre présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2011, à l'exception des nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012 sans incidence significative sur les comptes consolidés 2012. Sont concernés principalement les amendements à la norme IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers ».

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'administration le 24 février 2013, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 26 avril 2013 pour approbation.

1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants / actifs non courants et passifs courants / passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 20.2. Informations financières historiques

Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (notes 1.17 et 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (notes 1.15 et 14),
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (notes 1.16 et 16),
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 1.14 et 17),
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 1.4, 1.11 et 3),
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme définitive (notes 1.7 et 4 relatives aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes significatives sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales:

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Coentreprises:

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui font l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Entreprises associées :

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwills dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ».

La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2012 figure dans la note 34.

1.4. Regroupement d'entreprises - goodwill

A compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010 :

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les goodwills issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1er janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités et les goodwills y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« goodwill négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un goodwill.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010 :

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1er janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision):

- la détermination du goodwill en une seule fois, lors de la prise de contrôle.

Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires:

- soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du goodwill « partiel »),
- soit à leur juste valeur (option du goodwill « complet »).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un écart d'acquisition dit « complet ».

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat.
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Conformément à IAS 36 (cf. note 1.11), les goodwills font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

1.5. Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères :

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	Cours	de clôture	Cour	s Moyen
	2012	2011	2012	2011
USD	1,3194	1,2939	1,2856	1,3917
CHF	1,2072	1,2156	1,2053	1,234
EGP	8,3928	7,819	7,8159	8,2503
TRL	2,3551	2,4432	2,3145	2,3351
KZT	199,22	192,49	191,87	204,188
MRO	400,3785	374,644	385,57	395,669
INR	72,56	68,713	68,6295	64,8669
		•		

1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme définitive de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant a été retenu :

- Les quotas alloués par l'Etat dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II) ne donnent lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012).
- Seuls les quotas détenus en excédent des émissions réelles cumulées font l'objet d'une constatation à l'actif en autres immobilisations incorporelles à la clôture.
- Les excédents, les ventes de quotas ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Emission (CER) sont constatés dans le résultat de l'exercice.

1.8. immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs ciment	Actifs béton granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Equipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Electricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatisme et instrumentations	5 ans	5 ans

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans, augmentée de la valeur terminale calculée sur la base d'une projection à l'infini du cash flow opérationnel de la dernière année. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les cash flow prévisionnels sont déterminés sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'Ebitda issu du Plan Long Terme sur les 5 premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10,
- les investissements de maintien,
- et la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des données macro-économiques et sectorielles, des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des améliorations techniques apportées au « process » de fabrication ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Pour les pays soumis à des tensions sociales et sécuritaires, les hypothèses retenues intègrent en outre, sur la base de données récentes et de l'examen des effets de ces tensions sur les conditions actuelles de l'activité, l'amélioration potentielle résultant de la levée progressive et partielle de certaines d'entre elles.

Les flux de trésorerie projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) avant impôts, conformément aux prescriptions de la norme IAS 36. Ce dernier est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long-terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, ainsi que d'une prime pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'UGT concernée.

En effet, lorsque qu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent. L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique / marché / activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels et du Besoin en Fonds de Roulement.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini,
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus,
- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution de un point du taux d'actualisation retenu sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des goodwills et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe. Par ailleurs, ce taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux goodwills, qui sont définitives.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 20.2. Informations financières historiques

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

1.14. instruments financiers

Actifs financiers:

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, dans l'une des quatre catégories d'instruments financiers suivantes prévues par la norme IAS 39, en fonction des raisons ayant motivé leur acquisition

- les prêts et créances à long terme, actifs financiers non côtés sur un marché actif, dont le paiement est déterminé ou déterminable ; ils sont évalués au coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente qui intègrent notamment, selon la norme, les titres de participation dans des sociétés non consolidées; ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture ;
- les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le résultat, parce que détenus à des fins de transaction (acquis et détenus en vue d'être revendus à court terme);
- les placements détenus jusqu'à leur échéance, qui comprennent les titres cotés sur un marché actif assortis de paiements déterminés et à échéances fixées; le Groupe ne possède pas de tels actifs à la clôture des exercices présentés.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction. Les actifs financiers font l'objet d'une revue à chaque clôture annuelle afin d'identifier l'existence éventuelle d'un indice de perte de valeur.

Passifs financiers:

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Actions d'autocontrôle :

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des swaps et caps de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et swaps de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers »). Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des *swaps* de taux, swaps de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux «zéro coupon» en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- La couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière et la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de Juste Valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture,
- en cas de documentation d'une relation de couverture de Flux de Trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

1.15. Avantages au personnel

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants,..) ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales,...).

Les régimes à cotisations définies, dont les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, ne constituant pas un engagement futur pour le Groupe, ne donnent pas lieu à constitution de provisions.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation,...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux clauses prévues par les conventions collectives et aux usages.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux Etats-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Ils sont donc provisionnés dans l'état de la situation financière, déduction faite, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis. En cas d'excédent d'actif, celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par IAS 19.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. En application de l'option offerte par IFRS 1, le groupe a choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnu dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres. La part de gains et pertes actuariels excédant 10 % de la plus grande de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée en résultat. Les écarts actuariels résiduels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel adhérant à chaque régime, selon la méthode dite du « corridor », à l'exception de ceux concernant les autres avantages à long terme.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 20.2. Informations financières historiques

1.16. Options de vente consenties sur actions de filiales consolidées

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en goodwill, pour les options émises avant le 1er janvier 2010,
- en diminution des capitaux propres part du Groupe pour les options émises après le 1er janvier 2010.

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule,..) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

- soit en contrepartie du goodwill (options émises avant le 1er janvier 2010),
- soit en contrepartie des capitaux propres part du Groupe (options émises après le 1^{er} janvier 2010).

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier ; le résultat part du Groupe reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

1.17. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

1.18. Chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est constaté à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

1.19. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un goodwill.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

1.20. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans la note 26 a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction Générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux secteurs et zones géographiques.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des 3 secteurs dans lesquels le Groupe exerce son activité : le Ciment, le Béton & Granulats et les Autres produits & services.

Les indicateurs de gestion présentés ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction Générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, Ebitda et Ebit (cf. § 1.21.), Total des actifs non courants, Capitaux nets investis (cf. § 26), Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels et zones géographiques définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

1.21. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

Valeur Ajoutée : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires

Excédent Brut d'exploitation : il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

EBITDA (Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization): il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires,

EBIT: (Earning Before Interest and Tax): il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

1.22. Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Note 2 **▼ Variations de perimètre et autres faits marquants**

Un environnement macro-économique contrasté

Au global, la performance de Vicat au cours de l'exercice 2012 a été affectée par un environnement économique toujours très contrasté et des conditions météorologiques sensiblement plus défavorables que celles enregistrées en 2011. Ainsi, le recul de l'activité enregistré en France et en Afrique & Moyen Orient a été pour l'essentiel compensé par la reprise de l'activité aux Etats-Unis, la poursuite de la montée en puissance de l'activité du Groupe en Inde et au Kazakhstan et un solide second semestre en Turquie et en Suisse. En effet, il est à noter que si les conditions météorologiques ont particulièrement affecté la performance du Groupe en début d'année, le retour à des températures plus clémentes et les conditions macro-économiques favorables constatées en Suisse et en Turquie ont permis au Groupe de renouer avec la croissance dans ces deux régions.

Dans ce contexte global, le Groupe a enregistré un recul de son activité au cours de cet exercice sur deux zones :

- En France, la situation macro-économique difficile enregistrée sur l'ensemble de l'exercice, couplée à une météorologie sensiblement plus défavorable qu'en 2011, ont particulièrement pesé sur le secteur de la construction.
- Au Moyen-Orient, suite aux événements politiques intervenus en Egypte en 2011, les performances opérationnelles enregistrées en 2012 dans cette région sont restées très sensiblement affectées par les problèmes d'approvisionnement en combustibles sur les trois premiers trimestres de l'exercice, et par un environnement sécuritaire particulièrement difficile sur l'ensemble de l'année, notamment dans la région du Sinaï où le Groupe opère.

Montée au capital de Mynaral Tas

Au cours du 1er semestre, le Groupe a souscrit à hauteur de 6 682,5 millions de KZT à une augmentation de capital de Mynaral Tas Company LLP émise pour 7 425 millions de KZT. A l'issue de cette opération, le Groupe détient 86,24% de cette société.

Démarrage de la production de clinker de Vicat Sagar Cement

L'usine greenfield de Vicat Sagar Cement a démarré progressivement au cours du 4e trimestre 2012 certains ateliers de production, dont la ligne de production de clinker. Le démarrage commercial de l'usine a débuté au cours du 1er trimestre 2013.



Note 3 ▼ GOODWILL

La variation des *goodwills* nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et Services	Total net
Au 31 décembre 2010	778 444	230 940	21 805	1 031 189
Acquisitions / Augmentations		1 810		1 810
Cessions / Diminutions				
Variations de change et autres	(37 497)	4 213	480	(32 804)
Au 31 décembre 2011	740 947	236 963	22 285	1 000 195
Acquisitions / Augmentations		13 079		13 079
Cessions / Diminutions		(54)	(3)	(57)
Variations de change et autres	(15 503)	(2 137)	(257)	(17 897)
Au 31 décembre 2012	725 444	247 851	22 025	995 320

Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition :

Conformément à IFRS 3 et IAS 36, les goodwills font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite dans les notes 1.4. et 1.11.

Les *goodwills* se répartissent comme suit par UGT :

UGT		Taux d'actualisation retenu Dépréciation qu'entraîner une variation de +1% du ta d'actualisation (%) d'actualisation			e +1% du taux	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011	31 décembre 2012	31 décembre 2011	31 décembre 2012	31 décembre 2011
UGT Inde	256 690	270 370	8,31	7,49	-	-
UGT Afrique de l'Ouest Ciment	151 005	150 776	9,57	8,66	-	-
UGT France-Italie	163 178	150 267	6,95	7,27	-	-
UGT Suisse	133 915	133 482	7,63	6,45	-	-
Autres UGT cumulées	290 532	295 300	7,89 à 10,40	6,91 à 8,66	622	-
Total	995 320	1 000 195			622	0

Les tests de dépréciation réalisés en 2012 et 2011 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des goodwills.

Une majoration de 1 % du taux d'actualisation aurait pour effet de générer, sur une UGT, une valeur recouvrable très légèrement inférieure à la valeur nette comptable. Le montant correspondant est non matériel (inférieur à 1 million d'euros).

Note 4 ▼ Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles se ventilent comme suit par nature :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
		1
Concessions, brevets et droits similaires	66 321	66 220
Logiciels	5 004	4 558
Autres immobilisations incorporelles	28 026	28 922
Immobilisations incorporelles en cours	1 066	1 089
Autres immobilisations incorporelles	100 417	100 789

Au 31 décembre 2012, les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 100 417 milliers d'euros contre 100 789 fin 2011. La variation au cours de l'exercice 2012 s'explique principalement par une dotation aux amortissements de 9 810 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 11 471 milliers d'euros, des variations de périmètre pour 2 milliers d'euros et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient au 31 décembre 2011 à 100 789 milliers d'euros contre 101 496 fin 2010. La variation au cours de l'exercice 2011 s'expliquait principalement par une dotation aux amortissements de 9 438 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 9 294 milliers d'euros, des variations de périmètre pour 58 milliers d'euros et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

Aucun frais de développement n'a été immobilisé au cours des exercices 2012 et 2011.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2012 s'élèvent à 7 037 milliers d'euros (5 884 en 2011).

Concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif en autres immobilisations incorporelles pour 11 290 milliers d'euros (6 680 milliers d'euros au 31 décembre 2011) correspondant à 1 503 milliers de tonnes (749 milliers de tonnes à fin 2011). La constatation des excédents, ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Emission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 5 661 milliers d'euros (6 142 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

Note 5 **▼ Immobilisations corporelles**

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances / acomptes	Total
Au 31 décembre 2010	957 213	2 505 139	172 356	206 148	3 840 856
Acquisitions	36 283	50 999	19 720	157 934	264 936
Cessions	(7 117)	(20 066)	(7 838)	(478)	(35 499)
Variations de périmètre	•	7 259	•	(29)	7 230
Variations de change	(11 445)	(41 546)	1 101	(19 180)	(71 070)
Autres mouvements	8 589	106 336	7 691	(124 024)	(1 408)
Au 31 décembre 2011	983 523	2 608 121	193 030	220 371	4 005 045
Acquisitions	34 097	36 004	8 748	193 412	272 261
Cessions	(6 264)	(29 264)	(21 687)	(14)	(57 229)
Variations de périmètre	1 305	3 085	958	187	5 535
Variations de change	(7 944)	(22 964)	(817)	(13 706)	(45 431)
Autres mouvements	20 387	60 651	4 006	(87 139)	(2 095)
Au 31 décembre 2012	1 025 104	2 655 633	184 238	313 111	4 178 086

Amortissements et pertes de valeur (en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances / acomptes	Total
Au 31 décembre 2010	(334 736)	(1 214 637)	(111 646)	0	(1 661 019)
Augmentation	(29 337)	(128 855)	(12 458)		(170 649)
Diminution	5 555	18 288	5 855		29 698
Variations de périmètre	22	(993)			(971)
Variations de change	163	15 318	(290)		15 191
Autres mouvements	1 077	1 074	(981)		1 170
Au 31 décembre 2011	(357 255)	(1 309 805)	(119 520)	0	(1 786 580)
Augmentation	(30 096)	(138 846)	(11 716)		(180 658)
Diminution	6 039	28 634	18 937	-	53 610
Variations de périmètre	(300)	(311)	(436)		(1 047)
Variations de change	1 328	5 357	(195)		6 490
Autres mouvements	(402)	(4 052)	5 763		1 309
Au 31 décembre 2012	(380 686)	(1 419 023)	(107 167)	0	(1 906 876)
Valeur Nette Comptable au					
31 décembre 2011	626 268	1 298 316	73 510	220 371	2 218 465
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2012	644 418	1 236 610	77 071	313 111	2 271 210

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 296 millions d'euros au 31 décembre 2012 (181 millions d'euros au 31 décembre 2011) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 17 millions d'euros au 31 décembre 2012 (40 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 67 millions d'euros au 31 décembre 2012 (126 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le montant global d'intérêts capitalisés en 2012 s'élève à 17 734 milliers d'euros (6 779 milliers d'euros en 2011), déterminé sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 1,7 % à 8,7 % selon les pays concernés.

Note 6 ▼ Contrats de location financement et crédit bail

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Installations industrielles	8 251	7 728
Autres immobilisations corporelles	927	1 186
Immobilisations corporelles	9 178	8 914
(en milliers d'euros)	2012	2011
(en milliers d'euros)	2012	2011
À moins d'un an	3 383	2 919
De 1 à 5 ans	5 314	4 014
À plus de 5 ans	40	

8 737

6 933

Total

Note 7 ▼ Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Amortissements & Pertes de valeur	Montants nets
Au 31 décembre 2010	33 985	(15 899)	18 086
Acquisitions	1 482		1 482
Cessions	(301)	121	(180)
Amortissements		(781)	(781)
Variations de change	340	(119)	221
Variations de périmètre et autres	106	155	261
Au 31 décembre 2011	35 612	(16 523)	19 089
Acquisitions	229		229
Cessions	(1 363)	1 363	0
Amortissements		(441)	(441)
Variations de change	86	(32)	54
Variations de périmètre et autres	626		626
Au 31 décembre 2012	35 190	(15 633)	19 557
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2011			56 769
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2012			56 944

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élèvent à 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 (3,0 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Note 8 ▼ Participations dans des entreprises associées

Variation des participations dans des entreprises associées

(en milliers d'euros)	2012	2011
Au 1 ^{er} janvier	37 900	38 536
Quote-part de résultat des entreprises associées	3 050	1 572
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(1 582)	(2 586)
Variations de périmètre		
Variations de change et autres	(1 637)	378
Au 31 décembre	37 731	37 900

Note 9 ▼ Créances et autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
Au 31 décembre 2010	87 142	(2 961)	84 181
Acquisitions / Augmentations	48 295	(159)	48 136
Cessions / Diminutions	(2 092)	328	(1 764)
Variations de périmètre	(13 474)		(13 474)
Variations de change	205	134	339
Autres	(490)		(490)
Au 31 décembre 2011	119 586	(2 658)	116 928
Acquisitions / Augmentations	3 684	(421)	3 263
Cessions / Diminutions	(4 651)	334	(4 317)
Variations de périmètre	69		69
Variations de change	(2 549)	(39)	(2 588)
Autres	(4 703)		(4 703)
Au 31 décembre 2012	111 436	(2 784)	108 652
dont :			
- titres de participation	24 581	(928)	23 653
- titres immobilisés	1 890	(455)	1 435
- prêts et créances	47 957	(1 401)	46 556
- actifs des régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi	8 321	-	8 321
- instruments financiers ⁽¹⁾	28 687	-	28 687
Au 31 décembre 2012	111 436	(2 784)	108 652

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2012, les instruments financiers actifs sont présentés dans les actifs non courants pour la part supérieure à 1 an

Note 10 **▼ Stocks et en cours**

		2012			2011	
(en milliers d'euros)	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	270 765	(10 362)	260 403		(8 665)	251 247
Encours, produits finis et marchandises	124 673		121 490			108 857
Total	395 438	(13 545)	381 893	370 033	(9 929)	360 104

Au 31 décembre 2011, les instruments financiers actifs > 1 an étaient présentés dans les états financiers en déduction des dettes financières (34,1 millions d'euros). A des fins de comparaison, ils ont été reclassés à l'actif du bilan pour 34,0 millions d'euros à plus

Note 11 ▼ Créances

(en milliers d'euros)	Clients	Provisions Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs Net	Autres Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Provisions Autres créances	Total Autres Créances Net
Au 31 décembre 2010	319 050	(16 249)	302 801	61 354	3 784	82 279	(1 995)	145 422
Augmentations		(5 572)	(5 572)				(581)	(581)
Diminutions avec utilisation		4 635	4 635				1 508	1 508
Variations de change	(5 117)	396	(4 721)	(1 963)	14	(2 784)	***************************************	(4 733)
Variations de périmètre	4 275	(107)	4 168	1	115	2 210		2 326
Autres mouvements	48 683		48 683	7 454	(1 153)	(5 386)		915
Au 31 décembre 2011	366 891	(16 897)	349 994	66 846	2 760	76 319	(1 068)	144 857
Augmentations		(3 453)	(3 453)				(685)	(685)
Diminutions avec utilisation		3 911	3 911	•	•		31	31
Variations de change	(369)	(29)	(398)	(1 903)	(27)	(1 351)		(3 281)
Variations de périmètre	3 238	(171)	3 067	211		448		659
Autres mouvements	1 777	(21)	1 756	2 559	957	1 361		4 877
Au 31 décembre 2012	371 537	(16 660)	354 877	67 713	3 690	76 777	(1 722)	146 458
dont échu au 31 décembre 2012 :							_	
- depuis moins de 3 mois	50 652	(2 012)	48 640	12 789	919	5 303	(130)	18 881
- depuis plus de 3 mois	24 005	(8 827)	15 17 8	5 247	4	538	(4)	5 785
dont non échu au 31 décembre 2012 :								
- à moins de un an	293 229	(4 132)	289 097	44 984	2 754	58 494	(165)	106 067
- à plus de un an	3 651	(1 689)	1 962	4 693	13	12 442	(1 423)	15 725

Note 12 ▼ Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie	237 344	359 404
Valeurs mobilières de placement	190 931	253 220
Disponibilités	46 413	106 184
<u></u>		
(en milliers d'euros)	2012	2011

Note 13 ▼ Capital social

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 937 060 actions détenues en propre au 31 décembre 2012 (1 009 426 au 31 décembre 2011) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35% dans Vicat en 2007.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2012 au titre de l'exercice 2011 s'est élevé à 1,50 euro par action soit au total 67 350 milliers d'euros, identique au dividende de 1,50 euro par action versé en 2011 au titre de l'exercice 2010 soit au total 67 350 milliers d'euros. Le dividende proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2012 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 67 350 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice. Depuis le 4 janvier 2010, et pendant une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Natixis Securities.

Pour sa mise en œuvre, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité : 20 000 titres Vicat et 3 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 51 655 titres Vicat et 1 130 milliers d'euros.

Note 14 ▼ Avantages au personnel

(en milliers d'euros)	2012	2011
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	25 685	25 212
Autres avantages postérieurs à l'emploi	29 354	27 419
Total provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	55 039	52 631
Actifs des régimes (note 9)	(8 321)	(8 263)
Passif net	46 718	44 368

Les actifs de régimes présentés séparément de l'obligation au sein des actifs non courants (cf. note 9) pour un montant de € 8,3 millions au 31 décembre 2012 (€ 8,3 millions à fin 2011) correspondent aux régimes à prestations définies, pour lesquels les actifs de couverture dédiés excèdent l'engagement. A fin 2012, ces actifs nets de régimes concernent exclusivement certains régimes de retraite des entités suisses du Groupe.

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

2012			2012			2011	
Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total		
]				
380 488	52 916	433 404	354 266	46 396	400 662		
(312 457)		(312 457)	(308 128)		(308 128)		
68 031	52 916	120 947	46 138	46 396	92 534		
(50 636)	(24 576)	(75 212)	(29 154)	(20 105)	(49 259)		
(31)	1 014	983	(35)	1 128	1 093		
17 364	29 354	46 718	16 949	27 419	44 368		
	380 488 (312 457) 68 031 (50 636) (31)	Régimes de retraites et IFC Autres avantages 380 488 52 916 (312 457) 68 031 52 916 (50 636) (24 576) (31) 1 014	Régimes de retraites et IFC Autres avantages Total 380 488 52 916 433 404 (312 457) (312 457) 68 031 52 916 120 947 (50 636) (24 576) (75 212) (31) 1 014 983	Régimes de retraites et IFC Autres avantages Total Régimes de retraites de retraites et IFC 380 488 52 916 433 404 354 266 (312 457) (312 457) (308 128) 68 031 52 916 120 947 46 138 (50 636) (24 576) (75 212) (29 154) (31) 1 014 983 (35)	Régimes de retraites et IFC Autres avantages Total Régimes de retraites et IFC Autres avantages 380 488 52 916 433 404 354 266 46 396 (312 457) (312 457) (308 128) 68 031 52 916 120 947 46 138 46 396 (50 636) (24 576) (75 212) (29 154) (20 105) (31) 1 014 983 (35) 1 128		

Composante de la charge annuelle nette

	2012		2011			
(en milliers d'euros)	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
]		
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(8 416)	(1 056)	(9 472)	(8 557)	(847)	(9 404)
Coût financier	(14 314)	(2 175)	(16 489)	(12 907)	(1 896)	(14 803)
Rendement attendu des actifs du régime	13 287		13 287	12 118		12 118
Ecarts actuariels reconnus dans l'année	(1 214)	(1 234)	(2 448)	(684)	(833)	(1 517)
Coût des services passés reconnus	39	95	134	(534)	(8)	(542)
Charge de l'exercice	(10 617)	(4 371)	(14 988)	(10 564)	(3 584)	(14 148)
				J		

Variation des actifs financiers de couverture du régime

		2012	2011		
(en milliers d'euros)	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Juste valeur des actifs au 1° janvier	308 128	0 308 128	295 182	0	295 182
Rendement attendu des actifs	13 287	13 287	12 118		12 118
Cotisations payées	13 988	13 988	13 847		13 847
Différences de conversion	1 214	1 214	8 495		8 495
Prestations payées	(10 679)	(10 679)	(12 810)		(12 810)
Variation de périmètre et autres	(25)	(25)	118		118
Gains et pertes actuariels	(13 456)	(13 456)	(8 822)		(8 822)
Juste valeur des actifs au 31 décembre	312 457	0 312 457	308 128	0	308 128

Les actifs de couverture s'analysent comme suit par nature et pays à fin 2012 :

Répartition des actifs de couverture	France	Suisse	Etats-Unis	Inde	Total
Actions	15 %	25 %	60 %		28 %
Obligations	74 %	30 %	40 %	•	32 %
Immobilier	6 %	22 %			20 %
Monétaire	3 %	7 %			6 %
Autre	2 %	16 %	•	100 %	14 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Actifs de couverture					
(en milliers d'euros)	6 700	272 594	33 077	86	312 457

Les rendements attendus des actifs sont déterminés par classe d'actifs et par pays.



Variation du passif net

		2012	2011			
(en milliers d'euros)	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages Total		Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Passif net au 1er janvier	16 949	27 419	44 368	17 273	24 368	41 641
Charge de l'exercice	10 617	4 371	14 988	10 564	3 584	14 148
Cotisations payées	(8 997)		(8 997)	(9 228)		(9 228)
Différences de conversion		(595)	(595)	(1 525)	1 649	124
Prestations payées par l'employeur	(1 667)	(1 840)	(3 507)	(1 221)	(1 531)	(2 752)
Variation de périmètre	448	•	448	435		435
Autres	13	•	13	651	(651)	0
Passif net au 31 décembre	17 364	29 354	46 718	16 949	27 419	44 368

Principales hypothèses actuarielles

	France	Europe (hors France)	Etats - Unis	Turquie et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen-Orient
Taux d'actualisation					
2012	3,0 %	2,0 % à 3,0 %	4,0 %	8,3 % à 8,5 %	5,0 % à 11,0 %
2011	4,7 %	2,3 % à 4,7 %	4,8 %	8,7 % à 10,0 %	5,0 % à 11,0 %
Taux de rendement des actifs financie	rs				
2012	3,0 %	2,0 %	4,0 %	8,3 %	
2011	3,5 %	3,8 %	8,5 %	9,0 %	
Taux d'augmentation des salaires					
2012	2,5 % à 4,0 %	1,0 % à 3,0 %	2,5 %	5,0 % à 8,0 %	3,0 % à 10,0 %
2011	2,5 % à 4,0 %	1,5 % à 3,0 %	2,5 %	5,1 % à 7,5 %	3,5 % à 10,0 %
Taux d'évolution des coûts médicaux					
2012		•	6,5 %		
2011			4,5 % à 7,0 %		

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2012 correspondant à une variation de + / - 50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement (27,1) et 30,2 millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité de la valeur des actifs de couverture à fin 2012 correspondant à une variation de + / - 100 points de base du taux de rendement attendu des actifs est de respectivement 3,1 et (3,1) millions d'euros.

Le taux estimé d'évolution des coûts médicaux utilisé pour le calcul des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi a une incidence directe sur l'évaluation de certains de ces engagements. L'incidence d'une variation de un point de ce taux d'évolution des coûts médicaux serait la suivante :

(en milliers d'euros)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2012	7 213	(5 861)
Augmentation (diminution) du coût des services rendus et du coût financier	549	(573)

Les montants pour l'exercice 2012 et pour les quatre exercices précédents de la valeur actualisée de l'obligation, de la juste valeur des actifs de couverture et des ajustements liés à l'expérience se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Décembre 2012	Décembre 2011		Décembre 2009	Décembre 2008
]			
Valeur actualisée de l'obligation	(433 404)	(400 662)	(385 367)	(289 788)	(284 952)
Juste valeur des actifs de couverture	312 457	308 128	295 182	244 991	225 457
Surplus / (Déficit) des plans	(120 947)	(92 534)	(90 185)	(44 797)	(59 495)
Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des engagements	(2 848)	(8 563)	(4 062)	(2 999)	(1 875)
Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des actifs de régime	13 456	8 821	(6 234)	3 553	(45 511)

Note 15 ▼ Autres provisions

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques	Autres charges	Total
Au 31 décembre 2010	34 650	977	⁽¹⁾ 46 595	15 049	97 271
Augmentations	6 837	83	8 579	2 997	18 495
Diminutions avec utilisation	(3 259)	-	(20 761)	(2 869)	(26 889)
Diminutions sans utilisation	(47)	-	(624)	(231)	(902)
Variations de change	636	29	348	(50)	963
Variations de périmètre	-	-	-	295	295
Autres mouvements	80	-	(33)	-	47
Au 31 décembre 2011	38 897	1 089	⁽¹⁾ 34 104	15 192	89 281
Augmentations	4 414	9	7 842	5 434	17 699
Diminutions avec utilisation	(2 066)		(6 985)	(1 922)	(10 973)
Diminutions sans utilisation		•	(700)	(126)	(826)
Variations de change	142	8	(398)	-	(248)
Variations de périmètre	***************************************		6	•	6
Autres mouvements	(497)		(1)	(142)	(639)
Au 31 décembre 2012	40 890	1 106	⁽¹⁾ 33 869	18 436	94 301
dont à moins d'un an	9		9 175	<i>783</i>	9 967
dont à plus d'un an	40 881	1 106	24 694	17 653	84 334

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat 2012 :	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation :	11 472	(756)
Résultat hors exploitation :	6 227	(70)

⁽¹⁾ Les autres risques incluent au 31 décembre 2012 :

Par ailleurs, les autres risques incluaient au 31 décembre 2010 un montant de 4,5 millions d'euros correspondants au montant résiduel de la sanction du Conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse, après réduction du montant de cette sanction par la Cour d'appel de Paris. La provision a été reprise après paiement suite au rejet du pourvoi formé par le Groupe devant la Cour de cassation.

⁻ un montant de 9,8 millions d'euros (10,2 millions d'euros au 31 décembre 2011) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés avant indemnisation résiduelle à recevoir des assurances constatée pour 4 millions d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2012 (4 millions d'euros au 31 décembre 2011 - note 9).

⁻ un montant de 9,1 millions d'euros (9,6 millions d'euros au 31 décembre 2011) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux Etats-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe. - le solde résiduel des autres provisions s'élevant à environ 15,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 (14,3 millions d'euros au 31 décembre 2011) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

Note 16 ▼ Dettes financières et options de vente

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2012 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Dettes financières à plus d'un an	1 186 327	1 364 079
Options de vente à plus d'un an	11 376	20 365
Dettes financières et options de vente à plus d'un an	1 197 703	1 384 444
Instruments financiers actif à plus d'an (1)	(28 688)	(34 029)
Total des passifs financiers nets d'instruments financiers Actif à plus d'un an	1 169 015	1 350 415
Dettes financières à moins d'un an	224 015	106 165
Options de vente à moins d'un an	8 337	-
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	232 352	106 165
Instruments financiers actif à moins d'an ⁽¹⁾	(39)	(73)
Total des passifs financiers nets d'instruments financiers Actif à moins d'un an	232 313	106 092
Total des dettes financières nettes d'instruments financiers actif (1)	1 381 615	1 436 142
Total des options de vente	19 713	20 365
Total des passifs financiers nets d'instruments financiers Actif	1 401 328	1 456 507

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2012, les instruments financiers actifs sont présentés dans les actifs non courants (cf. note 9) pour la part supérieure à 1 an (28,7 millions d'euros).

16.1 Dettes financières

Répartition des dettes financières par catégorie et échéances

31 décembre 2012							Plus de
(en milliers d'euros)	Total	2013	2014	2015	2016	2017	5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 328 973	184 038	73 825	157 112	377 231	171 004	365 763
Dont instruments financiers Actif	(28 727)	(39)				(468)	(28 220)
Dont instruments financiers Passif	32 972	15 462	<i>3</i> 87	10 713	6 410		
Emprunts et dettes financières divers	20 410	13 437	5 706	638	84	121	424
Dettes sur immobilisations en location financement	8 837	3 108	2 794	1 643	959	267	66
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	23 395	23 395				•	
Dettes financières	1 381 615	223 978	82 325	159 393	378 274	171 392	366 253
dont billets de trésorerie	283 000				283 000		

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des soldes créditeurs de banque ainsi que de l'échéance de remboursement du premier USPP, de lignes bilatérales de Sococim Industries et d'une tranche de l'emprunt de Jambyl Cement et de Vigier Holding.

Les instruments financiers actifs étaient présentés dans les états financiers au 31 décembre 2011 en déduction des dettes financières (34,1 millions d'euros). A des fins de comparaison, ils ont été reclassés à l'actif du bilan pour 34,0 millions d'euros à plus d'un an (actifs non courants) et 0,1 million d'euros à moins d'un an (actifs courants).

31 décembre 2011							Plus de
(en milliers d'euros)	Total	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 373 065	58 450	142 237	62 675	148 774	484 513	476 416
Dont instruments financiers Actif	(34 104)	(73)				(123)	(33 906)
Dont instruments financiers Passif	19 280	171	11 628	455	7 026		
Emprunts et dettes financières divers	21 181	10 969	4 785	697	433	95	4 202
Dettes sur immobilisations en location financement	8 141	2 919	2 430	1 641	744	318	89
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	33 755	33 755		•	•		
Dettes financières	1 436 142	106 093	149 452	65 013	149 951	484 926	480 707
dont billets de trésorerie	208 000					208 000	

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swaps de devises)

Déc 2012	Déc 2011
854 697	978 199
203 735	221 970
1 373	2 097
60 334	41 493
47 321	44 571
6	3 275
214 149	144 537
1 381 615	1 436 142
Déc 2012	Déc 2011
97/1 629	906 434
1 381 615	529 708 1 436 142
	854 697 203 735 1 373 60 334 47 321 6 214 149 1 381 615 Déc 2012

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2012 est de 4,44 %. Il était de 4,29 % à fin décembre 2011.

16.2 Les options de vente consenties aux minoritaires sur actions de filiales consolidées

Des accords ont été conclus par le passé entre Vicat, Vigier Holding, la Société Financière Internationale et la société Home Broker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest), afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre desquels le Groupe a consenti des options de vente à ses partenaires sur leur participation dans Mynaral Tas.

L'option de vente consentie à la Société Financière Internationale est exerçable au plus tôt en décembre 2013. Concernant Home Broker JSC, le Groupe a conclu début 2013 un accord avec son partenaire pour racheter de manière anticipée en 2013 sa participation résiduelle, rachat à l'issue duquel le Groupe détiendra 90 % de Mynaral Tas.

La comptabilisation de ces options a donné lieu à la constatation d'une dette de 20 millions d'euros au 31 décembre 2012 dont 8,3 millions d'euros à moins d'un an (20,4 millions d'euros au 31 décembre 2011). Cette dette correspond d'une part à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option consentie à la Société Financière Internationale, et d'autre part, au prix d'acquisition négocié de l'option consentie à Home Broker JSC.



Note 17 **▼ Instruments financiers**

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2012 :

(en millions d'euros)	USD	EUR	CHF
Actifs	246,3	6,2	0,0
Passifs et commandes engagées	(1 006,0)	(190,1)	(8,0)
Position nette avant gestion	(759,7)	(183,9)	(8,0)
Couvertures	615,1	177,7	8,0
Position nette après gestion	(144,6)	(6,2)	0,0

La position nette « après gestion » en US dollars correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe, non swappé dans la devise fonctionnelle, en l'absence d'un marché de couverture suffisamment structuré et liquide (146,7 millions de dollars).

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre l'US dollar s'élève, en contrevaleur euros, à 1,08 million d'euros (dont 1,11 million d'euros pour la dette kazakh).

Par ailleurs, les montants en principal et en intérêts dus au titre des emprunts émis initialement par le Groupe en US dollars (240 et 450 millions d'US dollars pour Vicat et 70 millions d'US dollars pour Vicat Sagar Cement Private Limited) et en euros (138,8 millions d'euros pour Vicat Sagar Cement Private Limited) ont été convertis en euros (pour Vicat) et en Roupies indiennes (pour Vicat Sagar Cement Private Limited) au moyen de Cross Currency Swaps, intégrés dans le portefeuille présenté ci-après (cf. a).

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de 2, 3, 5, 10 et 12 ans et de swaps sur des durées d'origine de 3 et 5 ans.

Le groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Risque de liquidité

Le groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 416 millions d'euros au 31 décembre 2012 (381 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, le montant des billets émis s'élève à 283 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme telles en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2012 à celui des billets émis soit 283 millions d'euros.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces covenants portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (« leverage » correspondant à l'endettement net / Ebitda consolidé) et à la structure financière (« gearing » correspondant à l'endettement net / capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des covenants, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios. Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du groupe, du faible niveau de « gearing » (46.4 %) et « leverage » (2.62 x), et de la liquidité du bilan du groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière du groupe. Au 31 décembre 2012, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2012 :

	Valeur Valeur nominale nominale (devise) (euro)	Valeur	Mat	Maturité résiduelle		
(en milliers de devises)		nominale	de marché (euro)	< 1 an (euro)	1 - 5 ans (euro)	> 5 ans (euro)
Couverture de juste valeur (a)						
Instruments composés						
- Cross Currency Swap TF \$/TV €	120 000 (\$)	90 950	(9 095) ⁽¹⁾	(6 439)	(2 656)	
Couverture de flux de trésorerie (a)						
Instruments composés						
- Cross Currency Swap TF \$/TF €	120 000 (\$)	90 950	(15 494) ⁽¹⁾	(7 586)	(7 908)	
- Cross Currency Swap TF \$/TF €	450 000 (\$)	341 064	1 524 ⁽¹⁾	•	468	1 056
- <i>Swap</i> de taux TV €/TF €	150 000 (€)	150 000	(6 409) ⁽¹⁾		(6 409)	
- Cross Currency Swap TV \$/TF Inr	70 000 (\$)	53 054	8 756 ⁽¹⁾		•	8 756
- Cross Currency Swap TV €/TF Inr	138 765 (€)	138 765	18 408 ⁽¹⁾		•	18 408
Autres dérivés				•	•	
Instruments de taux d'intérêt						
- Caps Euro	360 000 (€)	360 000	(1 241)	(894)	(347)	
- Caps Dollar	35 000 (\$)	26 527	(84)	(19)	(65)	
- Swaps Dollar	15 000 (\$)	11 368	(125)		(125)	
Instruments de change						
- Couverture du risque de change sur financements intra-groupes						
- VAT \$	159 000 (\$)	120 509	38 ⁽¹⁾	38		
- AAT CHF	8 000 (CHF)	6 627	(14) (1)	(14)		
- AAT €	32 458 (€)	32 458	(510) ⁽¹⁾	(510)		
Total			(4 246)			

⁽¹⁾ Parallèlement, la variation de valeur des prêts et des dettes se dégrade de 4,6 millions d'euros.

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2012 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	
Niveau 1 : instruments côtés sur un marché actif	190,9	Note 12
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	(4,2)	voir ci-dessus
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables	23,7	Note 9



Note 18 ▼ Autres dettes

(en milliers d'euros)	2012	2011
Dettes sociales	60 043	59 068
Dettes fiscales	34 137	31 895
Autres dettes et comptes de régularisation	78 745	91 144
Total	172 925	182 107

Note 19 **▼ Chiffre d'affaires**

(en milliers d'euros)	2012	2011
Ventes de biens	1 974 425	1 960 145
Ventes de services	317 794	305 327
Chiffre d'affaires	2 292 219	2 265 472

Evolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	31 décembre	Variations de	Variations	31 décembre 2012 périmètre	31 décembre
	2012	périmètre	de change	et change constants	2011
Chiffre d'affaires	2 292 219	(4 287)	(27 234)	2 260 698	2 265 472

Note 20 **▼ Charges de personnel et effectifs**

(en milliers d'euros)	2012	2011
Salaires et traitements	262 548	252 522
Charges sociales	97 605	94 553
Participation des salariés (sociétés françaises)	6 500	5 947
Charges de personnel	366 653	353 022
Effectifs moyens des sociétés intégrées	7 529	7 387

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces ou en actions Vicat. Le cours d'attribution est déterminé en fonction de la moyenne des 20 dernières cotations sur la période définie précédant son versement.

Note 21 ▼ Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)	2012	2011
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(190 916)	(180 665)
Dotations nettes aux provisions	(269)	977
Dotations nettes aux autres dépréciations sur actifs	(969)	(1 760)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(192 154)	(181 448)
Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires ⁽¹⁾	567	14 306
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(191 587)	(167 142)

⁽¹⁾ Incluant au 31 décembre 2012 une reprise de 0,4 million d'euros (reprise de 9,8 millions d'euros au 31 décembre 2011) liée à la mise à jour de la quote-part estimée de responsabilité du Groupe au-delà de l'indemnisation des assureurs dans le sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

Note 22 **▼ Autres produits et charges**

(en milliers d'euros)	2012	2011
Résultat sur cession d'actifs	3 061	2 015
Produits des immeubles de placement	3 106	3 017
Autres	10 807	14 687
Autres produits et charges ordinaires	16 974	19 719
Autres produits et charges non ordinaires (1)	(812)	(22 048)
Total	16 162	(2 329)

¹⁾ Incluant au 31 décembre 2012 une charge de 0,5 million d'euros (charge de 11,9 millions d'euros au 31 décembre 2011) comptabilisée par le Groupe, correspondant aux dossiers constatés en charge en 2012 dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

Note 23 ▼ Indicateurs de performance

La rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'exploitation est la suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011	
Excédent brut d'exploitation	420 408	471 219	
Autres produits et charges ordinaires	16 974	19 719	
EBITDA	437 382	490 938	
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(192 154)	(181 448)	
EBIT	245 228	309 490	
Autres produits et charges non ordinaires	(812)	(22 048)	
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	567	14 306	
Résultat d'exploitation	244 983	301 748	

Note 24 ▼ Pésultat financier

(en milliers d'euros)	2012	2011	
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	18 504	20 456	
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(52 947)	(60 875)	
Coût de l'endettement financier net	(34 443)	(40 419)	
Dividendes	2 213	3 234	
Gains de change	3 702	4 801	
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	1 619	1 116	
Résultat sur cessions de titres	-	-	
Reprises financières de provisions	335	329	
Autres produits	-	-	
Autres produits financiers	7 869	9 480	
Pertes de change	(6 836)	(4 683)	
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	-	-	
Dotations financières aux provisions	(2 207)	(4 523)	
Résultat sur cession de titres	(142)	(36)	
Charge d'actualisation	(4 649)	(3 499)	
Autres charges	(39)	(215)	
Autres charges financières	(13 873)	(12 956)	
Résultat financier	(40 447)	(43 895)	



Note 25 **▼ Impôts sur les résultats**

Charge d'impôt

Composantes de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2012	2011
Impôts exigibles	72 364	67 593
Impôts différés	(12 743)	(1 296)
Total ⁽¹⁾	59 621	66 297

⁽¹⁾ Incluant en 2011 une charge actualisée de 5,3 millions d'euros d'impôt exigible et une charge de 1,0 million d'euros d'impôt différé enregistrées au titre de l'amnistie fiscale pour les années 2006 à 2009 à laquelle les entités turques du Groupe ont souscrit.

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Résultat net des sociétés intégrées	144 915	191 556
Impôts sur les résultats	59 621	66 297
Résultat avant impôt	204 536	257 853
Taux d'impôt théorique	36,10%	36,10 %
Impôt théorique calculé au taux de la société mère	(73 838)	(93 085)
Rapprochement:		
Ecarts de taux France / Juridictions étrangères	25 929	28 639
Opérations imposées à taux réduit	(3 888)	(2 854)
Changement de taux	(580)	(274)
Différences permanentes	(5 686)	226
Crédits d'impôts	3 009	1 838
Autres	(4 567)	(787)
Charge réelle d'impôt	(59 621)	(66 297)

Impôts différés

Variation des impôts différés actifs et passifs

		Impôts différés Passifs		
2012 2011		2012	2011	
2 104	2 553	171 429	146 458	
16 100	(353)	3 357	(1 649)	
		(8 859)	24 851	
70 773	(126)	74 206	1 505	
3	30		264	
88 980	2 104	240 133	171 429	
	2 104 16 100 70 773	2 104 2 553 16 100 (353) 70 773 (126) 3 30	2 104 2 553 171 429 16 100 (353) 3 357 (8 859) (8 859) 70 773 (126) 74 206 3 30	

⁽¹⁾ Les impôts différés des entités américaines du Groupe au 31 décembre 2011 ont été décompensés au 1er janvier 2012 (72 443K€) de telle sorte à présenter les actifs et passifs d'impôts différés de manière distincte.

Décomposition de la (charge) /produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

(en milliers d'euros)	2012	2011
Immobilisations et locations financement	3 367	(4 835)
Instruments financiers	(350)	(528)
Pensions et autres avantages assimilés	1 486	(791)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres	(3 674)	(6 562)
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	11 914	14 012
(Charge) / Produit d'impôts différés nets	12 743	1 296

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2012	2011	
Immobilisations et locations financement	141 924	156 817	
Instruments financiers	(1 764)	5 543	
Pensions	(14 382)	(14 311)	
Autres provisions pour risques et charges, actualisation	13 356	13 447	
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	60 721	40 589	
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(48 702)	(32 760)	
Actifs et passifs d'impôts différés nets	151 153	169 325	
Impôts différés actifs (1)	(88 980)	(2 104)	
Impôts différés passifs	240 133	171 429	
Solde net	151 153	169 325	

⁽¹⁾ Les impôts différés actifs trouvent principalement leur origine dans les déficits reportables de filiales situées aux Etats-Unis dont la prescription s'étale de 2024 à 2032. Par ailleurs, les impôts différés des entités américaines du Groupe au 31 décembre 2011 ont été décompensés au 1er janvier 2012 (72 443 K€) de telle sorte à présenter les actifs et passifs d'impôts différés de manière distincte.

Impôts différés non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2012 du fait de leur récupération non probable s'élèvent à 8,3 millions d'euros (7,3 millions d'euros au 31 décembre 2011). Ils concernent essentiellement une entité bénéficiant d'un régime d'exonération fiscale pendant 10 ans à compter du 1er janvier 2011.



Note 26 **▼ Informations sectorielles**

a) Informations par secteur

2012		Béton et	Autres Produits	
(en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Granulats	et services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 377 135	855 131	400 720	2 632 986
Eliminations inter – secteurs	(221 443)	(29 081)	(90 243)	(340 767)
Chiffre d'affaires consolidé	1 155 692	826 050	310 477	2 292 219
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	335 834	67 563	33 985	437 382
EBIT (cf. 1.22 & 23)	204 036	20 156	21 036	245 228
Bilan				
Total des actifs non courants	2 812 816	639 537	169 514	3 621 867
Capitaux nets investis (1)	2 854 876	614 215	185 947	3 655 038
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	217 168	52 550	17 349	287 067
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	130 973	46 297	13 646	190 916
Effectif moyen	3 202	2 925	1 402	7 529

2011 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 355 738	854 007	391 016	2 600 761
Eliminations inter – secteurs	(218 147)	(36 051)	(81 091)	(335 289)
Chiffre d'affaires consolidé	1 137 591	817 956	309 925	2 265 472
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	379 541	78 026	33 371	490 938
EBIT (cf. 1.22 & 23)	260 956	30 274	18 260	309 490
Bilan				
Total des actifs non courants	2 703 326	595 880	162 235	3 461 441
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	2 809 652	585 122	181 087	3 575 861
Autres informations	•	•		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	211 058	52 330	12 324	275 712
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	119 269	46 024	15 372	180 665
Effectif moyen	3 143	2 887	1 357	7 387

⁽¹⁾ Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

b) Informations par zones géographiques

L'information relative aux zones géographique est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

2012 (en milliers d'euros sauf effectifs)	France	Europe (hors France)	Etats-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen Orient	Total
Compte de résultat		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
Chiffre d'affaires opérationnel	906 043	410 871	196 143	442 542	368 986	2 324 585
Eliminations inter-pays	(26 914)	(352)		(416)	(4 684)	(32 366)
Chiffre d'affaires consolidé	879 129	410 519	196 143	442 126	364 302	2 292 219
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	162 994	104 650	(5 485)	91 865	83 358	437 382
EBIT (cf. 1.22 & 23)	103 574	75 879	(33 725)	53 831	45 669	245 228
Bilan	••••			***************************************		
Total des actifs non courants	646 717	559 278	443 916	1 268 866	703 090	3 621 867
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	680 372	530 750	373 418	1 315 552	754 946	3 655 038
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	79 454	25 794	7 431	154 898	19 490	287 067
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	59 814	29 337	29 063	37 265	35 437	190 916
Effectif moyen	2 566	1 098	996	1 732	1 137	7 529
2011 (en milliers d'euros sauf effectifs)	France	Europe (hors France)	Etats-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen Orient	Total
Compte de résultat	1101100	(Hors France)	Ltats onis	et mae	Troyen onene	
Chiffre d'affaires opérationnel	963 361	402 900	165 281	348 320	418 783	2 298 645
Eliminations inter-pays	(24 722)	(292)		(241)	(7 918)	(33 173)
Chiffre d'affaires consolidé	938 639	402 608	165 281	348 079	410 865	2 265 472
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	201 529	102 229	(9 401)	74 142	122 439	490 938
EBIT (cf. 1.22 & 23)	146 857	71 869	(38 816)	43 913	85 667	309 490
Bilan		-				
Total des actifs non courants	613 884	560 585	387 004	1 165 651	734 317	3 461 441
Capitaux nets investis (1)	713 664	529 156	396 504	1 157 081	779 456	3 575 861
Autres informations	***************************************	-			•	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	63 287	25 085	4 098	162 830	20 412	275 712
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	56 363	30 918	29 689	29 598	34 097	180 665
Effectif moyen	2 579	1 089	1 012	1 614	1 093	7 387

⁽¹⁾ Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

c) Informations relatives aux principaux clients

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2012 par le Groupe se sont élevés à 307 millions d'euros contre 352 millions d'euros en 2011.

Cette diminution des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2011 et 2012 provient d'une baisse de la capacité d'autofinancement de 34 millions d'euros et d'une augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement de 11 millions d'euros (augmentation de 21,4 millions d'euros en 2012 et de 11,2 millions d'euros en 2011).

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

BFR au 31 décembre 2010	Variation du BFR Année 2011	Autres variations	BFR au 31 décembre 2011	Variation du BFR Année 2012	Autres variations	BFR au 31 décembre 2012
356 521	8 763	(5 180)	360 104	24 617	(2 828)	381 893
81 937	2 423	16 081	100 441	(3 205)	(2 974)	94 262
438 458	11 186	10 901	460 545	21 412	(5 802)	476 155
	31 décembre 2010 356 521 81 937	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 356 521 8 763 81 937 2 423	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 variations (1) 356 521 8 763 (5 180) 81 937 2 423 16 081	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 variations (1) 31 décembre 2011 356 521 8 763 (5 180) 360 104 81 937 2 423 16 081 100 441	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 variations (1) 31 décembre 2011 du BFR Année 2012 356 521 8 763 (5 180) 360 104 24 617 81 937 2 423 16 081 100 441 (3 205)	31 décembre 2010 du BFR Année 2011 variations (1) 31 décembre 2011 du BFR Année 2012 variations (1) 356 521 8 763 (5 180) 360 104 24 617 (2 828) 81 937 2 423 16 081 100 441 (3 205) (2 974)

⁽¹⁾ Change, périmètre et divers.

Note 28 ▼ Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2012 par le Groupe se sont élevés à (273) millions d'euros contre (301) millions d'euros en 2011.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels (269 millions d'euros en 2012 et 281 millions d'euros en 2011) correspondant pour l'essentiel :

- en 2012 à la poursuite des investissements réalisés en Inde dans le cadre du projet de greenfield Vicat Sagar Cement et dans une moindre mesure à des investissements de maintenance et d'amélioration répartis sur l'ensemble des pays.
- en 2011, à la montée en puissance des investissements réalisés en Inde notamment dans le cadre de la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement, et dans une moindre mesure à ceux réalisés en France, en Suisse, et au Kazakhstan.

Acquisitions / cessions de titres consolidés

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2012 se sont traduites par un décaissement global de (11) millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice l'ont été pour l'acquisition de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées et de nouvelles sociétés en France, dans les secteurs du béton et des granulats.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2011 se sont traduites par un décaissement global de (24) millions d'euros. Le principal décaissement effectué par le Groupe au cours de cet exercice l'a été pour l'acquisition auprès de notre partenaire kazakh de 21 % complémentaires du capital de Mynaral Tas Company LLP.

Note 29 **▼ Composition de la trésorerie nette**

Net au 31 décembre 2012	Net au 31 décembre 2011	
237 344	359 404	
(12 265)	(15 391)	
225 079	344 013	
	237 344 (12 265)	

Note 30 **▼ Rémunération des dirigeants**

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de Commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2012 ont été les suivantes, hors jetons de présence :

J. Merceron-Vicat	776 275 €
G. Sidos	761 846 €
L. Merceron-Vicat	221 143 €
S. Sidos	33 888 €
R. de Parisot	502 713 €

Ces sommes, qui ne comprennent pas de partie variable, correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société VICAT SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, quatre mandataires parmi les susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI. Les engagements correspondants (5 426 milliers d'euros) ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi à fin 2012 (note 1.15).

Note 31 ▼ Transactions avec les entreprises liées

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 30, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur l'exercice 2012, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2012 et 2011 est la suivante par nature de partie liée :

		Exercice 2012			Exercice 2011			
(en milliers d'euros)	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	525	1 227	7 080	999	401	1 333	7 273	131
Coentreprises	942	771	101	575	1 141	941	140	551
Autres parties liées	69	2 503	37	240	44	2 304	-	174
Total	1 536	4 501	7 218	1 814	1 586	4 578	7 413	856



Note 32 ▼ Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2012 et 2011 de la société Vicat S.A. et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

		KPMG	Audit		V	Wolff & a	associés			Autı	es	
	Montan	t (HT)	9/	5	Montan	t (HT)	9	ó	Montan	t (HT)	9/	ó
(en milliers d'euros)	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	955	958	47	52	407	431	20	23	663	471	33	25
- VICAT SA	220	190	11	10	190	181	9	10	_	-		
- Filiales intégrées globalement et en proportionnel	735	768	36	41	217	250	11	13	663	471	33	25
Autres diligences et prestations directement liées	-	6	-	16	-	-	-	-	31	32	100	84
- VICAT SA												
- Filiales intégrées globalement et en proportionnel	-	6	-	16	-	-	-	-	31	32	100	84
Sous total Audit	955	964	46	51	407	431	20	23	694	503	34	26
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social et autres	2	2	100	100	_	-	_	-	_	-	-	-
Sous total Autres prestations	2	2	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	957	966	47	51	407	431	20	23	694	503	34	26

Note 33 ▼ Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

Note 34 ▼ Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2012

Intégration globale : FRANCE	ADDECCE	NO CIDEN	% de contrôle au 31 décembre	% de contrôle au 31 décembre
SOCIÉTÉ VICAT	ADRESSE Tour Manhattan 6 Place de l'Iris	N° SIREN 057 505 539	2012	2011
	92095 PARIS LA DEFENSE			
ALPES INFORMATIQUE	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	073 502 510	99,84	99,84
ANNECY BETON CARRIERES	14 chemin des grèves 74960 CRAN GEVRIER	326 020 062	50,00	50,00
LES ATELIERS DU GRANIER	Lieu-dit Chapareillan 38530 PONTCHARRA	305 662 504	100,0	100,0
BETON CHATILLONAIS	Champ de l'Allée - ZI Nord 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	485 069 819	100,00	-
BETON CONTROLE COTE D'AZUR	217 Route de Grenoble 06200 NICE	071 503 569	97,12	96,10
BETON DE L'OISANS	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	438 348 047	60,00	60,00
LES BETONS DU GOLFE	Quartier les Plaines 83480 PUGET SUR ARGENS	501 192 785	100,00	-
BETONS GRANULATS DU CENTRE	Les Genevriers 63430 LES MARTRES D'ARTIERE	327 336 343	(1)	100,00
LES BETONS DU RHONE	La petite Craz 69720 SAINT LAURENT DE MURE	503 728 164	100,00	-
BETON VICAT	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	309 918 464	99,92	99,92
BETON TRAVAUX	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DEFENSE	070 503 198	99,98	99,98
B.G.I.E. BETON GRANULATS IDF/EST	52-56 rue Jacquard Z.I. 77400 LAGNY SUR MARNE	344 933 338	100,00	100,00
CONDENSIL	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBERY	342 646 957	60,00	60,00
DELTA POMPAGE	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBERY	316 854 363	100,00	100,00
ETABLISSEMENT ANTOINE FOURNIER	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	586 550 147	100,00	100,00
GRANULATS VICAT	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	768 200 255	99,87	99,82
GRAVIERES DE BASSET	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	586 550 022	(1)	100,00
MARIOTTO BETON	Route de Paris 31150 FENOUILLET	720 803 121	(1)	100,00
MATERIAUX SA	7 bis Boulevard Serot 57000 METZ	378 298 392	(1)	99,99

⁽¹⁾ Sociétés fusionnées en 2012 dans une entité intégrée globalement.



Intégration globale : FRANCE (suite)			% de contrôle
:	N° SIREN	au 31 décembre 2012	au 31 décembre 2011
e Princesse Alice	326 MC 161	99,58	99,58
de l'Iris	304 828 379	100,00	100,00
<u> </u>	304 154 651	100,00	100,00
	745 820 126	100,00	100,00
<u> </u>	343 019 428	100,00	100,00
	762 800 977	99,98	99,98
de l'Iris	319 212 726	100,00	100,00
de l'Iris	347 581 266	100,00	100,00
	655 780 559	100,00	100,00
	s Saint James e Princesse Alice ONACO Inhattan de l'Iris ARIS LA DEFENSE distide Bergès ISLE D'ABEAU Ide la Houille Blanche HAMBERY distide Bergès ISLE D'ABEAU Chaufontaine UNEVILLE Inhattan de l'Iris ARIS LA DEFENSE INHATTAN DEFENSE ISLE D'ABEAU Chaufontaine UNEVILLE INHATTAN DEFENSE ISLE D'ABEAU Chaufontaine UNEVILLE INHATTAN DEFENSE ISLE D'ABEAU Chaufontaine DEFENSE ISLE D'ABEAU	S Saint James e Princesse Alice ONACO Thattan de l'Iris ARIS LA DEFENSE Stide Bergès ISLE D'ABEAU Chaufontaine JNEVILLE Thattan de l'Iris ARIS LA DEFENSE Thattan Thatta	S Saint James 326 MC 161 99,58 e Princesse Alice ONACO Chattan 304 828 379 100,00 de l'Iris ARIS LA DEFENSE Sistide Bergès 304 154 651 100,00 de la Houille Blanche 745 820 126 100,00 HAMBERY Sistide Bergès 343 019 428 100,00 de l'Iris ARIS LA DEFENSE Chaufontaine 762 800 977 99,98 UNEVILLE Chattan 319 212 726 100,00 de l'Iris ARIS LA DEFENSE Chattan 347 581 266 100,00 de l'Iris ARIS LA DEFENSE Chattan 347 581 266 100,00 de l'Iris ARIS LA DEFENSE Chattan 347 581 266 100,00 de l'Iris ARIS LA DEFENSE

Intégration globale : ETRANGER			% de contrôle au 31 décembre	% de contrôle au 31 décembre
SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	2012	2011
SINAI CEMENT COMPANY	ÉGYPTE	LE CAIRE	52,62	52,62
MYNARAL TAS COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	86,24	84,07
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	86,24	84,07
BUILDERS CONCRETE	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
KIRKPATRICK	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
UNITED READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
SONNEVILLE INTERNATIONAL CORP	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALEXANDRIA	(2)	100,00
CEMENTI CENTRO SUD Spa	ITALIE	GENOVA	100,00	100,00
CIMENTS & MATERIAUX DU MALI	MALI	BAMAKO	94,89	95,00

⁽²⁾ Société cédée en 2012.

Intégration globale : ÉTRANGER (suite)			% de contrôle au 31 décembre	% de contrôle au 31 décembre
SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	2012	2011
GECAMINES	SENEGAL	THIES	70,00	70,00
POSTOUDIOKOUL	SENEGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	SENEGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,91	99,91
SODEVIT	SENEGAL	BANDIA	100,00	100,00
ALTOTA AG	SUISSE	OLTEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG (ex ASTRADA KIES AG)	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	99,64	99,64
BETON AG BASEL	SUISSE	BALE (BALE)	100,00	100,00
BETON AG INTERLAKEN	SUISSE	MATTEN BEI INTERLAKEN (BERN)	75,42	75,42
BETON GRAND TRAVAUX SA	SUISSE	ASUEL (JURA)	75,00	75,00
BETONPUMPEN OBERLAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	93,33	93,33
CEWAG	SUISSE	DUTINGEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
COVIT SA	SUISSE	SAINT-BLAISE (NEUCHATEL)	100,00	100,00
CREABETON MATERIAUX SA	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERN)	66,66	66,66
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	SUISSE	ZUCHWIL (SOLOTHURN)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	SUISSE	LANGENTHAL (BERN)	78,67	77,83
FRISCHBETON THUN	SUISSE	THOUNE (BERN)	54,26	53,87
GRANDY AG	SUISSE	LANGENDORF (SOLEURE)	100,00	100,00
KIESTAG STEINIGAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	98,55	98,55
MATERIALBEWIRTTSCHFTUNG MITHOLZ AG	SUISSE	KANDERGRUND (BERN)	98,55	98,55
KIESWERK NEUENDORF	SUISSE	NEUENDORF (SOLEURE)	99,64	99,64
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	50,00	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSEE MITHOLZ AG	SUISSE	FRUTIGEN (BERN)	98,55	98,55
STEINBRUCH VORBERG AG	SUISSE	BIEL (BERN)	60,00	60,00
VIGIER BETON JURA SA (ex BETON FRAIS MOUTIER SA)	SUISSE	BELPRAHON (BERN)	90,00	90,00
VIGIER BETON KIES SEELAND AG (ex VIBETON KIES AG)	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
VIGIER BETON MITTELLAND AG (ex WYSS KIESWERK AG)	SUISSE	FELDBRUNNEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER BETON ROMANDIE SA (ex VIBETON FRIBOURG SA)	SUISSE	ST . URSEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
VIGIER BETON SEELAND JURA AG (ex VIBETON SAFNERN AG)	SUISSE	SAFNERN (BERN)	90,47	90,47

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 20.2. Informations financières historiques

Intégration globale : ÉTRANGER (suite)

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	% de contrôle au 31 décembre 2012	% de contrôle au 31 décembre 2011
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIRO AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VITRANS AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
AKTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BASTAS BASKENT CIMENTO	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
BASTAS HAZIR BETON	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
KONYA CIMENTO	TURQUIE	KONYA	83,08	83,08
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BSA Ciment SA	MAURITANIE	NOUAKCHOTT	64,91	64,91
BHARATHI CEMENT	INDE	HYDERABAD	51,00	51,00
VICAT SAGAR	INDE	HYDERABAD	53,00	53,00

Intégration proportionnelle : FRANCE

SOCIÉTÉ	ADRESSE	N° SIREN	% de contrôle au 31 décembre 2012	% de contrôle au 31 décembre 2011
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	Port Fluvial Sud de Chalon 71380 EPERVANS	655 850 055	49,95	49,95
DRAGAGES ET CARRIERES	Port Fluvial sud de Chalon 71380 EPERVANS	341 711 125	50,00	50,00
SABLIÈRES DU CENTRE	Les Genévriers Sud 63430 LES MARTRES D'ARTIERE	480 107 457	50,00	50,00

Intégration proportionnelle : ÉTRAI SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT/VILLE	% de contrôle au 31 décembre 2012	% de contrôle au 31 décembre 2011
FRISHBETON TAFERS AG	SUISSE	TAFERS (FRIBOURG)	49,50	49,50

Mise en équivalence : ÉTRANO SOCIÉTÉ	GER PAYS	ÉTAT/VILLE	% de contrôle au 31 décembre 2012	% de contrôle au 31 décembre 2011
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)	50,00	50,00
SILO TRANSPORT AG	SUISSE	BERN (BERN)	50,00	50,00
SINAI WHITE CEMENT	ÉGYPTE	LE CAIRE	25,40	25,40

20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VICAT S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs à durée de vie indéfinie et, s'il existe un indice de perte de valeur, évalue la valeur des actifs à durée de vie définie, selon les modalités décrites dans la note 1.11 de l'annexe des comptes consolidés, Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3 « Goodwill », 4 « Autres immobilisations incorporelles » et 5 « Immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- La Société comptabilise des provisions au titre des engagements de retraite envers ses salariés en application des dispositions d'IAS 19. Les notes 1.15 et 14 précisent les modalités d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme. Ces engagements ont fait l'objet d'une comptabilisation sur la base d'une évaluation actuarielle réalisée par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1.15 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 27 février 2013 KPMG Audit - Département de KPMG S.A. Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 27 février 2013 Wolff & Associés S.A.S. Grégory Wolff - Associé



20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2012

20.3.1. Bilan au 31 décembre 2012

(en milliers d'euros)	2012	2011
ACTIF		
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
Valeurs brutes	33 081	25 653
Amortissements & dépréciations	(12 532)	(12 390)
Valeurs nettes	20 549	13 263
Immobilisations corporelles	010 400	015 000
Valeurs brutes	819 426	815 909
Amortissements & dépréciations	(553 223)	(556 821)
Valeurs nettes	266 203	259 088
Immobilisations financières		
Titres	1 742 380	1 742 479
Prêts et divers	96 355	39 085
	1 838 735	1 781 564
ACTIF CIRCULANT		
Stocks	93 867	86 271
Clients et autres créances	242 762	298 131
Valeurs mobilières de placement	5 311	6 325
Disponibilités	3 160	2 467
Charges constatées d'avance	1 731	1 254
	346 831	394 448
Charges à répartir	3 339	4 188
Ecart de conversion actif	2	5
TOTAL DE L'ACTIF	2 475 659	2 452 556
DACCIE		
PASSIF		
Capital assist	170.600	170.000
Capital social	179 600	179 600
Réserves, primes et provisions Ecart de réévaluation	782 023	741 536
	11 143	11 147 103 404
Report à nouveau	151 312	
Résultat	173 726 1 297 804	152 357 1 188 044
	1 297 804	1 100 044
PROVISIONS		
Pour risques	944	892
Pour charges	20 070	16 198
	21 014	17 090
DETTES		
Emprunts	946 485	1 069 605
Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banques	4 829	4 689
Fournisseurs et dettes divers	205 510	173 127
Produits constatés d'avance	8	= 2 == /.
	1 156 832	1 247 421
Cash da associa David		7
Ecart de conversion Passif	9	1
TOTAL DU PASSIF	2 475 659	2 452 556

20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2012

(en milliers d'euros)	2012	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	443 119	484 697
Production de l'exercice	449 799	484 734
Consommations de l'exercice	(257 249)	(268 979)
VALEUR AJOUTÉE	192 550	215 755
Charges de personnel	(63 457)	(64 462)
Impôts taxes et versements assimilés	(17 462)	(16 142)
Transfert de charges et subventions	320	312
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	111 951	135 463
Autres produits et charges	3 075	4 424
Dotation nette aux amortissements et provisions	(23 010)	(21 921)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	92 016	117 966
Charges et produits financiers	108 054	61 561
RÉSULTAT COURANT	200 070	179 527
Charges et produits exceptionnels	(6 169)	(7 854)
Participation des salariés	(4 906)	(4 030)
Impôts sur les bénéfices	(15 269)	(15 286)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	173 726	152 357
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	199 257	190 021

20.3.3. Annexe aux comptes sociaux 2012

Note 1 ▼ Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût historique diminué des amortissements. Le fonds commercial, intégralement amorti, est constitué de valeurs reçues en apport antérieurement à l'exercice 1986. Les guotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés selon les dispositions expliquées note 5.1.1.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, en appliquant l'approche par composants prévue par le règlement CRC 2002-10. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations selon le mode linéaire. Les amortissements résultant des durées d'usage sont constatés par dotation aux provisions réglementées.

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année, par comparaison avec les réserves totales estimées.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu du pourcentage de détention, des perspectives de rentabilité et des cours de bourse s'ils sont significatifs ou des prix de marché. Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les titres auto-détenus sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et figurent dans les autres immobilisations financières. Ceux destinés à l'attribution des salariés dans le cadre de la participation et de l'intéressement sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Les résultats des cessions des titres auto-détenus contribuent au résultat de l'exercice. A la clôture de l'exercice les titres auto-détenus sont évalués sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice. Les variations du cours de l'action en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits finis et les en-cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont pratiquées tant sur les stocks que sur les créances pour prendre en compte les pertes probables pouvant apparaître à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les frais d'émission des emprunts ont été étalés sur la durée des emprunts.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Note 2 ▼ Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'a marqué l'année 2012.

Note 3 ▼ Événements postérieurs a la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Note 4 ▼ Éléments concernant l'activité de l'exercice

Le chiffre d'affaires net par secteurs d'activités et par marchés géographiques est :

(en milliers d'euros)	France	Étranger	Total
Ciment	369 482	37 449	406 931
Papier	25 991	10 197	36 188
Total	395 473	47 646	443 119

Note 5 ▼ Analyse des comptes

5.1. ACTIF IMMOBILISÉ	Valeurs brutes au début de			Valeurs brutes à la fin de	
(en milliers d'euros)	l'exercice	Augmentations	Diminutions	l'exercice	
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	25 653	8 928	1 500	33 081	
Terrains et aménagements	89 972	2 506	115	92 363	
Constructions et aménagements	162 203	1 244	573	162 874	
Installations techniques matériel et outillage industriels	526 026	12 205	13 570	524 661	
Autres immobilisations corporelles	28 105	897	11 727	17 275	
Immobilisations corporelles en cours	9 593	25 636	12 988	22 241	
Avances et acomptes	10	2	-	12	
Totaux	841 562	51 418	40 473	852 507	

L'augmentation des immobilisations incorporelles en cours comprend notamment le projet de mise en place du logiciel SAP courant 2013.

Les principaux investissements d'immobilisations corporelles en cours à la clôture de l'exercice concernent :

- L'installation d'une chaufferie biomasse à Vizille pour 4 450 K€,
- L'aménagement de la carrière de Mepieu (concassage, convoyage, hall calcaire) pour 5 941 K€,
- L'installation de silos et circuit d'alimentation en lignite de notre usine de Xeuilley pour 2 410 K€.

Totaux	568 153	22 239	25 695	564 697
Autres immobilisations corporelles	23 262	1 496	10 968	13 790
Installations techniques matériel et outillage industriels	402 772	14 175	13 137	403 810
Constructions et aménagements	113 930	3 661	573	117 018
Terrains et aménagements	15 799	1 863	115	17 547
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	12 390	1 044	902	12 532
(en milliers d'euros)	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2012

5.1.1. Immobilisations incorporelles

Les quotas alloués par l'Etat, dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II) n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif. Ils s'élèvent en 2012 à 2 802 milliers de tonnes d'émission de gaz à effet de serre (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012).

Les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Emission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 1 051 milliers d'euros. En 2011, le produit des ventes et des échanges de quotas s'élevaient 2 491 milliers d'euros.

Le solde de quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles fait l'objet d'une constatation à l'actif et au passif, sur la base de la valeur de marché à la clôture de chaque exercice. A fin 2012, les quotas détenus représentent 11 290 milliers d'euros correspondant à 1 503 milliers de tonnes. Il n'a été constaté aucun résultat sur ces quotas détenus.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'élèvent à 5 112 milliers d'euros. Ils se décomposent en 3 363 milliers d'euros concernant les dépenses internes (dotations aux amortissements, frais de personnels et de fonctionnement) et 1 749 milliers d'euros concernant des opérations confiées à des organismes extérieurs.

5.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles en cours sont principalement constituées d'installations industrielles en phase de montage.

Les investissements industriels ont été amortis comme suit :

- Constructions et génie civil

des installations industrielles: 15 à 30 ans - Installations industrielles: 5 à 15 ans - Matériel roulant : 5 à 8 ans - Matériel divers : 5 ans - Matériels informatiques : 3 ans

5.1.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières brutes ont augmenté de 53 855 milliers d'euros principalement par suite :

- de la diminution des participations et des titres immobilisés pour un montant de : - 373

- de la variation des autres immobilisations financières : - 750

- du reclassement en haut de bilan du prêt accordé à notre filiale VIGIER 54 978

53 855

Au titre du contrat de liquidité confié à NATIXIS, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la clôture de l'exercice :

- 51 655 titres pour une valeur nette de 2 201 milliers d'euros.
- 1 130 milliers d'euros de liquidités.

Dans le cadre de ce contrat, 227 793 actions ont été acquises au cours de l'exercice pour un montant de 9 839 milliers d'euros et 241 802 titres cédés pour un montant de 10 607 milliers d'euros.

Les immobilisations financières intègrent par ailleurs 813 167 actions auto-détenues pour une valeur nette comptable de 37 300 milliers d'euros.

Les prêts et autres immobilisations financières se ventilent en : (En milliers d'euros)

- un an au plus

- plus d'un an 127 990

127 990

5.2. CAPITAUX PROPRES

5.2.1. Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros Dont détenues par :

- Personnel 4,61%

dont actionnaires salariés (*) : 2,07 %

- Famille, Parfininco et Soparfi 60,57 % - Vicat 2,09 %

(*) Au sens de l'article L 225-102 du Code de commerce

5.2.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	2012	2011
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 188 044	1 097 159
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	1 297 804	1 188 044
Variation	109 760	90 885
Analyse des variations		
Résultat de l'exercice	173 726	152 357
Distribution de dividendes ⁽¹⁾	(66 038)	(65 946)
Écart de réévaluation	(5)	
Provisions réglementées	2 077	4 474
	109 760	90 885
(1) Sous déduction des dividendes sur actions propres.		

5.2.3. Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour hausse des prix	9 976	2 648	1 520	11 104
Amortissements dérogatoires	89 156	7 510	5 653	91 013
Provision spéciale de réévaluation	2 447	-	67	2 380
Provision pour investissements	8 458	-	841	7 617
Total	110 037	10 158	8 081	112 114

L'échéancier de reprise se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant	Reprise à 1 an au plus	Reprise à plus d'1 an
Provision pour hausse des prix	11 104	1 692	9 412
Amortissements dérogatoires	91 013	6 206	84 807
Provision spéciale de réévaluation	2 380	-	2 380
Provision pour investissement	7 617	2 708	4 909
Total	112 114	10 606	101 508

5.3. PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution de carrières	4 416	391	460	-	4 347
Provisions pour litiges	155	76	82	-	149
Autres provisions pour charges	12 519	4 076	77	-	16 518
Total	17 090	4 543	619	-	21 014

Les provisions qui s'élèvent à 21 millions d'euros couvrent :

- les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrières à hauteur de 4,3 millions d'euros. Ces provisions sont constituées, pour chacune des carrières, en fonction des tonnages extraits rapportés au gisement potentiel, et par référence aux coûts estimés des travaux en fin d'exploitation.
- les autres provisions pour charges qui incluent une provision de 15 121 milliers d'euros pour impôt à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale.

5.4. DETTES FINANCIÈRES

Au cours de l'exercice 2012, les dettes financières à moyen et long terme, les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ont diminué de 122 980 milliers d'euros.

5.4.1. Echéancier

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	946 128	105 956	576 067	264 105
Emprunts et dettes financières divers	4 060	3 788	85	187
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 126	1 126	-	_
(1) Dont billets de trésorerie	283 000	•	283 000	

. 1 --- --

5.4.2. Autres informations

La Société dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 396 millions d'euros au 31 décembre 2012 (273 millions d'euros au 31 décembre 2011).

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, le montant des billets émis s'élève à 283 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers. L'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière de la société.

5.4.3. Couverture des risques

Risque de change

Les montants en principal et en intérêts dus au titre des emprunts émis initialement en US Dollars ont été convertis en euros au moyen de cross currency swaps.

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen d'instruments financiers (caps et swaps) sur des durées d'origine de 5 à 12 ans pour un montant de 510 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Risque de liquidité

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2012 à celui des billets émis soit 283 millions d'euros.

5.4.4. Instruments financiers

Les instruments dérivés non dénoués au 31 décembre 2012 s'analysent comme suit :

Nature (en milliers d'unités monétaire)	Valeur nominale (devises)	Valeur nominale (euros)	Juste valeur (euros)
Achats à terme de CHF	8 000 CHF	6 627	(14) (1)
Ventes à terme d'USD	159 000 USD	120 509	38 (2)
Swaps de taux TV/TF	150 000 EUR	150 000	(6 409) ⁽³⁾
Caps de taux	360 000 EUR	360 000	(1 241)
Cross Currency Swap	690 000 USD	522 965	(23 065) (4)

⁽¹⁾ Parallèlement la dette se dégrade de 0,1 million d'euros.

5.5. ÉCHÉANCE DES CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

L'ensemble des créances et des dettes d'exploitation est à un an au plus d'échéance.

5.6. SOLDE DES DETTES ENVERS LES FOURNISSEURS

Fin 2012 le montant des factures dues aux fournisseurs, figurant dans le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à la clôture de l'exercice à 20 181 milliers d'euros.

Décomposition par date d'échéance

(en milliers d'euros)	2012	2011
Échues	1 487	2007
Moins de 30 jours	14 261	15 615
De 31 à 60 jours	4 433	5 244
Total	20 181	

5.7. AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les autres éléments d'information sont donnés dans les tableaux ci-après :

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Dettes ou créances représentées par des effets de commerce
Participations	1 738 956	
Créances clients et comptes rattachés	28 551	14 710
Autres créances	141 626	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 464	
Autres dettes	98 025	
Éléments du compte de résultat		
Charges financières	2 283	
Produits financiers hors dividendes	5 440	

⁽²⁾ Parallèlement le prêt s'améliore de 0,8 million d'euros.

⁽³⁾ Parallèlement la dette s'améliore de 0,2 million d'euros.

⁽⁴⁾ Parallèlement la dette s'améliore de 24,8 millions d'euros.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2012

Les transactions réalisées avec les entreprises associées et les parties liées ne sont pas visées par le Règlement 2010-02 de l'Autorité des normes comptables.

Charges à payer

(en milliers d'euros)	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 829
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 757
Dettes fiscales et sociales	13 878
Autres dettes	125
Total	34 589

Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	Montant
Charges d'exploitation	1 628
Charges financières	103
Total	1 731

Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées d'actions Vicat, à hauteur de 72 239 titres pour une valeur nette de 3 314 milliers d'euros acquis dans le cadre de l'attribution aux salariés. Leur valeur boursière s'élève à 3 408 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

La distribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation se traduit par une charge de 1 298 milliers d'euros.

Résultat financier

Le résultat financier a enregistré une reprise aux provisions pour dépréciation des titres auto détenus de 5 265 milliers d'euros (contre une dotation de 16 870 milliers d'euros en 2011).

Note 6 ▼ Répartition de l'impôt sur les bénéfices et des contributions additionnelles

Répartition (en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les sociétés		Contribution exceptionnelle	Résultat net après impôt
Résultat courant	200 070	(18 963)	(947)	(1 894)	178 266
Résultat exceptionnel (et participation des salariés)	(11 075)	5 785	249	501	(4 540)
Résultat comptable	188 995	(13 178)	(698)	(1 393)	173 726

Note 7 ▼ Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises	Montants
Résultat de l'exercice			173 726
Impôt sur les bénéfices			13 176
Contribution exceptionnelle			1 395
Contribution sociale			698
Résultat avant impôt			188 995
Variation amortissements dérogatoires	7 510	(5 653)	1 857
Variation provisions pour investissement	-	(841)	(841)
Variation de la provision spéciale de réévaluation	-	(67)	(67)
Variation provisions pour hausse de prix	2 648	(1 520)	1 128
Sous total	10 158	(8 081)	2 077
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)			191 072

La société Vicat a opté pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe. Cette option concerne 21 sociétés. Aux termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales supportent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. L'économie d'impôt résultant du régime d'intégration bénéficie à la société tête de groupe, nonobstant les déficits à restituer aux filiales pour lesquels une provision est constituée. Pour l'exercice 2012, cette économie s'élève à 6 133 milliers d'euros.

Le montant des charges visées aux articles 223 quater et 39.4 du Code général des impôts s'est élevé à 153 milliers d'euros au titre de l'exercice 2012.

Note 8 ▼ Situation fiscale différée

Rubriques

(en milliers d'euros)		Montant
Impôt dû sur :		
Provisions pour hausse de prix		4 009
Amortissements dérogatoires		32 856
Total accroissements		36 865
Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement		3 471
dont participation des salariés	1 771	
Total allègements		3 471
Situation fiscale différée nette		33 394

Note 9 **▼ Engagements hors bilan**

Engagements donnés

(en milliers d'euros)	Montant
Engagements de départs en retraite ⁽¹⁾	10 614
Cautions et garanties (2)	313 514
Achats à terme de combustibles	-
Total	324 128

⁽¹⁾ Dont 3 540 milliers d'euros au titre du régime de retraite sur complémentaire souscrit au profit des dirigeants dans le cadre de l'article 39 du CGI. (2) VICAT s'est porté garant au bénéfice des bailleurs pour le compte de ses filiales JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP, VICAT SAGAR CEMENT PRIVATE Ltd et GULBARGA pour des financements souscrits pour la construction de projets greenfield.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2012

VICAT a consenti une option de vente aux actionnaires minoritaires de sa filiale MYNARAL TAS COMPANY LLP. Cette option, exerçable au plus tôt en décembre 2013 est évaluée à 11,4 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Engagements reçus

(en milliers d'euros)	Montant
Lignes de crédit confirmées ⁽¹⁾	731 000
Autres engagements reçus	1 050
Total	732 050

⁽¹⁾ Dont 283 000 milliers d'euros affectés à la couverture du programme d'émission des billets de trésorerie.

Les engagements liés aux départs en retraite sont calculés conformément aux clauses prévues par les conventions collectives. Ils font l'objet d'un calcul actuariel selon la méthode des unités de crédits projetées qui intègre des hypothèses de rotation du personnel, d'espérance de vie et de niveau de rémunération future. Les engagements sont évalués, charges sociales incluses, au prorata des années de service des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3 % de 2,5 % à 4 % Taux d'augmentation des salaires : Taux d'inflation: 2 %

Note 10 ▼ Rémunérations et effectifs

Rémunération des dirigeants

(en milliers d'euros)	Montant
Rémunérations allouées :	
- aux administrateurs es qualités	275
- aux membres de la direction	2 238

Effectif	Moyen	Au 31 décembre 2012
Cadres	209	207
Agents de maîtrise, techniciens, employés	374	376
Ouvriers	269	268
Total société	852	851
Dont papier	155	156

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'unités monétaires : EUROS, USD, FCFA)

SOCIETE OU GROUPES DES SOCIETES		RÉSERVES et report à nouveau avant	QUOTE PART de capital	VALEUR COMI des titres dé		PRÊTS & AVANCES consentis par la société	MONTANT des cautions et avals	CHIFFRE d'affaires H.T. du dernier	BÉNÉFICE ou PERTE (-) du dernier	DIVIDENDES encaissés par la société
DES SOCIETES EXERCICE 2012	CAPITAL	affectation des résultats	détenu en %	Brute	Nette	et non encore remboursés	donnés par la Société	exercice écoulé	exercice clos	Vicat au cours de l'exercice
FILIALES & PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE VICAT										
1) FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)										
BETON TRAVAUX 92095 PARIS LA DEFENSE	27 997	193 906	99,97	88 869	88 869	60 311	-	22 111	16 872	4 024
NATIONAL CEMENT COMPANY LOS ANGELES USA	280 521 ⁽¹⁾	79 811 (1)	97,85	229 581	229 581	64 766		252 162 ⁽¹⁾	(29 503) (1)	
PARFICIM 92095 PARIS LA DEFENSE	67 728	1 431 694	99,99	1 343 624	1 343 624		•	•	128 975	132 282
SATMA 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX	3 841	5 362	100,00	7 613	7 613		•	21 840	1 051	
CAP VRACS 13270 FOS SUR MER	16 540	5 737	100,00	43 004	43 004	14 280		9 971	(4 069)	
2) PARTICIPATION (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
SOCIETE DES CIMENTS D'ABIDJAN (3) COTE D'IVOIRE	2 000 000 (2)	17 350 629 ⁽²⁾	17,14	1 596	1 596			47 862 967 ⁽²⁾	4 679 840 ⁽²⁾	700
SATM 38081 L'ISLE D'ABEAU	1 600	31 251	22,00	15 765	15 765			99 568	6 938	2 200
AUTRES FILIALES & PARTICIPATIONS										
Filiales françaises (ensemble)				9 746	9 682	1 555				500
Filiales étrangères (ensemble)				2 687	2 687					
TOTAL				1 742 485	1 742 421	140 912				139 706

⁽¹⁾ Chiffres présentés en milliers d'USD.(2) Chiffres présentés en milliers de FCFA.(3) Chiffres 2011.



20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VICAT S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées lors de la clôture annuelle, notamment relatives à l'évaluation effectuée par la société des titres de participations inscrits à l'actif de son bilan. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.
- Votre Société constitue des provisions pour charge de reconstitution de carrières et pour impôts à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale, tel que décrit en note 5.3 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

20.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes versés par la Société et le Groupe à KPMG Audit et au cabinet Wolff & Associés au titre des travaux effectués au cours des exercices 2011 et 2012 sont mentionnés à la note 32 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2012 » du présent Document de Référence.

20.5. Politique de distribution de dividendes

La Société peut décider de distribuer des dividendes au titre d'un exercice considéré sur proposition du Conseil d'Administration et après approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués par la Société et les résultats par action ont été les suivants :

	2012 (dividende proposé à l'Assemblée Générale)	2011	2010	2009
				_
Dividende par action (en euros)	1,50	1,50	1,50	1,50
Résultat consolidé par action (en euros)	2,87	3,64	4,52	4,26
Taux de distribution	52 %	41 %	33 %	35 %

L'objectif de la Société est de distribuer, en numéraire, aux actionnaires, au titre des exercices futurs, un niveau de dividende en ligne avec celui proposé par le Conseil d'Administration au titre des exercices précédents.

Néanmoins, les facteurs dont dépendent la distribution et le montant des dividendes distribués sont les résultats, la situation financière, les besoins financiers liés aux programmes de développement industriel et financier, les perspectives du Groupe ainsi que tous autres facteurs déterminants tels que l'environnement économique général.

Indépendamment de l'objectif que la Société entend privilégier, elle ne peut garantir qu'à l'avenir des dividendes seront distribués ni le montant de ceux-ci.

20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le Groupe est impliqué dans certains différends, procédures administratives judiciaires ou arbitrales dans le cadre de la marche ordinaire de son activité. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque déterminé présente une probabilité sérieuse de réalisation avant la clôture de l'exercice et qu'une estimation des conséquences financières liées à ce risque est possible.

Les principaux différends et procédures administratives, judiciaires ou arbitrales en cours dans lesquels le Groupe est impliqué sont détaillés ci-dessous.

20.6.1. Litige fiscal au Sénégal

La société Sococim Industries a été notifiée d'un redressement fiscal au titre d'une taxe nouvellement créée dénommée Contribution Spéciale sur les produits des Mines et Carrières « CSMC » dont elle conteste la légalité ainsi que l'applicabilité au regard de la convention minière qui la lie à l'Etat du Sénégal.

20.6.2. Litige Inde

Le partenaire du groupe dans la société Bharathi Cement Private Limited, Monsieur Mohan Jagan Reddy, fait l'objet d'une procédure d'enquête judiciaire menée par le CBI (Central Bureau of Investigation) sur ses activités et son patrimoine. Dans le cadre de cette procédure, le CBI enquête également pour vérifier si les investissements faits par les investisseurs indiens antérieurement à l'entrée du groupe Vicat au capital de Bharathi Cement ont été réalisés de bonne foi et dans des conditions normales. A ce stade, et compte tenu de la position majoritaire du groupe dans Bharathi Cement, cette procédure est sans incidence sur le cours normal des affaires et sur la gestion de la société.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 20.7. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation

Certaines associations de protection de l'environnement engagent de façon systématique des actions contentieuses en vue d'obtenir l'annulation de permis ou d'arrêtés préfectoraux d'exploitation. La Société, dans tous les cas, organise sa défense et procède au dépôt de nouvelles demandes d'autorisation d'exploitation ou permis afin d'assurer un fonctionnement normal de ses usines.

Il n'existe pas, à l'exception des litiges décrits ci-dessus, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il - ou toute société en intégration proportionnelle - est menacé(e), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. (1)

20.7. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

À la connaissance de la Société, il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis le 31 décembre 2012.

⁽¹⁾ A l'exclusion, des sociétés consolidées par mise en équivalence.

Informations complémentaires

Capital social	187	21.2.	Actes constitutifs et statuts	190
Montant et nombre d'actions		21.2.1.	Objet social	190
pour chaque catégorie	187	21.2.2.	Dispositions concernant les membres	
Capital autorisé non émis	187		des organes d'administration	
Actions détenues par la Société			et de direction de la Société	190
ou pour son compte propre	187	21.2.3.		
Autres titres donnant accès au capital	188		attachés aux actions	192
Options de souscription		21.2.4.		400
et d'achat d'actions	188		des droits des actionnaires	192
Évolution du capital social		21.2.5.	Assemblées Générales	192
au cours des trois derniers exercices	189	21.2.6.		
Titres non représentatifs du capital	189			107
Évolution du cours	189			193
		21.2.7.	Franchissement de seuil	193
		21.2.8.		
			les modifications du capital	194
	Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie Capital autorisé non émis Actions détenues par la Société ou pour son compte propre Autres titres donnant accès au capital Options de souscription et d'achat d'actions Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices Titres non représentatifs du capital	Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie 187 Capital autorisé non émis 187 Actions détenues par la Société ou pour son compte propre 187 Autres titres donnant accès au capital 188 Options de souscription et d'achat d'actions 188 Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices 189 Titres non représentatifs du capital 189	Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie 187 21.2.2. Capital autorisé non émis 187 Actions détenues par la Société ou pour son compte propre 187 21.2.3. Autres titres donnant accès au capital 188 Options de souscription 21.2.4. et d'achat d'actions 188 Évolution du capital social 21.2.5. au cours des trois derniers exercices 189 21.2.6. Titres non représentatifs du capital 189 Évolution du cours 189	Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie 187 21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société ou pour son compte propre 187 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions Options de souscription et d'achat d'actions 188 Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices 189 21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

21.1. Capital social

21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie

Le montant du capital social au 31 décembre 2012 s'élève à 179 600 000 euros divisé en 44 900 000 actions au nominal de quatre euros chacune. Les actions de la Société sont entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

21.1.2. Capital autorisé non émis

Néant.

21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre

A la clôture de l'exercice 2012, après distribution aux salariés de 73 141 actions, la Société détenait 937 060 de ses propres actions, soit 2,09 % du capital social.

Descriptif du programme de rachat d'actions 2012

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2012, la Société a acheté en bourse en 2012 (hors contrat de liquidité), sur la base du capital social actuel, 14 784,5 (soit 13 617 actions + 11 675 coupures d'un dixième d'action) de ses propres actions au nominal de quatre euros chacune, au cours moyen de 42,81 euros.

Répartition des titres par finalité

Acquisitions en vue d'une attribution des actions au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 14 784,5 actions représentant un prix d'acquisition de 632 931,85 euros.

Informations complémentaires 21.1. Capital social

Acquisitions en vue d'une animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF: solde au 31 décembre 2011 de 65 664 actions, acquisition de 227 793 actions et cession de 241 802 actions au cours de l'exercice représentant 51 655 actions au 31 décembre 2012.

Volume des actions utilisées par objectif

Actions destinées à l'attribution au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 72 238 actions.

Animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF: 51 655 actions.

Aucun rachat n'a fait l'objet d'une réallocation à d'autres finalités et la Société n'a pas utilisé de produits dérivés pour réaliser son programme de rachat d'actions.

Descriptif du projet de programme de rachat d'actions 2013

La cinquième résolution, dont les principes sont rappelés ci-dessous, devant être soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 avril 2013 est destinée à permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions.

La Société pourra acquérir, céder, transférer ou échanger, par tous moyens, tout ou partie des actions ainsi acquises dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et en conformité avec l'évolution du droit positif en vue de (sans ordre de priorité) :

- (a) d'attribuer ou de céder des actions aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de l'intéressement ;
- (b) d'assurer l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- (c) de conserver les actions de la Société et de les remettre ultérieurement à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers :
- (d) d'annuler des actions dans la limite légale maximale, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique.

Le prix unitaire d'achat ne devra pas être supérieur à 100 euros par action (hors frais d'acquisition).

Le total des actions détenues ne dépassera pas 10 % du capital social de la société, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Cette limite sera égale à 5 % du capital social concernant l'objectif visé au (c) ci-dessus. Au 1er janvier 2013, la limite de 10 % correspond, compte tenu des actions déjà possédées par la Société, à un nombre maximum de 3 552 939 actions de 4 euros de nominal représentant un montant maximum de 355 293 940 euros.

En application de cette résolution, dans les limites autorisées par la réglementation en vigueur, les actions pourront être acquises, cédées, échangées ou transférées, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, sur tous marchés et de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, ces moyens incluant le recours à des instruments financiers dérivés et à des bons.

Cette autorisation serait donnée pour une durée n'excédant pas dix-huit (18) mois à compter de l'Assemblée Générale, y compris en période d'offre publique, dans les limites et sous réserve des conditions et périodes d'abstention prévues par la loi et le Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Elle annulerait et remplacerait l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 4 mai 2012.

Conformément à l'article 241-3 III du Règlement général de l'AMF, le présent descriptif dispense la Société de procéder à la publication prévue à l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

21.1.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant.

21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions

Néant.

21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices

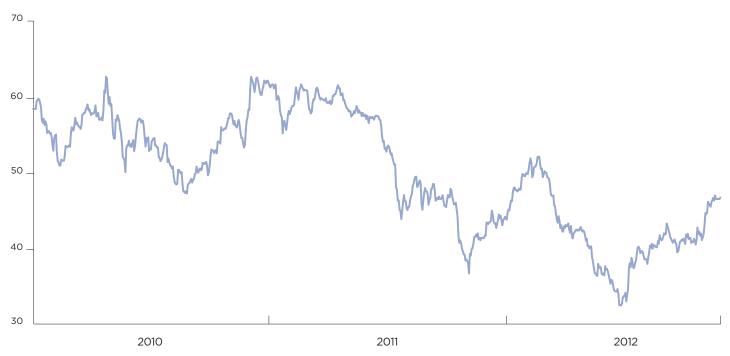
Le capital social de la Société n'a enregistré aucune évolution au cours des trois derniers exercices.

21.1.7. Titres non représentatifs du capital

Néant.

21.1.8. Évolution du cours

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A. Consécutivement à la réunion du conseil scientifique des indices du 3 mars 2011, la Société est entrée dans la composition du SBF 120 à partir du 21 mars 2011. Par ailleurs, les actions de la Société sont éligibles au service à règlement différé (SRD) depuis le mois de février 2008. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société depuis le 1^{er}janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2012.



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société en 2012, 2011 et 2010 (sur la base des cours de clôture):

(En euros)	2012	2011	2010
Cours annuel moyen	43,05	53,34	55,21
Plus haut de l'année	52,56	62,50	63,00
Plus bas de l'année	33,06	37,26	47,72
Cours au 31 décembre	47,18	44,21	62,50

21.2. Actes constitutifs et statuts

21.2.1. Objet social

La Société a pour objet :

- l'exploitation des carrières appartenant actuellement à la Société et de toutes celles dont elle pourrait devenir propriétaire ou concessionnaire par la suite ;
- la fabrication, l'achat et la vente des chaux et ciments et tous produits intéressant l'industrie du bâtiment ;
- la fabrication, l'achat et la vente de sacs ou emballages pour liants hydrauliques en quelque matière qu'ils soient et plus généralement, toute activité s'exerçant dans la branche des industries plastiques et papetières ;
- la production, la distribution des agrégats et de sable ;
- le transport public de marchandises par voie terrestre ainsi que la location de tous véhicules ;
- en général, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cette industrie, tant en France qu'à l'étranger.

La Société pourra également s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés françaises et étrangères, dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce ou sa propre industrie ; fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés et faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient en tout ou partie se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.

21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société

21.2.2.1. Composition du Conseil d'Administration (article 15 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale, sauf les cas légaux de dépassement.

21.2.2.2. Durée des fonctions des administrateurs - Limite d'âge - Renouvellement - Cooptation

- 1) Les administrateurs sont nommés pour une durée de 3 ou 6 ans. Ils sont rééligibles. En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges, le Conseil peut, dans les conditions fixées par la loi, procéder par cooptation à des nominations à titre provisoire, sous réserve de ratification à la plus prochaine Assemblée.
- 2) Sous réserve des dispositions prévues aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous, les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice au cours duquel la période de trois ou six années a pris fin.
- 3) Lorsqu'un mandat d'administrateur est conféré à une personne physique qui atteindra l'âge de 75 ans avant l'expiration du délai de trois ou six ans ci-dessus fixé, la durée de ce mandat est limitée, en tout état de cause, au temps à courir depuis sa nomination jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel cet administrateur atteint l'âge de 75 ans.
- 4) Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'issue de laquelle prend fin le mandat dudit administrateur peut, sur proposition du Conseil d'Administration, le réélire pour une nouvelle période de 3 ou 6 ans, étant précisé cependant qu'à aucun moment le Conseil d'Administration ne pourra comporter plus du tiers de ses membres âgés de plus de 75 ans.
- 5) Tout administrateur doit être actionnaire d'un minimum de dix actions avant l'expiration du délai fixé par la loi et le demeurer pendant la durée de son mandat.

21.2.2.3. Présidence et secrétariat du Conseil d'Administration (article 17 des statuts)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et, s'il le juge utile, un Vice-Président. Il fixe la durée de leur fonction, laquelle ne peut excéder celle de leur mandat d'administrateur, ni le temps à courir depuis leur nomination de Président ou de Vice-Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteindront l'âge de 85 ans.

Sous réserve de ces dispositions, le Président du Conseil d'Administration ou le Vice-Président sont toujours rééligibles.

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Conseil d'Administration peut nommer à chaque séance un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

21.2.2.4. Réunion - Convocation - Délibération - Registre des présences (article 18 des statuts)

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En outre, le Directeur Général ainsi que des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'Administration, peuvent en indiquant l'ordre du jour de la séance, le convoquer s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions sont présidées par le Président ou le Vice-Président et, à défaut, par un administrateur désigné en début de séance.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Le Conseil d'Administration peut prévoir que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication appropriés dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

21.2.2.5. Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 19 des statuts)

Les pouvoirs du Conseil d'Administration sont ceux qui lui sont conférés par la loi. Le Conseil exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux qui sont expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

21.2.2.6. Rémunération du Conseil d'Administration (article 20 des statuts)

Le Conseil d'Administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant déterminé par l'Assemblée Générale demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'Administration répartit librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

21.2.2.7. Direction Générale (article 21 des statuts)

Modalités d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction Générale de la Société est assumée, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et qui prend le titre de Directeur Général.

Cette option sur les modalités d'exercice de la Direction Générale est prise par le Conseil d'Administration pour la durée qu'il détermine. Le Conseil d'Administration délibère à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Le choix du Conseil d'Administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions édictées par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'Administration peut décider à tout moment de modifier les modalités d'exercice de la Direction Générale.

Direction Générale

En fonction de l'option retenue par le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions ci-dessus, la Direction Générale de la Société est assurée soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par un Directeur Général, personne physique, nommé par le Conseil d'Administration. En cas de dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, la délibération du Conseil d'Administration qui nomme le Directeur Général doit fixer la durée de son mandat, déterminer sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs.

Sous réserve des limitations légales, le Directeur Général, qu'il soit ou non le Président du Conseil d'Administration, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le Conseil d'Administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

Informations complémentaires 21.2. Actes constitutifs et statuts

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, dans la limite de cinq, chargées d'assister le Directeur Général et qui prennent le titre de Directeur Général Délégué.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général Délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

21.2.3.1. Droits et obligations attachés aux actions (article 9 des statuts)

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et

Le cas échéant, et sous réserve des prescriptions légales impératives, il sera fait masse, entre toutes les actions indistinctement, de toutes exonérations ou imputations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que toutes les actions de même catégorie alors existantes reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Lorsqu'une action est grevée d'usufruit, les droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire sont régis par la loi.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre, dans quelques mains qu'il passe.

21.2.3.2. Droit de Vote (article 26 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales. Les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour modifier les droits des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

21.2.5. Assemblées Générales

21.2.5.1. Nature des Assemblées Générales (article 23 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires.

Chaque année, il doit être réuni dans les six mois de la clôture de l'exercice une Assemblée Générale Ordinaire. Des Assemblées Générales, soit Ordinaires réunies extraordinairement, soit Extraordinaires, peuvent en outre être réunies à toute époque de l'année.

21.2.5.2. Forme et délais de convocation (article 24 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu aux jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

21.2.5.3. Assistance et représentation aux Assemblées (article 25 des statuts)

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action.

21.2.5.4. Bureau des Assemblées - Feuille de présence - Ordre du jour (article 27 des statuts)

Les Assemblées Générales des actionnaires sont présidées par le Président du Conseil d'Administration, le Vice-Président ou, en leur absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président, les deux actionnaires ayant la plus forte participation présents à l'ouverture de la séance, et acceptant, remplissent les fonctions de scrutateurs. Le secrétaire est désigné par le bureau.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions légales peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour des projets de résolutions.

21.2.5.5. Procès-verbaux (article 28 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux établis dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés suivant les prescriptions réglementaires.

21.2.5.6. Quorum et majorité - Compétence (article 29 des statuts)

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Néant.

21.2.7. Franchissement de seuil

Outre les dispositions légales et réglementaires relatives au franchissement de seuil, les dispositions suivantes s'appliquent (article 7 des statuts) :

En vue de l'identification des titres au porteur, la Société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Informations complémentaires 21.2. Actes constitutifs et statuts

Après avoir suivi la procédure ci-dessus et au vu de la liste transmise par le dépositaire, la Société a la faculté de demander, soit par l'entremise du dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour le compte de tiers, les mêmes informations concernant les propriétaires des titres. L'information est fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central susmentionné.

S'il s'agit de titres de forme nominative, donnant immédiatement ou à terme accès au capital, l'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu de révéler dans les conditions législatives et réglementaires, l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée, le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, dans les conditions prévues ci-dessus.

A l'issue de cette demande, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant une participation dépassant 1,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social ou des droits de vote de cette personne morale qui sont exercés aux Assemblées Générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions ci-dessus n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité des titres détenus par chacun d'eux, les actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droits de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à la date de régularisation de l'identification et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

Outre les seuils prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir directement ou indirectement une fraction - du capital, de droits de vote, ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société - égale ou supérieure à 1,5 % ou un multiple de cette fraction, sera tenue de notifier à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle, et le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès à terme au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus, si l'application de cette sanction est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant 1,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société. Cette demande est consignée au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur d'actions conformément au troisième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de propriétaires des actions, d'effectuer les déclarations prévues au présent article pour l'ensemble des titres pour lesquels il est inscrit en compte.

L'inobservation de cette obligation est sanctionnée conformément à l'article L. 228-3-3 du Code de commerce.

En date du 29 octobre 2012, la société Franklin Resources Inc. a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 1,5 % du capital.

21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti conformément aux lois et règlements en vigueur.

Contrats importants

Compte tenu de son activité, le Groupe n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent Document de Référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal de ses affaires.

Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant.

Documents accessibles au public

Les communiqués de la Société et les rapports annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.vicat.fr. Une copie de ces documents peut également être obtenue au siège social de la Société.

Les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés, sur support papier, au siège social de la Société.

Informations sur les participations

Les informations concernant les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une part du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats sont décrites à la section 7.2. « Information sur les filiales et participations » du présent Document de Référence, ainsi qu'à la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2012 figurant à la section 20 « Informations financières » du présent Document de Référence.

Annexe 1

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

1. Préparation et organisation des travaux		4. Rémunération des mandataires sociaux	204
du Conseil d'Administration	199	5. Participation des actionnaires	
2. Procédure de contrôle interne et		à l'Assemblée Générale	205
de gestion des risques	202	6. Pouvoirs du Président	
3. Gouvernement d'Entreprise	204	et du Directeur Général	205

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société,
- de la politique de rémunération des mandataires sociaux,
- de l'étendue des pouvoirs du Président et du Directeur général.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois. L'agenda et l'ordre du jour des réunions du Conseil ont été les suivants :

Séance du 8 mars 2012 :

- Présentation du rapport d'activité,
- Approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2011,
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2011,
- Compte rendu des rapports des comités du Conseil d'Administration (Comités d'Audit et des Rémunérations),
- Approbation du rapport du Président sur le Gouvernement d'Entreprise et sur le contrôle interne,
- Présentation du budget 2012,
- Programme de rachat d'actions,
- Délégations de pouvoirs en application du programme de rachat d'actions,
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur,
- Affectation du résultat,
- Autorisation d'émettre un emprunt obligataire et délégation de pouvoirs,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et fixation de l'ordre du jour,
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Séance du 2 août 2012 :

- Rapport d'activité,
- Analyse des comptes à fin juin 2012,
- Prévisions au 31 décembre 2012,
- Benchmarck des Sociétés cimentières,
- Stratégie,
- Nominations.
- Évolution des systèmes d'information « Horus »,
- Compte rendu du Comité d'Audit,
- Adoption d'un nouveau référentiel de gouvernance,
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Chaque Administrateur s'était vu adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ont été établis à l'issue de chaque réunion.

■ Composition du Conseil d'Administration :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou six ans.

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration était composé de 10 membres dont la liste figure en annexe du présent rapport. Elle indique en outre, la liste des mandats exercés par chacun des administrateurs dans d'autres Sociétés du Groupe.

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers.

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration comptait parmi ses membres six administrateurs indépendants : M. Raynald Dreyfus, P&E Management (Société détenue par M. Paul Vanfrachem), M. Jacques Le Mercier, M. Pierre Breuil, M. Bruno Salmon et M. Xavier Chalandon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme Administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

En application de la loi du 27 janvier 2011 relative au principe de représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'Administration, il est rappelé que Madame Sophie Sidos est membre du Conseil. Par ailleurs, le Conseil recherche l'équilibre souhaitable à sa composition afin de répondre aux obligations visées dans le respect des échéances prescrites par la loi.

■ Composition des comités :

Le Conseil d'Administration dispose d'un Comité d'Audit et d'un Comité des Rémunérations. Les comités sont composés de trois membres, tous administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leurs compétences. Les membres des comités sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Ils sont rééligibles.

Les membres des comités peuvent être révoqués à tout moment par le Conseil d'Administration, lequel n'a pas à justifier sa décision. Un membre d'un comité peut renoncer à ses fonctions sans avoir à motiver sa décision.

Chaque comité est présidé par un président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Le président du comité veille au bon fonctionnement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les convocations, la tenue des réunions, l'information du Conseil d'Administration.

Chaque comité désigne un secrétaire choisi parmi les trois membres ou extérieur au comité et au Conseil d'Administration.

La composition des comités est la suivante :

■ Comité d'Audit :

- Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité,
- Monsieur Jacques Le Mercier,
- Monsieur Pierre Breuil.

■ Comité des Rémunérations :

- Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité,
- Monsieur Raynald Dreyfus,
- Monsieur Xavier Chalandon.

■ Modalités de fonctionnement :

Réunions:

Comité d'Audit : deux fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration.

Comité des Rémunérations : une fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration.

Les propositions des comités sont adoptées à la majorité des membres présents, chaque membre disposant d'une voix. Les membres ne peuvent se faire représenter aux séances des comités. Les délibérations des comités sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial. Chaque comité rend compte au Conseil d'Administration de ses travaux.

Le Conseil d'Administration peut allouer aux membres des comités une rémunération ou des jetons de présence.

■ Missions du Comité d'Audit :

Les attributions du Comité d'Audit consistent notamment à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux (et porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées),
- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations consolidées,
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- examiner les candidatures des commissaires aux comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires,
- examiner chaque année les honoraires des commissaires aux comptes ainsi que leur indépendance.

Le Comité d'Audit s'est réuni deux fois en 2012 avec un taux de participation de 100 % et a procédé à l'examen des points suivants:

Séance du 28 février 2012 :

- Calendrier et information financière,
- Présentation des états financiers 2011,
- Gestion des risques,
- Travaux de l'Audit Interne,
- Financements et couverture des risques de change et de taux,
- Commissaires aux Comptes.

Séance du 27 juillet 2012 :

- Calendrier financier.
- Comptes du 1er semestre 2012,
- Evolution comptable, réglementaire et de gouvernance,
- Projets en cours,
- Gestion des risques,
- Audit interne.

■ Missions du Comité des Rémunérations :

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications..) et notamment leur montant et leur répartition,
- d'étudier les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions du prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la Société en faveur des dirigeants et des salariés,
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, assurance invalidité, assurance décès, rente éducation, assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois en 2012 avec un taux de participation de 100 % et a procédé à l'examen des points suivants :

Séance du 7 mars 2012 :

- Benchmarch des rémunérations des cadres supérieurs,
- Politique salariale.

2. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques

Le contrôle interne dans le Groupe s'articule notamment autour :

- du Service Normes et Procédures chargé d'émettre ou d'actualiser les normes comptables et financières applicables dans le Groupe.
- du contrôle financier rattaché à la Direction Financière et en charge de veiller à l'application des normes, procédures, règles et bonnes pratiques,
- du contrôle de gestion rattaché aux directions générales des différentes activités,
- de l'Audit Interne rattaché au Directeur Général du Groupe.

Un guide du contrôle interne a été diffusé à l'ensemble du management opérationnel et des équipes administratives et financières du Groupe en 2012. Il présente les obligations légales et les définitions en matière de contrôle interne et pose les bases et principes à respecter pour assurer les meilleures garanties d'un contrôle interne de qualité.

En outre, un certain nombre de contrôleurs de gestion en poste recevront en complément une formation spécifique sur le contrôle interne.

■ Définition et objectifs du contrôle interne

Selon le cadre de référence de l'AMF, auquel la Société a choisi de se référer, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Ce dispositif consiste en un ensemble de moyens, de comportements de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques du Groupe, qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations, et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Il doit lui permettre également de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

■ Périmètre d'application

Le périmètre retenu en matière de contrôle interne est la Société mère et l'ensemble des filiales qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement.

■ Description des composantes du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est fondé sur une organisation interne adaptée à chaque activité du Groupe et caractérisée par une forte responsabilisation du management opérationnel par la Direction.

Le Groupe met en œuvre au niveau de ses filiales, des procédures et modes opératoires relatifs notamment à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et prenant en compte les risques inhérents à chacun des métiers et marchés sur lesquels le Groupe est présent, dans le respect des directives et règles communes définies par le Groupe.

En terme d'outils de traitement de l'information, le Groupe pilote et contrôle le déroulement de ses activités industrielles (notamment approvisionnements, production, maintenance), commerciales (ventes, expéditions et crédit clients), et les retranscrit en informations comptables à l'aide de progiciels intégrés reconnus comme des standards du marché ou d'applications spécifiques développées par la Direction des Systèmes d'Information du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe a engagé depuis 2009 une modernisation progressive de ses systèmes d'information visant à harmoniser les outils utilisés, renforcer la sécurité et la rapidité du traitement des données et des transactions sur un socle technique uniformisé, développer des pôles d'expertise partagés, et faciliter l'intégration des nouvelles entités. Cette refonte porte d'une part sur les infrastructures techniques, et d'autre part sur les processus transactionnels et les applications supportant ces processus. Elle a conduit le Groupe à initier début 2012 la mise en place du progiciel de gestion intégré SAP sur la Société Vicat SA en France. Ce projet sera étendu dans les prochaines années aux autres activités françaises puis internationales du Groupe.

La Société dispose d'un système de pilotage par la Direction Générale et les directions fonctionnelles concernées, permettant une prise de décision éclairée et rapide. Ce système comprend :

- des rapports quotidiens de production des usines,
- des revues d'activité hebdomadaires par les Directions opérationnelles (pays ou filiale);
- des revues mensuelles opérationnelles et financières (performances usines, tableaux de bord industriels et commerciaux) analysées par le contrôle financier Groupe en référence au budget et à l'exercice précédent ;
- des arrêtés mensuels des résultats consolidés décomposés par pays et par branches d'activité, rapprochés du budget;
- des situations mensuelles consolidées de trésorerie et d'endettement, décomposées par pays et par branches d'activité ;
- des visites régulières de la Direction Générale dans l'ensemble des filiales au cours desquelles lui sont présentés les résultats et le déroulement des opérations commerciales et industrielles, lui permettant d'évaluer la mise en œuvre des directives, de faciliter les échanges et la prise de décision.

Au niveau du reporting groupe décisionnel, l'année 2012 a été consacrée à la migration vers la version la plus récente du système et l'amélioration des processus et de la qualité du reporting, notamment dans les pays en démarrage Inde et Kazakhstan. En 2013, la démarche d'amélioration continue se poursuit.

■ Analyse et gestion des risques

La gestion des risques est intégrée dans les responsabilités des différents niveaux de management opérationnel. Les différents reportings d'activités décrits plus hauts intègrent, le cas échéant, des éléments sur les risques.

Les risques majeurs sont ensuite analysés et le cas échéant, gérés avec la Direction Générale. Une synthèse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé est présentée chaque année au chapitre 4 du Document de Référence publié par la Société et visent notamment :

- les risques industriels dont ceux liés aux équipements industriels et à des défauts de qualité des produits et ceux
- les risques de marché et notamment : les risques de change, les risques de conversion, les risques de liquidité et les risques de taux d'intérêts.

Une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis, au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction Générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe. Cette matrice des risques est régulièrement examinée et le cas échéant, actualisée.

La direction de l'Audit Interne est rattachée à la Direction Générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction Générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

La mise en œuvre des plans d'actions fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Audit Interne sur un tableau de bord spécifique.

3. Gouvernement d'Entreprise

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 2 août 2012, sur proposition de son Président, d'adhérer au Code de Gouvernement d'Entreprise Middlenext publié en décembre 2009 disponible sur le site www.middlenext.com

Jusqu'à présent, la Société se référait au Code de Gouvernement d'Entreprise de l'AFEP/MEDEF, mais le Conseil a considéré que les recommandations et points de vigilance du Code Middlenext étaient mieux adaptés à la Société au regard de la structure de son capital et de sa taille.

Par conséquent, en application de la loi du 3 juillet 2008, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la Société se réfèrera au Code Middlenext pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L225-37 du Code de commerce à compter de l'exercice 2012.

4. Rémunération des mandataires sociaux

■ Politique de la rémunération des mandataires sociaux

Considérant que les recommandations AFEP MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des Sociétés cotées répondent à des principes de bonne gouvernance dans le cadre desquelles la Société s'est toujours inscrite, elle a pris la décision d'adhérer à ces recommandations.

La position de la Société vis-à-vis de ces recommandations est la suivante :

- des dispositions ont été prises pour que les dirigeants mandataires sociaux ne soient pas liés à la Société par un contrat de travail :
- aucune indemnité de rupture n'est prévue pour les dirigeants mandataires sociaux ;
- les régimes de retraite supplémentaires en vigueur dans la Société et dont bénéficient les mandataires sociaux et certains dirigeants non mandataires font l'objet d'un encadrement strict. Le montant de la retraite additionnelle ne peut notamment pas conduire les bénéficiaires à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence ;
- la Société n'a pas mis en place de politique d'options d'achat ou de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance;
- conformément aux recommandations en matière de transparence sur tous les éléments de la rémunération, la Société adoptera la présentation standardisée définie par l'AFEP et le MEDEF et rendra publique cette information, notamment dans son Document de Référence.

■ Politique de détermination de la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux

Le Président du Conseil d'Administration a, conformément aux recommandations sur le Gouvernement d'Entreprise, veillé au respect des principes suivants :

A) Exhaustivité

La détermination des rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux a été retenue et appréciée globalement pour chacun d'entre eux.

Elle intègre:

- une rémunération fixe
- des jetons de présence
- un régime de retraite sur complémentaire
- des avantages en nature.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une rémunération variable, ni d'options d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions, ni d'indemnités de départ.

B) Marché de référence / métier

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux ont été comparées par rapport aux rémunérations publiées par les Sociétés et groupes français du même secteur, ainsi que par rapport à des Sociétés industrielles pouvant faire

l'objet d'une comparaison par leur niveau de chiffre d'affaires ou de résultats. Il en ressort que les rémunérations actuelles sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

C) Cohérence

La cohérence des rémunérations entre les différents dirigeants non mandataires sociaux a pu être vérifiée eu égard aux critères suivants :

- expérience professionnelle et formation
- ancienneté
- niveau de responsabilité.

D) Simplicité et stabilité des règles

L'absence de rémunération variable et d'attribution d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permet une simplicité et une stabilité des règles d'établissement des rémunérations.

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux, compte tenu de leurs montants et de leur nature essentiellement fixe, sont compatibles avec l'intérêt général de l'entreprise et sont conformes aux pratiques du marché dans le secteur d'activité.

■ Politique d'attribution d'options d'actions et d'attribution gratuite d'actions

La Société n'a pas mis en place de politique d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ne fait pas l'objet de modalités particulières et est régie par la loi et l'article 25 des statuts de la Société ci-après reproduit :

ARTICLE 25 - ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION AUX ASSEMBLÉES

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action.

6. Pouvoirs du Président et du Directeur Général

Le Conseil d'Administration du 7 mars 2008, conformément à l'article 21 des statuts de la Société, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur général.

M. Jacques Merceron-Vicat a été renouvelé dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions de Directeur général pour la durée du mandat du Président du Conseil, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et à ceux du Directeur général.

Fait à Paris

Le 14 février 2013

Le Président du Conseil d'Administration

Liste des mandats et fonctions exercés au sein du Groupe au 31 décembre 2012

(article L. 225-102-1 du Code de commerce)

		D / : 1 + 1 + 0 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 +
Vicat	France	Président du Conseil d'Administration
Béton Travaux	France	Président du Conseil d'Administration
National Cement Company	USA	Président du Conseil d'Administration
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cimento Sanayi A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Tamtas Yapi Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sococim Industries	Sénégal	Administrateur
Sinaï Cement Company	Egypte	Administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Egypte	Président du Conseil d'Administration
Mynaral Tas Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Jambyl Cement Production Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Vicat Sagar Cement Private Limited	Inde	Administrateur
Bharathi Cement Corporation Private Limited	Inde	Administrateur
BSA Ciment SA	Mauritanie	Administrateur
M. Guy SIDOS		
Vicat	France	Directeur Général - Administrateur
Béton Travaux	France	Directeur Général
Parficim	France	Président
Béton Vicat	France	Représentant permanent de Béton Travaux Administrateu
Papeteries de Vizille	France	Président
BCCA	France	Représentant permanent de Vicat Administrateur
National Cement Company	USA	Directeur Général
Sococim Industries	Sénégal	Représentant permanent de Parficim Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cimento Sanayi A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Tamtas Yapi Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sinaï Cement Company	Egypte	Vice-Président Administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Egypte	Vice-Président Administrateur
Vigier Holding A.G.	Suisse	Administrateur
Vigier Management	Suisse	Administrateur
Ravlied Holding AG	Suisse	Administrateur unique
Cementi Centro Sud	Italie	Administrateur
Mynaral Tas Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Jambyl Cement Production Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Vicat Sagar Cement Private Limited	Inde	Administrateur
Bharathi Cement Corporation Private Limited	Inde	Administrateur
BSA Ciment SA	Mauritanie	Administrateur

M. Louis MERCERON-VICAT		
Vicat	France	Administrateur
Béton travaux	France	Représentant permanent de Vicat - Administrateur
BCCA	France	Président-Directeur Général
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cimento Sanayi A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Tamtas Yapi Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sococim Industries	Sénégal	Administrateur
Sinaï Cement Company	Egypte	Administrateur
M. Xavier CHALANDON		
Vicat	France	Administrateur
M. Raynald DREYFUS		
Vicat	France	Administrateur
M. Jacques LE MERCIER		
Vicat	France	Administrateur
Mme Sophie SIDOS		
Vicat	France	Administrateur
M. Paul VANFRACHEM (P & E Management)		
Vicat	France	Administrateur
M. Bruno SALMON		
Vicat	France	Administrateur
M. Pierre Breuil		
Vicat	France	Administrateur
M. Raoul de Parisot		
Vicat	France	Directeur Général délégué
Satma	France	Président
Vicat International Trading	France	Président
Cementi Centro Sud	Italie	Président du Conseil d'Administration
Vigier Holding A.G.	Suisse	Président du Conseil d'Administration
Vigier Cement	Suisse	Administrateur
Vigier Management	Suisse	Administrateur

Annexe 2

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Vicat S.A.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société VICAT S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société VICAT S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
- et d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 27 février 2013 KPMG Audit - Département de KPMG S.A. Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 27 février 2013 Wolff & Associés S.A.S. Grégory Wolff - Associé

Annexe 3

Responsabilité sociétale des entreprises

1. 1.1.	La stratégie «construction durable» Des systèmes constructifs	209	3.	Etre un acteur du développement économique et social de nos territoires	
	et des matériaux au service de la construction durable	209	3.1.	d'implantation L'éducation	224 224
1.2.	Des «process» de production toujours		3.2.	Le développement économique local	225
	plus respectueux de l'environnement	209	3.3.	L'aide à l'insertion par l'emploi	225
2.	Etre un employeur responsable	217	3.4.	La préservation et la valorisation	
2.1.	Effectifs	217		du patrimoine bâti	225
2.2.	Rémunérations	218	3.5.	Les associations sportives	226
2.3.	Organisation du travail	218	3.6.	La santé	226
2.4.	Dialogue social	219	3.7.	Loyauté des pratiques avec	
2.5.	Santé, Sécurité et prévention	220		nos parties prenantes	226
2.6.	Formation	222	4.	Tableau de correspondance	
2.7.	Respect de la diversité et égalité			des informations RSE/rapport RSE	227
	des traitements	222	5.	Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur	
				indépendant sur les informations social environnementales et sociétales	les,
				figurant dans le rapport de gestion	232

Préambule

Le décret n°2012-557 du 24 avril 2012 concernant l'application de l'article 225 du Grenelle II prévoit la publication, dans le rapport de gestion, des actions menées et des orientations prises par le Groupe Vicat pour prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités et remplir ses engagements sociétaux en faveur du développement durable ainsi que des informations sociales, environnementales et sociétales. Celles-ci étaient déjà en partie présentes dans les rapports de gestion des années précédentes ainsi que dans le Document de Référence. Afin d'en faciliter la lecture, toutes ces informations, à partir de cette édition 2012, sont dorénavant regroupées dans le rapport de gestion, partie RSE.

Les quarante deux indicateurs ou informations prescrits par le décret du 24 avril 2012 sont classés et développés en fonction de leur matérialité et de leur pertinence par rapport aux activités du Groupe. Suivant ce classement, ces données sont ensuite traitées de façon qualitative et quantitative. Le lien entre les indicateurs demandés par le décret et le texte du présent rapport sont synthétisés dans un tableau de correspondance en fin de rapport.

Ils ont fait l'objet d'une attestation de présence ainsi que d'un avis sur la sincérité par le cabinet Grant Thornton, organisme tiers indépendant retenu pour la vérification de ces informations.

Présentation générale

Le Groupe Vicat a intégré dans sa stratégie globale les risques potentiels importants générés par le réchauffement climatique et l'épuisement possible des sources d'énergie fossile pour ses activités industrielles. Cette stratégie appelée « construction durable » lui permet de répondre à ces risques tout en accompagnant l'évolution de ses marchés. Elle intègre également les engagements sociaux et sociétaux que le Groupe a développés depuis plusieurs années.

Plan du rapport

- 1. La stratégie « construction durable »
- 2. Être un employeur responsable
- 3. Être un acteur du développement économique et social de nos territoires d'implantation
- 4. Tableau des correspondances informations RSE

1. LA STRATÉGIE « CONSTRUCTION DURABLE »

L'énergie consommée dans les bâtiments représente près de 25 % de la consommation d'énergie totale dans le monde (source Key World Energy Statistics 2011). En France, la consommation énergétique finale du bâtiment représente 43 % de la consommation du pays (source Observatoire de l'énergie, 2007). Pour la réduire, tous les acteurs de la filière construction doivent se mobiliser. En France, Le Groupe Vicat est présent dans plusieurs groupes de travail qui s'impliquent sur ce sujet. Il apporte sa contribution par la mise au point de matériaux de construction ou de systèmes constructifs toujours plus performants qui améliorent l'efficacité énergétique des bâtiments ou des infrastructures. Une étude publiée en janvier 2013 par le MIT aux Etats-Unis a ainsi montré que les solutions bétons pour les systèmes routiers permettent de réduire de 3 % les consommations de carburant des véhicules.

Par ailleurs, en amont de ses produits, le Groupe travaille à améliorer sans cesse son empreinte environnementale dans ses « process » de fabrication.

1.1. Des systèmes constructifs et des matériaux au service de la construction durable

La construction durable est l'application au secteur de la construction des principes du développement durable. Le Groupe Vicat travaille à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et des infrastructures dans le cadre d'une politique active de partenariats.

Le Centre technique Louis Vicat de l'Isle d'Abeau (France) qui regroupe les principaux moyens de recherche du Groupe, collabore avec plusieurs centres de recherche publics et privés (CEA, INES, INPG, laboratoires des Ecoles d'architecture et des universités, laboratoires de ses clients du BTP,...). Il dépose régulièrement des brevets pour faire évoluer ses produits dans le sens d'une adaptation au besoin d'efficacité énergétique des constructions, que ce soit pour les bâtiments ou pour les infrastructures.

Le Groupe Vicat a été membre fondateur en 2007 du Pôle Innovations Constructives dont il assure la présidence. Ce pôle d'excellence, basé en Rhône-Alpes, regroupe un réseau d'acteurs de la filière de la construction (industriels, institutionnels, architectes, PME/TPE, artisans, Les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, Ecoles d'architecture, ENTPE, CFA BTP,...). Il vise à accélérer la diffusion des innovations dans le secteur de la construction pour répondre principalement aux enjeux de la construction durable.

Toujours en Rhône-Alpes, le Groupe Vicat est membre du pôle d'excellence régional INDURA (INfrastructures DUrables Rhône-Alpes) qui vise à faire émerger des solutions énergétiquement performantes dans le domaine des infrastructures.

En 2012, Vicat a également pris la présidence (via le Pôle Innovations Constructives) de la plateforme Astus-construction, l'une des dix plateformes du plan bâtiment durable (ex plan-bâtiment Grenelle) basée en Rhône-Alpes.

Astus-construction, cofinancée par les collectivités et par les industriels (dont Vicat) vise notamment à présenter à l'échelle 1 des prototypes d'habitat démonstrateurs de la logique construction durable développée par les entreprises.

En 2012, dans le cadre de la compétition internationale Solar Decathlon qui se tenait à Madrid, le Groupe Vicat a soutenu l'équipe Rhône-Alpes portée par l'Ecole nationale d'architecture de Grenoble, l'Institut national de l'énergie solaire, le CEA et les Grands ateliers de l'Isle d'Abeau. Le prototype Canopéa, qui représentait les deux derniers étages d'une nano-tour a terminé 1er/18 grâce à ses performances en matière de production d'énergie, d'efficacité énergétique et de conception architecturale.

Les solutions techniques à base de béton du Groupe Vicat s'adaptent bien aux changements climatiques car elles apportent du confort avec l'inertie, de la sécurité avec leur robustesse et des garanties en matière de qualité de l'air (neutralité émissive).

1.2. Des « process » de production toujours plus respectueux de l'environnement

Dans une logique d'amélioration continue de l'environnement dans ses process de production, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle et une politique générale « environnement », qui s'intègrent dans son organisation et dans sa stratégie globale de production.

Dans chaque unité de production, un responsable environnement, le plus souvent un ingénieur, s'assure du bon fonctionnement des appareils de mesures, du respect des règlementations locales, ainsi que du calendrier de réalisation des contrôles externes.

Annexe Responsabilité sociétale des entreprises

Le responsable environnement effectue les collectes d'informations et les calculs nécessaires à ses rapports d'activité et aux déclarations locales. Il reporte régulièrement à sa direction opérationnelle qui consolide à son niveau les données ainsi collectées.

Certaines unités du groupe font l'objet de démarches particulières de certification dans le cadre de la norme ISO 14 001. C'est le cas des cimenteries de Peille en France, de Rufisque au Sénégal ou de Bastas en Turquie. C'est également le cas de l'activité Granulats France, engagée dans une démarche de certification ISO 14001.

Des initiatives sont également développées dans les autres secteurs d'activité, comme le béton France, engagé dans une démarche de management environnemental volontaire préparatoire à la charte BPE (béton prêt à l'emploi) de la profession.

Tous les sites industriels du Groupe, quelque soit le pays, sont soumis à des règles locales strictes en matière d'autorisation, de permis d'exploitation, de licences délivrés par les administrations locales qui en assurent un contrôle régulier, à l'image de ce qui se fait en France avec les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

La formation environnement est déclinée à plusieurs niveaux de l'organisation.

Les responsables environnement sont régulièrement formés notamment à l'aspect réglementaire de leur fonction.

L'information sur les données d'émissions à caractère environnemental est en permanence disponible au niveau de chaque unité de production, car intégrée comme paramètre de production et de conduite des installations. Elle permet au personnel d'exploitation d'enclencher d'éventuelles actions correctives dans le cadre des programmes d'amélioration continue.

Des actions de formation ciblées sont également réalisées pour les opérateurs. Par exemple, dans le secteur du béton en France, les objectifs environnementaux fixés au niveau du comité de direction béton France sont présentés aux sept responsables QSE des 4 zones géographiques d'activité et les indicateurs sont suivis lors des réunions mensuelles.

Par ailleurs, les centralistes participent chaque année à une semaine de formation intégrant la gestion des paramètres environnementaux.

Les moyens tant humains que matériels consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions permettent de maîtriser les émissions en deçà des limites prescrites par les différentes législations.

Les sites de production sont conçus et exploités pour présenter le moins de nuisances possibles vis-à-vis du voisinage. Des mesures de bruit sont régulièrement faites aux limites des installations, dans le cadre du suivi de conformité aux réglementations locales.

Les process de production du Groupe sont très peu générateurs de déchets. Ceux-ci font dans la majorité des cas, l'objet d'un recyclage interne dans la fabrication.

Le montant des sommes provisionnées, en matière d'environnement est présenté dans les comptes consolidés du Groupe (notes 1.17 et 15). Au 31 décembre 2012, ces sommes représentent 40,9 millions d'euros.

La politique « environnement » appliquée aux process du Groupe se décline pratiquement à plusieurs niveaux : dans les carrières, dans le choix des sources d'énergie, dans la gestion de l'eau, de la qualité de l'air, et dans l'approvisionnement en matières premières.

1.2.1. L'insertion des carrières dans l'environnement

A partir du constat fait depuis de nombreuses années que l'exploitation des carrières ne devait pas nuire au milieu naturel mais au contraire en favoriser l'enrichissement par une bonne gestion, Vicat a organisé ses activités extractives en incluant dans ses études de carrières, une phase d'analyse préalable du milieu et de son environnement. Il s'appuie sur ses propres experts et sur des spécialistes indépendants.

Les trente personnes du service central des carrières, basées en France, étudient dès la phase d'appréciation de la faisabilité, préalable à toute négociation ou rédaction de dossiers de demande d'autorisation, les techniques d'exploitation les plus respectueuses de l'environnement et définissent le devenir du site en fin d'exploitation. Les aménagements ainsi définis contribueront à la création d'habitats et à l'implantation d'espèces floristiques et faunistiques.

Dans ce domaine, la société Vicat a fait le choix de procéder aux réaménagements des zones de carrière exploitées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sans attendre la fin de vie des carrières, ce qui est de nature à favoriser la conservation et le développement de la biodiversité.

Les défrichements et découvertes sont réalisés en fonction des besoins en surface du programme d'extraction de l'année suivante. Les carreaux sont réaménagés immédiatement après exploitation. Cette règle est également appliquée aux parties laissées en attente d'un retour futur en exploitation. Elles sont alors réaménagées à titre provisoire. Cela permet d'éviter les érosions des sols par ravinement et de maintenir des zones de développement pour la flore et la faune locale.

Pour réaliser ces réaménagements, Vicat a développé, voire mis au point, des techniques novatrices telles que l'ensemencement hydraulique permettant de semer des essences appropriées sur des sols et talus minéraux.

Le Groupe mène par ailleurs une politique active de (re)forestation sur ses sites industriels ou sur ses carrières. En 2012, en Turquie, plus de 2 900 arbres ont ainsi été plantés.

En 2012, la grande majorité des carrières du Groupe a un plan de réaménagement.

	2012	2011
Nombre total de carrières	144	137
Superficies réaménagées (m²)	674 759	493 121
Nombre de carrières disposant d'un plan de réaménagement	123	117
Proportion de carrières avec plan de réaménagement	85 %	85 %

Chaque année, le service central des carrières intègre dans son plan de travail, l'élaboration de nouveaux plans de réaménagement pour les carrières qui n'en auraient pas.

1.2.2. La prévention de la biodiversité

La prévention de la biodiversité passe par le mode d'exploitation des carrières, comme cela a été vu précédemment, mais aussi par les nombreux partenariats locaux conclus avec des associations de naturalistes.

En France, le Groupe est partenaire d'associations comme la FRAPNA en Rhône-Alpes, la Ligue de protection des oiseaux, le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine, le Conservatoire des espaces naturels de l'Allier.

Un des résultats les plus probants de cette politique, est que plusieurs anciens périmètres de carrières françaises ont intégré le programme européen « Natura 2000 » de la Directive Habitat et que d'autres, plus récents, sont éligibles à ce programme.

Pour la protection des espèces animales, plusieurs initiatives locales sont engagées comme par exemple la réalisation en 2012 d'un refuge pour chauves-souris dans la carrière de granulats de Maizières en Lorraine.

En Isère, le partenariat avec l'association «le Tichodrome» pour la gestion d'une clinique de soins pour oiseaux et petits mammifères s'est poursuivi en 2012.

1.2.3. Le choix optimisé des sources d'énergie

Le Groupe a intégré dans sa politique générale la minimisation de ses consommations énergétiques. Cela passe par un travail permanent sur les installations de production, de leur conception à leur exploitation.

Les grandes lignes de l'impact de l'énergie dans la fabrication de clinker et de ciment sont abordées au paragraphe 6.3.1.2 du Document de Référence.

Pour la partie économique, la sensibilité du groupe aux fournitures et coûts énergétiques, est abordée quant à elle au paragraphe 4.1.2 du Document de Référence.

Le Groupe a, par sa politique d'investissements utilisant les meilleures technologies pour ses systèmes de cuisson industriels, amélioré les bilans thermiques de ses fours de cimenterie et donc diminué ses émissions de CO2.

L'ensemble de ces actions concourt aujourd'hui à faire du groupe Vicat, au vu des données disponibles les années passées, un des cimentiers les plus performants en termes de consommation spécifique d'énergie thermique et électrique et par conséquent d'émissions spécifiques de CO₂ directe et indirecte dans la production de clinker.

Sur l'année 2012 le bilan thermique ressort à 3.487 GJ/tonne, ce qui représente une stabilisation par rapport à 2011, malgré des conditions de marche moins régulières liées à la baisse conjoncturelle d'activité dans certaines régions mais grâce au démarrage de nouveaux fours plus performants.

Annexe Responsabilité sociétale des entreprises

De même, en ce qui concerne l'énergie électrique dont la consommation est liée aux besoins de broyage des matières premières ou du clinker, le ratio technique ressort ici à 108.1 kWh/tonne de ciment produit, ce qui situe Vicat dans le milieu de la fourchette du benchmark international.

La consommation d'électricité pour les sites de production consolidés dans ce rapport (cimenteries, carrières, centrales à béton, papeterie, usines de préfabrication) est de 2007 GWh soit 7225 TJ.

Les sites exclus du périmètre de suivi, c'est-à-dire les bureaux et les autres activités n'auraient qu'une contribution très marginale et leur suivi n'est pas pertinent à ce niveau.

2012	Ciment	Granulats	Béton	APS	Total
MWh elec	1 893 677	46 376	26 850	40 520	2 007 422

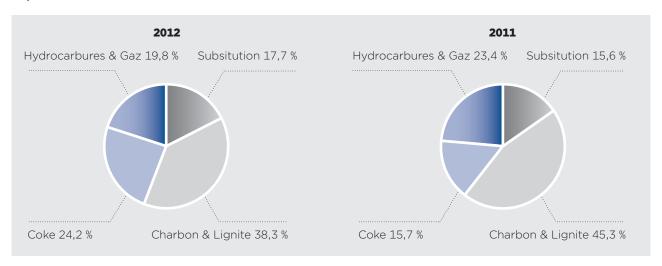
Vicat a depuis de nombreuses années adopté une politique ambitieuse d'utilisation de combustibles de substitution aux combustibles fossiles traditionnels.

Ces combustibles de substitution sont par exemple des déchets automobiles en fin de vie, des pneumatiques, des huiles, des solvants ou d'autres liquides issus de déchets de l'industrie qu'il faut éliminer. Le développement de l'usage de déchets broyés à partir de sources de biomasse connaît également un fort développement. Il a par exemple représenté en Suisse en 2012, 30 % des combustibles de la cimenterie de Reuchenette.

La substitution aux combustibles traditionnels représente outre une économie de prélèvement des ressources naturelles, un important effet de levier pour la diminution des émissions de CO₂.

L'utilisation des combustibles de substitution a représenté en 2012, 17,7 % de la consommation globale de combustibles, dont 6,8 % de biomasse.

Répartition des combustibles



1.2.4. La gestion de l'eau et son recyclage

Dans le domaine de l'eau, le recyclage est favorisé pour réduire les prélèvements et les rejets dans le milieu. Les prélèvements d'eau sont suivis comme indicateur pertinent de l'impact de nos activités.

Dans les cimenteries, une partie de l'eau est nécessaire au refroidissement des gaz avant traitement dans les filtres. La majeure partie de l'eau utilisée sert au refroidissement des paliers des machines tournantes (paliers du four, broyeurs) et l'utilisation de circuits fermés permet un recyclage de 69 % des besoins globaux en eaux.

Dans l'activité Béton, la consommation d'eau par m³ de production est de 210 litres, parfaitement en ligne avec les bonnes pratiques internationales et très en dessous des 350 litres fixés par la règlementation française comme valeur à ne pas dépasser.

Dans l'activité Granulats, les systèmes de recyclages permettent de récupérer plus de 65 % du besoin total, ce ratio atteignant 78 % en France.

La consommation spécifique par tonne d'agrégat produit est ainsi limitée à 175 litres d'eau.

		Ciment	Granulats	Béton	Autres
Besoin Total en eau	(000) m ³	20 657	9 462	1 982	2 398
Besoin Total en eau	(000) m ³	29 053	9 402	1 982	2 398
- Recyclé	(000) m ³	20 398	6 160	311	300
- Taux de recyclé	%	69	65	16	13
Prélèvements nets	(000) m ³		3 302	1 671	2 098
- Réseau public	%	6,9	13,6		
- Forages	%	69,7	29,5	6,6	100,0
Plans et cours d'eau	%	9,4	54,0	40,4	
- Autres	%	13.9	2.9	0,2	
- Rejets au milieu	(000) m ³	5 798	10	7	1 496
Consommation effective	(000) m ³		3 292		602

1.2.5. La qualité de l'air et la réduction des émissions

Pour son activité industrielle principale, la production de clinker et de ciments, Vicat a toujours donné beaucoup d'importance aux installations de filtration des rejets des cheminées qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air.

Vicat peut donc présenter des niveaux spécifiques de rejets de poussières des fours de cimenterie parmi les plus bas du secteur.

Afin de mesurer ses performances dans ce domaine, Vicat a choisi de se comparer sur les critères pertinents établis par le CSI (Cement Sustainabilty Initiative, composante professionnelle du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et utilisés par la profession au niveau d'un benchmark international que sont :

- Les émissions de CO₂ pour le suivi des gaz à effet de serre ayant un impact potentiel sur le changement climatique ;
- Les émissions de poussières qui sont un des principaux indicateurs de bonne marche des fours et un des principaux impacts historiques des cimenteries ;
- Les émissions de NOx (oxydes d'azote) et de SOx (oxydes de souffre) en tant que rejets ayant un impact sur l'acidification de l'atmosphère.

Pour les rejets de poussières, de NOx et de SOx la situation en 2012 est la suivante :

	% de production couvert par l'analyse	Emissions tonnes	Emissions g/T de clinker	Rappel 2011
Poussières	100	574	41	46
SOx	57,0	2 088	262	315
NOx	69,7	13 426	1 377	1 209

Le démarrage de fours récents équipés de filtres performants a permis une amélioration de l'indicateur poussières qui est parmi les plus performants du secteur au vu des données disponibles.

Pour les SOx, les principales émissions proviennent des soufres pyritiques contenus dans le cru. La maîtrise de ce paramètre passe par une meilleure gestion prévisionnelle de l'exploitation des différents bancs de carrière.

Dans certains pays, et notamment en Inde, c'est la qualité de l'air ambiant à proximité des usines qui est suivie et non les émissions. Les fréquentes mesures ponctuelles montrent que les concentrations autour des usines sont huit à dix fois inférieures aux normes.

L'augmentation des émissions de NOx est en partie liée à la montée en puissance de fours consommant du charbon. L'utilisation de fours modernes récents permet de limiter cet impact.

Les autres rejets dans l'air ne sont pas significatifs dans l'industrie cimentière qui n'a que peu, voire pas, de rejets aqueux et par conséquent peu ou pas d'impact sur ce milieu.

1.2.6. Les émissions de gaz à effet de serre

Les études sectorielles faites dans l'industrie du ciment montrent que seul le CO2 est de nature à être pris en considération dans ce chapitre. La part des émissions des autres gaz (méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés,...) est marginale.

En ce qui concerne les émissions de CO₂, les émissions des usines françaises sont soumises à quotas dans le cadre du programme européen ETS (Exchange Trade Système). Elles sont donc suivies précisément par des plans de surveillance et vérifiées chaque année depuis 2005 par un organisme agréé indépendant.

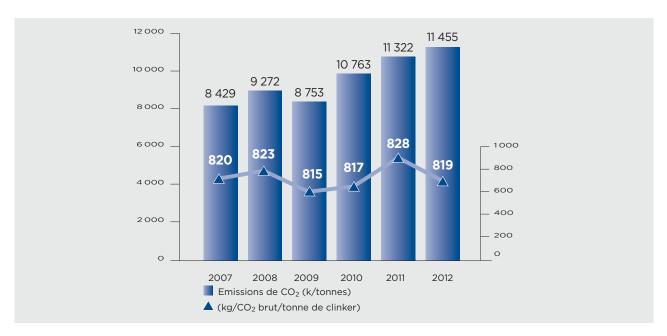
Ces vérifications ont permis d'obtenir chaque année depuis 2005 un certificat d'assurance raisonnable sans réserve.

Vicat France participe chaque année, bien que non directement membre du CSI au renseignement de la base de données sur le CO₂ lancé dans le monde entier à l'initiative des Nations Unies et dans le cadre du programme GNR «getting the numbers right ». Cette participation se fait via l'organisation professionnelle locale.

En Suisse, la cimenterie de Reuchenette (Vigier) est membre du CSI et comptabilise ses émissions dans ce cadre après audit du syndicat professionnel Cemsuisse. Au 1er janvier 2013, un nouveau système de suivi du CO2 s'inspirant de la réglementation européenne va entrer en vigueur.

Enfin des systèmes de surveillance et de reporting suivant le protocole GHG des Nations Unies sont mis en place en aux USA. A partir du 1er janvier 2013, la cimenterie de LEBEC en Californie est soumise à la réglementation AB 32 du California Air Resources Board (CARB) sur les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif de cette réglementation est de ramener les niveaux d'émissions à ceux de 1990 d'ici 2020. Le programme repose sur un système «Cap and Trade» qui limite à la baisse les émissions chaque année de façon régulière, avec la possibilité pour les sociétés concernées d'acheter, vendre ou d'échanger des quotas. Dans le cadre de ce programme, National Cement of California a reçu 433 947 quotas gratuits en novembre 2012 à utiliser sur ses futures émissions à compter de l'année 2013.

Pour Vicat, ce sont les émissions directes de CO₂ (issues de la consommation de combustibles fossiles et de la décarbonatation des matières premières) des cimenteries qui constituent le principal indicateur de performances en tant que CO₂ brut.



Les émissions spécifiques 2012 de CO2 sont en baisse par rapport à 2011 du fait du démarrage d'usines modernes avec de meilleurs bilans thermiques et un usage plus important de la biomasse.

Le total des émissions directes et indirectes (liées à la consommation d'électricité) du Groupe atteint 12,43 millions de tonnes de CO₂ en 2012 auquel il faut ajouter 322 890 tonnes de CO₂ liés à l'usage de la biomasse.

2012	Ciment	Granulats	Béton	APS	Total
CO ₂ total direct et indirect (en millier de tonnes de CO ₂)	12 406	9.8	9.0	5.1	12 430

1.2.7. La gestion des matières premières.

Les principales matières premières utilisées par Vicat pour son activité sont naturelles et donc prélevées dans son environnement. Cela est vrai aussi bien pour les matières premières minérales utilisées pour la production de clinker ou pour la production de granulats que pour la consommation d'eau.

La société tient donc une comptabilité précise de ces consommations et favorise dans la mesure du possible l'emploi de matières premières de substitution (Valmat) aussi bien pour la production de clinker (oxydes de calcium, d'alumine ou de fer, apports de silice,...) que des ciments (sulfo ou phosphogypses, recyclage de déchets minéraux des carrières,...) ou encore des granulats (utilisation des granulats en provenance des retours de béton frais ou de démolition).

En 2012, les consommations de matières premières pour la fabrication du clinker ressort à 22,75 millions de tonnes dont 0,5 % de matières de substitution.

Pour la fabrication des ciments, 3,32 millions de tonnes complémentaires ont été consommées dont 17,3 % de matières de substitution.

Au total, la substitution entre pour 17,7 % du ciment produit par le groupe.

Pour la production de granulats, ce sont 19,1 millions de tonnes de matières premières qui ont été extraites pour assurer la production.

2. ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

2.1. Effectifs

Les effectifs sont majoritairement composés de personnel local. Le recrutement se fait en grande majorité dans les bassins d'emploi où sont présentes nos activités.

Répartition des effectifs de fin d'année du Groupe par âge

Tranche d'âge	< 20	20 - 25	25 - 30	30 - 35	35 - 40	40 - 45	45 - 50	50 - 55	55 - 60	60 - 65	> 65	Total
France	9	78	226	295	360	443	425	333	291	80	4	2 544
Suisse	18	51	96	103	108	162	229	153	124	84	13	1 141
Italie	0	0	1	2	7	8	2	1	3	2	0	26
États-Unis	0	16	33	85	122	155	158	164	149	76	42	1 000
Sénégal	1	4	46	102	150	153	142	122	49	1	0	770
Mali	0	0	1	5	1	1	1	2	1	0	0	12
Mauritanie	0	0	5	8	10	14	9	6	8	2	1	63
Égypte	0	5	35	63	80	36	32	24	14	5	4	298
Inde	0	26	166	161	102	83	53	29	10	2	0	632
Kazakhstan	0	23	61	47	47	27	23	23	10	1	1	263
Turquie	1	41	155	216	185	153	135	29	14	6	1	936
Total	29	244	825	1 087	1 172	1 235	1 209	886	673	259	66	7 685

Le Groupe présente en 2012, comme en 2011, une pyramide des âges toujours équilibrée. La population des moins de 35 ans est proportionnellement plus forte en Inde (55,9 %), au Kazakhstan (49,8 %) et en Turquie (44,1 %). Elle représente 28,4 % de l'effectif du Groupe. La population des plus de 50 ans constitue 24,5 % de l'effectif du Groupe avec une présence proportionnelle forte nationalement en France (27,8 % en 2012, 26,7 % en 2011), en Suisse (32,8 % en 2012, 37,6 % en 2011) et aux USA (43,1 % en 2012, 40,9 % en 2011).

Annexe Responsabilité sociétale des entreprises

Evolution de la séniorité et de l'âge moyen du Groupe

		Âge moyen	Ancienneté moyenne		
	2012	2011	2012	2011	
Total Groupe	41,5	41,5	9,1	9,5	
Dont France	42,7	42,8	12,1	11,7	

Le recrutement de nouveau personnel en Inde, au Kazakhstan et en Turquie a entraîné un recul de l'ancienneté moyenne, passant de 9,5 ans en 2011 à 9,1 ans en 2012.

L'âge moyen est resté stable à 41,5 ans, le vieillissement naturel annuel étant équilibré par un personnel en Inde, en Turquie et au Kazakhstan ayant une moyenne d'âge respectivement de 35,4 ans, 37,4 ans et 38,3 ans.

Analyse de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2012 par catégorie & métier

			Dont	
(en nombre de salariés)	Total	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
Encadrement	1 370	819	264	287
Employés	2 773	1 462	893	418
Ouvriers	3 542	1 035	1 455	1 052
Total	7 685	3 316	2 612	1 757

La répartition des effectifs par activité suit l'évolution du Groupe dans le développement de ses opérations, notamment dans le ciment en Inde. La part des effectifs dans l'activité Ciment progresse ainsi de 42,1 % au 31 décembre 2011 à 43,1 % au 31 décembre 2012. Dans l'activité Béton & Granulats, elle passe de 38,0 % en 2011 à 34,0 % suite à un reclassement de personnel turc. Dans l'activité Autres Produits & Services, elle passe donc de 19,9 % en 2011 à 22,9 % en 2012. L'effectif ouvrier représente 46,1 % de l'effectif total, l'effectif employé 36,1 % et l'effectif encadrement 17,8 %.

Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique

(en nombre de salariés)	2012	2011	Variation
France	2 566	2 579	- 0,5 %
Suisse/Italie	1 098	1 089	+ 0,8 %
États-Unis	996	1 012	- 1,6 %
Turquie/Kazakhstan/Inde	1 732	1 614	+ 6,8 %
Sénégal/Mali/Mauritanie/Égypte	1 137	1 093	+ 3,9 %
Total	7 529	7 387	+ 1,9 %

L'effectif moyen du Groupe en 2012 passe à 7 529 collaborateurs contre 7 387 pour 2011, soit + 1,9 %.

Cette hausse est le reflet de la croissance du Groupe dans les pays en développement.

La zone Turquie-Kazakhstan-Inde voit ainsi ses effectifs moyens augmenter de + 6,8 % en un an avec le démarrage de la nouvelle cimenterie de Vicat Sagar en Inde et le développement de l'activité Béton en Turquie.

Pour la zone Égypte-Afrique de l'Ouest, la progression de 3,9 % s'explique principalement par une démarche d'embauche de personnel employé précédemment de manière journalière dans l'activité Granulats au Sénégal. La Sococim, filiale cimentière, connait une baisse de son effectif (- 3,7 %) entre 2012 et 2011.

La Suisse voit ses effectifs progresser de 0,8 %, principalement par le développement de ses opérations dans le béton lié à deux grands chantiers dans la région Seeland Jura et dans la croissance de ses activités déchets.

La France connaît une diminution de son effectif moyen de 0,5 % due à l'optimisation permanente de l'organisation des différentes activités. A périmètre constant, les effectifs moyens du Groupe en France ont baissé de 0,9 % entre 2012 et 2011.

Aux Etats-Unis, les effectifs moyens ont poursuivi leur baisse en 2012 (- 1,6 %) du fait de la crise économique dans ce pays.

Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

(en nombre de salariés)	2012	2011	Variation
Ciment	3 202	3 143	+ 1,9 %
Béton & Granulats	2 925	2 887	+ 1,3 %
Autres Produits & Services	1 402	1 357	+ 3,3 %
Total	7 529	7 387	+ 1,9 %
			·

La croissance de 3,3 % dans les Autres Produits & Services s'explique par un reclassement en Turquie de près de 20 personnes dans cette activité en provenance de l'activité Béton & Granulats. A périmètre constant, la croissance des effectifs dans les différentes activités est homogène et de l'ordre de 1,9 %.

Evolution de l'effectif ponctuel fin d'année par type de mouvements

	Effectif
Effectif au 31 décembre 2011	7 471
Départs naturels (démissions, fins de contrats, décès)	- 460
Départs en retraite, préretraite, licenciements, autres mouvements	- 427
Variations de périmètre de consolidation	+ 43
Embauches	+ 1 058
Effectif au 31 décembre 2012	7 685

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2012 passe à 7 685 collaborateurs contre 7 471 au 31 décembre 2011. Cette hausse de 2,9 % s'explique principalement par le recrutement de personnel pour la cimenterie de Vicat Sagar qui a démarré à l'automne 2012 et, dans une moindre mesure, par de nouvelles embauches dans l'activité Béton en Turquie.

Les autres mouvements résultent principalement du remplacement des flux naturels et de l'adaptation des organisations à la conjoncture de chaque marché.

En France, les effectifs au 31 décembre 2012 sont en diminution de 1,7 %. À périmètre constant, les effectifs du Groupe en France ont baissé de 3,3 % au 31 décembre 2012 par rapport au 31 décembre 2011.

Le flux de recrutement en 2012 est resté à un niveau élevé du fait principalement des recrutements pour les opérations en Inde (Bharathi et Vicat Sagar) et en Turquie (activité Béton). Les flux d'entrée et de sortie intègrent par ailleurs un nombre significatif d'emplois liés à la saisonnalité de l'activité, notamment en France et en Turquie pour les chauffeurs, ainsi qu'au turn-over habituellement élevé en Inde et au Kazakhstan. Les embauches globales du Groupe sont ainsi passées de 958 à 1 058 entre 2011 et 2012.

Annexe Responsabilité sociétale des entreprises

2.2. Rémunérations

2.2.1. Politique de rémunération

La politique de rémunération est axée sur la récompense des performances individuelles et collectives, et la fidélisation des équipes. Elle prend en compte la culture, les conditions macro-économiques, les contingences du marché de l'emploi et les structures de rémunération propres à chaque pays.

2.2.2. Salaire minimum

Dans chaque pays où le groupe VICAT est présent, ses sociétés ne versent pas de salaires en dessous du minimum légal local. Si ce seuil légal n'existe pas, les salaires versés sont au moins supérieurs au minimum du marché local.

2.2.3. Evolution des charges de personnel au 31.12.2012

Les charges de personnel pour le Groupe passent de 353,0 millions d'euros en 2011 à 366,6 millions d'euros en 2012, soit une progression de + 3,9 %. Cette augmentation est notamment due à un effet de change de 7,5 millions d'euros, + 2,1 %. La croissance organique recouvre à la fois la progression de l'effectif en Inde et au Kazakhstan et l'inflation salariale. Elle s'explique en 2012 par deux facteurs : une sensibilité en monnaie locale dans les pays en développement ayant une inflation marquée et l'effet mécanique d'une augmentation générale actuelle sur la base d'un niveau salarial élevé.

(en millions d'euros)	2012	2011
Salaires et traitements	262 548	252 522
Charges sociales	97 605	94 553
Participation des salariés (sociétés françaises)	6 500	5 947
Charges de personnel	366 653	353 022

2.3. Organisation du travail

L'organisation du groupe VICAT reflète les objectifs en matière de performance. La chaîne de commandement est courte et les niveaux hiérarchiques réduits aux besoins opérationnels. Le management est direct et de terrain.

L'organisation du travail est en conformité avec les différentes lois locales en matière de temps de travail et de repos, de santé et de sécurité, et est définie pour délivrer la meilleure performance des équipes au meilleur coût.

2.3.1. Les emplois postés

Une partie de nos activités industrielles requiert une organisation avec des emplois postés. Le cadre légal est alors systématiquement respecté.

Sur l'année 2012, l'effectif en emploi posté est de 15,6 % au niveau du Groupe.

2.3.2. Le travail à temps partiel

Analyse des effectifs au 31/12/2012 par type de contrat / catégorie

		Dont				
(en nombre de salariés)	Total	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services		
Salariés à plein temps	7 488	3 289	2 518	1 681		
Encadrement	1 344	813	256	275		
Employés	2 669	1 443	855	371		
Ouvriers	3 475	1 033	1 407	1 035		
Salariés à temps partiel	197	27	94	76		
Encadrement	26	6	8	12		
Employés	107	19	38	50		
Ouvriers	64	2	48	14		
Total	7 685	3 316	2 612	1 757		
% des salariés à temps partiel	2,6 %	0,8 %	3,6 %	4,3 %		

Le Groupe a peu recours aux emplois à temps partiel. Au 31 décembre 2012, la part des salariés à temps partiel reste stable à 2,6 % de l'effectif. Comme en 2011, les activités Autres Produits et Services (4,3 % en 2012, 5,2 % en 2011) et Béton et Granulats (3,6 % en 2012, 2,6 % en 2011) utilisent beaucoup plus les temps partiels que l'activité Ciment (0,8 % en 2012, 1,0 % en 2011). Seuls les pays suivants ont recours au temps partiel et dans des proportions disparates: Suisse (10,3 %), Italie (3,8 %), France (3,0 %), Égypte (0,3 %), États-Unis (0,2 %).

2.3.3. L'absentéisme

L'absentéisme est suivi dans chaque pays afin d'en connaître les raisons et d'apporter des réponses adéquates. En 2012, le groupe VICAT présente une situation maîtrisée sur cet indicateur. Il varie entre 0,5 % et 5,9 %, en fonction des pays. La France est à 2,3 %.

2.4. Dialogue social

Les sociétés du groupe VICAT sont toutes en conformité avec les lois locales dont elles dépendent sur les sujets suivants : respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; respect des procédures d'information et de consultation du personnel.

Le dialogue social est bon dans les différentes sociétés. Le management direct et de proximité, toujours ouvert au dialogue avec le personnel, est un des facteurs clé de succès du dialogue social et de ce bon climat social.

Aucun événement significatif n'est venu perturber le dialogue social ou le climat social en 2012, à l'exception de la situation sécuritaire dans notre usine égyptienne du Sinaï.

Au titre de l'année 2012, le périmètre retenu pour l'indicateur Bilan des accords se résume à la France.

Au total, ce sont 95 accords qui ont été signés. Parmi les accords les plus importants, nous relevons celui sur la Pénibilité au travail qui a été signé et mis en œuvre au sein de la société VICAT en 2012, ainsi que les accords sur la mise en place du P.E.R.C.O. en 2013 au sein de toutes les sociétés françaises du groupe VICAT.

2.5. Santé, Sécurité et prévention

2.5.1. Les indicateurs sécurité

Résultat de l'engagement de la Direction du Groupe dans sa volonté d'améliorer la sécurité, la santé et les conditions de travail des collaborateurs sur l'ensemble des sites, les indicateurs sécurité du Groupe Vicat sont en progrès en 2012.

Total Groupe

	2012	2011	Ecart (%)
Nombre d'accidents avec arrêt	190	199	- 5
Nombre d'accidents du travail mortels	1	2	
Nombre de jours perdus	6 229	6 704	- 7
Taux de fréquence	13,3	14,4	- 8
Taux de gravité	0,44	0,49	- 10

Pour l'activité Ciment les indicateurs sont stables et sensiblement équivalents à ceux de 2011.

Ciment Groupe

	2012	2011
Nombre d'accidents avec arrêt	40	39
Nombre d'accidents du travail mortels	0	2
Taux de fréquence	7,3	7,3
Taux de gravité	0,25	0,26
Taux de gravité	0,25	0,26

Total France

(ciment + béton + granulats + VPI + Vizille + APS)

	2012	2011
Nombre d'accidents avec arrêt	51	59
Nombre d'accidents du travail mortels	0	0
Taux de fréquence	13,5	15,4
Taux de gravité	0,66	0,93

Ciment France

	2012	2011
Nombre d'accidents avec arrêt	8	9
Nombre d'accidents du travail mortels	0	0
Taux de fréquence	5,9	6,7
Taux de gravité	0,46	0,48
<u> </u>		

2.5.2. Les conditions de santé et de sécurité au travail

Garantir la sécurité et organiser la prévention au travail sont deux objectifs phares du groupe Vicat.

En ce sens, une politique sécurité volontariste est soutenue par la Direction Générale, laquelle exprime son engagement, et fixe ses objectifs ainsi que ses exigences à travers la charte sécurité du Groupe, communiquée à l'ensemble des collaborateurs.

Déclinée et soutenue par la Direction Sécurité du Groupe, la politique sécurité est déployée sur l'ensemble des sites par les managers, dont l'implication est essentielle.

Les faits accidentels, qu'ils concernent les salariés du Groupe, les personnels intérimaires ou les personnels d'entreprises extérieures font l'objet d'une analyse approfondie. Celle-ci permet de comprendre les causes et de définir les actions correctives immédiates. Ces analyses sont partagées à l'intérieur du Groupe, communiquées à l'ensemble des préventeurs. Tous les sites bénéficient ainsi de l'expérience commune. Les progrès en prévention et en sécurité sont le fruit de l'engagement et du travail collectifs de tous les acteurs de l'entreprise.

Sur les sites, les audits et les visites de chantiers sont menés par les préventeurs et les opérationnels formés. L'objectif de ces audits est la recherche des risques, des écarts, des dysfonctionnements, des anomalies et des situations dangereuses. Des solutions techniques et/ou organisationnelles sont alors proposées et mises en place.

Leur mise en commun permet une collaboration et une synergie efficaces et productives.

Chaque année de nouveaux standards de sécurité sont élaborés, pour assurer la transversalité des "bonnes pratiques" (par exemple, travail et circulation en hauteur ou utilisation des outils à main).

Les protections collectives sont privilégiées. Les collaborateurs du Groupe ont également à leur disposition tous les équipements de protection individuels nécessaires, qui font l'objet d'une étude ergonomique approfondie. Une attention toute particulière est portée sur les protections auditives et respiratoires. Des formations spécifiques sont organisées régulièrement de manière à garantir la bonne utilisation de ces équipements, condition indispensable pour une protection efficace des personnes exposées.

La sécurité est intégrée dès la conception des installations. Les experts en prévention des risques sont associés à chaque nouveau projet, et définissent avec les équipes techniques les solutions permettant d'intégrer une sécurité optimale.

Le Groupe est également attaché à la santé mentale et au bien être de ses collaborateurs. A ce titre, et pour répondre aussi à une obligation réglementaire, une action de prévention des risques psychosociaux, visant en particulier le stress, a été lancée en France. Initiée en 2012 pour les sociétés Alpes Informatiques et VPI, elle se poursuivra en 2013 sur un périmètre de sociétés françaises élargies.

Ces actions de prévention du stress s'inscrivent dans la continuité du plan d'actions mis en place dès 2008 au sein des sociétés Béton Rhône-Alpes et Granulats Rhône-Alpes.

Sur l'ensemble de ses sites, dans toutes les régions du monde, Vicat se préoccupe des conditions de travail et de vie respectueuses de l'hygiène et de la santé.

Ainsi, tous nos collaborateurs ont accès à l'eau potable et bénéficient d'installations sanitaires conformes et entretenues.

A noter que pour l'activité Granulats du Sénégal, touchée par un accident mortel en 2012, un plan d'actions spécifique est établi pour 2013 pour renforcer les actions en place.

2.5.3. Accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail

Pour améliorer continuellement la prévention et la sécurité sur les sites, et pour préserver la santé des collaborateurs, le Groupe travaille avec tous les acteurs de l'entreprise, et notamment avec les représentants du personnel. Les accords signés sont les témoins d'une volonté et d'un engagement communs entre la Direction et les partenaires sociaux en la matière.

Ainsi un accord en faveur de la réduction de la pénibilité au travail a été signé le 5 avril 2012 et qui concerne l'activité ciment France ainsi que les papeteries de Vizille.

Cet accord a notamment pour objectif, après réalisation d'un diagnostic permettant d'identifier les emplois susceptibles d'exposer leurs titulaires à un ou plusieurs facteurs de pénibilité, de fixer les mesures ou actions de prévention à mettre en œuvre pour supprimer ou réduire ces expositions.

Annexe Responsabilité sociétale des entreprises

Les principaux axes de travail concernent la réduction de l'exposition des travailleurs au bruit, aux agents chimiques dangereux (en particulier la poussière), aux vibrations, aux postures pénibles ainsi qu'aux manutentions manuelles.

Grace à des actions concrètes et efficaces d'aménagement ou adaptation des postes de travail, et par des actions d'amélioration des conditions de travail, notamment au plan organisationnel, le Groupe entend bien réduire et supprimer chaque fois que cela est possible la pénibilité au travail des collaborateurs exposés à ces facteurs.

2.6. Formation

En 2012, le plan de formation du Groupe est resté concentré sur la sécurité, la prévention et l'environnement ; l'optimisation des performances industrielles ; la performance commerciale. Ces actions de formation, tournées vers des résultats opérationnels, ont participé de manière cohérente et efficace aux résultats du Groupe dans ces domaines.

En France, le Groupe dispose avec l'Ecole du Ciment, du Béton et des Granulats, d'un outil de formation interne hébergé par sa filiale Sigma Béton. Les formations sont élaborées et dispensées en s'appuyant sur les expertises techniques du Groupe.

Le Kazakhstan a continué de dérouler son plan de formation visant l'autonomie des équipes locales de l'usine de Mynaral. Constat de la réussite des actions menées, l'équipe support de personnel chinois a quitté le site au cours du mois de mai 2012, selon le calendrier prévu, et les performances de l'usine n'ont pas cessé de s'améliorer.

En Inde, la continuité de la politique de formation dans la filiale Bharathi a permis de mener avec succès l'exploitation des 2 lignes de production. Pour préparer le démarrage de Vicat Sagar durant l'automne 2012, des équipes ont été recrutées en amont et ont été formées sur le site de Bharathi.

Nombre d'heures de formation	Nombre de collaborateurs ayant reçu au moins 1 formation
81 122	3 866

Au total, plus de 81 100 heures de formation ont été réalisées et près de 3 900 collaborateurs ont suivi au moins une formation en 2012 au sein du Groupe.

2.7. Respect de la diversité et égalité des traitements

2.7.1. Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La faible proportion de femmes dans l'effectif salarié tient à la nature des activités et des emplois proposés par le Groupe.

L'égalité entre les femmes et les hommes reste cependant une des bases de la politique des ressources humaines du groupe Vicat. En fonction de la culture du pays, des mesures adaptées sont mises en place pour garantir l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que le même traitement en matière de rémunération et de promotion.

Ces actions sont menées dans la limite des contraintes imposées par nos activités. En effet, une grande partie des emplois sont difficilement accessibles au personnel féminin, soit par leurs conditions de travail (par exemple, charges lourdes à porter), soit par absence de femmes dans les cursus de formation débouchant sur certains emplois (dans la mécanique, par exemple).

Analyse de l'effectif au 31 décembre 2012 par sexe / ancienneté / catégorie

			Dont			
(en nombre de salariés)	Total	Encadrement	Employés	Ouvrier	Age Moyen	Ancienneté Moyenne
Hommes	6 882	1 176	2 026	3 680	41,6	9,1
Femmes	803	159	548	96	40,7	9,5
Total	7 685	1 335	2 574	3 776	41,5	9,1

Effectif masculin et féminin

(part des femmes en % de l'effectif)	2012	2011
Encadrement	11,9	12,0
Employés	21,3	21,5
Ouvriers	2,5	2,4
Total du Groupe	10,4	10,8
Dont France :		
Encadrement	19,8	18,8
Employés	26,0	26,6
Ouvriers	2,2	1,8
Total France	17,1	16,9

	Femme		Homme
2012	2011	2012	2011
 10,4 %	10,8 %	89,6 %	89,2 %

La proportion de femmes employées dans le Groupe diminue légèrement entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 (passant de 10,8 % à 10,4 %). En France, l'emploi des femmes a augmenté pour atteindre 17,1 % en 2012 (pour 16,9 % en 2011). Avec un effectif féminin de 20,9 %, le Kazakhstan occupe la première place dans le classement par pourcentage d'emploi des femmes.

Le taux de féminisation de l'encadrement reste relativement stable au sein du Groupe (évoluant de 12 % en 2011 à 11,9 % en 2012). La France continue de voir sa part féminine augmenter dans l'encadrement pour atteindre 19,8 % au 31 décembre 2012 (pour 18,8 % au 31 décembre 2011).

2.7.2. Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Chaque fois que les conditions le permettent, le groupe Vicat applique une politique volontariste en matière d'emploi de personnes handicapées.

Les sociétés recourent ainsi à l'embauche directe de travailleurs handicapés, en relation avec les organismes de placement spécialisés (En France, citons CAP Emploi, Ohé Prométhée ou l'AGEFIPH).

Les aménagements de postes de travail, soit par l'organisation du temps de travail (réduction ou aménagement du temps de travail, télétravail), soit par l'adaptation du poste de travail (aménagement ergonomique du poste de travail, aménagement du poste en terme de contenu des tâches, formation,...), sont aussi étudiés et mis en pratique.

Le développement de la sous-traitance dans des secteurs protégés et adaptés (détachement de travailleurs handicapés au sein des entreprises du Groupe, prestations de service, telles que l'entretien des espaces verts, l'élimination de déchets sélectifs, etc...) est une autre solution appliquée.

En France, les travailleurs handicapés représentent 2,6 % de l'effectif. Courant 2012, les partenaires sociaux d'OPCA3+ ont signé un accord interbranches de partenariat avec l'AGEFIPH, réaffirmant ainsi la volonté des entreprises de la profession de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Le groupe Vicat est partie prenante du plan d'action qui en découle et qui s'articule autour de trois grandes missions : information et sensibilisation; accompagnement; formation, qualification et professionnalisation.

Cette politique trouve écho à l'étranger, en Turquie, par exemple, où les travailleurs handicapés représentent 3 % de l'effectif des sociétés turques du groupe Vicat.

2.7.3. La politique de lutte contre les discriminations, le travail forcé et le travail des enfants

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaborateurs est un des facteurs clé des succès connus au long de ses cent cinquante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont issues notamment d'une philosophie humaniste incarnée par Louis Vicat, qui est à la source même de l'existence du Groupe. Fédérés autour

Annexe Responsabilité sociétale des entreprises

d'une histoire de plus d'un siècle et demi, les collaboratrices et les collaborateurs des différents pays ont un sentiment commun d'appartenance au Groupe. Cette culture d'entreprise donne un respect dans les relations avec autrui, une solidarité entre les équipes, un sens de l'exemplarité, une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte sur le terrain pour atteindre les objectifs.

Pierre angulaire de l'organisation, le management, portant ces valeurs, est direct et de proximité. Il est avant tout proche des équipes et de la réalité opérationnelle. Il entretient un dialogue ouvert et constant.

Le groupe Vicat est donc prompt à lutter efficacement contre les différentes formes de discrimination, le travail forcé et le travail des enfants.

Chaque société du Groupe respecte les lois de lutte contre les discriminations en vigueur dans son pays d'implantation (chacun membre de l'Organisation Internationale du Travail). Témoins de ce respect, les contrôles menés par les différentes autorités locales n'ont décelé aucun manquement aux règles en vigueur en 2012.

Sous l'impulsion de la direction du Groupe, l'Inde, le Kazakhstan et le Sénégal ont mis en place un code de conduite en conformité avec les standards de la Banque Mondiale. Très sensible à la protection des enfants en Inde, la Direction du pays fait mener des audits mensuels réguliers et inopinés pour vérifier qu'aucun enfant ne travaille sur nos sites.

En 2012, aucune société du Groupe n'a été visée par une plainte ou une condamnation pour discrimination, pour travail forcé ou pour travail d'enfant.

3. ÊTRE UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION

Le Groupe entretient de nombreuses relations avec les collectivités locales et les associations proches de ses lieux d'implantation. Les conditions de ce dialogue se font soit lors de l'organisation d'événements conjoints soit lors de la participation de représentants du Groupe aux réunions de travail avec les parties prenantes.

3.1. L'éducation

L'éducation est un axe privilégié d'engagement du Groupe en faveur des communautés présentes sur ses territoires d'implantation. Cet engagement part de la conviction que sans un minimum d'éducation aucun développement économique, social (y compris les questions de santé) ou environnemental ne sera possible. Cet engagement se décline localement aussi bien vers les universités que vers les établissements d'enseignement secondaire ou du primaire. Il prend le plus souvent la forme d'un soutien financier direct soit à l'établissement, soit aux élèves via l'attribution de bourses. Il peut également prendre la forme de dons en matériaux de construction lorsqu'il s'agit de construire de nouveaux bâtiments ou de former aux métiers de la construction. Le tableau ci-dessous récapitule les principales actions menées en 2012 (qui vont au-delà des obligations légales comme l'affectation de la taxe d'apprentissage en France):

Pays	Niveau	Etablissement	Nature du soutien
France	Enseignement supérieur	Université catholique de Lyon	Développement de nouveaux enseignements et construction d'une nouvelle université
Égypte	Enseignement supérieur	Université d'El Arish (Nord Sinaï)	Attribution de bourses à 60 étudiants
États-Unis	Enseignement supérieur	Université d'Alabama	Soutien financier
Turquie	Enseignement secondaire	École des beaux-arts de Konya	Soutien financier
Inde	Enseignement primaire	Écoles de Chatrasala et de Kherchkhed	Financement de l'équipement des classes
Sénégal	Enseignement primaire		Financement de la construction de deux classes à Bargny Achat et don de matériel scolaire
Kazakhstan	Enseignement primaire	École de Mynaral Tas	Soutien financier
Turquie	Enseignement maternel	École maternelle mobile d'Elmadag	Financement de l'aménagement de l'autobus école
			·

Au-delà des écoles et des universités, le Groupe Vicat finance de nombreuses activités culturelles.

Le cas très original du centre Maurice Gueye au Sénégal est à signaler. Ce centre qui appartient à la Sococim, comprend la première bibliothèque privée du Sénégal en terme de nombre de livres et un nombre important d'abonnés (200). Le centre est par ailleurs fréquenté par plusieurs milliers de visiteurs qui y viennent à l'occasion de concerts, d'expositions, de projections de films ou de spectacles divers. Il a également attribué en 2012 plusieurs bourses aux étudiants méritants.

Autre exemple sur le thème de la culture en France : à Montalieu, le Groupe est lié par une convention de partenariat avec la Maison de la pierre au ciment qui outre l'animation d'un musée, organise des visites et des conférences sur les thèmes du patrimoine et de l'histoire des construction en pierre et en béton de ciment.

3.2. Le développement économique local

La nature des activités industrielles du Groupe Vicat génère de nombreux emplois aussi bien en amont qu'en aval de ses productions. On estime dans les pays développés qu'il existe un rapport de un à dix entre les emplois directs et les emplois indirects liés à une cimenterie. Les fournisseurs en amont mais aussi tout le secteur du BTP en aval sont alimentés par une cimenterie.

Dans les pays émergents, les effectifs sont souvent plus importants sur les sites de production que dans les pays développés parce que l'externalisation des fonctions supports (maintenance) y est moindre. Elle suppose en effet un certain niveau de qualification et d'autonomie des sous-traitants.

Le Groupe Vicat est impliqué dans plusieurs dispositifs de développement économique sur ses territoires d'implantation. Deux dispositifs peuvent notamment être cités :

- en France, depuis décembre 2012, il a pris la présidence du comité d'agrément Alizé Savoie, dispositif qui vise à accompagner le développement économique de TPE et PME savoyardes par des prêts à taux 0 et par des apports en compétences des sociétés partenaires du projet (Saint-Gobain, Auchan, EDF, Vicat,...). Ce dispositif a accompagné en 2012 huit nouvelles entreprises pour un potentiel de 36 emplois, ce qui porte le bilan global de l'opération depuis 2006 à 46 entreprises pour 249 emplois.
- au Sénégal, la fondation Sococim qui est opérationnelle depuis fin 2011, a apporté son soutien en matière de développement économique en 2012 à deux premières opérations :
 - Le soutien à l'association pour le développement de Medinatoul Mounawara (Bargny) qui regroupe 84 femmes investies dans de petits commerces dans les domaines de la vente de poisson, d'huile de palme, de couscous ou d'élevage et de vente directe de volailles.
 - Le soutien à la société Aissa Dione Tissus, PME de 80 salariés qui conçoit et réalise des textiles d'ameublement et de décoration à Rufisque. Ces produits sont réalisés en fil de coton biologique.

3.3. L'aide à l'insertion par l'emploi

En 2012, le Groupe Vicat a continué à s'impliquer dans les dispositifs d'insertion par l'emploi, en coopération avec les services publics compétents, même si la finalité de ces dispositifs ne vise qu'indirectement le secteur de l'industrie. C'est le cas en France, à Nice et en Nord Isère où le Groupe Vicat est partenaire de « 100 chances 100 emplois ». L'objectif de ce dispositif est de repérer les jeunes à potentiel dans les zones urbaines sensibles et de mettre en place à leur intention un parcours personnalisé d'insertion professionnelle.

Après le repérage des candidats par les missions locales pour l'emploi ou par Pôle emploi, les candidats rencontrent des cadres des entreprises partenaires qui les aident à définir leur projet professionnel et à s'orienter vers des stages, de l'intérim des formations qualifiantes ou à se présenter à des entretiens d'embauches.

3.4. La préservation et la valorisation du patrimoine bâti

Le Groupe Vicat porte une attention toute particulière aux questions du patrimoine bâti qui vont bien au-delà de la mise au point de produits et de solutions commerciales pour en assurer la rénovation ou la préservation.

En 2012 plusieurs actions peuvent être signalées :

- en France, le Groupe a soutenu l'association « le Geste d'or » qui attribue chaque année des prix aux plus belles opérations de mise en valeur et de conservation du patrimoine bâti. Ces opérations qui associent architectes et artisans portent toutes des valeurs d'excellence et de qualité. En 2012, le Geste d'Or a été attribué à la rénovation d'une façade médiévale à Figeac (Lot);

Responsabilité sociétale des entreprises

- le pont Louis Vicat, à Souillac (Lot) a fait l'objet d'études gracieusement offertes par le Groupe, de la part de ses laboratoires bétons de l'Isle d'Abeau en vue d'une prochaine rénovation par le Conseil général du Lot. Ce pont, dont la construction fut à l'origine de l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat en 1817, est le premier pont au monde construit avec du ciment artificiel;
- en Turquie, le Groupe Vicat a contribué au financement des fouilles archéologiques sur le site de Catalhayuk, qui se trouve non loin de sa cimenterie de Konya. Ce site héberge sans doute une des villes les plus anciennes de l'Humanité, datant de l'âge du néolithique. Vicat, par l'intermédiaire de sa filiale Konya Cimento, avait déjà contribué dans le passé à la préservation de ce site exceptionnel lors de la construction d'un abri de protection des fouilles ;
- au Sénégal, le Groupe avait financé en 2011, via la fondation Sococim, la rénovation du musée Théodore Monod/ Institut fondamental d'Afrique noire de Dakar. En 2012, il a contribué à la réalisation de l'exposition permanente de ce musée, « l'art d'être ».

3.5. Les associations sportives

Le Groupe est fortement impliqué dans le soutien des clubs ou associations sportives qui se trouvent sur ses territoires d'implantation et ce, dans tous ses pays d'implantation. En France, il a par exemple fait le choix en 2012, de soutenir tout particulièrement le football féminin professionnel, dans le cadre d'un partenariat avec l'Olympique lyonnais féminin. Ce partenariat s'est inscrit dans une volonté de promouvoir le sport féminin.

3.6. La santé

L'effort du Groupe Vicat en matière de santé publique au profit des populations riveraines de ses sites de production s'est essentiellement focalisé en 2012 sur l'Inde et le Sénégal. En Inde, des actions ont été menées pour améliorer la qualité de l'eau potable (station d'eau d'Ogipur) à proximité de la cimenterie de Gulbarga (Vicat Sagar), pour construire des toilettes publiques et pour organiser des sessions d'information santé dans les villages aux alentours des cimenteries du Groupe (Vicat Sagar et Bharathi).

Au Sénégal, le dispensaire de la cimenterie de Rufisque est ouvert gracieusement à la population locale, y compris pour les personnes n'appartenant pas aux familles des salariés. Des programmes de prévention contre le paludisme et contre le sida y sont dispensés.

Il est à noter que le plan d'action élaboré en faveur des parties prenantes lors de la construction de la cimenterie de Gulbarga (Vicat Sagar), qui va au-delà des questions de santé mais intègre également les actions en faveur de l'éducation ou du développement harmonieux des conditions de vie des parties prenantes, fait l'objet d'un « reporting » auprès d'IFC (International Finance Corporation) qui appartient au Groupe Banque mondiale et qui fait partie des financeurs du projet.

3.7. Loyauté des pratiques avec nos parties prenantes

3.7.1. Relations avec la sous-traitance et les fournisseurs

Si le chiffre d'affaires généré par les achats réalisés par le Groupe auprès de ses fournisseurs peut paraître important (50 % du chiffre d'affaires total du Groupe, soit près de 1 milliard d'euros en 2012), celui-ci est en fait généré en grande partie par des achats d'énergie (près de 40% du montant total des achats) qui se font auprès de traders ou de grands Groupes comme EDF ou Total en France.

Le Groupe tient cependant à privilégier les achats locaux dans la mesure du possible, afin de générer le plus de retombées économiques en faveur de ses territoires d'implantation. C'est ainsi qu'en 2012, il a été le promoteur de la convention d'achats locaux organisée par la Chambre de commerce et d'industrie du Nord Isère qui a permis la mise en relation de grands donneurs d'ordre avec les PME du bassin d'emploi.

Le Groupe est respectueux des règles de droit de ses pays d'implantation qui ont tous signé ou ratifié la charte des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies. Le Groupe a travaillé en 2012 pour généraliser dans ses contrats d'achat les clauses rappelant à ses fournisseurs les grands principes du droit international, notamment en matière de respect des règles de l'Organisation internationale du travail (non discrimination, interdiction du travail forcé ou du travail des enfants). Ces clauses vont être généralisées progressivement dans le Groupe avec la mise en place des standards achats Groupe.

A titre d'exemple, en Inde, sur le site de la construction de la cimenterie de Vicat Sagar, une cellule audit a été mise en place en 2012 pour vérifier ces règles de droit auprès des fournisseurs du Groupe. Cette cellule audit, placée sous la responsabilité d'un ingénieur expatrié, est elle-même contrôlée par les équipes d'IFC.

3.7.2. Formation aux bonnes pratiques

Dans le cadre de la politique générale du Groupe en matière de promotion et de formation à la loyauté des pratiques, plusieurs formations sont organisées au profit des cadres et des dirigeants du Groupe. En 2012, celles-ci ont été dispensées en Suisse, en Turquie, en Égypte et en France (activités Ciment et Béton).

Ces formations, très centrées sur le droit de la concurrence seront élargies à partir de 2013 aux règles liées à la lutte contre la corruption ainsi qu'à la promotion des droits de l'Homme, en s'appuyant notamment sur l'expertise de l'Institut des droits de l'Homme. Ce dernier fait partie de l'Université catholique de Lyon, que le Groupe Vicat soutient dans le cadre de ses actions de mécénat.

3.7.3. Santé et sécurité des consommateurs

La très grande majorité des produits élaborés et commercialisés par le Groupe obéissent à des règles de normalisation à minima locales. Ceux-ci son contrôlés dans le cadre de procédures internes ou externes.

4. TABLEAU DE CORRESPONDANCE **DES INFORMATIONS RSE/RAPPORT RSE**

INFORMATIONS SOCIAL	ES N°	Informations requises par le décret N° 2012-557 du 24 avril 2012	Références rapport RSE Vicat
	1	L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	2.1
a) Emploi	2	Les embauches et les licenciements	2.1
	3	Les rémunérations et leur évolution	2.2
b) Organisation	4	L'organisation du temps de travail	2.3
du travail	5	L'absentéisme	2.3.4
c) Relations sociales	6	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	2.4
	7	Le bilan des accords collectifs	2.5
	8	Les conditions de santé et de sécurité au travail	2.5
d) Santé et sécurité	9	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	2.5
	10	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	2.5
	11	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	2.6
e) Formation	12	Le nombre total d'heures de formation	2.6
	16	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	2.7.3
6) Facilità de tuelte	17	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	2.7.3
f) Egalité de traitement	18	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	2.7.3
	19	à l'abolition effective du travail des enfants	2.8.3

INFORMATIONS ENVIR	ONS ENVIRONNEMENTALES		
	N°	Informations requises par le décret N° 2012-557 du 24 avril 2012	RSE Vicat
	20	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière environnement	1.2
a) Politique générale en matière	21	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	1.2
en matiere environnementale	22	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	1.2
	23	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	1.2
b) Pollution	24	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	1.2
b) Pollution et gestion	25	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	1.2
des déchets	26	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	1.2
	27	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	1.2.4
c) Utilisation durable	28	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	1.2.7
des ressources	29	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	1.2.3
	30	L'utilisation des sols	1.2.1
d) Changement	31	Les rejets de gaz à effet de serre	1.2.6
climatique	32	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	1.1
e) Protection de la biodiversité	33	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	1.2.2

INFORMATIONS SOCIETA	LES		Références
	N°	Informations requises par le décret N° 2012-557 du 24 avril 2012	rapport RSE Vicat
a) Impact territorial, économique et social	34	en matière d'emploi et de développement régional	3.2
de l'activité de la société	35	sur les populations riveraines ou locales	
b) Relations entretenues avec les personnes	36	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	3.1
ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	37	Les actions de partenariat ou de mécénat	1 2 3
	38	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	3.7
c) Sous-traitance et fournisseurs	39	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	3.7
	40	Les actions engagées pour prévenir la corruption	3.7.2
d) Loyauté	41	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	3.7.3
des pratiques	42	Les autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme	3.7

5. Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du vérificateur indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2012

A l'attention du Directeur Général.

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la société Vicat S.A., nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code du commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce (ci-après les «Informations»), établies conformément au référentiel utilisé (le « Référentiel ») par la société et disponible au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce et du décret nº 2012-557 du 24 avril 2012 (attestation de présence);
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel retenu (Rapport d'assurance modérée).

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en responsabilité sociétale.

1. Attestation de présence

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France:

- Nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code du commerce;
- Nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ;
- En cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

2. Rapport d'assurance modérée

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié la mise en place dans le groupe d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social et environnemental.
- Nous avons sélectionné les informations consolidées à tester⁽¹⁾ et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du groupe ainsi que de ses engagements sociétaux.

Concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante et des entités contrôlées, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations ;
- au niveau des sites que nous avons sélectionnés⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons :
 - mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 48,3 % des effectifs et entre 20 % et 33,4 % des informations quantitatives environnementales testées.

Concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons mené des entretiens et revu les sources documentaires associées pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité.

- Pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires.
- Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 25 février 2013

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Alban Audrain

Associé Responsable RSE

⁽¹⁾ Effectifs (nombre et répartition), embauches et licenciements, taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, heures de formation, émissions dans l'air (SOx et NOx), émissions directes et indirectes de CO2, consommation d'eau et consommation d'énergie, nombre et proportion de carrières disposant d'un plan de réaménagement.

⁽²⁾ Sites en France et en Suisse.

Annexe 4

Éléments constitutifs du rapport financier annuel et du rapport de gestion 2012

Afin d'en faciliter la lecture, la table de concordance suivante permet d'identifier les principales informations devant figurer dans le rapport financier et le rapport de gestion annuels.

Rubriques du rapport financier annuel	Section
Attestation du responsable	Section 1
Comptes sociaux	Section 20.3
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	Section 20.3.4
Comptes consolidés	Section 20.2
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Section 20.2.3
Rapport de gestion	
- Analyse de l'activité, de la situation financière et du résultat	Sections 9.2 et 10
- Description des principaux risques et incertitudes	Section 4
- Informations relatives aux questions liées à l'environnement	Annexe 3
- Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	Annexe 3
- Informations relatives aux activités de recherche et développement	Section 11
- Informations relatives aux questions liées au personnel	Section 17
- Informations relatives aux programmes de rachats d'actions	Section 21.1.3
- Actionnariat de la Société	Section 18.1
- Indication des franchissements des seuils et répartition du capital	Section 18
- Tendances et objectifs	Section 12
- Participation des salariés au capital social	Section 20.3.3
- Rémunération des avantages de toute nature versés à chacun des mandataires	Section 20.2.2
- Dividendes des trois derniers exercices	Section 20.5
- Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux	Annexe 1
- Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société	Section 17.4
- Dépenses réintégrées au titre de l'article 39.4 (amortissements excédentaires)	Section 20.3.3
- Délai de règlement des fournisseurs	Section 20.3.3
- Rapport sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	Annexe 3
Honoraires des commissaires aux comptes	Section 20.4
Rapport du Président du Conseil sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	Annexe 1
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	Annexe 2

Glossaire

Accélérateur de prise	Adjuvant du béton ou des mortiers introduit dans l'eau de gâchage afin de diminuer le temps de prise en accélérant l'hydratation du ciment.
Addition	Matériau minéral finement divisé utilisé dans le béton afin d'améliorer certaines propriétés particulières (parement, compacité, résistance, etc.).
Adjuvant	Produit chimique incorporé à faible dose (moins de 5 % de la masse du ciment) dans le béton ou le mortier afin de modifier certaines de ses propriétés. L'incorporation se fait soit avant, soit pendant le mélange, soit au cours d'une opération supplémentaire de malaxage. Voir : « Malaxage ».
Agent de mouture	Appelé plus familièrement « aide au broyage ». Ce sont des produits destinés à faciliter le processus de broyage du clinker, utilisés dans la proportion de quelques centaines de grammes par tonne de ciment produit. Voir : « Mouture ».
Agrégat	Fragment généralement de roche, utilisé comme granulat d'un béton ou d'un mortier. Le terme granulat est mieux adapté. Voir : « Granulat ».
Ajout	Ensemble des produits incorporés au béton et qui ne sont ni des ciments, ni des granulats, ni des adjuvants, ni de l'eau de gâchage, ni des additions (par exemple fibres, pigments de couleur, etc.).
Argile	Sédiment compact et imperméable devenant plastique, malléable et plus ou moins thixotrope en présence d'eau. Selon sa finesse, elle présente des caractéristiques physico-chimiques variables. De composition à base de silico-aluminates, l'argile est présente dans les matières premières de la fabrication des ciments et de la chaux hydraulique (30 à 40 %). Elle est présente en plus ou moins grande quantité dans les marnes. Les argiles sont généralement riches en impuretés (mica, quartz, granit). Voir : « Marne ».
Armé (béton)	Béton dans lequel des armatures d'acier - fils, ronds, barres, treillis soudés, etc, judicieusement disposées, assurent une résistance aux efforts de traction.
Autolissant	Qualificatif des enduits de ragréage ou de lissage des sols qui ont pour particularité de se répartir facilement à la lisseuse (certains même au balai) puis de se tendre en corrigeant d'eux-mêmes, par fluage, les inégalités laissées par l'outil d'étalement.

Autonivelant ou autonivelable	Se dit de mortiers ou bétons fluides qui sans être vraiment autolissants, sont étendus par simple passage d'une taloche ou d'une règle de maçon, pour donner une surface très plane.
Autoplaçant (béton) (BAP)	Béton qui n'a pas besoin de vibration pour être mis en place, du fait de sa grande ouvrabilité. Il est également nommé béton autocompactant ou autonivelant (BAN). Cette appellation disparait progressivement au profit du terme générique « BAP ».
Béton	Matériau de construction formé par un mélange de ciment, de granulats et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants, des ajouts et des additions. Ce mélange, qui est mis en place sur le chantier ou en usine à l'état plastique, peut adopter des formes très diverses parce qu'il est moulable ; il durcit progressivement pour former finalement un monolithe. Selon sa formulation, sa mise en œuvre et ses traitements de surface, ses performances et son aspect peuvent considérablement varier.
Béton prêt à l'emploi (BPE)	Béton fabriqué dans une installation extérieure au site de construction ou sur le chantier de construction, mélangé dans un malaxeur fixe, livré par le producteur à l'utilisateur, à l'état frais et prêt à l'emploi.
Bétonnière	Petit équipement servant à la fabrication de béton sur le chantier, la bétonnière se compose de trois éléments principaux une cuve basculante (à l'aide d'un volant), un moteur thermique ou électrique entrainant la cuve et d'un châssis équipé de roues servant à son déplacement. Les constituants du béton sont mélangés dans la cuve. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages.
ВНР	Abréviation pour « béton à hautes performances ». Ce béton, rendu par sa formulation particulièrement compact donc de faible porosité, présente une résistance mécanique supérieure à 50 MPa et une durabilité très supérieures à celles des bétons courants.
Bilan thermique	Expression de la mesure des échanges calorifiques entre un milieu clos et l'extérieur. Plus spécifiquement pour les fours de cimenterie, le bilan thermique évalue les apports de chaleur et les compare aux besoins liés aux transformations physico-chimiques et aux pertes thermiques.
Broyage	Réduction en poudre ou en très fines parcelles. Un broyage peut être fait par concassage (minéraux), par écrasement (colorants, ciment) ou par émiettage (ordures). En cimenterie, les ateliers de broyage sont très généralement composés d'un appareil de broyage, d'un séparateur qui permet de renvoyer au broyeur les matériaux trop gros et d'un ensemble de dépoussiérage de la ventilation.
Broyeur	Appareil de broyage. En cimenterie il peut être soit à boulets, soit à galets, soit à rouleaux. Voir « Broyeur à boulets », « Broyeur à galets », « Horomill® » et « Presse à rouleaux ».
Broyeur à boulets	Constitué d'un tube broyeur en rotation autour d'un axe horizontal. La rotation entraîne des boulets qui retombent sur la matière qui traverse le cylindre, provoquant ainsi son écrasement de plus en plus finement. La paroi intérieure de la virole est protégée de l'usure par des blindages.
Broyeur à galets ou Broyeur vertical	Un ensemble de 2, 4 ou 8 galets (sortes de meules) à suspension flottante appuie fortement grâce à des vérins, sur un plateau circulaire en rotation. La matière à broyer est déposée sur le plateau. Sous l'effet de la force centrifuge, la matière passe sous les galets où elle est écrasée. Entraînée par un fort courant d'air, elle alimente un séparateur qui renvoie sur la table les particules les plus grosses. Voir : « Séparateur ».
Caillou	Granulat de diamètre compris entre 20 et 125 mm.
Calcaire	Roche sédimentaire contenant essentiellement du carbonate de calcium (CaCO ₃). La calcite est la forme cristalline la plus stable et la plus fréquente. Les dolomies constituent une classe distincte : ce sont des carbonates mixtes (calcium et magnésium). Le calcaire est l'une des matières premières de base du clinker; il apporte la chaux nécessaire à la formation des silicates et des aluminates. La teneur en magnésie des calcaires utilisés doit rester limitée à quelques pourcents afin d'éviter à la cuisson la formation de magnésie non combinée susceptible de provoquer à moyen ou long terme des gonflements du béton.
Calcination	Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.
Calorie	Unité de mesure de l'énergie thermique : une calorie (cal) est la quantité d'énergie nécessaire pour élever de 1°C un gramme d'eau. Actuellement, l'unité officielle du Système International est le joule (J): 1J = 0,239 cal. En pratique, on utilise aussi le wattheure (1 Wh = 3 600 J) et le kilowattheure (1kWh = 860 000 cal = 3,6 x 106 J); en cimenterie, la thermie (th), ou mégacalorie (1 th = 1 000 000 cal).
Camion malaxeur	Véhicule permettant le transport du béton frais du site de production au lieu d'utilisation. Aussi appelé malaxeur porté ou toupie.

Carbonatation	Réaction chimique de combinaison de la chaux libre du béton avec le gaz carbonique de l'air.
Carrière	Chantier d'exploitation de matériaux soumis au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Ces exploitations sont généralement à ciel ouvert, exception faite des carrières souterraines de Chartreuse d'où est extraite la pierre à cuire pour la fabrication du ciment Prompt naturel. Les carrières produisent les matières premières naturelles nécessaires au cru de cimenterie ou à la fabrication de granulats qui entrent dans la composition du béton prêt à l'emploi ou de matériaux de terrassement. L'exploitation des carrières s'effectue généralement à l'explosif lorsqu'il s'agit d'un gisement de roche massive. L'extraction des matériaux meubles et alluvionnaires, qu'ils soient en eau ou hors d'eau, est réalisée par des engins mécaniques. L'exploitation des carrières s'effectue dans le plus strict respect de l'environnement conformément à un arrêté préfectoral qui clôture une instruction administrative basée sur de nombreuses études dont notamment une étude d'impact. Dans la mesure du possible, le réaménagement concerté avec l'administration et la collectivité est coordonné à l'exploitation, il s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des fronts. Voir : « Granulat », « Cru », « Béton prêt à l'emploi ».
CEM	Cette désignation caractérise un ciment conforme à la norme européenne EN 197-1. Les ciments « CEM » sont constitués de différents matériaux et sont de composition statistiquement homogène.
CEM I (anciennement « CPA-CEM I »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment Portland », c'est-à-dire un ciment composé d'un minimum de 95 % de clinker.
CEM II (anciennement « CPJ-CEM II »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise des ciments dont les plus courants sont le « Ciment Portland composé » (la lettre « M » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Calcaire » (la lettre « L » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Laitier » (la lettre « S » complète alors la désignation du ciment) ou le « Ciment Portland à la fumée de silice » (la lettre « V » complète alors la désignation du ciment). Un ciment CEM II a une teneur en clinker : • soit de 80 à 94 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II / A » ; • soit de 65 à 79 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II / B ».
CEM III (anciennement « CHF-CEM III »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment de haut-fourneau » constitué de clinker et de laitier de haut-fourneau, dans les proportions alternatives suivantes : • 35 à 64 % de clinker et 36 à 65 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / A ; • 20 à 34 % de clinker et 66 à 80 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / B ; • 5 à 19 % de clinker et 81 à 95 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / C.
CEM IV (anciennement « CPZ-CEM IV »)	Désigne le « Ciment pouzzolanique », qui n'est pas commercialisé en France.
CEM V (anciennement « CLC-CEM V »)	Désigne le « Ciment composé », peu utilisé en France.
Cendres volantes	Sous-produit de la combustion du charbon dans les centrales électriques utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.
Centrale à béton	Équipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE). Voir également Unité de Production.
Certification	Identification informative des caractéristiques spécifiques et des qualités reconnues d'un produit, établie après essais par un organisme agréé par les autorités administratives ; la certification engage le fabricant sur le suivi et les contrôles permanents de conformité du produit avec les mentions de la certification.
Chape	Ouvrage en mortier de ciment, coulé en faible épaisseur (3 à 5 cm) sur un plancher en béton afin d'en assurer la planéité.
Charbon	Combustible d'origine végétale, transformé au cours des millénaires en carbone plus ou moins pur, par houillification. Malgré la concurrence du pétrole, du gaz et de l'électricité, le charbon reste un combustible important, surtout dans l'industrie, les centrales thermiques et les chaufferies de collectivités ou de grands ensembles. On classe les charbons selon leur teneur en oxygène et en eau (anthracites, maigres et ¼ gras, demi-gras, gras, flambants, lignites) et en fonction de leurs dimensions (braisette, noisette, gailletin, gros, etc.).

Chaux	Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux. On distingue les chaux aériennes dont le durcissement s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air, et les chaux hydrauliques, dont la prise s'effectue par mélange avec de l'eau.
Ciment	Liant hydraulique, c'est-à-dire une poudre fine qui, gâchée avec de l'eau, forme une pâte qui fait prise et durcit par suite de réactions avec l'eau. Après durcissement, cette pâte conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau.
Ciment Portland	Ciment de base, fabriqué à base de clinker et d'un régulateur de prise.
Ciment Portland composé	Ciment composé de clinker, d'un régulateur de prise, et d'une proportion de cendres volantes, de calcaire ou de laitier.
Clinker	Constituant de base du ciment, composé à partir de quatre éléments minéraux majeurs : calcaire, silice, alumine et oxyde de fer. Il est obtenu par cuisson à haute température en four de cimenterie.
Clinkérisation	Transformation des matières premières (calcaire, silice, alumine et oxyde de fer) en clinker, s'opérant à une température de 1 450°C.
Coke de pétrole	Coproduit solide du raffinage du pétrole utilisé comme combustible pour la production de chaleur. Ce combustible, une fois broyé finement, est utilisé classiquement dans les fours de cimenterie.
Combustible	Matière solide, liquide ou gazeuse qui, en présence de l'oxygène de l'air, brûle avec un fort dégagement de chaleur, utilisable pour le chauffage.
Combustible de substitution	Sous-produit ou déchet combustible utilisé dans la production de chaleur en substitution d'un combustible « noble » (fioul, charbon, coke de pétrole). Aussi appelé « combustible secondaire ».
Concassage	Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.
Concasseur	Engin de concassage, utilisé surtout en carrière. Les concasseurs peuvent être à mâchoires (à mouvement alternatif, principe du casse-noix), à marteaux, pour des matériaux plus tendres ou giratoires, par broyage entre des cônes verticaux inversés (cas des gravillons).
Constituants du ciment	Ensemble de matériaux définis par la norme NF P 15-301 entrant dans la composition du ciment dans une proportion variant selon le type de ciment. Les différents constituants sont le clinker Portland, le laitier granulé de haut-fourneau, les pouzzolanes naturelles, les cendres volantes, les schistes calcinés, les calcaires et les fumées de silice.
Cru	Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.
Décarbonatation	Réaction de libération du $\rm CO_2$ contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950°C). La chaux (CaO) restante se combine ensuite aux silicates et aluminates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.
Dolomie	Roche sédimentaire carbonatée, contenant au moins 50 % de carbonate, dont l'essentiel sous forme de dolomite. Dolomite : minéral carbonaté, cristal de dolomie, qui peut être blanc (quand il est pur).
Dosage	Quantité des différents constituants du béton (en kg/m³). Exemple : béton dosé à 350 kg/m³.
Durcissement	Étape dans l'évolution des mortiers et bétons : après la prise, le matériau passe de l'état plastique à l'état solide et acquiert sa résistance.
Électrofiltre	Filtre électrostatique très répandu dans les cimenteries pour dépoussiérer les gaz de four ou de cheminée des broyeurs. Les particules en suspension dans les gaz, chargées négativement par des fils tendus entre des plaques, sont attirées par les plaques du fait de la très forte différence de potentiel appliqué (50 à 100 kilovolts). La couche de poussière recueillie est collectée par frappage sur les plaques réceptrices. Après traversée de plusieurs chambres, les gaz sont dépoussiérés avec une efficacité pouvant atteindre quelques milligrammes de poussière par mètre cube. Les gaz doivent être conditionnés au préalable dans une tour de conditionnement. Voir : « Tour de conditionnement ».
Enduit	Revêtement superficiel (environ 2 cm pour les enduits traditionnels) constitué d'un mortier de ciment et / ou de chaux hydraulique, destiné à recouvrir une paroi, afin d'en homogénéiser la surface et de l'imperméabiliser. On distingue les enduits traditionnels (qui nécessitent trois couches), les bicouches et enfin les monocouches (à base de mortiers industriels et appliqués en deux passes).

Ensacheuse	Dispositif automatisé de mise en sacs. En cimenterie, sa capacité peut atteindre 5 000 sacs/heure. L'ensemble en rotation est muni de becs (8 à 16) et est alimenté en sacs vides par des bras ou par projection depuis une ou deux stations périphériques. Le silo central alimente les becs montés sur bascules de pesée. L'extraction automatique s'effectue au cours de la rotation ; les sacs sont repris par des bandes qui alimentent le dispositif de palettisation. Voir : « Palettisation ».
Exhausteur	Dispositif de tirage des gaz ou des fumées d'un appareil en dépression. Les exhausteurs sont utilisés en particulier pour aspirer les fumées des fours de cimenterie ou l'air de ventilation des broyeurs. Les dépressions peuvent atteindre 1 000 mm de colonne d'eau.
Farine	Nom donné à la matière première du four de cimenterie après broyage (la grosseur des grains correspond à celle de la farine du boulanger).
Filtre à manches	Utilisé pour dépoussiérer les gaz, le filtre à manches est constitué de plusieurs centaines de manches de tissus placées sur plusieurs chambres disposées en parallèle. À leur traversée, les gaz abandonnent leur poussière dans les poches qui sont vidées périodiquement et alternativement par frappage mécanique ou soufflage d'air à contre-courant.
Fines	(a) Ensemble des grains (classe granulaire 0/63 μm) passant au tamis de 63 μm quel que soit le constituant auquel il appartient (sables, ciment, additions, fillers). (b) Particules les plus fines de la matière. Utilisé pour désigner le flux de matière fine en sortie des séparateurs (par opposition aux gruaux ou refus). Voir : « Séparateur ».
Fioul	Carburant issu du raffinage du pétrole après extraction des fractions légères pour donner l'essence et le gazole. Un Combustible Haute Viscosité (CHV), nom donné au bitume, est en fait un fioul très lourd. Fioul et CHV sont des combustibles utilisés en four de cimenterie.
Fluorescence X (analyse par)	Cette technique est utilisée pour déterminer la composition chimique des ciments ou des crus. Elle permet un contrôle rapide et très précis des différentes étapes de la fabrication du ciment. Lors de l'analyse se déroulant en quelques minutes seulement, les échantillons sous forme de poudre compactée (ou diluée dans une perle de verre) sont soumis à un faisceau de rayons X. Un faisceau de rayons X émis d'un tube puissant permet d'exciter les éléments constituant l'échantillon. Par fluorescence X, les atomes excités réémettent à des longueurs d'ondes caractéristiques ; la mesure de leur intensité permet d'en obtenir la concentration.
Formulation	Opération consistant à définir le dosage - en poids plutôt qu'en volume - des divers constituants d'un béton, afin de satisfaire aux exigences de résistance et d'aspect souhaitées.
Frais (béton)	Béton dans la phase qui suit le malaxage et précède la prise, c'est-à-dire dans un état plastique qui permet son transport et sa mise en place. On apprécie l'ouvrabilité d'un béton durant cette phase de sa fabrication, en soumettant un échantillon à un essai d'affaissement au cône d'Abrams.
Fumées de silice	Les fumées de silice sont un coproduit de l'industrie du silicium et de ses alliages. Elles sont obtenues par condensation de gaz SiO ou par oxydation de Si métal à la surface des fours d'électrométallurgie dont les fumées sont captées et filtrées. Ces microsilices sont généralement densifiées afin de faciliter les opérations de stockage et de manutention. La fumée de silice se présente sous la forme de billes élémentaires sphériques de silice amorphe (SiO2) dont le diamètre varie entre 0,1 et 0,5 µm. Leur teneur en silice varie de 70 à 98 % selon l'unité de production et l'alliage élaboré. Dans les bétons, les fumées de silice interviennent selon deux mécanismes : - par un effet granulaire lié à la forme et à l'extrême finesse de la poudre ; - par réaction pouzzolanique due à la haute teneur en silice amorphe.
Granulat	Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. On distingue les granulats naturels issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique et
	les granulats artificiels lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais. Les granulats naturels peuvent être roulés, de forme arrondie d'origine alluvionnaire ou concassés, de forme angulaire issus de roches de carrière. La nature des liaisons entre les granulats et la pâte de ciment influence fortement la résistance du béton.
Granulat concassé	ou minerais. Les granulats naturels peuvent être roulés, de forme arrondie d'origine alluvionnaire ou concassés, de forme angulaire issus de roches de carrière. La nature des liaisons entre les granulats et

Granulométrie	 a) Mesure de la granularité d'un granulat, c'est-à-dire de l'échelonnement des dimensions des grain qu'il contient, par passage de celui-ci à travers une série de tamis à mailles carrées dont les dimension sont normalisées. (b) Granulométrie ou analyse granulométrique : c'est la mesure de la proportion des diverses taille granulaires des grains d'une poudre, d'un sable ou d'agrégats.
Gravillon	Granulat de diamètre compris entre 1 et 90 mm.
Greenfield	Un projet de construction d'usine <i>greenfield</i> est un projet par lequel le Groupe entreprend la constructio d'une cimenterie sur un site n'ayant pas préalablement d'activité cimentière. Le projet consist généralement, après s'être assuré de l'existence et de l'accessibilité de réserve naturelle nécessaires la fabrication du ciment en qualité et quantité suffisante, à concevoir et mettre en œuvre les différent composant du process industriel et commercial. Par opposition, un projet est dit <i>brownfield</i> si un activité cimentière préexiste sur le site.
Gypse	Sulfate de calcium naturel ou sous-produit issu des industries de fabrication d'acide phosphorique o d'acide citrique. Il est ajouté au ciment comme régulateur de prise.
Homogénéisation	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un mélange intime des composants de la farine avar cuisson. Elle peut être effectuée en discontinu par lots ou en continu. On peut utiliser soit des moyen de brassage mécaniques et / ou pneumatiques.
Horomill*	L'Horomill®, développé par l'ingénierie cimentière française Fives FCB, est constitué d'une virole épaiss dans laquelle se trouve un rouleau presseur d'un diamètre égal à la moitié du diamètre de la virole. L pression sur le rouleau s'exerce au moyen de puissants vérins hydrauliques. La virole de l'Horomill® tourn à 1,5 fois la vitesse critique. La matière centrifugée contre la virole est détachée à l'aide de gratteurs tombe sur un dispositif d'avance et, après quatre ou cinq passages sous le rouleau presseur qui tourn librement, sort du broyeur.
Hydratation (des ciments)	Phénomène chimique par lequel un ciment fixe l'eau de gâchage et enclenche les processus de prise pui de durcissement. Cette réaction s'accompagne d'un dégagement de chaleur plus ou moins importar selon le type de ciment.
Laitier	Sous-produit de la fabrication de la fonte, issu des hauts fourneaux des industries métallurgiques II possède des caractéristiques hydrauliques analogues à celles du clinker, et entre à ce titre dans I composition de certains ciments (ciments métallurgiques).
Liant	Matière ayant la propriété de passer – dans certaines conditions (en présence d'eau de gâchage pou les liants hydrauliques) – de l'état plastique à l'état solide ; elle est donc utilisée pour assembler entr eux des matériaux inertes. Constituant du béton qui, à la suite du processus de prise, assure la cohésio des granulats.
Malaxage	Action de mélanger les constituants du béton jusqu'à obtenir un mélange homogène.
Maniabilité	État définissant l'aptitude d'un mortier ou d'un béton à être transporté, manipulé et mis en œuvre il est caractérisé par la consistance et la plasticité du matériau. Voir : « Ouvrabilité ».
Marne	Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire es inférieur à 10 %, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcair marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dan une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication du ciment ; ell apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer. Voir « Titre en carbonates ».
Mégapascal (MPa)	Unité de mesure de pression utilisée pour évaluer la résistance mécanique des mortiers et bétons. 1MPa = 1 N/mm² (anciennement 10 bars).
Mélangeur	Appareil servant à mélanger les constituants du béton. Deux types, suivant la partie qui est e mouvement : - bétonnière : la cuve tourne suivant un axe horizontal ou faiblement incliné (la pesanteur est la principal force agissant sur le mélange) ; - malaxeur : comporte une cuve (ou auge) et des palettes animées de mouvements relatifs.

Glossaire

Mélange de ciment, de sable et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions.
Il se distingue du béton par son absence de gravillons. Préparés sur le chantier - à partir de mortier industriel sec prédosé ou en dosant et mélangeant tous les constituants - ou livrés sur place depuis une centrale, les mortiers sont utilisés pour la réalisation de joints, d'enduits, de chapes et pour divers travaux de scellement, reprise et bouchage.
Seconde étape majeure de la fabrication du ciment, qui consiste à broyer et à réduire en poudre le clinker avec les autres constituants du ciment.
Document qui précise un ensemble de spécifications, techniques ou autres, établi en collaboration avec les parties concernées (représentants des fabricants, des utilisateurs, des consommateurs, des pouvoirs publics, et des organismes spécialisés tels que le CSTB). Les normes ne sont rendues obligatoires que par des arrêtés ministériels. Elles peuvent être de divers types : normes d'essai, de performance, de sécurité, de terminologie. Une norme ISO est une norme élaborée et/ou adoptée par l'Organisation internationale de normalisation. Une norme EN est une norme adoptée par le Comité européen de normalisation. Une norme référencée NF EN ISO + n° reproduit intégralement la norme européenne, qui reproduit elle-même la norme internationale de même numéro.
Propriété caractérisant la plus ou moins grande facilité de mise en place d'un béton ou d'un mortier. L'ouvrabilité est liée à la plasticité et à la fluidité. Elle varie en fonction de la nature de l'ouvrage et des conditions de mise en place. Elle est évaluée par des mesures d'étalement ou d'affaissement. Synonyme: maniabilité.
Pouvoir Calorifique Inférieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kilogramme du combustible, l'eau provenant de la combustion étant à l'état vapeur. Elle se déduit du PCS du combustible par soustraction de la chaleur absorbée par la vaporisation de cette eau. Pour la plupart des combustibles PCS (en kcal/kg) = PCI - 5 400 % H où H représente la teneur en hydrogène du combustible. Exemple : fuel lourd PCS = PCI - 200 en kcal/kg. Le PCI s'évalue en kilocalorie par kilogramme (ou thermies par tonne) et également en kilojoules par kilogramme.
Pouvoir Calorifique Supérieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kilogramme du combustible, l'eau provenant de la combustion étant condensée. Elle se mesure expérimentalement par la combustion d'une quantité donnée dans une bombe calorimétrique (quasiment adiabatique). Le PCS s'évalue en kilocalories par kilogramme (ou thermies par tonne) et également en kilojoules par kilogramme. Exemple : PCS = 9 800 kcal/kg ou 41 018 kJ/kg.
Procédé d'acheminement du béton, poussé depuis une trémie d'alimentation vers le lieu de coulage, à travers des tubes. Il permet de parcourir des distances horizontales pouvant atteindre 400 m (voire 1,5km) et des distances verticales de 100 m (voire 300 m).
Produit d'origine volcanique composé de silice, alumine et oxyde de fer qui sous forme de poudre fine est susceptible de se combiner à la chaux pour former des composés stables ayant des propriétés hydrauliques (durcissement sous l'eau). Par extension, désigne les matériaux naturels ou artificiels ayant la même propriété. Les pouzzolanes sont des constituants de certains types de ciments.
Chambre de combustion disposée en pied de la tour de préchauffage, alimentée en combustibles de tous types et en air de combustion chaud (750 à 900°C) provenant du refroidissement du clinker. Le précalcinateur peut apporter jusqu'à 55 % de la chaleur nécessaire à la bonne marche du four. Voir : « Préchauffeur ».
Système permettant d'entamer la combustion avant l'entrée dans le four, et de réduire ainsi la quantité d'énergie nécessaire dans le four.
Tour constituée d'une succession d'étages de cyclones. A chaque étage, la farine moins chaude arrivant de l'étage supérieur est réchauffée au contact des gaz plus chauds sortant de l'étage inférieur. Le mélange gaz-farine est ensuite décanté dans le cyclone. La farine réchauffée descend alors vers l'étage

Préfabrication	Réalisation de composants de construction hors de leur emplacement définitif, en usine ou sur un site à proximité de l'ouvrage. On peut préfabriquer en béton de nombreux composants de structure poteaux, poutres, panneaux porteurs, ou d'enveloppe, panneaux de façade, bardages, ainsi que des éléments standardisés blocs, poutrelles, prédalles, dalles alvéolées, tuiles et enfin des pièces de voirie, d'assainissement ou de mobilier urbain.
Préhomogénéisation	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un pré-mélange des matières premières concassées avant broyage. Elle peut être effectuée en discontinu par lot (constitution d'un tas pendant quelques jours alors qu'un second est en reprise) ou en continu dans des halls circulaires (rotation simultanée et décalée du déchargement sur le tas et de la reprise).
Presse à rouleaux	Machine constituée de deux rouleaux horizontaux entrainés en rotation. La matière est broyée entre les deux rouleaux sur lesquels des vérins hydrauliques appliquent une forte pression. Les presses à rouleaux peuvent être utilisées comme seul organe de broyage mais sont souvent associées à des broyeurs à boulets.
Prise	Début du développement de la résistance du béton, du mortier ou de la pâte de ciment. Elle est caractérisée par l'essai de prise (NF P 15-431, NF EN 196-3).
Réfractaire (béton)	Béton pouvant résister à des températures très élevées (jusqu'à 1 800°C). Sa formulation fait appel à des ciments et à des granulats réfractaires. Il est utilisé par exemple pour réaliser des parois intérieures de fours ou des cheminées.
Refroidisseur	Appareil situé en sortie d'un four de cimenterie destiné à refroidir le clinker de 1 400°C à la température ambiante. Les refroidisseurs à grilles et plaques perforées sont les plus répandus ; les refroidisseurs anciens sont constitués d'une série de rangs de plaques mobiles qui poussent le clinker vers l'extrémité de sortie (disposition en un lit de matière de 60 à 90 cm d'épaisseur). Un soufflage d'air, de bas en haut, au travers des plaques assure le refroidissement : en sortie du lit de clinker, une partie de l'air le plus chaud (l'air secondaire) remonte dans le four pour alimenter la combustion, l'air en excès ressort à l'arrière de l'appareil. Dans les refroidisseurs modernes, toutes les plaques sont fixes. Elles sont protégées du clinker chaud par un lit de clinker froid. Le déplacement du clinker vers la sortie est assuré par divers dispositifs du genre « râteau ».
Régulateur de prise	Composant du ciment destiné à freiner les réactions d'hydratation. Il s'agit le plus souvent de gypse et de sulfate de calcium.
Résistance d'un béton	Ensemble des caractéristiques de comportement sous les sollicitations de compression, traction et flexion. En France, elle est conventionnellement vérifiée pour les ouvrages en béton vingt-huit jours après leur mise en place. Aux États-Unis, ce délai est de cinquante-six jours.
Retardateur de prise	Adjuvant qui, introduit dans l'eau de gâchage, augmente les temps de début et de fin de prise du ciment dans un béton, un mortier ou un coulis.
Retrait	Contraction du béton, due à des phénomènes hydrauliques - évaporation ou absorption de l'eau de gâchage avant et au cours de la prise - et / ou thermiques du fait du refroidissement postérieur à l'élévation de température qui accompagne l'hydratation du ciment, ou de variations climatiques.
Sable	Granulat de diamètre inférieur à 6,3 mm.
Séparateur	En cimenterie, appareil disposé dans les ateliers de broyage pour trier la matière en sortie du broyeur entre fines et grosses particules. Les grosses particules sont renvoyées au broyeur pour être affinées. Les fines constituent la production. Un dispositif de réglage permet de faire varier la coupure de la séparation en taille des grains. Voir : « Fines ».
Silo	Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.), en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction. Voir : « Trémie ».
Temps de prise (mesure)	Le temps de prise des ciments est déterminé par l'observation de la pénétration d'une aiguille dans une pâte de ciment de consistance normalisée (pâte « normale ») et ceci jusqu'à une profondeur spécifiée (NF EN 196-3). Le dispositif, dit « appareil de Vicat », permet de relever le temps qui sépare le début de la mise en contact de l'eau et du ciment et le début de la prise (enfoncement de l'aiguille Vicat jusqu'à 4 mm du fond) ainsi que la fin de prise (enfoncement quasi-nul).

Glossaire

Thermie (th)	Unité de quantité de chaleur. 1 th = 1 000 kcal = 1 000 000 cal. Cette unité est remplacée par l'unité d'énergie le joule (J) : 1 th = 4,1855 MJ (4 185 500 J). La consommation spécifique des fours de cimenterie s'évalue : - soit en thermies par tonne de clinker (anciennes unités) ; - soit en gigajoules par tonne de clinker (nouvelles unités). Exemple : un four consomme 850 thermies par tonne de clinker soit l'équivalent de 3 558 mégajoules par tonne produite.
Toupie	Voir camion malaxeur.
Tour de conditionnement	Tour disposée sur la sortie des fumées de la tour de préchauffage afin de les refroidir et les humidifier afin d'optimiser le rendement de l'électrofiltre situé en aval. Voir : « Électrofiltre ».
Trémie	Dispositif tronconique de stockage en hauteur des matériaux en vrac (sables, granulats, ciment), en acier ou en béton. En partie inférieure, une trémie se termine par un dispositif de soutirage des matériaux par gravité.
Tuyère	Dispositif de combustion placé dans l'axe du four rotatif alimenté en fuel, charbon, gaz ou combustibles secondaires. Les tuyères peuvent brûler simultanément plusieurs types de combustibles. Les débits peuvent atteindre sur les plus gros fours 15 à 20 tonnes par heure. Un soufflage d'air sous pression dans la tuyère assure le début de la formation et le modelage de la flamme (air dit « primaire »). Le reste de l'air de combustion provient de la récupération de l'air chaud obtenu au cours du refroidissement du clinker (air dit « secondaire »).
Type de ciment	Élément d'une classification normalisée selon la nature des constituants d'un ciment. On distingue cinq types : Portland, Portland composé, de haut-fourneau, pouzzolanique, au laitier et aux cendres. Le marquage d'un sac de ciment précise également sa classe de résistance.
Unité de Production (Béton)	Unité fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE).
Valorisation énergétiquess	Introduction dans le processus de production, de sous-produits, déchets ou combustibles a priori inutiles afin d'en utiliser le contenu calorifique pour la production de chaleur. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle des combustibles primaires tels que charbon, fuel ou gaz. Leur utilisation permet d'économiser les ressources primaires en énergie, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les pneus ou des solvants résiduaires constituent des combustibles pour le four.
Valorisation matièress	Introduction dans le processus de production, de sous-produits ou déchets afin d'en utiliser les caractéristiques chimiques. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle de produits extraits en carrières. Leur utilisation permet d'économiser les ressources minérales naturelles, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les sables de fonderie rentrent dans la composition du cru pour un apport en silice en substitution de sable naturel et les gypses synthétiques (de désulfuration de fumées de centrales thermiques entre autres) remplacent tout ou partie du gypse ou de l'anhydrite naturels dans les ciments, pour en régulariser le temps de prise.
Vibrationss	Opération de serrage du béton frais après sa mise en place, afin d'en améliorer la compacité. La vibration peut être interne ou externe au béton.
Viroless	Nom donné au cylindre du four rotatif ou du broyeur à boulet ou de toute autre pièce mécanique cylindrique.

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles sans frais auprès de Vicat, Tour Manhattan - 6, place de l'iris, 92095 Paris - La Défense Cedex, ainsi que sur les sites internet de Vicat (www.vicat.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

